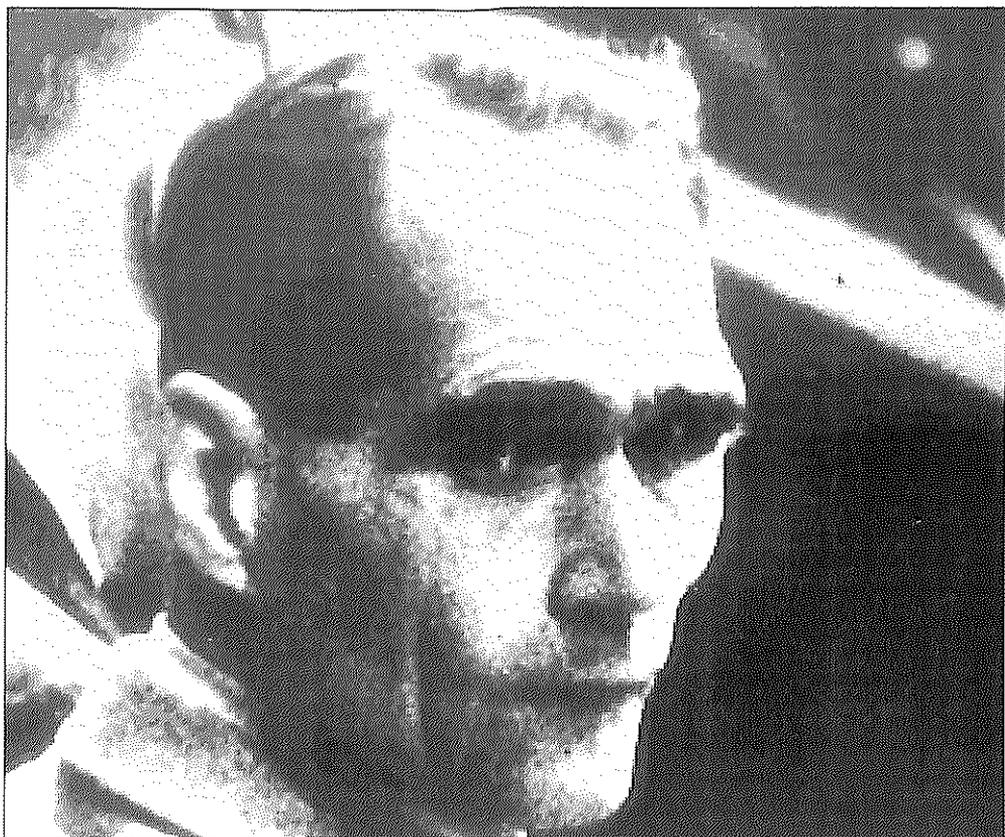


REVUE D'HISTOIRE NON CONFORMISTE

- *Le combat d'un fils pour l'honneur de son père*
- *Les crématoires d'Auschwitz*
- *Histoire de la nuit du brouillard*
- *Drapeaux en berne aux « Temps Modernes »*
- *Les leçons de l'histoire de l'Égypte pharaonique*
- *Jeanne dite d'Arc n'a pu être brûlée*
- *Monsieur Jacques Le Goff et l'âme des femmes*
- *Soljetnitsyne en Vendée*
- *Destination Washington*

QUI A TUÉ RUDOLF HESS ?



Mark Weber

LE III^e REICH
ET LE SIONISME



Revue d'histoire non conformiste

**Une brochure explosive qui dévoile
un des secrets historiques
les mieux gardés de notre siècle.**

PAR MARK WEBER

Important appareil de notes dont une très riche
bibliographie internationale et des références
d'archives.

36 PAGES, 49 F FRANCO.

*Pour commander, utiliser le bon de commande situé
dans les dernières pages de cette revue.*

REVUE D'HISTOIRE NON CONFORMISTE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
J.-D. LARRIEU

Administration – Abonnement – Diffusion
Revue d'histoire non conformiste
146, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Revue d'histoire paraissant à raison de six numéros par an.

Abonnement annuel au prix de 285 F.

Prix au numéro 49 F.

Numéro de Commission paritaire de la presse 74783.

EDITORIAL

Merci encore pour votre méritoire patience. Ce numéro 2 de la revue était prêt comme prévu depuis le mois de janvier. Mais les séquelles de nos ennuis juridico-policiers se font encore sentir lourdement. Nous avons été contraints de relancer une importante campagne d'abonnements qui, heureusement, a été un succès nous permettant de remettre la machine en marche. Notre revue n'est pas banale. Elle gêne le lobby liberticide, celui qui mande ses argoussins dans les imprimeries pour traquer les exemplaires de la *Revue d'histoire non conformiste*. Ils en seront pour leurs frais.

Pour tenter d'adoucir le retard à la parution, nous avons fait parvenir à nos abonnés de la première heure des lettres d'information pour les tenir au courant de la situation. Ces lettres ont été bien accueillies. Nous songeons à développer cette formule. Vous en serez tenus informés ultérieurement.

Dans ce numéro, nous avons consacré une place importante à l'ouvrage de Jean-Claude Pressac sur les crématoires d'Auschwitz. J'ai lu avec intérêt cet ouvrage que je considère comme globalement positif. La démarche de Jean-Claude Pressac, et, paradoxalement, également celle de son mentor Serge Klarsfeld, me semble aller dans la bonne direction. Pourquoi ne pas réunir les efforts de J.-C. Pressac, de S. Klarsfeld, de H. Roques, de P. Marais ou de R. Faurisson au sein d'une équipe de recherches commune ?

Amicalement

ANDRÉ CHELAIN
RÉDACTEUR EN CHEF

P.S. :

N'oubliez pas de commander aujourd'hui même l'ouvrage de Robert Faurisson : *Réponse à Jean-Claude Pressac*. Merci.

Avertissement : conformément à la loi dite Fabius-Gayssot du 13 juillet 1990 restreignant la liberté d'opinion et d'expression, l'édition en vente sur le territoire français de cette revue ne contient aucun texte mettant en doute un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils ont été constatés par le tribunal militaire international de Nuremberg.

Nous rappelons toutefois aux censeurs vigilants et autres gardiens sourcilleux du dogme que la loi n'interdit pas les doutes et les interrogations sur la réalité matérielle de tel ou tel point particulier comme le fait, par exemple, Jean-Claude Pressac dans l'ouvrage *les Crématoires d'Auschwitz* (CNRS Éditions, 1993).

SOMMAIRE

Le combat d'un fils pour l'honneur de son père
Wolf Rüdiger Hess, 207

Les crématoires d'Auschwitz
André Chelain, 243

Histoire de la nuit du brouillard
Serge Thion, 265

Drapeaux en berne aux « Temps Modernes »
Henri Roques, 291

Les leçons de l'histoire de l'Égypte pharaonique
Massimo Patanè, 299

Jeanne dite d'Arc n'a pu être brûlée
Robert Ambelain, 315

Monsieur Jacques Le Goff et l'âme des femmes
Adrien Delcour, 329

Soljenitsyne en Vendée
Alexandre Soljenitsyne, 339

Destination Washington
André Chelain, 343

Brèves
André Chelain, 363

Recensions
André Chelain, 373

Courriers des lecteurs
383

Décès
387

LE COMBAT D'UN FILS POUR L'HONNEUR DE SON PERE

VIE ET MORT DE MON PERE RUDOLF HESS

Wolf Rüdiger Hess

Lorsque mon père s'est envolé pour l'Ecosse le 10 mai 1941 j'avais trois ans et demi. Aussi ai-je très peu de souvenirs personnels de lui en tant qu'homme libre. Parmi ces souvenirs, je me rappelle qu'il m'a retiré de l'étang du jardin où j'étais tombé. Une autre fois, je criais parce qu'un gros insecte avait pénétré dans la maison. Je me souviens encore de sa voix réconfortante quand il prit l'insecte, le porta vers la fenêtre et le lâcha dans la nuit.

Dans les années qui ont suivi j'ai appris bribe par bribe qui avait été mon père et son rôle dans l'histoire. Lentement, j'apprenais quel fut son martyr de prisonnier dans la prison militaire des Alliés à Berlin-Spandau où il est resté quarante longues années, la moitié d'une vie.

Enfance en Egypte et en Allemagne

Mon père est né à Alexandrie, en Egypte, le 26 avril 1894. Il était le fils aîné de Fritz Hess, un négociant respecté et fortuné. La famille Hess incarnait la prospérité, le niveau de vie et l'assurance du Reich allemand de cette époque. Elle personnifiait aussi tout ce qui suscitait l'envie, la crainte et l'agressivité des Britanniques et des ressortissants des autres grandes puissances.

Fritz Hess possédait une grande maison avec un beau jardin le long de la côte méditerranéenne. Sa famille, originaire de Wunsiedel dans le Fichtelgebirge allemand, possédait une autre

propriété à Reicholdsgrün en Bavière où elle passait régulièrement ses vacances d'été. La source de cette richesse était une entreprise commerciale, la Hess & Co., que Fritz Hess avait héritée de son père et qu'il avait gérée avec grand succès.

Son fils aîné, Rudolf, était élève à l'Ecole protestante allemande d'Alexandrie. Son avenir semblait tout tracé, vu la tradition de la famille et la poigne de son père : il serait l'héritier des biens et de l'entreprise et deviendrait donc un négociant. Mais le jeune Rudolf ne montrait guère de prédispositions pour ce type de vie.

Au contraire, il était attiré par les sciences, surtout la physique et les mathématiques. A en croire ses résultats obtenus à l'Institut d'Education de Bad Godesberg (une pension pour jeunes garçons en Allemagne où il fut inscrit du 15 septembre 1908 à Pâques 1911), ses aptitudes dans ces deux disciplines étaient évidentes. Malgré cela, son père voulut qu'il terminât son école secondaire en passant l'examen qui lui aurait permis d'entrer à l'Ecole supérieure de Commerce de Neuchâtel en Suisse, à la suite de quoi il aurait pu devenir apprenti dans une compagnie commerciale de Hambourg.

Service au front, en première ligne

Mais ces plans ont bien vite dû être changés. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914 a surpris la famille Hess dans son lieu habituel de vacances en Bavière. Rudolf Hess, qui avait alors vingt ans, n'hésita pas un seul instant : il se porta volontaire dans une unité bavaroise d'artillerie de campagne. Peu après, il fut muté dans l'infanterie et, le 4 novembre 1914, il servait sur le front. Recrue mal instruite, il prit part à la guerre des tranchées lors des premières batailles de la Somme.

Comme la plupart des jeunes Allemands de cette époque, Rudolf Hess est parti au front animé par un fervent patriotisme, très conscient de la cause allemande qu'il considérait comme parfaitement juste et bien décidé à battre l'ennemi absolu que représentait l'alliance franco-anglaise. Après six mois de service en première ligne, mon père fut promu caporal. Pour ses hommes, il était un camarade exemplaire, toujours le premier à se porter volontaire pour des raids ou des patrouilles de recon-

naissance. Dans les batailles sanglantes au milieu des barbelés, dans les tranchées et les trous d'obus, il s'est distingué par son enthousiasme, son courage et sa bravoure.

En 1917, il est élevé au rang de lieutenant. Mais il a payé cet avancement du prix du sang : il fut grièvement blessé en 1916, puis, une seconde fois, en 1917, lorsqu'une balle de fusil lui perça le poumon gauche.

Une paix humiliante, résultat d'une vengeance

Meurtri par les blessures reçues en première ligne, le 12 novembre 1918, tout juste après l'humiliant armistice de Compiègne, Rudolf Hess fut « congédié du service militaire actif à Reicholdsgrün, sans solde », comme le rapporte, avec une maladresse caractéristique, la notification de l'armée. Ce qui signifie sans paiement, sans pension ni allocation d'invalidité.

Durant la guerre déjà, la famille avait perdu ses propriétés en Egypte confisquées par les Britanniques. Maintenant la défaite de l'empire allemand apportait à la vie des Hess des changements radicaux voire catastrophiques.

Mais pour Rudolf Hess, le sombre destin de la patrie allemande défaite et la révolution qui s'ensuivit pesaient plus lourds que les déboires personnels. En dépit de l'armistice militaire, les puissances victorieuses maintenaient un blocus qui affamait l'Allemagne et qui a duré jusqu'à la signature du traité de Versailles en juin 1919. Ce traité n'était rien moins qu'une paix vengeresse d'annihilation dictée par les puissances victorieuses et acceptée par le Reichstag avec protestations et sous la menace.

Le 12 mai 1919, dans une allocution émouvante devenue célèbre par la suite, le chancelier du Reich, Philippe Scheidemann, un social-démocrate, déclarait :

[...] Permettez-moi de parler sans fard, en ne tenant compte d'aucune considération tactique. Pour ce qui concerne les discussions que nous menons actuellement, ce gros livre, dans lequel sont consignés une centaine de paragraphes commençant par « L'Allemagne renonce... L'Allemagne renonce... », est comme un marteau fatidique, atroce et assassin, avec lequel on force et fait chanter un grand peuple pour qu'il accepte d'être considéré comme sans valeur, pour qu'il accepte d'être

démembré sans pitié, qu'il consente à être réduit à l'esclavage et à la servitude. Que ce livre ne devienne pas le statut du futur... Je vous le demande : quel homme honnête – je ne dis même pas un honnête homme allemand mais je veux dire n'importe quel homme honnête, loyal à l'endroit des termes d'un traité – pourrait-il se soumettre à de telles conditions ? Quelle est la main qui pourrait sans trembler signer une telle ignominie et nous soumettre à un tel destin ? Pire, nous devons nous tuer au travail, trimer, travailler comme des esclaves au profit du capitalisme international, travailler sans être payés pour le monde entier !

... Si ce traité est signé, ce ne sera pas seulement le corps de l'Allemagne qui restera sur le champ de bataille de Versailles. A côté de ce corps, on trouvera d'autres corps, tout aussi nobles : le droit à l'autodétermination des peuples, l'indépendance des nations libres, la foi dans tous les idéaux sublimes pour lesquels les Alliés ont prétendu lutter et, par-dessus tout, la foi en la loyauté vis-à-vis des termes d'un traité.

Les paroles de Scheidemann ne laissent aucun doute : le résultat de ce *vae victis*, lancé par les gouvernements alliés et ceux qui leur étaient associés, remettait en question l'existence même de l'Allemagne en tant que nation unifiée et prospère. Comme l'observaient des hommes clairvoyants de l'époque, la constitution de la république de Weimar (1919-1933) n'était pas, en réalité, celle que le parlement allemand avait formellement adoptée le 11 août 1919. Cette constitution de Weimar avait été imposée par le traité de Versailles le 28 juin 1919. Résultat : chacun des nombreux gouvernements de la république de Weimar devait inévitablement faire face au même problème insurmontable. Chaque gouvernement était contraint de réaliser les conditions innombrables, oppressantes et dévastatrices du traité et donc d'agir comme un « agent » des vainqueurs. Tout nouveau gouvernement se discréditait *ipso facto* aux yeux du peuple qu'il représentait et commettait d'office une sorte de suicide politique.

La rencontre avec Hitler

Un seul chef politique, cependant, lança d'emblée le défi de ne jamais se laisser, ni de laisser son parti subir le chantage. Cet

homme, c'était Adolf Hitler et son parti, c'était le parti national-socialiste des ouvriers allemands. Comme beaucoup de ses concitoyens, mon père était horrifié et profondément choqué par les conditions qui avaient été imposées à l'Allemagne et il décida de lutter contre le « Diktat » de Versailles. La situation catastrophique qu'il découvrit à Munich en rentrant du front était indescriptible et dépassait son imagination. Comme la plupart de ses camarades, Hess fut entraîné dans la guerre en 1914 pour défendre une Allemagne libre, forte et fière. En 1919, à 26 ans, il fut le témoin de l'établissement d'une « république soviétique » dirigée par « les communistes et les juifs ». A ses yeux, la défaite militaire avait ouvert la brèche à la catastrophe nationale intérieure.

Dans une lettre qu'il a écrite à une cousine quelques mois plus tard, il décrit sommairement les sentiments qui l'animaient à l'époque :

Tu sais combien je souffre de la situation dans laquelle notre nation, jadis si fière, vient de sombrer. J'ai combattu pour l'honneur de notre drapeau, comme un homme de mon âge devait le faire, là où les conditions ont été les plus dures, dans la boue et la crasse, dans l'enfer de Verdun, de l'Artois et d'ailleurs. J'ai été le témoin de l'horreur qu'est la mort sous toutes ses formes, j'ai connu le martèlement de l'artillerie pendant plusieurs jours consécutifs, j'ai dormi dans une tranchée individuelle où gisait la moitié du cadavre d'un soldat français. J'ai eu faim et j'ai souffert, comme tous les soldats du front. Et tout cela pour rien ? Pour rien, toutes les souffrances des bonnes gens de l'intérieur ? Tu m'as appris que vous, les femmes, vous avez dû aussi vous efforcer de survivre ! Non, si tout cela a été pour rien, je regretterais aujourd'hui de ne pas m'être logé une balle dans la cervelle le jour où cet armistice monstrueux et ses conditions ont été acceptés et publiés. Je ne l'ai pas fait à ce moment-là uniquement parce que j'avais l'espoir que d'une manière ou d'une autre je pourrais toujours agir pour renverser le cours du destin.

Dès ce moment, il était animé par la conviction qu'il renverserait un jour le cours du destin ; il était déterminé à agir sur la base de cette conviction. Durant l'hiver de 1918-1919, dans une Allemagne humiliée et secouée par les émeutes communistes, persécutée par des gouvernements dirigés par des

« soviets de "travailleurs" et de soldats », il percevait déjà, malgré son découragement, la possibilité de régénérer ce peuple pour lequel il avait été prêt à sacrifier sa vie.

Désormais déterminé à lutter une nouvelle fois contre les efforts des adversaires de l'Allemagne de subjuguier son pays, ses sentiments de désespoir se transformèrent en indignation féroce et en rage motivante.

Le résultat de cette prise de conscience malheureuse : mon père fut inévitablement attiré par la seule force politique qui était en mesure de briser les chaînes imposées au peuple allemand par Versailles et qui avait annoncé ses intentions dès le départ. Comme des millions d'autres Allemands, il a suivi le chef de ce mouvement, mais il le fit plus tôt et avec davantage de dévouement que la plupart des autres. Avec ses concitoyens il était convaincu du caractère juste de la cause pour laquelle il combattait : restauration du niveau de vie et des droits nationaux des Allemands par l'abolition des enchaînements dus à Versailles.

Le parti national-socialiste des ouvriers allemands a été fondé à Munich en janvier 1919. Hitler y adhéra quelques mois plus tard et en devint rapidement le plus talentueux des orateurs. C'est vers mai 1920, un soir, lors d'une réunion de ce groupuscule dans une salle jouxtant la brasserie Sternecker à Munich, que mon père entendit pour la première fois Hitler parler. Quand il est rentré chez lui, ce soir-là, dans la petite pension où il habitait, il raconta à la jeune fille qui vivait dans la chambre à côté de la sienne, Ilse Pröh, qui devait plus tard devenir sa femme :

Dans trois jours, tu dois absolument m'accompagner à la réunion du parti national-socialiste des ouvriers. Un type inconnu doit y parler ; je ne peux plus me souvenir de son nom. Mais si quelqu'un doit nous libérer de Versailles, c'est lui. Cet homme inconnu nous rendra notre honneur.

Mon père est devenu le seizième membre du groupe le 1^{er} juillet 1920. Depuis ce moment-là il n'a plus cessé d'être attiré par son chef. Plusieurs raisons expliquent cet enthousiasme pour Hitler. D'abord, il y avait des raisons de politique pratique que Hess a formulées en ces termes dans une lettre écrite en 1921 :

L'essentiel, c'est que Hitler est convaincu que la résurrection nationale n'est possible que si nous parvenons à guider la grande masse du peuple, surtout les travailleurs, à retrouver la conscience nationale. Mais cela n'est possible que dans le contexte d'un socialisme raisonnable et honnête.

Ensuite, Hess avait une raison personnelle d'adhérer : l'éloquence de Hitler. Dans une lettre adressée à un ami en 1924, il décrit l'effet qu'avait sur lui cette faculté de Hitler :

Ce n'est pas tous les jours que tu trouveras un homme qui soit capable, dans une réunion de masse, de captiver le tourneur de gauche autant que l'administrateur de société de droite. Cet homme, en l'espace de deux heures, fit en sorte que les mille communistes qui étaient venus pour casser son meeting se sont dressés comme un seul homme pour entonner l'hymne national à la fin, comme à Munich en 1921, et cet homme, en l'espace de trois heures, par une allocution spéciale destinée à une petite centaine d'industriels, accompagnés du Ministre-Président de l'Etat, venus probablement pour lui apporter la contradiction, réussit à susciter leur approbation ou leur étonnement muet.

Rudolf Hess était convaincu que Hitler réussirait à briser les chaînes de Versailles et à enclencher un changement de direction politique promettant un avenir meilleur.

Dans les années qui ont précédé l'appui massif des électeurs, le parti national-socialiste n'était qu'un phénomène bavarois de peu d'envergure et la position de Hitler dans la grande politique nationale était insignifiante. Même les talents d'orateur de Hitler n'ont pas changé le cours des choses dans un premier temps. De 1924 à 1929, quand la normalité semblait revenir en Allemagne, en dépit de Versailles, Hitler n'était guère connu. Une seule exception : l'année 1923, lorsqu'il acquit une notoriété éphémère en raison de son rôle dans la « marche sur la Feldherrnhalle » du 9 novembre à Munich quand la tentative de renverser le gouvernement tourna au désastre. Au cours de ce putsch raté, mon père arrêta trois ministres du gouvernement bavarois. Pour son rôle dans cette tentative de coup d'Etat, Hitler fut condamné à purger une peine de prison dans la forteresse de Landsberg où mon père le rejoignit plus tard.

La victoire dans le combat politique

Durant cette période d'incarcération, Hitler et mon père forgèrent une amitié exceptionnelle, fondée sur la fidélité et la confiance réciproque, qui donna à la direction du parti son image particulière dans les années à venir. C'est également à Landsberg que Hitler écrivit son célèbre ouvrage de base, *Mein Kampf*. Mon père supervisa le manuscrit et le corrigea. Hitler fut relâché plus tôt que prévu, le 20 décembre 1924. Quatre mois plus tard, en avril 1925, mon père devint le secrétaire personnel de Hitler avec un salaire mensuel de 500 marks.

Au début des années trente, l'impact de la grande dépression et la désintégration politique de la république de Weimar amorça le processus de prise du pouvoir par Hitler qui se termina en janvier 1933. Grâce à ses campagnes de propagande bien orchestrées, due en partie à sa cohésion et à sa discipline quasi militaires, le parti national-socialiste engrangea de plus en plus de voix dans des couches de plus en plus larges de la population. Au fur et à mesure que le chômage augmentait, les ouvriers qui perdaient leur emploi se tournaient vers le parti national-socialiste, abandonnant le grand parti communiste allemand.

Au cours des journées fébriles de janvier 1933, mon père n'a jamais quitté Hitler. Dans une lettre manuscrite qu'il a adressée à sa femme le 31 janvier 1933 – c'est-à-dire le lendemain de la nomination de Hitler au poste de chancelier – Rudolf Hess, âgé de 38 ans, a consigné ses sentiments à l'heure du triomphe :

Est-ce que je rêve ou suis-je éveillé ? Voilà la question que je me pose en ce moment ! Je me trouve dans le bureau du chancelier à la Wilhelmplatz. De hauts fonctionnaires s'approchent sans bruit, en progressant sur des tapis moelleux, pour soumettre des documents au « chancelier du Reich » qui préside en ce moment une réunion du cabinet et prépare les premières mesures de son gouvernement. Dehors, le public attend patiemment, massé sur la place, qu' « il » sorte. Ces gens se mettent à entonner l'hymne national et crient « Heil » au « Führer » ou au « Chancelier du Reich ». Et je me mets à trembler, je dois serrer les dents, comme hier quand le « Führer » est revenu de son entrevue avec le président du Reich qui l'a nommé « chan-

celier du Reich », et qu'il m'a demandé, à moi seul au milieu de la masse des dirigeants politiques qui attendaient dans la salle de réception, de l'accompagner dans ses appartements de l'hôtel Kaiserhof. Ce que je considérais impossible est devenu réalité. J'étais fermement convaincu que tout tournerait mal au dernier moment. Et notre Chef m'a avoué que parfois, les plans ont été à deux doigts d'échouer à cause de l'intransigeance du vieux à la mine chafouine du cabinet [allusion à Alfred Hugenberg, partenaire dans la coalition et président du Parti national du Peuple allemand].

Le soir, la marche aux flambeaux a défilé devant le vieux monsieur ravi [le président Hindenburg] qui a tenu le coup jusqu'au moment où le dernier homme des SA est passé vers minuit... C'est alors que la foule a crié son enthousiasme au Führer mêlant les acclamations à son adresse à celles destinées au président du Reich. Durant des heures, hommes et femmes sont passés sous les fenêtres, levant leurs enfants pour qu'ils voient le Führer, des petites filles et des petits garçons, le visage radieux lorsqu'ils le reconnaissaient à la fenêtre de la Chancellerie. Comme j'étais triste que tu ne fusses pas là ! Le Chef montrait une assurance incroyable ! Et une ponctualité ! Toujours quelques minutes d'avance sur l'horaire ! Je me suis décidé à acheter une montre. Une ère nouvelle, un temps horaire nouveau viennent de commencer !

Tout cela a été écrit sur une feuille de papier à en-tête du « chancelier du Reich ». Mais Hess avait biffé ces lettres gothiques de sa plume. Le jour suivant, dans une nouvelle lettre datée du 1^{er} février, il concluait par ces mots : *Une étape vers la victoire a été franchie, je l'espère. Une seconde période difficile de notre combat vient de commencer !*

Le 21 avril 1933, Hitler nomma Hess porte-parole du Führer auprès du parti national-socialiste. Son travail consistait à diriger le parti au pouvoir en tant que représentant de Hitler et à maintenir intacts ses principes nationaux et sociaux. Huit mois plus tard, le 1^{er} décembre 1933, le président du Reich Hindenburg, agissant sur proposition de Hitler, nomma Hess ministre sans portefeuille. Au moment où la guerre éclate en septembre 1939, Hitler nomma le Reichsmarschall Hermann

Göring au poste de « représentant du chef de l'Etat ». Mais cela ne changeait rien au fait que Hess soit resté le plus proche confident de Hitler, un homme auquel le Führer pouvait faire confiance sans réserve.

La guerre menace

Principal résultat des événements politiques d'Europe en 1937 et 1938, qui culminèrent lors de la « crise des Sudètes » de 1938 : le Royaume-Uni ne cessait de renforcer ses liens avec les Etats-Unis. Le président Roosevelt demanda au Premier ministre britannique Chamberlain de faire en sorte que le champ politique européen se stabilise, condition de toute éventuelle assistance en cas de guerre. Ce fut sous la pression américaine que le Londres et Paris conclurent un accord militaire en février 1939. En plus de cela, les deux démocraties ouest européennes, acceptant la volonté de Roosevelt de guider la grande politique mondiale, accordèrent leur garantie à la Hollande, la Suisse, la Pologne, la Roumanie, la Grèce et la Turquie : en d'autres termes, aux voisins de l'Allemagne, tant à l'Ouest qu'à l'Est, alors que Hitler considérait que ces zones étaient dans la sphère d'influence allemande.

A partir de ce moment-là, la Grande-Bretagne, la France et la Pologne, avec les Etats-Unis derrière elles, décidèrent quelles révisions du traité de Versailles opérées par Hitler allaient servir de prétexte pour une guerre contre le Reich. Même si Hitler s'abstenait désormais de toute politique révisionniste, la décision de faire la guerre ou de maintenir la paix n'était plus dans ses seules mains.

En mars 1939, l'époque où la Grande-Bretagne accorde sa garantie à la Pologne – garantie qui n'était qu'un « chèque en blanc » – Hitler n'avait pas encore décidé d'attaquer la Pologne. Mais n'importe quel dirigeant occidental avait conscience que cette garantie fatidique signifiait un pas de plus en direction de la guerre. Effectivement, plus d'une personnalité à l'Ouest et dans l'opposition à Hitler en Allemagne prévoyait que celui-ci réagirait militairement à cette nouvelle dépendance polonaise à l'égard de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis. On espérait que cette situation instable conduirait non seulement à la guerre mais à la chute de Hitler. Ce que confirme le

journal de Chamberlain qui écrit, le 10 septembre 1939 : *Mon espoir ne se place pas dans une victoire militaire – je doute même que cela soit possible – mais dans un effondrement du front intérieur allemand.*

Le 1^{er} septembre 1939, l'armée allemande attaque la Pologne. Deux jours plus tard, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre au Reich. Le fait que ces gouvernements ne déclarèrent pas la guerre à l'Union soviétique qui envahit la Pologne à partir du 17 septembre 1939 (conformément aux clauses des accords germano-soviétiques du 23 août 1939), montre bien que la garantie britannique accordée à la Pologne, tout comme la déclaration de guerre franco-britannique à l'Allemagne, n'étaient pas motivées par un souci de l'indépendance polonaise mais bien dirigées contre le Reich.

Quatre semaines plus tard, la Pologne était complètement écrasée et le pays partagé entre l'Allemagne et la Russie, sans qu'un seul coup ait été tiré à l'Ouest. La Grande-Bretagne et la France n'avaient strictement rien fait pour leur allié polonais. Hitler commençait à planifier l'invasion de la France. En même temps, il espérait que l'Angleterre ferait la paix avec lui, en acceptant l'hégémonie de l'Allemagne, désormais toute-puissante, en Europe de l'Est. Il croyait que le Royaume-Uni accepterait le nouveau fait accompli maintenant que la Pologne était défaite, ou l'accepterait après une victoire allemande contre la France.

Après la victoire facile de l'Allemagne contre la Pologne et avant l'attaque allemande contre la France en mai 1940, Hitler tenta à plusieurs reprises de mettre un terme à la guerre à l'Ouest. Son offre de paix du 12 septembre 1939, où il se montrait sûr de lui et faisait savoir que l'Allemagne ne capitulerait pas tant qu'elle serait sous sa direction, fut un échec. Cette offre fut appuyée par Staline mais rejetée par Chamberlain et Daladier.

Ce n'est qu'après avoir perdu tout espoir de paix avec la France et la Grande-Bretagne que Hitler ordonna l'invasion de la France. Elle commença le 10 mai 1940. La France s'effondra le 21 juin. L'armistice germano-français fut signé le 22 juin dans le même wagon-restaurant de Compiègne où les Allemands avaient été contraints de signer l'humiliant armistice de novembre 1918.

Personne n'avait prévu une victoire aussi rapide de l'Allemagne en France. Résultat de ce succès inattendu, Hitler était devenu le leader du continent européen, depuis l'Atlantique jusqu'au fleuve Bug en Pologne et du Cap Nord à la Sicile. Mais la Grande-Bretagne lui barrait toujours la route ; tant que cela durerait, il ne pourrait pas avoir le champ libre sur le continent. Conscient de cet état de choses pendant son inspection en juin 1940 des sites où l'Allemagne avait enregistré ses éclatantes victoires, Hitler exprima une nouvelle fois son désir d'arriver à une paix de compromis avec l'Angleterre. C'est à ce moment que son représentant officiel, mon père Rudolf Hess, décida qu'il ferait un effort personnel, si cela se révélait nécessaire, pour arriver à une paix vitale avec la Grande-Bretagne.

Le vol pour la paix

Ce qui s'est réellement passé entre juin 1940 et le 10 mai 1941, le jour où mon père s'envola dans un Messerschmitt 110 pour l'Ecosse, n'est connu que dans les très grandes lignes car les documents britanniques concernant cette affaire sont toujours tenus au secret. Les « papiers Hess » qui ont été dévoilés en grande pompe en juin 1992 en Grande-Bretagne se sont révélés très décevants. Parmi ces quelque deux mille pages, il n'y avait vraiment rien de substantiel quant aux contacts secrets entre Britanniques et Allemands, quant au « groupe pour la paix » actif en Angleterre (qui comprenait des membres de la famille royale) et à ses émissaires en Allemagne, ou quant au rôle joué par les services secrets britanniques avant le départ de mon père. En bref, ces archives ne contiennent rien qui explique pourquoi mon père pensait sérieusement que sa mission avait des chances d'obtenir un quelconque succès.

Quoi qu'il en soit, on peut dire avec certitude que les documents britanniques qui sont toujours tenus secrets ne contiennent rien qui puisse ternir la réputation de Rudolf Hess ou la politique du gouvernement allemand de l'époque. Qui plus est, on peut d'ores et déjà affirmer que les documents que le gouvernement britannique refuse de dévoiler terniraient la réputation du gouvernement britannique dirigé par Winston Churchill. J'irais même jusqu'à dire que ces archives confirmeraient sans aucun doute que Churchill cherchait à prolonger la

guerre avec toutes les souffrances, les destructions et les morts que cela impliquait.

On pourrait certes me rétorquer que ce jugement est injustifié de ma part et qu'il abonde dans mon sens. A ce propos, j'aimerais citer les paroles d'un historien britannique qui a entamé une longue et patiente recherche précisément sur cet aspect de cette terrible guerre (John Costello, *Ten Days to Destiny : The Secret Story of the Hess Peace Initiative and British Efforts to Strike a Deal with Hitler*, W. Morrow, New York, 1991 (« Dix jours où s'est joué le destin : histoire secrète de l'initiative de paix de Hess et les efforts britanniques d'obtenir un accord avec Hitler »). John Costello, l'auteur de cet ouvrage, conclut qu'il aurait parfaitement été possible de mettre un terme à la guerre européenne avant qu'elle ne devienne véritablement une guerre mondiale ; pour cela, il aurait fallu que le gouvernement britannique ait au moins amorcé des démarches en ce sens.

Dans *Ten Days to Destiny*, pages 17 à 19, Costello écrit les phrases suivantes, très révélatrices :

« Sauf si le gouvernement britannique change de politique et ouvre au public la section *ad hoc* des archives historiques de ses services de renseignement, il sera impossible de savoir si les contacts clandestins avec l'Allemagne qui, à l'évidence, ont joué un rôle dans le départ de Hess pour l'Ecosse la nuit du 10 mai 1941, ont été une victoire de ces services secrets ou un épisode dans un complot raté visant la paix et qui a échappé à tout contrôle. Ce qui est désormais incontestable, c'est que la mission de Hess est loin d'avoir été un « coup de folie » du représentant de Hitler qui aurait pris une initiative intempestive comme l'affirment encore et toujours d'éminents historiens britanniques. Sur la base des documents disponibles, dévoilés jusqu'ici, lesquels, je m'empresse de l'ajouter, ne sont que le sommet de l'iceberg, on peut démontrer que les conciliabules entre services secrets britannique et allemand en vue d'obtenir la paix ont commencé dès l'été 1940. Les pièces du puzzle sont en train de se mettre en place et prouvent que :

— l'ordre de Hitler d'arrêter l'avance des blindés allemands en direction de Dunkerque était un stratagème parfaitement calculé pour amener les gouvernements français et anglais à accepter une paix de compromis ;

— une majorité du cabinet de guerre de Churchill était décidée à négocier l'abandon de Gibraltar et de Malte en échange d'une promesse allemande de laisser aux Britanniques le contrôle de leur empire ;

— le président Roosevelt, alarmé à l'idée que cette perspective pourrait se concrétiser, a cherché en secret l'appui canadien pour empêcher les Britanniques d'accepter cette *soft peace* suggérée par Hitler ;

— les dirigeants français croyaient le 24 mai 1940 que la Grande-Bretagne allait cesser le combat et accepter un compromis concocté par Mussolini à la fin du mois de mai ;

— Churchill et la Grande-Bretagne ont survécu seulement parce que le Premier ministre a eu recours à des procédés machiavéliques et à un bluff à haut risque pour empêcher un secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de convaincre le cabinet de guerre d'accepter un compromis de paix forgé par R.A. Butler. Lorsque la France a ployé le genou, le sous-secrétaire de Lord Halifax a effectivement envoyé un message à Berlin disant que le « sens commun et non une attitude de bravache » ordonnait à l'Angleterre de négocier et non plus de combattre Hitler » ; [...]

— deux jours après que Churchill eut promis que l'Angleterre n'allait pas se rendre, Lord Halifax et R.A. Butler faisaient savoir le 18 juin 1940 à Berlin via la Suède que les Britanniques formuleraient une proposition de paix dès que l'armistice aurait été signé par la France ;

— l'ambassadeur Kennedy a été en contact clandestin avec les émissaires de Hitler qui tentaient de mettre un terme à la guerre, tandis que le gouvernement britannique le soupçonnait de profiter illégalement des informations émanant du Trésor pour opérer un raid sur la bourse et les obligations ; [...]

— le duc de Windsor et d'autres membres de la famille royale abondaient dans le sens des espoirs allemands qu'une paix serait négociable ;

— le plan de Hess de s'envoler pour l'Ecosse a pris ses contours définitifs dès les derniers jours de la bataille de France ; Hess fut encouragé dans ce sens dès septembre 1940 quand il a découvert que les Britanniques continuaient à envoyer des émissaires via la Suisse et l'Espagne pour conclure la paix ;

— le MI-5 (c'est-à-dire les services secrets britanniques) ont intercepté la première initiative de paix de Hess et ont

monté, à la suite de cette découverte, une opération double pour attirer Hess dans un piège tendu par le duc de Hamilton et les ambassadeurs britanniques en poste en Suisse et à Madrid ;

— l'arrivée en catastrophe de Hess ne laissa pas d'autre choix à Churchill que d'enterrer l'affaire, de la déformer et de la taire dans le but de protéger non seulement le duc de Hamilton mais aussi plusieurs hauts dignitaires du parti conservateur qui restaient convaincus, même en 1941, qu'une paix honorable pouvait être conclue avec Hitler.

Durant plus de cinquante ans les services britanniques ont conservé leurs secrets, les ont camouflés derrière des écrans de fumée, ont déformé la vérité et trafiqué les témoignages. Les historiens officiels ont soigneusement dissimulé les rôles joués par les acteurs clefs dans ces efforts d'un an pour aboutir à une paix avec Hitler derrière le dos de Churchill. Ce complot pour la paix a donc été étouffé pour sauver la réputation des politiciens et des diplomates britanniques qui avaient cru que Hitler était une menace moindre pour l'Empire que Staline...

Churchill avait aussi ses propres raisons pour enterrer les querelles qui, tout au long de la guerre, l'avaient opposé à d'autres membres influents du parti conservateur. Il ne voulait pas qu'un scandale éclate qui aurait pu ternir la gloire de sa gestion de crise pendant la bataille d'Angleterre, quand « un feu intense, super puissant et sublime, s'est répandu dans toute notre île de bout en bout ».

La « plus grande heure de gloire » de l'Angleterre et le rôle personnel de Churchill dans cet épisode historique ont été entourés d'une légende édifiante qui en ont fait, officiellement, l'un des chapitres les plus illustres de l'histoire britannique. Son courage visionnaire aurait ainsi suscité, par le verbe plutôt que par des actes militaires concrets, la conviction, chez les Britanniques, qu'ils pouvaient défier Hitler en 1940 en dépit des terribles revers militaires qu'ils venaient de subir.

Personne ne sait, ne peut affirmer avec certitude si mon père à entrepris ce voyage au su de Hitler et avec sa bénédiction. Les deux hommes sont morts aujourd'hui. Mais toutes les preuves dont nous disposons indiquent cependant que Hitler

était au courant de la décision de mon père de s'envoler vers la Grande-Bretagne.

D'abord, quelques jours avant de partir, mon père avait eu un entretien privé avec Hitler qui avait duré quatre heures. On sait que les deux hommes ont élevé la voix à certains moments durant cette longue conversation. Quand ils ont eu fini, Hitler a accompagné son porte-parole jusqu'à l'antichambre, lui a mis doucement le bras sur l'épaule et lui a dit : « Hess, vous êtes vraiment têtus ! »

Deuxièmement, les relations entre Hitler et Hess étaient si étroites et intimes que l'on peut supposer très logiquement que Hess n'aurait pas entrepris une démarche aussi importante en plein milieu de la guerre sans en avoir préalablement informé Hitler.

Troisièmement, bien que les aides de camp et les secrétaires de Hess aient été emprisonnés après son départ, Hitler est intervenu personnellement pour accorder sa protection à la famille de Hess. Il veilla à ce qu'une pension soit payée à son épouse et il expédia un télégramme personnel de condoléances à la mère de Hess quand son mari décéda en octobre 1941.

Quatrièmement, parmi les papiers divulgués en juin 1992 par les autorités britanniques, on a trouvé deux lettres d'adieu que mon père a écrites le 14 juin 1941, un jour avant sa tentative de suicide à Mytchett Place en Angleterre. Ces lettres ont été écrites après qu'il se fut rendu compte que sa mission de paix avait définitivement échoué. L'une était adressée à Hitler et l'autre à sa famille. Ces deux lettres confirment que ses relations étroites avec Hitler existaient toujours. S'il avait entrepris sa mission, qui venait à l'évidence d'échouer, sans en avoir averti Hitler au préalable, ses relations avec le Führer n'auraient plus été marquées du sceau de la confiance.

Enfin, cinquièmement, le gauleiter Ernst Bohle, confident de Hess et dignitaire de haut rang du parti, qui avait aidé mon père à traduire certains documents en anglais, est demeuré convaincu jusqu'à sa mort que tout avait été fait avec l'approbation de Hitler.

L'élimination des preuves historiques

Le commentaire que l'on émet habituellement quand on prend acte des informations disponibles à propos des propositions de

paix de mon père : pendant toute la période de quarante ans où il a été enfermé à Spandau on lui a interdit de parler ouvertement de sa mission. Cet « ordre », qui relève de la farce, a été imposé, à l'évidence, parce que mon père savait des choses qui, connues publiquement, auraient considérablement embarrassé le gouvernement britannique et sans doute aussi les gouvernements des Etats-Unis et d'Unions soviétique.

Aussi la recherche historique contemporaine demeure-t-elle entièrement dépendante des documents détenus par les Britanniques. Les autorités anglaises ont annoncé que bon nombre de documents importants du « dossier Hess » resteront sous séquestre jusqu'en 2017. Toute cette affaire a été traitée si secrètement que seule une poignée d'individus autour de Churchill était au courant. Les propositions, plans ou offres apportés par Hess sont restés au secret dans les archives jusqu'à aujourd'hui. Aussi longtemps que ces documents resteront sous séquestre le monde ne connaîtra pas la nature précise des propositions de paix que mon père a apportées pour les soumettre au gouvernement britannique en mai 1941. Tout cela, évidemment, doit être pris en considération si l'on veut sérieusement étudier l'événement historique que fut l'envol de mon père vers la Grande-Bretagne.

Il y a un indice prouvant que Hess a révélé plus de choses qu'on n'en dit aujourd'hui. Il se trouve dans une note préparée le 3 juin 1941 par Ralph Murray du Political Warfare Executive (Exécutif politique de gestion de la guerre), une officine gouvernementale britannique dont l'existence était tenue secrète à l'attention de Sir Reginald Leeper, chef de la section des services secrets du Foreign Office. Ce document laisse sous-entendre que le secrétaire d'Etat Cadogan avait eu, lui aussi, une conversation avec Rudolf Hess.

On n'est toujours pas parvenu à déterminer quels avaient été l'objectif et le contexte de cette conversation. Les informations disponibles ne sont toujours pas complètes. Néanmoins, il semble qu'au cours de cette conversation le porte-parole du Führer aurait été plus précis et aurait donné davantage de détails quant à ses propositions que lors de conversations ultérieures.

Telles ont été les propositions de Hess

Un : l'Allemagne et la Grande-Bretagne élaborent conjointement un compromis pour imposer une politique internationale globale basée sur le *statu quo*. Ce qui revient à dire que l'Allemagne n'attaquera pas la Russie pour s'assurer un « espace vital » à l'Est.

Deux : l'Allemagne renoncerait à revendiquer le retour de ses anciennes colonies et reconnaîtrait l'hégémonie britannique sur les mers. En retour, la Grande-Bretagne reconnaîtrait le continent européen comme faisant partie de la sphère des intérêts allemands.

Trois : le rapport de force du moment, entre les puissances militaires allemande et britannique, dans les airs et sur mer, serait maintenu tel quel. Ce qui signifie que la Grande-Bretagne ne recevrait plus de renforts des Etats-Unis. Bien qu'il n'ait pas été fait mention des forces terrestres, on peut imaginer que l'équilibre des forces serait également maintenu sur ce plan.

Quatre : l'Allemagne se retirerait de la France métropolitaine après le désarmement total de l'armée et de la marine françaises. Des commissaires allemands resteraient en Afrique du Nord française et des troupes allemandes demeureraient stationnées en Libye durant cinq ans après la signature de la paix.

Cinq : en l'espace de deux ans après la signature de la paix, l'Allemagne mettrait sur pied des Etats satellites en Pologne, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique et en Serbie. Mais elle se retirerait de Norvège, de Roumanie, de Bulgarie et de Grèce (sauf de Crète, île que les parachutistes allemands avaient prise à la fin du mois de mai 1941). Après quelques rectifications territoriales à l'est, au nord, à l'ouest et au sud (l'Autriche et la Bohême-Moravie devant rester au sein du Reich), l'Allemagne accepterait finalement la position de la Grande-Bretagne en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient.

Six : l'Allemagne reconnaîtrait que l'Ethiopie et la mer Rouge fassent partie de la sphère d'influence britannique.

Sept : la personne, à qui le porte-parole du Führer s'est confié a montré son étonnement quant à savoir si l'Italie avait approuvé les propositions de paix de Hess. Hess lui-même n'a rien dit à ce sujet, alors qu'en effet les points 4 et 6 écornaient considérablement les intérêts italiens.

Huit : Rudolf Hess admit que Hitler avait donné son accord d'avance pour qu'une campagne de presse répande le bruit en Allemagne qu'il avait « perdu la raison ».

Cette proposition aurait effectivement apporté la paix au monde en 1941. Si la Grande-Bretagne avait négocié avec l'Allemagne sur cette base, l'attaque allemande contre la Russie, qui a commencé moins de trois semaines plus tard, le 22 juin 1941, n'aurait pas eu lieu, parce que Hitler aurait obtenu ce dont il avait besoin pour survivre : le contrôle du continent. La guerre aurait cessé sur tous les fronts.

Au lieu de cela elle a continué, provoquant des destructions, des souffrances et la mort à une échelle inimaginable auparavant, tout simplement parce que Churchill et Roosevelt ont repoussé la main tendue qui venait offrir la paix. Le type de paix que ces deux hommes recherchaient était une paix carthaginoise. Leur seul but de guerre était la destruction de l'Allemagne.

Après les premiers entretiens que Rudolf Hess eut avec le duc de Hamilton et Sir Ivone Kirkpatrick à Glasgow, il fut interrogé le 9 juin 1941 par Lord Simon, qui était Lord Chancellor, et le 9 septembre 1941 par Lord Beaverbrook, le ministre de la production aéronautique. Quelques jours plus tard, Lord Beaverbrook s'envolait pour Moscou, afin d'arrêter une politique d'aide militaire à l'Union soviétique. Ces deux entretiens n'ont pas été motivés par un désir de faire la paix, mais pour tenter d'arracher des secrets militaires à mon père.

Nuremberg

Après septembre 1941 mon père a été complètement isolé. Le 25 juin 1942 il fut transféré à Abergavenny, dans le sud du Pays de Galles, où il fut maintenu en détention jusqu'à ce qu'un avion l'emporte vers Nuremberg le 8 octobre 1945 pour y être jugé comme « criminel de guerre de grande envergure » et comme défendeur, le second en importance, devant le « Tribunal militaire international ».

Je ne vais pas rentrer dans les détails sur le scandale que constitue ce tribunal de vainqueurs qui juge les vaincus, mais je ne puis toutefois m'empêcher de noter que même les juges de

ce tribunal allié ont dû exempter mon père de l'accusation de « crime de guerre » et de « crimes contre l'humanité », mais ont néanmoins décidé qu'il était coupable, lui, l'homme qui avait risqué sa vie pour sauver la paix, de « crimes contre la paix » ; et c'est sur cette base qu'ils l'ont condamné à la prison à perpétuité ! Rien que la manière dont ce tribunal a traité Rudolf Hess suffit pour le qualifier d'inique, pour prouver qu'il ne fut qu'un instrument de basse vengeance pour les vainqueurs, plutôt qu'une assemblée de juges véritablement soucieux de dire la justice.

La prison de Spandau

En compagnie de six autres condamnés du procès de Nuremberg mon père fut transféré le 18 juillet 1947 à la sinistre forteresse de Spandau, dans la banlieue de Berlin, qui fut choisie comme prison militaire alliée.

Le règlement imposé aux sept codétenus était si sévère que même l'aumônier français de la prison, Casalis, protesta en 1948 contre ce traitement outrageant. Il n'hésita pas à décrire Spandau comme un lieu où l'on pratiquait la torture mentale. En octobre 1952, après deux années de discussions interminables entre les puissances gardiennes des lieux, les Soviétiques finirent par accepter les « privilèges spéciaux » suivants : une visite de trente minutes tous les mois. Une lettre par semaine ne contenant pas plus de 1 300 mots. Antenne médicale à l'intérieur de la prison. Et, en cas de décès, enterrement des cendres dans l'enceinte de la prison au lieu de leur dispersion aux quatre vents.

Après la libération d'Albert Speer et de Baldur von Schirach le 1^{er} octobre 1966, Rudolf Hess fut le dernier et seul détenu de Spandau. Durant plus de vingt ans mon père a été le seul prisonnier dans cette prison conçue pour accueillir environ 600 détenus.

Après un nouvel assouplissement des conditions de détention, au début des années soixante-dix, un seul membre de la famille du détenu était autorisé à lui rendre visite, pendant une heure, une fois par mois. Le prisonnier avait désormais la permission de recevoir quatre livres chaque mois. Mais, comme auparavant, les visites, les lettres et les livres étaient soumis à

une censure sévère. Aucune référence aux événements de 1933 à 1945 n'était autorisée. On ne pouvait également pas faire mention des sentences du tribunal ou de toute autre matière y afférente. Les visites de la famille étaient pilotées par des autorités émanant de chacune des quatre puissances alliées, de même que par au moins deux gardes. Aucun contact physique n'était autorisé, pas même une poignée de main. Les visites avaient lieu dans un local spécial, la « chambre des visiteurs », où se trouvait une partie séparée, munie d'une « fenêtre » ouverte.

Mon père a obtenu l'autorisation de recevoir quatre quotidiens et, vers la moitié des années soixante-dix, il a reçu la permission de regarder la télévision. Toutefois, journaux et télévision étaient censurés selon les critères que j'ai décrits tout à l'heure. Mon père n'a cependant jamais eu l'autorisation de regarder les informations télévisées.

Pendant de nombreuses années il a refusé de recevoir la visite des membres de sa famille, arguant que les conditions dans lesquelles elles pouvaient avoir lieu étaient une offense à sa dignité et à son honneur et plus pénibles qu'agréables. Il a changé d'avis en novembre 1969 après avoir été très gravement malade et avoir dû lutter pour rester en vie. Dans ces circonstances, et parce qu'on avait édicté de nouvelles conditions pour les visites, il accepta que ma mère Ilse Hess et moi-même, lui rendent visite à l'Hôpital militaire britannique de Berlin. Ainsi, le 24 décembre 1969, je suis allé le voir avec ma mère pour la première fois depuis mon enfance. Ce fut aussi la seule occasion où deux personnes ont pu lui rendre visite en une fois.

A son retour à la prison militaire alliée de Spandau il accepta de recevoir d'autres visites. Dans les années qui ont suivi, les membres de la famille Hess ont rencontré leur parent prisonnier 232 fois au total. Seuls les membres les plus proches de sa famille pouvaient le voir : sa femme, sa sœur, sa nièce, son neveu, ma femme et moi-même. Nous avons reçu l'interdiction formelle de lui serrer la main ou de l'embrasser. Il était également interdit de lui apporter des cadeaux, même pour son anniversaire ou pour Noël.

L'avocat de mon père, un ancien ministre à la retraite de l'Etat bavarois, le Dr Alfred Seidl, n'a reçu l'autorisation de voir son client que six fois durant ses quarante ans de détention,

de juillet 1947 à août 1987. Le Dr Seidl, lui aussi, était soumis aux règles les plus strictes de la censure : on l'avertissait avant chaque visite qu'il ne pouvait pas discuter du jugement avec son client, ni des raisons de son emprisonnement ni des efforts qui étaient entrepris pour obtenir sa libération. Les gouvernements alliés, qui avaient la garde du prisonnier, ont toujours refusé de financer les coûts de la prison. Après le 1^{er} octobre 1966, lorsque mon père est devenu le seul et unique prisonnier de Spandau, le gouvernement fédéral allemand a dépensé quelque 40 millions de marks pour entretenir cette prison. Ce qui incluait le salaire du personnel, comptant plus d'une centaine de personnes chargées de garder et de faire fonctionner cet immense établissement où ne croupissait plus qu'un seul prisonnier, un vieillard.

Assouplissements soviétiques

En 1986, la politique soviétique à l'égard de l'Ouest chercha résolument le rapprochement et la détente. En dépit des nombreux échecs que j'avais essuyés auparavant, j'ai tout de même décidé de réagir à un indice qui m'était parvenu de l'Est en décembre 1986 et qui me conseillait d'approcher directement les Soviétiques pour discuter avec eux de la libération de mon père.

En janvier 1987, j'écrivis une lettre à l'ambassade soviétique de Bonn. Pour la première fois en vingt ans j'ai reçu une réponse. Les fonctionnaires de cette légation me suggérèrent de me rendre à l'ambassade soviétique de Berlin-Est pour discuter en détail, avec les représentants soviétiques, de la situation de mon père. Nous sommes finalement tombés d'accord pour nous rencontrer au consulat soviétique de Berlin-Ouest le 31 mars 1987 à 14 heures. Les fonctionnaires de l'ambassade devaient être au courant : ce jour correspondait à celui de ma prochaine visite à mon père.

Ce matin-là, je lui ai effectivement rendu visite à Spandau pour la toute dernière fois. Je l'ai trouvé mentalement en pleine forme, tout à fait capable de discuter mais très affaibli sur le plan physique. Il ne pouvait marcher qu'en s'appuyant sur une canne et en donnant le bras à un gardien. S'asseoir en hissant les pieds sur une autre chaise était devenu pour lui un exercice pénible qu'il ne pouvait accomplir sans aide. Je trouvais la tem-

pérature de la chambre des visites normale mais mon père avait froid et demanda qu'on lui apporte son manteau ainsi qu'une couverture supplémentaire.

Mon père commença la conversation en m'annonçant une nouvelle intéressante et me demanda de prendre note des détails : il venait d'envoyer une nouvelle requête aux chefs d'Etat des quatre puissances occupantes, demandant sa libération après 46 années d'emprisonnement. J'ai été tout particulièrement frappé par un point. Il me raconta qu'il avait surtout fait appel à la clémence du chef de l'Etat soviétique, lui demandant d'appuyer sa demande auprès des trois autres puissances. « Ai-je bien compris ? », lui ai-je demandé. Mon père hocha la tête en signe d'affirmation. Ainsi, il savait, sans doute par les Russes eux-mêmes, que les Soviétiques envisageaient d'accepter sa libération.

Après notre entrevue, je me rendis directement de Spandau au consulat soviétique. Le conseiller de l'ambassade, Grinine, que je rencontrai là, commença par m'expliquer que ce n'était pas l'ambassade soviétique de Bonn, mais plutôt l'ambassade de Berlin-Est qui était responsable de toutes les matières de droit soviétique à Berlin-Ouest. Et parmi ces responsabilités, il y avait, m'expliqua-t-il avec des mots qui méritent d'être répétés tels quels, « l'héritage déplaisant de Spandau ». Toute puissance qui aurait hérité d'un legs semblable à la « prison militaire alliée » établie sur le sol allemand, comme ce fut le cas de l'Union soviétique à la fin de la dernière guerre, me dit Grinine, voudrait très certainement s'en débarrasser.

Je n'avais rien attendu de sensationnel de cette rencontre. Elle constituait un sondage pour les deux parties et je crois qu'il s'est révélé positif tant pour moi que pour les Soviétiques. Je me suis clairement aperçu, au cours de cet entretien, qu'à Moscou s'opposaient des points de vue différents sur le « cas Hess » et la façon de le traiter. Mais que ceux qui nous étaient sympathiques, conduits par le secrétaire général Gorbatchev, prenaient nettement le dessus.

Cette analyse des choses nous a été confirmée un peu plus tard dans un rapport publié par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* (13 avril 1987). Dans cet article, paru sous le titre « Gorbatchev relâchera-t-il Hess ? », le journaliste signalait que, sur le fond, le chef du parti au pouvoir en Union sovié-

tique avait changé totalement d'attitude vis-à-vis du « cas Hess ». Gorbatchev, poursuivait le collaborateur du *Spiegel*, était d'avis que la libération du dernier prisonnier de Spandau serait « un geste d'humanité largement accepté par l'opinion publique internationale » et que « l'on pouvait faire admettre au peuple soviétique ». En même temps, l'hebdomadaire d'information générale mentionnait la prochaine visite du président de la RFA, von Weizsäcker, à Moscou, prévue pour la mi-mai.

Le 13 avril 1987 également, un citoyen allemand écrivit à titre privé une lettre à propos du « cas Hess » au service de langue allemande de *Radio Moscou*. La réponse, datée du 21 juin 1987, stipulait : « Comme nous pouvons l'espérer d'après les toutes dernières déclarations du chef de notre gouvernement, M. Gorbatchev, vos longues années d'efforts pour obtenir la libération du criminel de guerre R. Hess seront bientôt couronnées de succès. » On peut évidemment supposer, sans risque de se tromper, qu'une telle lettre émanant de *Radio Moscou* a été écrite avec une approbation en haut lieu. Ces trois événements – mon audience au consulat soviétique de Berlin-Ouest le 31 mars 1987 la parution de cet article du *Spiegel* le 13 avril 1987, et la réponse de *Radio Moscou* datée du 21 juin 1987 – montrent sans équivoque que l'Union soviétique, sous la direction du secrétaire général Gorbatchev, avait bel et bien l'intention de libérer Rudolf Hess. Cette libération aurait effectivement été conforme à la politique gorbatchévienne de réconciliation et aurait constitué un élément essentiel dans la résolution des derniers problèmes relatifs à la Seconde Guerre mondiale, sans lesquels, d'ailleurs, la réunification de l'Allemagne et de Berlin n'aurait pas été possible.

Mort suicidé ?

Si les puissances occidentales n'avaient pas encore pris véritablement conscience des intentions de Gorbatchev, elles s'en sont immédiatement rendu compte après la publication de l'article du *Spiegel* en avril. Ce texte a indubitablement fait tinter les sonnettes d'alarme en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ; en effet, cette initiative soviétique éliminait les derniers obstacles légaux à la libération de mon père. Pendant de nom-

breuses années, les Britanniques, les Américains et les Français avaient prétendu qu'ils étaient d'accord pour libérer Hess mais que seul le veto soviétique les en empêchait. Le nouveau projet de Gorbatchev menaçait le bluff des Américains et des Britanniques.

Les autorités de Londres et de Washington auraient dû trouver un prétexte différent et plus durable pour refuser la libération de Hess et l'empêcher de parler librement.

Le lundi 17 août 1987, un journaliste m'informe dans mon bureau que mon père est en train de mourir. Plus tard, à la maison, je reçois un coup de téléphone à 18 h 35 de M. Darold W. Keane, le directeur américain de la prison de Spandau, qui m'apprend officiellement le décès de mon père. La notification officielle, rédigée en langue anglaise, comprenait ces mots : *I am authorized to inform you that your father expired today at 4.10 p.m. I am not authorized to give you any further details* (« J'ai reçu l'autorisation de vous informer que votre père est décédé aujourd'hui à 16 h 10. Je n'ai pas reçu l'autorisation de vous donner d'autres détails »).

Le lendemain matin, je me trouvais dans l'avion pour Berlin, accompagné du Dr Seidl. Lorsque j'arrivai à la prison, une foule assez importante s'était déjà massée devant la porte. La police berlinoise bloquait l'entrée et nous avons été obligés de montrer nos papiers d'identité avant de recevoir l'autorisation de nous approcher de la porte de fer peinte en vert. Après avoir sonné, je demandai à parler au directeur américain de la prison, D.W. Keane. Après un assez long moment, Keane finit par apparaître, il semblait extraordinairement nerveux et fort peu sûr de lui. Il nous raconta que nous n'aurions pas l'autorisation de pénétrer dans le complexe pénitentiaire et que je n'aurais pas la permission de voir mon père mort. Il nous a également dit qu'il n'était pas en mesure de nous fournir d'autres informations ou de nous donner des détails quant au décès. Apparemment, on était en train de préparer un nouveau rapport plus détaillé sur le décès de mon père et il serait prêt vers 16 heures. Ensuite, nous lui avons donné l'adresse et le numéro de téléphone d'une hôtel berlinois où nous allions attendre de nouvelles informations et il nous a abandonnés devant la porte.

L'appel téléphonique longtemps attendu à l'hôtel nous est parvenu vers 17 h 30. Keane nous a dit : « Je vais maintenant

vous lire le rapport que nous allons immédiatement transmettre à la presse. En voici les termes : "Un premier examen nous fait découvrir que Hess a tenté de mettre fin à ses jours. Dans l'après-midi du 17 août 1987, sous la surveillance habituelle d'un gardien de prison, Hess s'est rendu dans le pavillon d'été du jardin de la prison où il avait coutume de s'asseoir. Lorsque le gardien a jeté un coup d'œil à l'intérieur du pavillon d'été quelques minutes plus tard, il a découvert Hess avec un fil électrique autour du cou. On a tenté de ranimer Hess et on l'a envoyé à l'Hôpital militaire britannique. Après d'autres tentatives pour ramener Hess à la vie, on l'a déclaré mort à 16 h 10. On cherche à savoir si la tentative de suicide a bel et bien été la cause du décès, recherche qui comprend une autopsie complète qui est encore en cours en ce moment" ».

Hess était un vieillard fragile de 93 ans qui n'avait plus assez de force dans les mains et était à peine capable de se traîner hors de sa cellule pour se rendre au jardin. Comment aurait-il pu se suicider dans ces conditions ? S'est-il pendu à l'aide de ce fil électrique à un crochet ou à une poignée de fenêtre ? Ou s'est-il étranglé ? Les responsables n'ont pas fourni immédiatement d'explication détaillée sur ce point. Nous avons dû attendre tout un mois pour qu'une déclaration officielle soit finalement publiée sur les circonstances de cette mort. Les Alliés l'ont publiée le 17 septembre 1987. En voici les termes :

« 1. Les quatre puissances sont désormais en mesure de formuler une déclaration finale sur la mort de Rudolf Hess.

2. Les examens ont prouvé que Rudolf Hess s'est pendu le 17 août à une poignée de fenêtre dans le petit pavillon d'été situé dans le jardin de la prison et ce en utilisant du fil électrique entreposé dans le pavillon et destiné à être utilisé pour une lampe de lecture. On a tenté de la ramener à la vie et on l'a transporté d'urgence à l'Hôpital militaire britannique où, après plusieurs autres tentatives infructueuses de le réanimer, les médecins ont constaté sa mort à 16 h 10.

3. On a trouvé une note adressée à sa famille dans l'une de ses poches. Cette note a été écrite sur le verso d'une lettre que lui avait adressée sa belle-sœur, le 20 juillet 1987. Elle commençait par ces mots : "Messieurs les gouverneurs, veuillez envoyer ceci chez moi. Écrit quelques minutes avant ma mort". Le principal préposé à l'examen des documents, affecté au labo-

ratoire du gouvernement britannique, le chimiste Beard, a analysé cette note et conclu qu'il n'y avait pas de raison de douter qu'elle avait été écrite par Rudolf Hess.

4. Le corps de Hess a été soumis à une autopsie complète le 19 août 1987 à l'Hôpital militaire britannique, sous la direction du Dr Malcolm Cameron. L'autopsie a été exécutée en présence des représentants médicaux des quatre puissances. Le rapport note la présence d'une marque linéaire sur le côté gauche du cou, correspondant à une ligature. Le Dr Cameron a constaté qu'à son avis la mort est survenue par asphyxie due à une compression exercée sur la nuque à la suite d'une suspension.

5. Les recherches ont confirmé que la routine du personnel n'a pas été perturbée au cours de la journée où Hess s'est suicidé. Hess avait déjà tenté de se trancher les artères du poignet avec un couteau de table en 1977. Immédiatement après cet incident les autorités ont fait placer des gardiens dans sa cellule et il fut surveillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette surveillance a toutefois été interrompue au bout de plusieurs mois car elle s'avérait peu pratique, n'était pas nécessaire et constituait une intrusion inadéquate dans l'intimité de Hess. »

Le rapport de l'autopsie effectuée par le médecin britannique le 19 août a été transmis par la suite à la famille. Ce rapport concluait que mon père n'était pas décédé de mort naturelle, il correspondait au point 5 de la déclaration officielle et finale des Alliés.

Autopsie et inhumation

En vertu de l'accord de 1982, entre la famille et les Alliés, le corps de Hess ne serait pas incinéré mais rendu aux siens pour être inhumé « en Bavière, dans le calme, en présence de ses seuls proches ».

Les Alliés s'en sont tenus à cet accord, ce qu'ils ont sans doute regretté depuis. Quoiqu'il en soit, le corps de mon père fut rendu à la famille le matin du 20 août 1987, sur le terrain de manœuvres de l'armée américaine à Grafenwöhr, où il était arrivé plus tôt dans la matinée, en provenance de Berlin, à bord d'un appareil militaire britannique.

Le cercueil était accompagné des trois gouverneurs occidentaux et de deux Russes, que je ne connaissais pas, de même

que d'un certain major Gallagher, chef du *Special Investigation Branch* (« Département spécial d'investigation ») de la police militaire royale britannique. La remise du corps fut exécutée dans les règles et en peu de temps. Nous avons immédiatement fait transporter le corps à l'Institut de médecine légale de Munich où le professeur Wolfgang Spann nous attendait pour pratiquer une seconde autopsie, à la demande de notre famille. Pendant tout le trajet entre Grafenwöhr et l'Institut de médecine légale de Munich, le transport a été gardé par un contingent de la police bavaroise.

Dans la conclusion de son rapport du 21 décembre 1988, relatif à cette seconde autopsie, le professeur Spann, autorité médicale en vue à Munich, signalait les difficultés qu'il avait rencontrées en effectuant ce travail parce qu'il n'avait pas reçu la moindre information quant aux détails de la pendaison supposée. Notamment, il n'avait aucune information détaillée quant aux conditions dans lesquelles se trouvait mon père après la soi-disant découverte de son corps. En dépit de ces lacunes, le Dr Spann a tout de même été capable de tirer les conclusions remarquables que voici :

« La conclusion tirée par le Dr Cameron, qui dit que la compression a été causée par une suspension, ne correspond pas nécessairement à nos propres découvertes... »

En médecine légale, le tracé que prend la marque de la ligature sur le cou est considéré comme un indicateur classique pour différencier les formes de pendaison et d'étranglement... Si le professeur Cameron, dans l'assertion qu'il pose quant à la cause de la mort, en arrive à la conclusion que la mort, en l'occurrence, a été provoquée par une asphyxie causée par la compression du cou due à une pendaison, il néglige de prendre en considération une autre méthode d'asphyxie qui est l'étranglement... Pour opérer cette distinction, il aurait fallu procéder à un examen du tracé de la marque de la ligature. Dans le rapport d'autopsie de Cameron, on ne mentionne pas le tracé précis de la marque... de strangulation sur le cou tel que nous l'avons nous-mêmes décrit, ou son tracé sur la gorge, ou sa position par rapport à la proéminence du larynx... Or, comme la peau du cou n'a pas été blessée, ce qui exclut la possibilité d'une distorsion due à la suture de l'incision de dissection, on pourrait identifier

un tracé quasi horizontal de la marque de strangulation ; cette découverte, ainsi que le fait que la marque sur la gorge n'était de toute évidence pas localisée au-dessus du larynx, indiquerait davantage un cas d'étranglement qu'un cas de pendaison. « En aucune circonstance ces découvertes ne peuvent établir avec certitude qu'il s'agit d'une pendaison typique. Les vaisseaux sanguins éclatés, que l'on a pu observer sur le visage, causés par un congestion sanguine, ne sont pas compatibles avec une pendaison typique. »

Abdallah Melahoui, membre du personnel médical de service, est citoyen tunisien et employé civil à l'administration de la prison de Spandau au moment de la mort de mon père. Il n'est donc pas un ressortissant de l'une des quatre puissances alliées d'occupation ni, ce qui est plus important, un membre de leurs forces armées. Ce qui fait qu'on n'a pas pu le contraindre au silence ni le muter dans un coin éloigné du monde comme les autres personnes présentes sur les lieux du crime.

Après la mort de mon père, Melaouhi est entré en contact avec notre famille. D'après une note que mon père lui a rédigé, il apparaît clairement qu'une relation de confiance réciproque existait entre les deux hommes. L'essentiel du récit de Melaouhi, consigné dans une attestation sous serment, contient les termes qui suivent :

Lorsque j'arrivai au pavillon d'été du jardin, j'ai découvert un endroit où il semblait qu'une lutte venait d'avoir lieu. Le sol était en désordre et la chaise sur laquelle Hess avait coutume de s'asseoir avait été renversée sur le sol, loin de sa place habituelle. Hess gisait sans vie sur le sol : il ne réagissait à rien, sa respiration, son pouls et ses battements cardiaques ne pouvaient plus être mesurés. Jordan (un garde américain) se tenait aux pieds de Hess, manifestement bouleversé, hors de lui.

Melaouhi note sa surprise de voir, à côté d'Anthony Jordan, un garde américain de race noire, deux personnes étrangères à la prison en uniforme américain. C'était inhabituel car aucun soldat n'avait normalement accès à la prison, surtout parce que tout contact avec Hess était strictement interdit. D'après Melaouhi, les deux étrangers semblaient réservés et calmes, ce qui contrastait fort avec l'agitation dont Jordan faisait montre.

Une déclaration sous serment venue d'Afrique du Sud

En plus du témoignage de ce Tunisien, en service à la prison de Spandau, nous disposons d'une autre déclaration sous serment relative aux événements qui se sont déroulés dans l'institution pénitentiaire de la banlieue berlinoise le 17 août 1987. Ma femme l'a rapportée d'Afrique du Sud où elle a rencontré un avocat sud-africain qui entretient des contacts avec les services secrets occidentaux. J'ai réussi à persuader cet homme de consigner sa déclaration sous la forme d'une attestation assermentée similaire à celles que l'on présente à un juge. Datée du 22 février 1988, cette déclaration sous serment suivante :

« On m'a posé des questions quant aux détails de la mort de l'ancien ministre du Reich allemand Rudolf Hess.

Le Reichsminister Rudolf Hess a été tué sur ordre du Home Office britannique. L'assassinat a été commis par deux membres du SAS britannique (22^e Régiment SAS, du SAS Depot Bradbury Lines, Hereford, England). L'unité militaire qu'est le SAS (Special Air Service) est sous les ordres du Home Office et non du ministère de la Défense (1). La planification de cet assassinat, de même que son exécution, a été orchestrée par le MI-5. L'action de ce service secret, dont l'objectif était d'assassiner le Reichsminister Rudolf Hess, a été décidée avec tant de hâte qu'elle n'a même pas reçu de nom de code, ce qui est fort inhabituel.

Les services secrets américains, français et israéliens ont été mis au courant. Mais ni le KGB ou le GRU soviétiques ni les services secrets allemands n'ont été informés.

L'assassinat du Reichsminister Rudolf Hess était devenu une nécessité parce que le gouvernement soviétique entendait libérer le prisonnier en juillet 1987 (date de la visite annoncée du président allemand von Weizsäcker à Moscou). Mais celui-ci a négocié une prolongation de la détention de Hess avec Gorbatchev, chef du gouvernement soviétique : la libération du Reichsminister n'aurait dû avoir lieu qu'en novembre 1987, lors de la prochaine garde soviétique à Spandau.

(1) Cette information a été démentie à notre revue par le porte-parole du ministre britannique de la Défense.

Les deux hommes du SAS se trouvaient déjà à Spandau depuis la nuit du samedi au dimanche (15-16 août 1987). La CIA américaine a donné son approbation pour l'assassinat le lundi 17 août.

Pendant la promenade de l'après-midi du Reichsminister Rudolf Hess, les deux hommes du SAS se sont embusqués dans le pavillon d'été du jardin de la prison, attendant le prisonnier ; ils ont tenté de l'étrangler à l'aide d'un câble de 4 pieds et demi. Après cette strangulation, il avait été convenu de simuler « un suicide par pendaison ». Mais quand le Reichsminister s'est débattu, a riposté et appelé à l'aide, alertant au moins un soldat américain de garde, les assassins mirent immédiatement un terme à leur tentative de tuer le prisonnier ; on appela alors une ambulance de l'Hôpital militaire britannique. Le Reichsminister, inconscient, fut transporté dans cette ambulance à l'Hôpital militaire britannique.

Ces informations m'ont été transmises personnellement et verbalement par un officier des services israéliens le mardi 18 août 1987, vers 8 heures du matin, heure sud-africaine. Je connaissais ce membre des services israéliens depuis quatre ans, tant dans le cadre de mes fonctions officielles qu'à titre personnel. Je crois véritablement que cet homme a été sincère et honnête et je ne doute pas de la véracité de ses informations. La nature absolument confidentielle de sa conversation avec moi doit être mise hors de doute ».

Outre le rapport d'autopsie de Cameron, qui induit en erreur, les Britanniques eux-mêmes nous fournissent l'indice le plus probant nous permettant de résoudre l'énigme de cette mort mystérieuse survenue dans le pavillon d'été du jardin de la prison de Spandau.

Une notification du suicide ?

Comme je l'ai déjà mentionné, on ne m'a dit, le 17 août 1987, qu'une seule chose : que mon père venait de mourir. Le lendemain seulement j'ai appris qu'il s'était soi-disant suicidé. En réponse aux doutes que j'ai rapidement exprimés en public quant à l'authenticité de ce « suicide », les Alliés ont découvert promptement, le 19 août 1987, une preuve paraît-il « irréfutable ». Il s'agit de la « notification du suicide ». C'est une

lettre écrite à la main et non datée, rédigée au verso de l'avant-dernière lettre qu'un membre de sa famille avait envoyée à Rudolf Hess. Cette lettre portait la date du 20 juillet 1987. Voici le texte de cette pseudo « notification de suicide » :

« Je prie les gouverneurs d'envoyer ce texte chez moi. Écrit quelques minutes avant ma mort.

Je vous remercie tous, vous que j'ai aimés, pour toutes les bonnes choses que vous avez faites pour moi. Dites à Freiburg que je suis extrêmement peiné d'avoir dû agir comme si je ne la connaissais pas depuis le jugement de Nuremberg. Je n'avais pas le choix, sinon toutes les tentatives d'obtenir la liberté auraient été vaines. J'ai toujours espéré la revoir. J'ai reçu des photos d'elle, de même que de vous tous. Votre ancien. »

Cette lettre a été remise à la famille plus d'un mois après le décès. On nous a dit qu'elle devait d'abord être examinée par un laboratoire britannique.

Certes, l'écriture semble être celle de mon père, bien qu'elle soit considérablement déformée, comme elle l'était toujours lorsqu'il était sujet à d'intenses émotions, lorsqu'il avait des ennuis de santé ou qu'il était sous l'effet de certains médicaments. Cette « notification » ne reflète cependant pas l'état d'esprit de Rudolf Hess en 1987. En revanche, elle correspond bel et bien aux pensées qu'il cultivait vingt ans auparavant. Le contenu de cette note concerne essentiellement « Freiburg », sa secrétaire privée de jadis, pour laquelle il s'était fait tant de souci en 1969, lorsqu'il souffrait d'un ulcère ouvert au duodénum et qu'il a senti la mort le frôler. Qui plus est, cette note est signée « votre ancien », une expression qu'il n'avait plus utilisée depuis vingt ans.

Un autre indice nous permet de deviner la date réelle de sa rédaction. La phrase « J'ai reçu des photos d'elle, de même que de vous tous », n'a de sens que pour la période précédant Noël 1969, car avant cette date, il n'a rien reçu d'autre que des photographies de « Freiburg » et de nous. A la Noël de 1969, les membres de sa famille ont pu lui rendre visite et, dès lors, il a pu recevoir davantage de photos de « Freiburg » qui n'a pas reçu l'autorisation de le voir. En tenant compte de la manière précise dont s'exprimait mon père, nous pouvons déduire que cette phrase a été écrite avant le 24 décembre 1969 ; écrite en août 1987, elle phrase n'a plus aucun sens.

Enfin, les mots qui commencent cette brève lettre, « Écrit quelques minutes avant ma mort », ne correspondent pas non plus à la précision avec laquelle mon père s'exprimait. S'il avait vraiment écrit ces mots avant de planifier un suicide, il aurait certainement choisi une autre formulation, spécifiant clairement son intention d'attenter à sa vie ; par exemple, « peu avant de quitter volontairement la vie », ou quelque chose de semblable. Mais il n'aurait certainement pas utilisé le terme ambigu de « mort », car celui-ci laisse supposer qu'elle pourrait survenir de multiples façons.

Nous, les membres de sa famille, qui connaissions bien l'écriture de mon père, mais aussi l'homme qu'il était, savions intimement ce qui le préoccupait au cours des dernières années de sa vie. Nous savons dès lors que cette « notification de suicide » est une escroquerie, aussi flagrante que malséante.

Tous ces indices me permettent de conclure que les autorités alliées ont utilisé une « lettre d'adieu » de mon père, écrite près de vingt ans auparavant alors qu'il attendait la mort, et non transmise à sa famille à l'époque ; cette lettre a servi à fabriquer le faux de 1987. A cette fin, le texte a été reproduit à l'aide d'un quelconque moyen moderne sur le verso d'une lettre que mon père avait reçu de nous quelques semaines avant sa mort. Curieusement, le cachet mentionnant « Allied Prison Spandau » (Prison alliée de Spandau), émanant de la censure, ne figurait pas sur cette lettre du 20 juillet 1987 alors que, normalement, il était apposé systématiquement sur tous les documents que mon père a reçu pendant ses quarante années d'emprisonnement. Enfin, cette « notification de suicide » n'était pas datée, ce qui était contraire à ses habitudes car il avait coutume de faire précéder tout ce qu'il écrivait d'une date. Selon toute vraisemblance, la date d'origine a été tout simplement omise.

La mort de Rudolf Hess : un assassinat, non un suicide

Sur la base du rapport d'autopsie du professeur Spann, des déclarations sous serment du membre tunisien du personnel médical et de l'avocat sud-africain et de la pseudo-lettre annonçant son suicide je ne peux conclure qu'une chose : mon père, Rudolf Hess ne s'est pas suicidé l'après-midi du 17 août 1987. Il a été assassiné.

Bien que les autorités américaines aient été de service officiellement dans la prison militaire alliée de Berlin-Spandau le 17 août 1987, on remarque avec étonnement que ce sont des citoyens britanniques qui ont joué les rôles déterminants dans l'acte final de la tragédie Hess. Le directeur américain, M. Keane, n'a reçu des Britanniques que l'autorisation de m'appeler pour m'informer de la mort de mon père. Après cela, son seul devoir a été de se taire.

En résumé :

— Les deux hommes que l'assistant médical tunisien Melaouhi a vu en uniforme américain étaient très probablement les assassins de Rudolf Hess et appartenaient à un régiment SAS britannique.

— La mort a été constatée à l'Hôpital militaire britannique où mon père fut admis dans une ambulance, également britannique.

— Le certificat de décès n'a été signé que par des militaires britanniques.

— L'autopsie a été pratiquée par un médecin britannique.

— Le directeur britannique de la prison, M. Antony Le Tissier, a supervisé très rapidement la destruction de toutes les preuves révélatrices comme le câble électrique, le pavillon du jardin, etc.

Les attachés du SIB (Special Investigation Branch ; Département spécial d'investigation) qui ont mené l'enquête sur la mort de Rudolf Hess étaient tous des citoyens britanniques commandés par un major également britannique.

— La « notification de suicide » aurait été retrouvée deux jours plus tard dans la poche du veston de Rudolf Hess par un officier britannique et examinée par un laboratoire britannique.

— M. Allan Green, Procureur général britannique, a mis un terme à l'enquête sur la mort de mon père entamée par Scotland Yard qui avait, pour sa part, préconisé une « enquête complète pour assassinat », après que plusieurs personnalités officielles eurent constaté des anomalies.

Rudolf Hess ne s'est donc pas suicidé le 17 août 1987 comme l'affirme le gouvernement britannique. Le poids des indices montre au contraire que les autorités britanniques ont

fait délibérément assassiner mon père, agissant sur des ordres venus de très haut.

Un crime contre la vérité

Ce même gouvernement, qui a tout tenté pour faire de mon père le bouc émissaire de ses propres crimes, et qui, pendant près d'un demi-siècle, a cherché sans discontinuer à refouler la vérité dans l'affaire Hess, n'a finalement pas hésité à l'assassiner pour le réduire définitivement au silence. L'assassinat de mon père ne constitue donc pas un crime contre un vieillard affaibli, mais un crime contre la vérité historique. Cet assassinat est l'acte final logique d'une conspiration britannique qui a commencé en 1941, dès le début de l'affaire Hess.

Mais je peux garantir, moi, à ces autorités britanniques, que cette conspiration ne réussira pas sur le long terme. L'assassinat de mon père ne va nullement clore le dossier Hess, comme elles l'espèrent.

Je reste convaincu que l'histoire et la justice vont absoudre mon père. Son courage, d'avoir risqué sa vie pour la paix, la longue injustice qu'il a dû subir, son martyre, ne seront pas oubliés.

XII^e conférence révisionniste internationale

**Avec le soutien de
l'Institute for Historical Review**

A Los Angeles (États-Unis), se tiendra les 3 et 5 septembre 1994 la XII^e conférence révisionniste internationale sous les auspices de l'Institute of Historical Review.

INTERVENANTS AU PROGRAMME :

Ernst Zundel, Robert Faurisson, David Irving, Bradley Smith, Ted O'Keefe, Mark Weber, Tom Marcellus, etc.

RÉSERVATIONS :

AVANT LE 30 AVRIL 1994 : 325 dollars américains,
(250 \$ par membre de la famille supplémentaire).

APRES LE 1 MAI 1994 : 355 dollars américains,
(275 \$ par membre de la famille supplémentaire).

Ce prix comprend toutes les conférences, les déjeuners et le banquet révisionniste du dimanche soir.

Les personnes n'ayant jamais auparavant assisté à une conférence révisionniste sont priées de demander au préalable un formulaire d'inscription.

Le règlement peut s'effectuer par carte Visa ou Mastercard, ne pas oublier de mentionner le nom de votre carte, son numéro et sa date d'expiration.

Pour toute réservation ou demande de formulaire, écrire à :

Institute for Historical Review

P.O. Box 2739

Newport Beach, California 92659 – États-Unis.

Télécopie : (19 1) 714 631 0981

LES CRÉMATOIRES D'AUSCHWITZ

**LA MACHINERIE DU MEURTRE DE MASSE
PAR JEAN-CLAUDE PRESSAC**

André Chelain

Jean-Claude Pressac exerce la profession de pharmacien dans une petite ville de la banlieue parisienne. Attiré de longue date par l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, il a même dit qu'il envisageait d'écrire un roman historique sur cette époque. Jean-Claude Pressac a fréquenté au tout début des années quatre-vingt les milieux révisionnistes sans probablement en épouser les thèses. Il a conservé de ce passage un goût pour l'étude des dossiers, pour les références précises et pour le soin apporté aux détails. Il nous fournit, avec cet ouvrage de synthèse sur les archives des crématoires d'Auschwitz, une démonstration de ses talents d'inventeur de documents.

La parution, en septembre 1993, de ce nouveau livre fut unanimement saluée par l'ensemble de la presse. La télévision, la radio, les grands magazines, les quotidiens les plus importants, les médias internationaux ont donné de la voix pour annoncer au monde la publication du premier ouvrage qui, selon eux, apporterait la preuve documentaire irréfutable et technique des gazages homicides à Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale, ce que les journalistes appellent « la solution finale » (ils donnent au terme allemand *Endlösung* une traduction, certes correcte, mais qui ne contient pas forcément les intentions criminelles qu'ils lui attribuent). Ce tapage bien orchestré pourrait laisser penser à des esprits mal informés que les preuves en usage auparavant n'en étaient pas réellement.

Un historien amateur à l'honneur

Il est peu flatteur pour la science historique officielle (celle qui pontifie à la télévision comme dans les maisons d'édition ou les chaires universitaires), de constater que le principal artisan de la contre-attaque exterminationniste soit un pharmacien qui eut des liaisons dangereuses avec des révisionnistes français, Robert Faurisson et son éditeur, Pierre Guillaume.

Si le qualificatif d'historien amateur est utilisée par l'*establishment* comme argument incapacitant à l'encontre du professeur Faurisson, il semble, en revanche, à ces mêmes personnes, une étiquette valorisante dans le cas de Jean-Claude Pressac.

A juste titre d'ailleurs, car il n'est pas nécessaire de sortir de l'Ecole des chartes pour dépouiller des archives de nature industrielle datant de la première moitié du XX^e siècle. Le cursus scientifique du pharmacien J.-C. Pressac convient au moins autant à l'étude des fours crématoires que les meilleurs diplômes d'historien.

Il est également étonnant de constater que J.-C. Pressac est seul à monter au créneau de l'exterminationnisme documentaire et technique. Alors que le monde universitaire officiel, de Paris à Vancouver et de Moscou à Johannesburg, grouille d'enseignants en quête de notoriété, il ne s'est trouvé personne pour entreprendre pareille étude exhaustive des archives des camps de concentration. Faut-il croire qu'ils ont tous peur de ne jamais pouvoir publier le résultat de leurs découvertes et de mettre en péril des carrières en devenir ?

Un holocausticien confidentiel

Les travaux de J.-C. Pressac sont peu connus du grand public. Ils jouent néanmoins un rôle de premier plan dans le camp exterminationniste. Pourtant, en dehors d'une collaboration à *l'Album d'Auschwitz* (Seuil, 1983), il n'a publié précédemment qu'un ouvrage servant de base à celui qui nous occupe aujourd'hui *Auschwitz : Technique and Operation of the Gas Chambers* (The Beate Klarsfeld Foundation, New York, 1989). L'ennui est que ce gros volume ne fut jamais mis réellement à la disposition du public par la fondation l'ayant financé. Alors qu'il avait pour objectif de faire taire les arguments des révisionnistes, il ne fut envoyé qu'au compte-gouttes à quelques rares bibliothèques et à certaines institutions bien pensantes.

Probablement ses éditeurs craignaient-ils qu'il ne résiste pas à l'examen critique des révisionnistes. Il est à noter qu'il est introuvable à la Bibliothèque nationale où les livres publiés en langues étrangères sont nombreux. Plus étonnant encore, aucun exemplaire de l'ouvrage n'est à la disposition des lecteurs de l'Institut d'histoire du temps présent.

Conscient des lacunes de cette première édition, Jean-Claude Pressac a poursuivi inlassablement ses recherches. Participant comme consultant au tournage du film *Premier convoi* (réalisé par Pierre Oscar Lévy), il a l'occasion d'apprendre que les archives du KGB à Moscou, où dormaient depuis 1945 les deux tiers des documents récupérés par l'armée Rouge à Auschwitz, sont désormais ouvertes aux étrangers. Armé des notes sur la nomenclature du fond « Bauleitung d'Auschwitz » rédigées par l'équipe du musée d'Auschwitz, et avec le soutien matériel du groupe Klarsfeld, J.-C. Pressac part pour Moscou où il est amicalement reçu par Victor Bondarev, le directeur des Archives spéciales centrales de Moscou. L'holocausticien français dispose de près de quatre-vingt mille documents inexploités à ce jour dont il ramène une ample moisson de photocopies.

Ces documents, auxquels s'ajoutent certains extraits des archives de l'ex-République démocratique d'Allemagne ainsi que d'autres sources mineures, ont permis, selon ses dires, d'écrire un récit linéaire sans pratiquement de solution de continuité, un panorama complet de la conception, de la planification et de la construction des crématoires sur les sites d'Auschwitz jusqu'à leur livraison à l'administration du camp.

Le postulat de départ

L'auteur est convaincu que l'éparpillement des archives d'Auschwitz en 1945 puis l'occultation à Moscou par les Soviétiques des deux tiers des documents a interdit aux holocausticiens officiels de répondre de manière argumentée aux remarques techniques des révisionnistes mettant en doute la possibilité physique et chimique des exécutions massives dans les lieux présentés aux touristes comme des chambres à gaz homicides.

Selon J.-C. Pressac : « L'exceptionnelle richesse des documents emportés par l'armée soviétique permet une compréhension presque parfaite de l'ingénierie criminelle. Dans la chrono-

logie résultant de la synthèse des correspondances échangées entre, d'une part, les organismes SS chargés, directement ou indirectement, de la construction des installations d'abattage et, d'autre part, les entreprises civiles y ayant participé, la date communément admise du démarrage de la phase industrielle de la "Solution finale" se trouve repoussée. Cette étape ultime ne fut décidée par les autorités SS de Berlin qu'à partir de mai-juin 1942, pour être ensuite concrétisée techniquement par les SS de la Bauleitung d'Auschwitz et les ingénieurs de la firme J.A. Topf und Söhne d'Erfurt. La réunion des dossiers, conservés principalement aux archives du musée d'Etat d'Oswiecim (Pologne), aux Archives centrales de Moscou (Russie), aux archives du Gedenkstätte Dachau (Allemagne), aux archives fédérales de Koblenz (Allemagne) aux archives d'État de Weimar (ancienne Allemagne démocratique) et aux archives du Yad Vashem (Israël), permet une reconstitution historique enfin affranchie des témoignages oraux ou écrits, toujours faillibles et se contractant en plus avec le temps. » (*Les Crématoires d'Auschwitz*, p. 2)

Nous verrons pourtant que l'auteur ne cesse paradoxalement de trahir ce postulat de départ et de faire appel à des témoignages pour transformer en preuves les indices débusqués par lui dans les archives et rassemblés dans ce livre.

Une reconstitution administrative d'Auschwitz

Un des principaux mérites de l'ouvrage de J.-C. Pressac est de révéler un aspect peu connu de l'univers concentrationnaire, celui de sa complexité administrative et de la lourdeur de son fonctionnement.

On comprend vite au fil des pages qu'Auschwitz est une gigantesque concentration humaine avec l'ensemble des problèmes qu'une telle fourmilière pose en temps de guerre. Les rapports hebdomadaires préparés par l'administration du camp s'intéressent principalement à l'obtention d'eau potable, à la pose de canalisations pour son transport, à l'évacuation des eaux usées et à l'assainissement des terres par drainage ou à la lutte contre les épidémies. La question des crématoires s'inscrit entièrement dans ce souci scrupuleux de gestion du « matériel humain » mis à la disposition de l'industrie de guerre.

La minutie des fonctionnaires stupéfie. Le soin méticuleux porté à la paperasserie étonne. Tout est prévu, dessiné, calculé

dans les moindres détails. Les scribouillards de la Bauleitung (direction des constructions du camp) s'affairent avec entrain comme s'ils créaient une cité modèle au cœur du Reich. Mais, comme nous le montre J.-C. Pressac, en 1942 même les cités modèles peuvent devenir de véritables enfers.

Le premier crématoire

Le 21 février 1940 est prise la décision d'aménager à Auschwitz, dans une ancienne caserne polonaise, un camp de quarantaine pour 10 000 détenus polonais. En mars, le SS-HHB de Berlin commande un four bimoufle pour le futur camp. Le 28 juin commencent les travaux du premier crématoire dans une ancienne poudrière. Choix étrange car cet édifice à la finalité peu amène se situe à seulement une vingtaine de mètres des premiers bâtiments de l'ex-caserne (un hôpital et des bureaux). Le 25 juillet, un premier four bimoufle est installé. Le 15 août, a lieu la première incinération réussie. Un deuxième four ne tarde pas à être commandé pour compléter le premier. Autour des fours, dans le bâtiment réaménagé avec beaucoup de soin, sont disposées une morgue, une cokerie, des salles d'autopsie, d'exposition et de lavage.

Une lettre du sous-lieutenant SS Maximilian Grabner, chef de la section politique (abusivement appelée Gestapo par l'auteur), révèle que la morgue attenante au premier crématoire du camp et à quelques mètres de ses bureaux, sert de lieu d'exécution pour les malheureux condamnés par le tribunal du camp. Ce lieu de « travail » devient pénible à partir de juin 1941 en raison de la désaération qui expulse de l'air chaud des fours vers la morgue. Grabner exige de la Bauleitung l'installation dans la morgue de deux ventilateurs, l'un soufflant de l'air frais (aération), l'autre aspirant (désaération). Cette réclamation des SS chargés des exécutions est bien naturelle dans la mesure où les cadavres, sous l'effet de la chaleur de l'été et de celle communiquée par la proximité des fours, rendent la morgue dangereuse pour la salubrité générale. J.-C. Pressac relève que c'est la première fois que l'on envisage d'aérer et de désaérer une morgue. Il écrit « [cet épisode] confirme que, sa morgue étant désaérée mécaniquement, des gazages homicides avec un toxique gazeux pouvaient y être pratiqués. » (*Op. cit.* p. 23)

L'utilisation trop intensive des deux premiers fours du crématoire multiplie les pannes et l'administration commande en novembre 1940 un troisième four à la Topf, une des deux entreprises allemandes fournissant des fours crématoires à l'univers concentrationnaire.

Le deuxième crématoire

A partir de l'attaque de la Russie, les directives de Himmler portent la population des sites d'Auschwitz de 130 000 (30 000 détenus et 100 000 prisonniers de guerre) à 155 000 (25 000 prisonniers de guerre de plus). La tragique situation sanitaire régnant en Russie et les risques permanents d'épidémie de typhus rendent nécessaire un projet de centre incinérateur supplémentaire.

Le capitaine SS Karl Bischoff vient d'être nommé responsable de la construction du camp de prisonniers de Birkenau. Il rencontre sur place en octobre 1941 l'ingénieur Prüfer de la société Topf afin de réfléchir à la nouvelle installation de crémation à construire. Sur la base d'un creuset par tranche de 8 000 prisonniers, Prüfer calcule qu'il suffirait de cinq fours à trois creusets, reliés à une cheminée collective. Dans le nouveau bâtiment envisagé la disposition est classique : autour de la salle des fours une salle d'autopsie, des salles de lavage et d'exposition des cadavres, la cokerie, un four pour brûler les ordures et deux tirages forcés accolés à une cheminée. La principale différence avec le premier crématoire réside dans le déplacement des morgues du rez-de-chaussée au sous-sol. Selon les premiers plans, les cadavres à l'arrivée descendent par une glissière puis sont stockés en attendant d'être remontés à la salle des fours par un monte-charge. L'administration du camp, pour éviter que les exécuteurs des arrêts des cours spéciales aient à « travailler » dans de mauvaises conditions, demande qu'une des deux morgues reçoive une aération (arrivée d'air frais) en sus de sa désaération (extraction de l'air vicié).

Karl Bischoff, poursuivant son œuvre de réorganisation, réunit en décembre 1941 la première Bauleitung du camp avec la Bauleitung spéciale chargée de la construction du camp de prisonniers en une Zentralbauleitung der Waffen SS und Polizei, Auschwitz O/S (ou ZBL). Ce nouvel organisme prend en charge l'ensemble des constructions du camp et leur entretien. A la mi-

janvier 1942, ce bureau redessine et modifie les plans du deuxième crématoire en déplaçant la cheminée et en ajoutant aux deux morgues en sous-sol un secrétariat funéraire pour enregistrer l'entrée et la sortie des cadavres.

Une potentiel de crémation hors du commun

Selon les premiers calculs de Prüfer, l'installation était capable d'incinérer soixante corps à l'heure, à raison de deux corps par moufle en une demi-heure, soit 1 440 corps en vingt-quatre heures. Ces calculs semblent en contradiction avec ce que l'on sait aujourd'hui du fonctionnement réel des fours crématoires. Ces chiffres apparaissent manifestement exagérés, peut-être dans un but de propagande commerciale. L'auteur évalue le fonctionnement du crématoire à 1 000 corps par vingt-quatre heures. L'ingénieur Prüfer calculera plus tard, en novembre 1942, en fonction de l'expérience acquise à Buchenwald, que la production serait de 800 corps par tranche de vingt-quatre heures et non pas de 1 440. (Op. cit. p. 39)

Pour Yvan Lagacé, crématisseur professionnel canadien ayant expertisé le crématoire II sur plans, le rythme normal en temps de paix est de trois corps par journée de huit heures et par moufle, soit 135 cadavres en vingt-quatre heures. Ce rythme tient compte des temps obligatoires de chute des températures des fours pour éviter une usure trop rapide des matériaux réfractaires. Toutefois, le chauffage indirect au coke rend plus difficile la réduction des températures. En conséquence, il est possible d'accroître le rendement à court terme de l'installation au détriment de sa durée de vie opérationnelle. Cette utilisation trop intensive des fours est peut-être à l'origine de leurs nombreuses pannes signalées par Jean-Claude Pressac. En revanche, selon une lettre de la Topf en date du 14 juillet 1941, l'incinération en continu est préférable.

Un crématoire sur mesure pour la « solution finale »

Selon J.-C. Pressac, en mettant au point pour le Stammlager une installation aussi originale et aux performances théoriques aussi élevées, Prüfer et Bischoff venaient de concevoir involontairement un site de choix pour mener à bien la « solution finale ». Il semble pourtant que la principale raison d'une surcapacité apparente résidait dans le danger constant d'épidémies de

typhus qui rendait obligatoire la crémation rapide de corps porteurs de la redoutable maladie. L'avenir ne tardera pas à donner raison à la prévoyante administration du camp.

Selon l'analyse sur plans du crématiste Ivan Lagacé, la conception générale du crématoire était tout à fait remarquable. Les fours à trois moufles ainsi que l'ergonomie générale du bâtiment étaient en avance de quarante ans sur leur époque.

Le premier gazage homicide

En décembre 1941 n'est toujours pas installé le troisième four du premier crématorium. C'est donc avec seulement deux fours que l'installation aurait dû faire face au premier gazage homicide perpétré entre le 5 et le 30 décembre 1941. Malheureusement, Jean-Claude Pressac est avare en documents pour ce premier gazage homicide. C'est bien décevant. Contrairement à ce qu'il prétend dans son introduction, il est obligé pour en établir le calendrier de faire appel à des témoignages dont lui-même constate les faiblesses dans ses notes.

Ce premier gazage expérimental aurait eu lieu dans le sous-sol du block 11 puis les cadavres (entre 550 et 850) auraient été transportés au premier crématoire pour y être brûlés durant deux semaines de travail intensif qui détériora le deuxième four. Soit un rythme de crémation de 0,7 cadavre à l'heure par moufle, ce qui semble envisageable.

Pour faciliter l'exécution des gazages homicides, Pressac indique que la décision aurait été prise de transférer ces abat-tages chimiques vers la morgue du premier crématorium, lieu plus adapté selon l'auteur (en raison de la désaération de la morgue du Krema I), à cet exercice après qu'on eut pratiqué trois ouvertures carrées dans le toit de la morgue pour permettre l'introduction du zyklon-B. L'auteur rappelle l'existence d'une photographie soviétique datée du 8 mai 1945 sur laquelle on verrait les traces de ces ouvertures. Les SS y auraient mené à bien un certain nombre de gazages de janvier à mai, date de la reprise de la construction du troisième four du crématoire. Selon Pressac, qui ne publie pas de preuves documentaires, ces gazages auraient pris rétrospectivement plus d'importance dans la mémoire collective en raison de l'impact qu'ils eurent sur la mémoire des témoins directs ou indirects. La proximité d'un hôpital et de bureaux à une vingtaine de

mètres du lieu des gazages homicides ne garantissait pas la discrétion souhaitée.

Jean-Claude Pressac n'est pas en mesure non plus de fournir des références documentaires concernant les modifications apportées en décembre 1941 et janvier 1942 au crématoire I pour lui permettre de remplir sa nouvelle et sinistre mission. Pour le percement des ouvertures puis pour leur rebouchage (en mai 1942), pour la modification du système de drainage de la morgue (afin que l'acide cyanhydrique ne s'écoule pas dans le système d'évacuation des eaux du camp), ainsi que pour la modification des portes de la morgue, il aurait pourtant fallu la participation active de la Bauleitung et le SS Grabner n'aurait certainement pas manqué d'y mettre son grain de sel. De son côté, l'auteur considère que l'absence de modifications explique le fait que le Krema I n'ait pas été utilisé longuement dans un rôle homicide.

J.-C. Pressac relève en outre que les opérations de gazage imposaient l'isolement total de la zone du crématoire (*Op. cit.* p. 35) ce qui, vu le contexte géographique du crématoire I, aurait nécessité, pour le moins, l'évacuation des bureaux de la Section politique du camp et de l'hôpital SS, seulement séparés du lieu de gazage homicide par la largeur d'une rue. De pareilles mesures ne se contentent pas d'ordres verbaux.

Une regrettable lacune documentaire

En dépit de ses recherches dans les archives, l'auteur utilise des formes impersonnelles lorsqu'il traite le sujet des gazages homicides qui auraient eu lieu dans le crématoire I : « Il sera décidé... », « il fut décidé... », etc. Il est étonnant que l'on ne puisse pas mettre des noms sur les personnels SS chargés de mener à bien ces épouvantables actions. Les archives doivent selon toute vraisemblance fournir un organigramme complet de l'encadrement. En toute logique, le nom des personnes ayant conduit ces gazages homicides s'y trouve. Dans une organisation militaire, on ne reste pas quatre mois dans une fonction sans produire une montagne de formulaires, ne serait-ce que pour commander des produits chimiques, du coke supplémentaire ou demander des permissions ou des récompenses en raison de la nature « spéciale » de l'action menée. A cet argument, l'auteur répond que tous les noms existent dans les archives du musée d'Auschwitz dans des fonds qui n'ont pas encore été suffisamment exploités.

Cette lacune dans les sources documentaires est d'autant plus décevante que Jean-Claude Pressac a été en mesure de prouver que la morgue du premier crématoire servait de lieu d'exécution pour les condamnés par les tribunaux d'exception d'Auschwitz. Alors comment se fait-il que ces gazages homicides, sans lien direct avec ce que les publicistes appellent « la solution finale », ayant eu pour victimes principales non des juifs, mais des malades irrécupérables et des ennemis politiques n'aient laissé aucune trace ?

Pourtant on connaît le soin maniaque apporté par Grabner à ce qu'il considérait comme « son » crématoire. En outre, comment les SS de la Section politique, dont la correspondance avec la Bauleitung révèle la crainte malade de la chute éventuelle de la cheminée du crématoire sur leurs baraquements, pratiquement contigus, ne se seraient-ils pas souciés des gaz mortels évacués par cette même cheminée ? Jean-Claude Pressac nous indique même que Grabner obtiendra la fermeture à la fin de juillet 1943 du premier crématoire tant il craint que des escarbilles provenant de la cheminée ne mettent le feu à ses bureaux !

Pressac et la conférence de Wannsee

Depuis longtemps, la conférence dite de Wannsee, qui eut lieu le 20 janvier 1942 dans les environs de Berlin, est présentée comme le point de départ du plan de destruction des populations juives d'Europe. Des traductions bricolées permettaient d'imposer cette interprétation aux relais d'opinion dont le manque d'esprit critique ne peut se comparer qu'à leur conformisme. Prenant en compte les conclusions d'une conférence d'historiens officiels tenue à Stuttgart en 1984, Jean-Claude Pressac rend justice au travail des révisionnistes qui furent les premiers à dénoncer cette supercherie. « Si une action de "refoulement" des juifs vers l'Est fut bien prévue avec l'évocation d'une élimination "naturelle" par le travail, personne ne parla alors de liquidation industrielle. Dans les jours et les semaines qui suivirent, la Bauleitung d'Auschwitz ne reçut ni appel, ni télégramme, ni lettre réclamant l'étude d'une installation adaptée à cette fin. » (*Op. cit.* p. 35)

Le 31 janvier 1942, Bischoff s'entretient avec l'ingénieur Prüfer au sujet de la construction d'un crématoire supplémentaire pour le camp de prisonniers, mais un mois plus tard le projet est

abandonné à la suite d'une inspection du colonel-major SS Hans Kammler du SS-WVHA qui décide en toute logique de transférer le projet de crématoire II du Stammlager vers Birkenau.

Le début du meurtre de masse des juifs

Selon J.-C. Pressac, au début du mois de juin 1942, Höss, le chef de l'administration d'Auschwitz, se rend à Berlin où il est informé par Himmler que le site qu'il dirige vient d'être choisi comme centre d'anéantissement massif des juifs à partir du 1^{er} juillet 1942. Curieusement, J.-C. Pressac ne fournit aucun document relatif à cette visite. Il est peu probable qu'un entretien à ce niveau n'ait pas été préparé par un échange de courrier et que l'on ne trouve pas trace de cette rencontre dans l'emploi du temps pourtant détaillé de Himmler (dont Pressac donne un intéressant exemple, *opus cit.* p. 21). A cette objection, l'auteur répond qu'il n'a pas eu l'opportunité de se rendre aux archives de Coblenze pour retrouver un élément de preuve à ses yeux secondaire.

Jean-Claude Pressac se fonde, pour donner corps à cet entretien, sur les aveux de Höss dont pourtant il n'hésite pas à mettre en cause à juste titre la pertinence. Rappelons que ces aveux furent obtenus par des soldats britanniques à l'issue d'atroces séances de torture et que les « confessions » de Höss furent rédigées en anglais, exercice de style bien étrange pour un SS qui n'avait jamais vécu dans un pays anglophone.

Selon l'auteur, les deux raisons qui contribuent aux choix d'Auschwitz sont en premier lieu un bon emplacement ferroviaire et, en second lieu, le projet de deuxième crématoire en mesure (théoriquement) de brûler 1 400 corps par jour.

Résumé chronologique

Le 17 mai 1942, début des travaux de terrassement du crématoire II.

En juillet, se déclare une épidémie de typhus propagée par des travailleurs civils extérieurs au camp et ne bénéficiant pas des mesures sanitaires obligatoires prévues pour les détenus à leur arrivée. Ce drame sanitaire justifiait à posteriori les précautions ayant conduit à l'adoption du projet de crématoire II.

Le 4 juillet aurait eu lieu la première sélection d'un convoi de juifs déterminant les aptes au travail et les inaptes, ces der-

niers étant promis à une mort rapide par gazage homicide dans le Bunker II, une fermette aménagée.

Le 10 juillet, fermeture du camp d'Auschwitz en raison de l'épidémie de typhus. Une des causes de l'épidémie réside dans les contacts permanents entre les travailleurs civils, dont beaucoup de Polonais, et les déportés. Contrairement à une légende bien établie, le camp était en relation permanente avec le monde extérieur. Rappelons que de nombreux détenus ayant achevé leur peine furent libérés et retournèrent dans leurs pays respectifs tout au long de la guerre.

Le 15 août, la capacité d'accueil de Birkenau est portée à 200 000 détenus. Pour faire face à la mortalité prévisible d'une partie de cette population on décide de construire un crématoire III, réplique du crématoire II.

Le 19 et le 20 août 1942, en raison de l'épidémie de typhus et, selon Jean-Claude Pressac, du traitement des convois de juifs, deux autres crématoires à deux fours trimoufle simplifiés (les crématoires IV et V) sont commandés à la firme Topf pour 80 000 reichsmarks. Selon l'auteur, la situation à cette date est la suivante : « Les démarches et les entretiens ayant conduit à ces deux journées durant lesquelles fut fixée définitivement la construction des quatre crématoires de Birkenau, prévus alors sans chambres à gaz homicides, se résument ainsi : bien que le crématoire II ait servi de catalyseur pour le choix d'Auschwitz dans la liquidation des juifs, il ne se rattache pas directement à cette extermination mais est considéré comme un moyen supplé-
tif occasionnel ; le crématoire III n'est projeté qu'en complément du II pour faire face à un effectif de 200 000 détenus et n'est "criminalisé" que pour les besoins de la bureaucratie SS [à cause du rationnement des matériaux] ; les crématoires IV et V, de conception sommaire, sont reliés directement aux Bunkers 1 et 2 et même si leur agencement initial n'est pas criminel (sans chambres à gaz), leur finalité l'est puisqu'ils se placent à la fin d'un processus de mort auquel ils participent. » (*Op. cit.* pp. 53 et 54)

Début septembre 1942, ouverture du chantier du crématoire III.

Le 7 septembre, commencement des fondations des fours du crématoire II.

Mi-septembre, point culminant de l'épidémie de typhus, 375 décès par jour.

Au mois de novembre 1942, début des travaux des crématoires IV et V.

Mi-novembre, fin de l'épidémie de typhus qui aura fait vingt mille victimes.

Fin janvier 1943, nouvelle épidémie de typhus.

Début février, installation d'un monte-charge usagé dans le crématoire II.

Le 11 février, la Topf propose une soufflerie en bois pour la cave à cadavres 1 du crématoire II. Pour l'auteur, le matériau indique au contraire que l'air à expulser serait chargé d'acide cyanhydrique qui corrode les métaux.

Le 19 février 1943, l'ingénieur Prüfer propose de chauffer la cave à cadavres 1 du crématoire II avec la chaleur excédentaire des fours. Pour Jean-Claude Pressac, le but de ce chauffage est de faciliter l'évaporation du gaz cyanhydrique.

Le 4 mars 1943, l'ingénieur Prüfer assiste à la mise en route des cinq fours trimoufle du crématoire II par la crémation, selon Jean-Claude Pressac, de 45 corps de gazés en provenance du Bunker II. Il n'existe pas de compte rendu de l'essai. Pressac fait appel à un ancien détenu qui prétend avoir fait partie du *sonderkommando* du crématoire II.

Nuit du 13 au 14 mars 1943, premier gazage homicide de 1 492 juifs inaptes du ghetto de Cracovie dans la cave à cadavres 1 du crématoire II. Leur crémation dure deux jours. Selon l'auteur, quatre colonnes grillagées, implantées entre les piliers de soutien du plafond et communiquant avec l'extérieur par de courtes cheminées obturées par un clapet en bois, servaient à l'introduction du zyklon-B. Une aération et une désaération fonctionnant chacune au rythme de 8 000 m³/h permettait en quinze minutes aux membres du *sonderkommando* de sortir les corps des malheureuses victimes.

Le 17 mars, un employé civil évalue la consommation de combustible des quatre crématoires de Birkenau à 17 tonnes de coke par jour, soit 500 tonnes par mois.

Le 22 mars, réception du crématoire IV. Mais il ne fonctionne pas très bien et ses performances sont mauvaises.

Le 31 mars 1943, livraison officielle du crématoire II. Selon le procès-verbal de livraison il est doté de quatre dispositifs d'introduction en treillis de fil de fer et de quatre obturateurs de bois.

Mi-avril 1943, la deuxième épidémie de typhus qui a provoqué 12000 décès en deux mois et demi est enrayée. Livraison du crématoire V. Rapport du docteur Wirths sur les insuffisances sanitaires à Auschwitz.

Mi-mai, fermeture du crématoire IV. Le 24 juin livraison du crématoire III.

Fin juillet 1943, arrêt du fonctionnement du crématoire I à la demande du SS Grabner, chef de la Section politique du camp.

Le 29 janvier 1944, suite au rapport du docteur Wirths en avril 1943, livraison du Zentral Sauna ou installation de destruction des parasites de Birkenau.

Le 3 mai 1944, départ de Hongrie des deux premiers convois de juifs vers Auschwitz, puis, à partir du 18 mai, commencent les déportations massives. Les derniers convois arriveront le 8 juillet 1944.

Le 7 octobre, le crématoire IV est incendié lors d'une révolte de détenus.

Fin novembre : selon J.-C Pressac, arrêt des gazages homicides sur ordre verbal de Himmler. L'auteur a trouvé probablement cette date dans l'ouvrage de l'holocausticien Raul Hilberg, mais la référence donnée en notes n'a rien à voir avec un ordre de Himmler.

Le 1^{er} décembre : début du démantèlement des crématoires II et III.

Le 18 janvier 1945 : évacuation du camp d'Auschwitz.

Le 20 janvier, destruction à l'explosif des structures des crématoires II et III.

Le 22 janvier 1945 : dynamitage du crématoire V.

Le 27 janvier 1945, occupation du camp d'Auschwitz par l'armée Rouge.

Épilogue de Jean-Claude Pressac

« Durant l'existence du complexe concentrationnaire d'Auschwitz-Birkenau, 400 000 détenus (200 000 juifs et 200 000 non-juifs) y furent enregistrés et environ 130 000 d'entre eux périrent. Sur les 830 000 juifs déportés au camp, 630 000, déclarés inaptes, furent gazés. Ce furent, bien sûr, et comme toujours, les plus faibles, qui furent éliminés, les enfants, les femmes et les vieillards. Selon nos connaissances actuelles et intra-muros, Auschwitz coûta 800 000 vies humaines. » (*Op. cit.* p. 94)

Les mystères du traitement spécial

Le langage administratif concentrationnaire possède un terme qui est la providence des holocausticiens : *sonder* (« spécial »). Ce terme est mis à toutes les sauces. A juste titre J.-C. Pressac relève qu'il est très souvent employé au sens banal de traitement sortant de l'ordinaire. Dans certains cas, il désigne des mesures favorables, meilleure nourriture, logement plus confortable, etc. Dans d'autres cas, il fait référence à des traitements sanitaires prévus dans le cas des épidémies. Lorsque les SS de la Section politique matèrent une grève des employés civils du camp, l'intervention reçut l'appellation d'action spéciale (*sonderaktion*). (*Op. cit.* p. 63)

En revanche, dans les cas qu'il juge « criminels », l'auteur considère que ce terme est en réalité l'expression codée désignant la liquidation par les gaz des inaptes juifs à Birkenau.

Une méthode contestable

Le principal reproche qu'encourt le travail de Jean-Claude Pressac est de ne pas avoir effectué une discrimination rigoureuses entre ses sources. Il est tout à fait regrettable qu'il ait mêlé à des informations certaines, fournies par une documentation originale bien référencée qu'il a pu consulter, des témoignages archiconnus dont il est le premier à souligner les insuffisances (*Kalendarium*, souvenirs de Höss, etc.). Sans cesse le lecteur passe d'une source certaine à une autre qui ne l'est pas. Celui qui ne prend pas la peine de vérifier au fil de la lecture l'origine des informations, grâce à l'excellent appareil de notes de l'auteur, risque de penser que l'ensemble des informations, notamment celles sur les gazages homicides, provient des archives retrouvées à Moscou et non pas de « bricolages » suspects issus de la guerre froide.

Il est aisé de comprendre que dans cet ouvrage coexistent des informations historiques d'origine radicalement distincte qui sont juxtaposées et où les plus solides servent de soutien à celles qui le sont moins.

Il aurait été plus judicieux de limiter la rédaction de ce livre aux seules informations documentées avec certitude et de laisser aux holocausticiens moins sourcilleux le soin d'effectuer les raccords.

Des archives pleines de trous

Parmi les informations manquantes auxquelles l'auteur n'a pas eu accès, citons les interrogatoires par les Soviétiques des ingénieurs de la Topf qui connaissaient tout des crématoires de Birkenau. Citons Kurt Prüfer, l'homme clef des relations entre la Topf et la Bauleitung (interrogatoire non mentionné) ou Karl Schultze, responsable de la ventilation des crématoires, point capital entre tous, et Fritz Sander, ingénieur principal et fondé de pouvoir de la Topf dont les dossier d'arrestation et les interrogatoires sont classés, d'après Jean-Claude Pressac, « Archives KGB Secret (SMERSH) ». Il est vraisemblable que si ces procès-verbaux avaient fourni des éléments déterminants à l'appui des thèses exterminationnistes ils auraient été rendus publics dès 1946. Après la publication de son livre, Jean-Claude Pressac a pu lire le texte de ces interrogatoires publiés entre-temps par un chercheur britannique. Selon lui, ils ne révéleraient rien de plus que ce qui était déjà connu.

Une information technique à compléter

Nous aurions aimé retrouver des données techniques plus fournies sur le fonctionnement des fours, principalement les températures de combustion et un résumé du manuel d'utilisation. Ces renseignements sont indispensables pour estimer approximativement les capacités réelles de crémation des installations. L'auteur réplique que ces renseignements figurent dans son précédent ouvrage *Technique and Operation of the Gaz Chambers*.

Dans aucun des crématoires l'auteur ne mentionne la commande d'un appareil destiné à broyer les ossements. Sans cette machine, la crémation laisse des débris osseux qu'il aurait été possible de retrouver même cinquante ans plus tard en raison du nombre de cadavres brûlés durant ces terribles années. J.-C. Pressac fait seulement une allusion à une machine de cette nature dans le cadre d'une visite à l'installation de crémation en plein air de Lodz (*Op. cit.* p. 58). A cette remarque, l'auteur signale que, selon les témoignages, les débris osseux étaient broyés manuellement.

Enfin, il aurait été bon de fournir pour chaque crématoire un plan établi en fonction de ce qu'il reste sur le terrain pour le comparer avec les derniers plans allemands et voir ce qui a réellement été fait. Ce point est particulièrement important dans le

cas des installations de ventilation et des systèmes utilisés pour l'introduction du zyklon-B dans les chambres à gaz homicides des crématoires II et III. L'auteur rétorque que les restes correspondent exactement aux plans de réception de chaque Krema.

Les ambitions mesurées de J.-C. Pressac

D'une manière générale, J.-C. Pressac ne cherche pas à répondre directement aux révisionnistes qui contestent les versions officielles. Il répond indirectement, grâce à ce qu'il présente comme un « faisceau de preuves », aux travaux du professeur Faurisson sur la technique des gazages homicides ou aux recherches *in situ* de l'ingénieur Leuchter sur la possibilité d'utilisation des crématoires d'Auschwitz à des fins de gazages homicides (Jean-Claude Pressac a longuement contesté les travaux de Fred Leuchter dans son ouvrage *The Truth Prevails*, The Beate Klarsfeld Foundation, New York).

Il est regrettable que les seuls documents qu'il utilise pour décrire ce qu'aurait pu être le fonctionnement pratique d'une chambre à gaz homicide soient des dessins réalisés en 1946 par un certain David Olère présenté comme un ancien membre du *sonderkommando* du crématoire III. Ces dessins contiennent pourtant au moins une erreur factuelle importante : la présence d'un four trimoufle dans le sous-sol à la sortie d'une des caves à cadavres. L'auteur est conscient de cette erreur, qu'il signale dans son texte, mais il considère que malgré tout ce témoignage est valable dans la mesure où David Olère a fait figurer dans ses dessins des éléments dont personne, sauf un témoin, ne pouvait connaître l'existence en 1946 (notamment les conduits d'aération).

Une victoire à la Pyrrhus

En réalité, J.-C. Pressac cherche à étayer la thèse exterminationniste en la « révisant » de trois manières : en éliminant les exagérations les plus manifestes, en tentant de fournir un cadre rationnel compatible avec les principales affirmations officielles et en apportant des indices documentaires importants qui, analysés hors de leur contexte, paraissent fournir les preuves qui faisaient si cruellement défaut aux exterminationnistes.

Mais le prix à payer pour les exterminationnistes semble bien lourd. Les abandons officialisés par cet ouvrage sont tels que ce livre pourrait être considéré par certains holocausticiens

traditionnels comme une victoire à Pyrrhus. Le fait qu'il ne soit pas envisagé de traduction anglaise, sous les auspices du musée de l'Holocauste de Washington, de l'ouvrage de J.-C. Pressac est un signe troublant. Sans tomber dans les excès dont témoigne le communiqué de l'organisation terroriste « Les fils de la mémoire juive » (lire le texte dans les brèves de ce numéro), il est patent que ce livre suscite un malaise parmi les holocausticiens les plus radicaux qui tantôt explosent d'indignation (cf. *Les Temps modernes*, numéros de novembre et de décembre 1993), tantôt gardent un silence prudent. Nombre de personnes qui saluent ce livre comme une réponse définitive aux révisionnistes ne l'ont sans doute pas lu ou pas compris. Ces remarques sont en réalité à porter au crédit de Jean-Claude Pressac qui a seul le courage de prendre à bras-le-corps un tâche difficile : celle de faire coïncider la mémoire de la souffrance et la froide réalité des faits. A-t-il véritablement atteint son objectif ? La question reste posée.

Poursuivre le travail de J.-C. Pressac

En dépit de ses insuffisances, le travail de J.-C. Pressac nous démontre tout l'intérêt d'une fouille, même partielle, des archives. Son livre est également la démonstration que la tâche n'est pas encore achevée. Les débuts d'indices qu'il fournit doivent être étayés rapidement par de véritables preuves afin de lever toute ambiguïté. Mais un homme seul, quel que soit son talent, entravé par des obligations professionnelles exigeantes, ne peut venir à bout d'un travail aussi gigantesque.

Il serait utile de créer un groupe de travail composé de volontaires de toutes opinions, connaissant l'allemand, pourquoi pas des retraités (enseignants, professions libérales, anciens fonctionnaires de police, etc.), qui accepteraient de travailler bénévolement à l'examen minutieux des archives existantes, moyennant le remboursement de leurs frais matériels. Il est inimaginable qu'une folie meurtrière qui aurait conduit 630 000 juifs inaptes à finir dans les chambres à gaz homicides n'ait laissé aucune trace, directe ou indirecte, autre que les maigres mais passionnants indices retrouvés par Pressac.

Tant que l'on n'aura pas examiné attentivement les kilomètres de dossiers concernant l'univers concentrationnaire et les considérables archives des organismes de sécurité du Reich

(plus d'un milliard de documents), un doute subsistera. Les pistes sont nombreuses : emploi du temps des personnels, budgets de fonctionnement, achats de coke, gestion des détenus (notamment le rôle d'Auschwitz en tant que centre de redistribution de la main-d'œuvre), etc.

Jean-Claude Pressac pourrait utilement assurer la direction d'un groupe d'enquête de cette nature et serait certainement en mesure de convaincre les groupes confessionnels (comme la Beate Klarsfeld Foundation à New York), qui ont pour vocation la sauvegarde du souvenir de la déportation, de participer au financement d'une si noble entreprise.

Les Crématoires d'Auschwitz

La Machinerie du meurtre de masse

Jean-Claude Pressac

CNRS Éditions, 160 pages, 140 F

Les neuf preuves réunies par J.-C. Pressac

Dans une démarche semblable à celle qui avait conduit les théologies du Moyen Âge à démontrer l'existence de Dieu, Jean-Claude Pressac semble penser : croire en l'existence des chambres à gaz homicides c'est bien, en démontrer l'existence c'est mieux. A cette fin, il est utile d'extraire de son livre les trois éléments de preuves factuelles et les six preuves sémantiques qu'il a patiemment rassemblées et qui à ses yeux prouvent définitivement l'utilisation des crématoires II, III, IV et V d'Auschwitz comme lieux d'abattages chimiques.

Première preuve sémantique

le 15 juillet 1942, demande d'attribution d'un budget pour la construction de quatre baraques pour le « traitement spécial » des détenus à Birkenau. Selon l'auteur, il s'agit de la première apparition de ce terme dans le sens de liquidation des détenus juifs inaptes.

Deuxième preuve sémantique

Le 27 novembre 1942, dans une note à destination de Bischoff intitulée « Désaération des crématoires (I et II) », Wolter désigne la cave à cadavres 1 du crématoire II du nom de « cave spéciale » (*sonderkeller*).

Troisième preuve sémantique

Le 29 février 1942, dans une lettre à Kammler, le SS Bischoff désigne la cave à cadavres 1 du crématoire II du terme « Vergasungskeller » ou « cave à gazage ». [Ce document a été précédemment utilisé lors du procès de Nuremberg : NO-4473, NTM vol. 5, p. 619 et repris ultérieurement par Raul Hilberg].

Quatrième preuve sémantique

En novembre 1942, dans un rapport au SS-WVHA, la Bauleitung précise que la construction du crématoire II est rendue nécessaire en raison de la situation créée par les « actions spéciales ».

Cinquième preuve sémantique

En décembre 1942, dans un rapport fixant les besoins annuels en matériaux, l'ensemble des chantiers d'Auschwitz reçoit l'appellation « Conduite du traitement spécial », confirmant selon l'auteur que « Birkenau n'était plus un camp de prisonniers de guerre mais était devenu dans son ensemble l'endroit où était conduit le "traitement spécial" ».

Sixième preuve sémantique

Le 14 mars 1943, Messing, un employé de la Topf en déplacement à Auschwitz, écrit dans son attestation de travail hebdomadaire qu'il a travaillé non pas dans la cave à cadavres 2, mais dans la cave à déshabillage 2 du crématoire II.

Première preuve factuelle

Le 19 décembre 1942, le SS Dejaco redessine un nouveau plan du sous-sol du crématoire II en supprimant la glissière à cadavres. Le seul accès des lieux est un escalier. Selon l'auteur, la présence d'une glissière rendait difficile la circulation des futures victimes dans le sous-sol.

Deuxième preuve factuelle

Le 11 et le 12 février 1943, dans un échange de correspondance entre la Bauleitung et la Topf, il est mentionné une soufflerie de bois pour la cave à cadavres 1 du crématoire II. Selon Pressac, cette indication prouve que l'air de la cave 1 était chargé de substances corrosives.

Troisième preuve factuelle

Le 2 mars 1943, dans une lettre à la Bauleitung, la Topf fait part d'un courrier des autorités du camp réclamant des détecteurs d'acide cyanhydrique pour la cave 1 du crématoire II. Selon Jean-Claude Pressac « ce document constitue la preuve définitive de l'existence d'une chambre à gaz homicide dans le crématoire II ».

Nouvelle vision

Bulletin révisionniste trimestriel de l'ANEC

Le révisionnisme n'est pas mort en France, il vit encore. Le courageux directeur de la publication Vincent Reynouard imprime avec de faibles moyens une petite revue téméraire.

ABONNEMENT :

Pour s'abonner, envoyer un courrier à :

Nouvelle Vision

ANEC

B.P. 258

14013 Caen

Prix au numéro : 60 F.

HISTOIRE DE LA NUIT DU BROUILLARD

Serge Thion

« Historien de la nuit » nous dit *Le Monde* en présentant les travaux d'un « amateur », pharmacien le jour (1). L'un des plus constants reproches adressés il y a une douzaine d'années aux révisionnistes, celui d'être des « historiens amateurs », est soudainement présenté comme une qualité qui garantirait la valeur de la thèse ainsi promue par la presse. C'est la réponse définitive aux révisionnistes. Je n'aurai pas la cruauté de rappeler qu'elle s'inscrit dans une longue liste de « réponses définitives » qui ont joué sur divers registres, depuis les grands procès des années 1980-1982, en passant par le livre d'un grand témoin (« Trois ans dans les chambres à gaz » !) ou la magistrale œuvre cinématographique de l'excellent Lanzmann.

Pressac lui-même a déjà été présenté à plusieurs reprises comme l'ultime pourfendeur, celui par qui l'herbe ne repousse-rait plus sous les pieds de Faurisson. Il était apparu à la Sorbonne, lors d'un colloque de 1983 (qui devait déjà régler la question) sous le haut patronage de la Haute Conscience morale de notre temps, j'ai nommé le doctissime chevalier blanc Vidal-Naquet. Comme il s'agissait de problèmes techniques et

Extrait de la *Gazette du Golfe et des banlieues*, n° 8, pp.5-13 (1, Aubray, 91780 Chalo Saint Mars) et reproduit avec l'autorisation de l'auteur.

(1) Jean-Claude Pressac, *Les Crématoires d'Auschwitz. La Machinerie du meurtre de masse*, Paris, 1993, CNRS Éditions, viii-155 p.

matériels, auxquels le prodigieux helléniste ne comprend pas grand-chose, il avait refilé Pressac à un autre destructeur définitif du révisionnisme, un chimiste très méconnu nommé Wellers qui avait publié un article de Pressac, après moult hésitations, dans les pages d'une sainte et irréfutable revue nommée *Le Monde juif* (juillet-septembre 1982). C'est là que Pressac allait développer la théorie dite du « gazouillage » qui abandonnait la présentation canonique jusque-là en vigueur, pour dire que des gazages, certes, il y en avait eu, mais moins qu'on ne l'avait dit et qu'il fallait tout réviser à la baisse. L'effet Pressac ne s'était guère fait sentir. Il fallait d'autres moyens. C'est ce qu'allait fournir le consortium médiatique de la famille Klarsfeld. Pressac pondit un texte définitif. Dans ses recherches aux archives, il n'avait certes pas trouvé de preuve définitive du fait que les nazis avaient installé une industrie de la mort à Auschwitz, mais il avait découvert un certain nombre de traces, d'éléments de présomption comme on dirait devant un tribunal. L'ouvrage comportait des centaines de plans, de photos, de documents provenant des services techniques d'Auschwitz, placés, comme on le sait, sous l'administration des SS. Pour rendre cet énorme paquet mal ficelé plus convaincant, les Klarsfeld organisèrent la non-diffusion de l'objet. Traduit en anglais, édité à New York, il n'était pas vendu, ni même distribué à qui en faisait la demande. Offerts à quelques « responsables communautaires » et « leaders d'opinion », il devait accréditer, par son existence impalpable et quasi mythique, l'idée que la Réponse existait, qu'elle avait été fournie une fois pour toutes.

Les révisionnistes n'eurent aucun mal à se procurer cette prose que manifestement ni Vidal-Naquet ni Klarsfeld n'avaient lu de près sinon ils y auraient relevé un certain nombre d'étrangetés et d'incohérences qui leur aurait fait douter d'avoir enfourché le bon cheval.

On fit encore donner Pressac contre le rapport Leuchter, ce rapport d'un spécialiste américain de la construction des chambres à gaz qui, après avoir étudié les lieux et effectué des prélèvements dans les parois des locaux présentés comme des chambres à gaz, avait conclu à l'impossibilité de gazages massifs et répétés.

C'est donc pour la quatrième fois que nous allons avoir l'argument définitif. Cette fois-ci, Pressac a encore changé de

patronage et se place maintenant sous l'aile protectrice de Bédarida, un historien officiel, longtemps directeur d'un certain « Institut du temps présent », qui s'était signalé par sa participation à un « jury » où siégeait son éminent confrère Harlem Désir qui avait décrété, sans la lire, que la thèse de Roques ne valait pas un pet de lapin. Du haut de ce magistère, Bédarida, dont les travaux ne sont pas autrement connus, avait aussi rédigé un petit catéchisme qui, distribué à tous les professeurs d'histoire de France et de Navarre, leur avait fourni la matière de ce qu'il convenait d'enfourner dans les petites têtes des élèves des écoles. Devenu ainsi familier des gros tirages, l'héroïque Bédarida était venu, (22-23 juillet 1990), dans les colonnes du *Monde*, réviser à la baisse les chiffres d'Auschwitz, sans penser d'ailleurs qu'il aurait fallu expliquer pourquoi ces chiffres étaient ainsi révisés, et affirmer que non pas 4, mais 1,1 million de personnes avaient péri à Auschwitz. Et, ajoutait Bédarida, toujours soucieux, on n'a pas encore été voir aux archives. Il n'expliquait d'ailleurs pas non plus pourquoi depuis 45 ans on n'était pas allé voir aux archives. C'est alors que Pressac dérida Bédarida.

Voilà donc ce phare de la pensée historique qui cautionne aujourd'hui Pressac, avec quelques autres « chats-fourrés » de son espèce. La caution n'est pas négligeable puisque l'ouvrage est publié par le Centre national de la recherche scientifique. Pour obtenir ce label de prestige, il a fallu qu'une commission *ad hoc* soit saisie d'un rapport scientifique, rédigé par des spécialistes. On aimerait beaucoup lire ce rapport.

Que dit le livre de Pressac ? Il apporte la preuve formelle que les Allemands ont construit des fours crématoires. Bien évidemment, il n'y a que des journalistes pour croire, ou affecter de croire, que les révisionnistes nient l'existence des fours crématoires ou des camps de concentration. Ces crématoires sont connus et répertoriés depuis 1945. La question était de savoir s'ils dissimulaient des installations secrètes pour pratiquer l'homicide de masse. Pressac, qui a donc épluché les dizaines de milliers de documents laissés par le service de construction du camp d'Auschwitz, est absolument affirmatif sur le fait que ces installations, telles qu'elles ont été conçues au départ, ne témoignaient d'aucune intention homicide et qu'il s'agissait de faire face aux problèmes sanitaires d'une mortalité assez élevée

dans les camps, surtout après le début de la guerre, problèmes liés aux explosions épidémiques qui pouvaient faire des ravages, non seulement chez les concentrationnaires, mais aussi chez les Allemands, ou même déborder des camps. Dans ce contexte, les crématoires n'avaient pas de valeur philosophique mais contribuaient à la santé publique des détenus comme des autres.

En examinant dans le détail les échanges de correspondance entre les services de la construction d'Auschwitz et les firmes civiles qui recevaient des contrats pour des travaux spécifiques, Pressac est ainsi à même de nous fournir une histoire détaillée (et, ajoutons-le, totalement fastidieuse) des différentes phases des travaux de construction des différents crématoires, y compris les multiples changements d'avis des patrons SS du service de construction qui n'avaient évidemment aucune espèce de vue à long terme et qui dépendaient étroitement de supérieurs formulant de grands projets pour Auschwitz sans trop se soucier des problèmes d'intendance que ces pauvres diables de sous-officiers devaient résoudre sur le terrain. Dans ces milliers de documents, où rien n'est secret, où n'interfèrent presque pas les « politiques » de la SS, qui sont répartis entre l'Allemagne, la Pologne et Moscou, documents qui ont été laissés intacts à la fin de la guerre, le chef du service ayant « négligé » de les détruire, on n'en trouve pas un seul qui fasse état de l'utilisation de ces locaux à des fins de meurtre de masse. Rien. Pressac n'offre aucune explication de ce fait étrange. Certes, après d'autres, il affirme que la référence, trouvée dans quelques documents à des « actions spéciales » désignerait de façon codée l'existence de cet énorme forfait. Mais les documents lui imposent aussi de dire que d'autres « actions spéciales » désignent des activités de toute nature, fort banales, et que le terme « spécial » (*sonder*) est mis à toutes les sauces dans le vocabulaire militaro-administratif de l'Allemagne de cette époque.

La grande valeur du travail de Pressac serait donc dans l'épluchage quasi exhaustif des documents concernant la construction des crématoires, le lieu et l'instrument présumé du crime. Comme dans ses ouvrages précédents, il relève des « traces » d'intentions criminelles. Il en a d'ailleurs beaucoup abandonné en chemin. Ce qu'il présentait comme des « traces »

en 1989 n'apparaît plus dans le livre de 1993. Il note par exemple que les SS ont voulu faire installer des systèmes d'aération et de ventilation dans les morgues souterraines des crématoires, ce qui prouverait l'intention de les utiliser à des fins criminelles. Pressac en est si convaincu qu'il n'envisage même pas d'autres explications qui se proposeraient à des esprits moins prévenus, comme, par exemple, le besoin, en cas d'épidémie de typhus, de désinfecter les morgues par le zyklon-B, utilisé partout dans le camp pour désinfecter les vêtements, les baraques, etc. Il croit tenir une autre trace de crime dans le fait qu'on aurait, dans ce système de ventilation, installé un ventilateur en bois, donc plus résistant à la corrosion de l'acide cyanhydrique qu'un objet en métal. Et puis, quelques jours plus tard, l'ingénieur fait remplacer ce ventilateur en bois par un autre, en métal. Il affirme aussi que « la preuve définitive » de l'existence d'une chambre à gaz homicide dans le crématoire II se trouve dans un document de mars 1943, cité p. 72 (doc. 28), qui montre que les services d'Auschwitz étaient à la recherche de détecteurs de gaz capables de déceler les traces d'acide prussique. Mais comme il a expliqué auparavant que ces services utilisaient des « tonnes » de zyklon-B à des fins de désinfestation, la preuve n'apparaît pas comme particulièrement probante.

80 000 documents. C'est le nombre qu'il cite dans son entretien avec le *Nouvel Observateur*. Ces 80 000 documents, consultés en quelques jours à Moscou, concernent exclusivement, si j'ai bien compris, la *Bauleitung*, le service des constructions de la SS d'Auschwitz. Un service parmi beaucoup d'autres, donc, mais celui qui aurait eu la responsabilité de concevoir et de construire les fameux « abattoirs industriels » dont on nous a beaucoup parlé. On pourrait s'étonner de voir des installations pareilles confiées aux mêmes petits fonctionnaires qui s'occupent des baraquements, des boulangeries, des voiries, etc. Aucun secret, aucune précaution particulière puisque ces petits fonctionnaires n'hésitent pas à sous-traiter avec des firmes privées, desquelles on ne demande d'ailleurs aucune discrétion particulière. Cela s'explique, comme le montre abondamment Pressac, par le fait que ces installations n'ont pas été conçues dans un but meurtrier mais, tout au contraire, comme des moyens de contrôler la santé publique localement.

La situation est très claire : de ces 80 000 documents, dont une partie seulement concerne les crématoires, **pas un seul ne concerne explicitement une installation meurtrière**. Sinon, ce document aurait été brandi depuis longtemps. Jusqu'à Pressac, on pouvait se dire qu'il y avait des archives cachées, ou inaccessibles, susceptibles de receler un tel document. Mais Pressac nous dit que ces archives (concernant la *Bauleitung* d'Auschwitz uniquement) sont maintenant complètes et que le patron de ce service, ne croyant apparemment pas qu'elles recelaient des choses explosives, a négligé de les détruire à la fin de la guerre. Bref, il faut bien en convenir, dans la masse documentaire qui devait éclairer toute l'affaire, il n'y a que quelques pièces qui donnent lieu à présomption. Là où logiquement on aurait dû trouver 1 000 ou 10 000 documents (puisqu'il n'y avait ni codage, ni destruction, que tout se faisait sur ordre), on ne tient que quelques éléments mineurs, dont l'interprétation reste ouverte, qui pourraient témoigner à charge si l'on possédait un contexte qui en ferait ressortir le sens de manière univoque, ou qui peuvent appeler d'autres interprétations qu'un historien normal discuterait avant, le cas échéant, de les écarter. Ce n'est pas le cas de Pressac qui n'ose pas faire état de la possibilité de les interpréter autrement. Car s'il abandonnait ce qu'il affirme être des « débuts de preuves » (sur France-Inter, par exemple il ne proteste que mollement quand le journaliste qui refuse de s'embarrasser traite ses « débuts de preuves » comme des preuves bien établies) Pressac serait bien obligé de dire que tout son travail n'a servi à rien. Qu'il a démontré avec rigueur que des fonctionnaires et des ingénieurs ont conçu et planifié, de manière plutôt désordonnée, des installations crématoires, qui n'ont d'ailleurs pas brillé par leur efficacité. Point. Ce que personne n'a évidemment jamais mis en doute. Qu'il a donc passé dix ans de sa vie à enfoncer une porte ouverte, porte dont il a décrit minutieusement le plan, la conception et les étapes de la réalisation. Or le véritable intérêt est justement qu'il n'a rien trouvé d'autre de manifeste, malgré une recherche qui serait, à ce niveau-là, exhaustive.

Car que fait Pressac pour sauver *in extremis* la thèse officielle ? Il injecte. Le texte essentiel, celui qui est le produit de son travail, est la chronique de la construction des crématoires. Là, il y a des références aux archives. Les notes l'indiquent :

elle se suivent, avec des indications abrégées de sources dont il nous donne la clé, p.viii : ACM, ARO, AEK, etc. Or si l'on reprend les notes, pp. 97-109, en négligeant les rares références bibliographiques ou les renseignements factuels («Pohl était "Oberzahlmeister"...»), les séries de renvois à des documents d'archives s'interrompent par des références au *Kalendarium* ou à Höss. Si l'on se reporte au texte, on voit qu'il s'agit des passages concernant les gazages. Ainsi, p. 34, il lâche ses archives pour parler du « premier gazage » (2) et dans le même paragraphe, il parle de la crémation, « en une ou deux semaines de travail intensif » de 550 ou 850 corps, amenant la détérioration d'un four. Il n'existe évidemment aucun lien nécessaire entre le premier fait, adapté du *Kalendarium* et de Höss, et le second, tiré des archives, sinon une supposition donnée ici malhonnêtement comme un fait. Ensuite, le rigoureux scientifique affirme qu'« on estime aujourd'hui que très peu de gazages homicides eurent lieu dans ce crématoire, mais qu'ils furent amplifiés parce qu'ils impressionnèrent les témoins directs ou indirects ». Certes, Pressac écrit comme un cochon. Mais qu'est-ce qu'un « témoin indirect » ? Qu'est-ce que « amplifier » un gazage ? Je crois qu'on a là besoin d'un décryptage en règle. Je suppose que cette phrase emberlificotée veut dire à peu près ceci : certes, on a beaucoup parlé des gazages dans le Krema I, celui du premier camp d'Auschwitz, comme le début du génocide. Seulement, comme il y avait trop d'invéraisemblances et d'inventions pointées par les révisionnistes, je décide, moi, Pressac, (« on estime actuellement ») de lâcher du terrain (« on a amplifié »), en donnant comme explication aux invéraisemblances que les témoins ont été « impressionnés », même ceux qui n'étaient pas là et sont malgré tout considérés comme des témoins mais « indirects ». Aucune source, aucun document qui justifierait cette reculade. Pressac se rend bien compte que le récit canonique ne tient pas, mais pour le sauver il faut faire des concessions, sans pouvoir les justifier non plus. « On estime... », passez muscade. La suite est de la même eau. « Comme – dit Pressac (p. 35) – un gazage imposait d'isoler totalement la zone du crématoire [aucun témoin n'a jamais dit ça, mais ceci résulte des critiques révisionnistes], et qu'il était impraticable lorsque

(2) « De nos jours [...] durée anormale de ce gazage. »

des travaux étaient en cours [idem], il sera décidé fin avril de transférer ce genre d'activité à Birkenau. » Décision dont on ignore qui l'a prise puisque c'est une pure invention de Pressac, pour retomber sur ses pieds et se remettre dans le cours de l'histoire officielle.

L'amusant paradoxe de tout ceci est que l'histoire officielle que respecte Pressac est uniquement celle des gazages. Pour le reste, il piétine les dogmes allègrement. La fameuse « conférence de Wannsee », dont une pléiade d'auteurs acharnés font le lieu et le moment de la décision de l'extermination, est balayée en six lignes (toujours p. 35). Pressac fait comme les révisionnistes : il lit le texte qui parle d'évacuer les juifs vers l'Est et nullement de liquidation industrielle. Il confirme par le fait qu'aucune instruction particulière n'est arrivée à la *Bauleitung* à la suite de cette conférence de haut niveau. Le brouillard qui entoure la décision du génocide s'épaissit d'autant. J'aimerais voir la tête de certains soi-disant spécialistes en train de lire ces six lignes !

On arrive, p. 39, aux fermettes de Birkenau qui auraient été ensuite les lieux de l'extermination.(3) Là, on a un nouveau passage injecté dans le récit fondé sur les archives, passage dont la source est le *Kalendarium*. Je passe sur la p. 41 où Himmler informe Höss « du choix de son camp comme centre d'anéantissement massif des juifs ». Pressac nous dit lui-même que le récit de Höss contient des invraisemblances énormes et qu'il n'est pas fiable du tout (note 132). C'est une branche pourrie, mais c'est la seule à laquelle puisse s'accrocher Pressac dans un domaine où il n'a fait aucune recherche, celui de la politique. Les archives existent mais comme elles ne sont pas techniques, Pressac n'y touche pas. C'est le boulot des historiens et ça dépasse notre pharmacien. En même temps, il faut bien que l'activité vastement homicide de ces petits fonctionnaires ait été décidée. Va pour Himmler, et va pour le récit de Höss puisque la bise étant venue, Pressac se trouve fort dépourvu.

Lorsqu'il mentionne le travail du *Sonderkommando*, « retirer les morts des chambres à gaz » (p.43), la source (note 141) est à nouveau le *Kalendarium*. Troisième injection.

(3) « Courant mai [...] sans plus de précision »

Ensuite, p. 47, Pressac dit que de grosses quantités de zyklon-B ont été jugées nécessaires pour lutter contre l'épidémie de typhus qui faisait rage dans le camp, qu'elles ont été demandées en haut lieu au titre d'une « action spéciale » qui consiste manifestement à désinfecter des bâtiments (un SS a même été intoxiqué, voir page précédente) et, plus bas, dans la même page, que les fonctionnaires de la *Bauleitung* ont envisagé la construction d'un nouveau crématoire « en raison de la situation créée par les "actions spéciales" », ce qui désigne manifestement les mesures prises pour essayer d'enrayer l'épidémie. Comment il peut tirer de cette indication une prétendue confirmation qu'Auschwitz aurait été choisi « comme site d'anéantissement massif des juifs », est un mystère intellectuel profond. Voilà une administration qui se démène pour enrayer une épidémie qui aurait fait 20 000 morts (chiffre donné par Pressac au *Nouvel Observateur*, p. 94), qui sait que le camp va sans doute connaître une nouvelle extension – pour recevoir des dizaines de milliers de déportés de l'Est, considérés comme particulièrement « pouilleux » –, et qui essaie de se doter des armes pour lutter : des tonnes de zyklon-B et des crématoires. (Rappelons qu'à Bergen-Belsen, les Anglais ont été incapables de juguler l'épidémie qui sévissait à leur arrivée). Et Pressac y va alors de sa petite supposition personnelle, qui n'a de sens que s'il cherche à se conformer à un modèle explicatif qui lui est donné d'avance : « Cette installation d'incinération stupéfiante [mais pourtant en rapport étroit avec la situation] ne pouvait qu'être remarquée par les fonctionnaires SS de Berlin [évidemment, puisqu'ils autorisaient les dépenses] et associée ultérieurement par eux à la "solution finale" du problème juif. » (p. 47) Affirmation qui ne repose sur aucune documentation tirée de ces fameuses archives.

Toujours désireux de protéger sa ligne de flottaison, Pressac croit que le terme « actions spéciales » (qui recouvre tout et n'importe quoi dans le jargon militaro-administratif de l'époque) a été utilisé pour obtenir de Berlin l'autorisation de construire le crématoire III qu'il détermine, lui, à « vocation sanitaire ». En utilisant ce terme, les rusés SS d'Auschwitz auraient fait croire à Berlin que leurs besoins de crématoires étaient liés à l'extermination des juifs, alors qu'il se serait agi des besoins normaux du camp. Ce n'est pas Saint-Cyr mais

Saumur qu'aurait dû faire Pressac car il a manifestement des dispositions pour la haute voltige.

Je n'insisterai pas non plus sur les incinérations à l'air libre qui donnent l'occasion à Pressac de critiquer sévèrement le récit de Höss (p. 58), sinon pour dire qu'il invente le chiffre de 50 000 cadavres, brûlés en deux mois, fondé sur le calcul des « juifs tués » pendant l'été, dont il ne peut guère tirer l'indication que du *Kalendarium* qu'il ne cite pas ici. Il ne se penche d'ailleurs pas sur les 100 000 stères de bois (au moins) qui auraient été nécessaires et qui auraient bien dû laisser quelques traces dans les archives. On sait que Pressac a abordé la question d'Auschwitz parce qu'il voulait écrire un roman et y situer quelques scènes. On sait aussi que ce prurit romanesque autour d'Auschwitz en a dérangé plus d'un. Cette vocation de romancier remonte de temps à temps à la surface, par exemple p. 65, où notre auteur imagine, purement et simplement, les rapports entre les directeurs et les ingénieurs de la Topf, l'entreprise qui construisait les fours pour les crématoires. Les trois pages suivantes sont encore sans doute détachées du roman que nous ne lirons pas puisque Pressac, pharmacien de banlieue, se glisse dans la peau du terrible SS qui cherche le moyen d'organiser rationnellement les gazages. Les détails ne viennent d'ailleurs pas des archives mais d'un témoignage qu'aime bien Pressac, celui d'un certain Tauber (note 203).

Et quand il s'agit pour lui d'évoquer le premier gazage dans ce qui est donné comme la véritable machine industrielle (le crématoire II), supposé terminé en mars 1943, il a recours, non plus aux archives, mais au *Kalendarium* et au témoin Tauber (pp. 73-74). Le deuxième (p.77) est aussi fondé sur le *Kalendarium*.

Dois-je continuer ? On a compris la technique de l'injection. Il faut avoir l'œil rivé sur les notes pour déceler les changements de plan du récit. Tout cela serait un procédé somme toute acceptable si les sources étaient de valeur comparable. Or il y a bien longtemps que les historiens ne touchent à ce *Kalendarium* qu'avec des pincettes (4). Pressac lui-même en dit ceci : « Danuta Czech, en retenant sans explication certains

(4) Danuta Czech, *Kalendarium des Ereignisse im Konzentrationslager Auschwitz-Birkenau 1939-1945*, Rowohlt, 1989.

témoignages aux dépens d'autres et en privilégiant les témoignages par rapport aux documents, a produit un travail qui prête le flanc aux critiques. Cette orientation historique particulière persiste dans la troisième et nouvelle version du *Calendrier...* de Czech, publiée actuellement en polonais et n'intégrant pas encore le fond *Bauleitung* des Archives centrales de Moscou, dépréciant fortement la véracité de cet ouvrage fondamental, établi malheureusement avec une optique un peu trop teintée dans le contexte politique tendu des années soixante » (note 107, p. 101). Ce que veut dire réellement Pressac, Dieu seul le sait. Mais pour beaucoup de monde, il s'agit d'un ouvrage qui sort en droite ligne du Musée d'Auschwitz, et donc de la mise en œuvre d'Auschwitz par le stalinisme russo-polonais comme instrument de récupération des sympathies antifascistes en Occident au moment de la guerre froide. On sait assez ce que valent les « témoignages » qui sont sortis de ces usines idéologiques. Si Pressac faisait confiance à ce genre de source, il serait logique qu'il les emploie. Mais il manifeste la plus grande défiance. Et pourtant son compte-rendu des gazages provient **exclusivement** de ces sources qu'il juge fortement dépréciées. Ces histoires ont déjà été publiées mille fois. C'est leur faiblesse interne qui a suscité la naissance du révisionnisme, avec Paul Rassinier. En les reprenant telles quelles, ou avec quelques correctifs de nature cosmétique, Pressac exhibe une grande incohérence. C'est ce qu'il convient d'appeler des contes d'apothicaire.

Mais le plus extraordinaire est de faire croire que le livre de Pressac s'affranchirait entièrement des témoignages. Il le dit lui-même aux journalistes avec aplomb. Ils l'avalent parce qu'ils accordent plus de foi au commentaire qu'au texte lui-même. En camouflant dans les notes son recours aux pièces les plus éculées du dossier stalino-polonais, Pressac peut ainsi passer pour celui qui répond aux révisionnistes sur leur terrain, celui des faits vérifiables, si l'on accepte que les lois de la physique d'aujourd'hui s'appliquaient aussi en 1944-1945.

Dans le registre des incohérences, je signale que j'ai soigneusement omis de me rapporter aux précédents écrits de Pressac pour les comparer à celui qui vient de paraître. Mais il est clair que d'autres lecteurs seront moins indulgents que moi et pourraient se faire le malin plaisir de relever les variations, volte-face et autres changements de pied qu'une telle lecture

amènerait au jour. Elle porterait en tout cas à se demander philosophiquement : *what next ?* (5)

J'épargnerai aussi au lecteur un aspect crucial de la discussion de fond portant sur les crématoires et leur capacité réelle en terme de rendement (c'est bien le mot qu'on emploie pour une installation industrielle). Il voit bien, certes, qu'il y a une marge entre les rendements qui sont avancés par les vendeurs de la Topf et la réalité, marquée par les pannes, les défauts de fabrication ou de conception. Mais il ne cherche pas non plus à cerner les chiffres réels. et quand il nous donne une estimation de 1 000 crémations par jour pour les Kremas II et III, on voit bien qu'il croit facile de prendre les lecteurs pour des gogos. Dans les installations modernes, on ne dépasse pas 4 crémations par jour et par four. Dans le plus grand, le Krema II, avec ses 15 mouffles, on peut imaginer de tripler, quadrupler la cadence. On atteindrait 300 corps par jour, sans doute au risque de tout détériorer assez vite. C'est un domaine de la technique dans lequel Pressac s'est soigneusement abstenu de s'aventurer. D'ailleurs, il dit que ces chiffres sont de la propagande mensongère (des SS envers Berlin) mais qu'ils sont valables quand même (p. 80). Dans ce livre, Pressac se garde bien de reproduire les chiffres qu'il avait énoncés dans le précédent ouvrage publié aux *Klarsfeld Follies* et qui décomptaient les approvisionnements en charbon des crématoires tant il est difficile de croire que 2 ou 3 kg de charbon suffisent à brûler un corps. S'il avait trouvé à Moscou des factures supplémentaires, qui auraient rendu moins invraisemblables ses estimations, nous en serions certainement informés.

Cette comptabilité macabre reste, dans le corps du texte, anecdotique. Elle ne prend tout son relief que dans l'annexe n° 2, « Le nombre des morts au KL Auschwitz-Birkenau » (pp. 144-148), où Pressac s'en sert comme un lit de Procuste : l'estimation de la capacité d'incinération l'autorise à raboter les chiffres fournis par les « témoignages » du *Kalendarium*, à décréter, sans autre procès, qu'il y a moins de convois ou qu'ils auraient été moins peuplés. Comme si, en somme, l'arrivée des convois étaient déterminée par l'état technique des crématoires. C'est évidemment absurde. Il y a dans les calculs d'autres

(5) Qu'est-ce que ce sera la prochaine fois ?

sources d'incohérences que je laisse ici de côté. En ce qui concerne la déportation des juifs de Hongrie, dont Rassinier avait déjà relevé tout ce que les estimations, de source polonaise officielle, avaient d'impossible, Pressac rejette les élucubrations de Wellers, nous dit en passant que le Yad Vashem, en Israël, possède un fichier de 50 000 juives hongroises réexpédiées d'Auschwitz à Stutthof (arrivées à Auschwitz, non-enregistrées, elles sont normalement considérées comme « gazées »), et qu'il faudrait encore faire des recherches. En ce qui concerne la déportation des juifs polonais, il parle de « l'aléatoire de cette question, faute de documentation ».

Mais pour en revenir à la question des juifs de Hongrie, Pressac se met dans des situations intenable. Par exemple, il accepte les récits concernant les fosses d'incinération qui sont pourtant totalement démentis par les photos aériennes prises au dessus d'Auschwitz pendant cette période-là par les avions alliés. Car il faut bien augmenter la capacité théorique d'incinération si on veut arriver à faire entrer à Auschwitz un total théorique de 438 000 juifs provenant de Hongrie (soit plus de deux fois la population du camp tout entier). Il calcule donc dans l'abstrait (p. 148) que les SS *pouvaient* anéantir 300 000 personnes en 70 jours. Mais alors se pose la question : où stockait-on ces 300 000 personnes, mortes ou vives, pendant plus de deux mois, le temps d'étaler les incinérations ?

Pressac arrive au chiffre de 630 000 victimes des [REDACTED] gazages. Les millions de morts d'Auschwitz ne sont plus des millions. Depuis quelques années, les Polonais ont baissé leurs chiffres. Hilberg a baissé ses chiffres. Bédarida a baissé ses chiffres. Pressac les baisse encore. A vrai dire, comment et pourquoi baisse-t-on des chiffres de ce genre ? Sait-on quelque chose de plus ? Nenni. On tripote les calculs autrement. Pressac, qui est incontestablement un petit rusé mais surtout un grand naïf nous montre comment on fait ces calculs. Comme la plupart des chiffres de départ sont des estimations, on les change. Wellers « chargeait » les convois polonais à 5 000 personnes. Hilberg, ça ne lui plaît pas. Il trouve que 5 000 c'est trop. Alors, banco, il dit 2 000. Sur 120 convois, ça fait une sacrée différence. Pressac arrive, et ça ne lui plaît pas non plus, non pour des raisons ferroviaires, mais pour des raisons thanatopratiques.

Alors il baisse les convois à 1 000-1 500 (pp. 146-147). Le jour où il se rendra compte que ses estimations des capacités des crématrices sont fantaisistes et que les incinérations en plein air sont visibles d'avion, il devra à nouveau baisser ses prix. Aucun de ces calculateurs ne va chercher dans les archives. Ils font ça au pif. Donc, si les chiffres changent, ce n'est pas pour des motifs d'ordre documentaire, mais à cause de l'air du temps et du pif qui le renifle.

La réception de Pressac

Comme toujours, depuis maintenant quinze ans que cette affaire est apparue sur la scène publique, le plus intéressant, à mon avis, aura été l'attitude de la presse dont le rôle dans la tentative de fabrication de l'opinion publique est déterminant. En effet, sur le fond, il faut, pour se faire une opinion à peu près fondée, un travail personnel de recherche assez considérable dans la mesure justement où toute la lumière n'a pas encore été faite. Les journalistes et les « experts » qu'ils font parler sont donc les détenteurs, face au public, d'une parole qui est censée discriminer le vrai du faux, entraînant la distinction entre le bien et le mal. J'ai relatée, dans deux livres, la chronique de cette agitation médiatique et le battage fait autour du livre de Pressac en est le dernier chapitre en date.

Il faut dire que l'opération médiatique a été lancée dans les règles. Pressac, qui a jusqu'à présent opéré dans l'ombre, a été cette fois-ci lancé comme s'il avait été pris en charge par un quelconque Séguéla. *L'Express* ouvre le feu (6), avec en couverture une photo Depardon et le gros titre « *Auschwitz : la vérité* ». (7) Aussitôt *le Nouvel Observateur* suit, avec un week-end à Auschwitz en compagnie de Pressac (8) et la

(6) 23-29 septembre 1993, onze pages de texte et de photos.

(7) Classique traduction orwellienne : « le mensonge ».

(8) 30 sept.- 6 oct., huit pages consacrées à ce voyage qui fait irrésistiblement penser à ces croisières en Méditerranée guidées par tel archéologue de renom. L'image est d'ailleurs présente : « Pressac galope à travers les ruines comme un archéologue anglais sur le site d'Ephèse » (p. 92). L'image est intéressante ; les Anglais sont effectivement les premiers à avoir fouillé à Ephèse, en 1863. On est donc dans un contexte qui évoque le XIX^e siècle, les débuts de l'archéologie scientifique, la découverte ou la redécouvertes des grandes civilisations du passé. Pressac, mué en gentleman excentrique des romans de Jules Verne, va nous dévoiler un monde inconnu. Tout ce que nous savions jusque-

grosse artillerie des « meilleurs spécialistes ». *Libération* y va d'une double page, avec encore photos et documents.(9) *Le Monde* sort une demi-page sous la plume de L. Greilsamer qui suit l'affaire Faurisson sur le plan judiciaire depuis longtemps.(10) Ensuite, c'est le déferlement des télévisions et des radios. La Ville-du-Bois, petite commune au sud de Palaiseau, n'a pas connu de telle agitation depuis la guerre de Cent Ans.

« Un ouvrage qui servira de référence aux historiens du monde entier », dit *l'Express*. Grâce aux archives soviétiques « vient d'être réalisée la première synthèse des connaissances sur l'un des événements majeurs du XX^e siècle » dit encore *l'Express*. (p. 77). Le commentaire est dû à un certain Conan et à un certain Peschanski, créature de Bédarida, chercheur au CNRS.(11) Les distingués commentateurs affirment que la décision et l'exécution du « judéocide » (terme récent qui n'a pas encore décollé) furent entourées d'un « secret absolu », dont il faudrait dire qu'il n'a pas encore été percé. Mais pourquoi les archives sont-elles restées en sommeil ? « Parce qu'un courant important de la mémoire juive refusait toute approche rationnelle de la Solution finale, qualifiée d'événement "indicible" et "impensable" ». On aimerait évidemment que cette dénonciation soit moins sournoise, qu'elle cite des noms, des textes, mais à *l'Express* on préfère toujours la prudence. Cette situation idyllique a été perturbée par la « littérature négationniste » qui s'est mise à relever les erreurs « logiquement nombreuses dans les récits de témoins ou dans les textes soviétiques de l'après-guerre qui firent d'Auschwitz un thème de propagande idéologique ». Les fins limiers de *l'Express* n'ont pas relevé que toutes les affirmations de Pressac concernant les chambres à gaz procèdent directement de ces textes soviétiques et polonais mais il ne faut pas trop leur en demander. Mais Pressac en personne aurait découvert que « l'histoire technologique de la Solution finale restait encore à écrire ». Impossible pour un journaliste bien léché, comme on les aime à *l'Express*, de reconnaître que

là est frappé d'invalidité par le « galop » triomphal du découvreur, dévoilant le passé, qui touche presque au démiurge.

(9) 24 septembre 1993, pp. 28-29.

(10) 26-27 septembre 1993, p. 7.

(11) Le livre est publié sous la houlette de Bédarida aux Presses du CNRS. On connaît le principe cardinal du monde de la critique littéraire parisienne : « On n'est jamais si bien servi que par soi-même – mais faut pas que ça se voie. »

la paternité de cette « découverte » revient au professeur Faurisson. Car on ne peut pas admettre que, dès lors, toute avancée dans ce domaine lui devra quelque chose. (12)

Travaillant sur les archives en Pologne et en Allemagne (50 000 documents, paraît-il), Pressac « ouvrait » les pistes, dans son ouvrage publié à New York par la Beate en 1989. Ce n'était évidemment pas ce qu'en disaient Pressac et les Klarsfeld qui prétendaient, à l'époque, régler entièrement le problème. Avec les 80 000 documents (paraît-il) des Soviétiques, on en saurait plus. Pourtant, l'ouvrage de 1989 en disait beaucoup plus et sur plus de sujets. Si les journalistes avaient fait leur travail, ils devraient dire que le livre de 1993 est beaucoup plus circonscrit, et même très en retrait dans ses affirmations sur celui de 1989.

Après avoir expliqué cette découverte stupéfiante, à savoir que l'administration administrait, que le service des constructions faisait des plans et demandait des devis et des factures, les exégètes subtils de *l'Express* affirment que Pressac « a retrouvé les preuves de l'organisation de l'homicide ». **C'est là le tour de passe-passe.** Pressac, certes, nage dans l'ambiguïté. Il n'affirme pas positivement qu'il a des « preuves » mais des traces, ou des indices, qui ont quasiment valeur de preuve. Un journaliste ne peut pas s'embarrasser de trouducuterries de ce genre et Pressac ne proteste pas. C'est pas moi qui le dit, c'est lui. Il peut toujours, face à de vrais critiques, se réfugier dans cette position infantile. Car ces « preuves » sont des « indications précises » qui « trahissent les consignes de secret » (p. 82), secret tellement secret qu'il n'a aucune existence, Pressac lui-même ayant expliqué qu'il n'y a aucun codage des documents.

Dans la liste des indices transmutes en preuves, le plus massivement ridicule n'est pas dans le livre mais est typiquement pressaquien : « Dans une vraie morgue, on utilise des désinfectants (comme à l'époque, l'eau de Javel ou le Crésyl), mais non un produit destiné à tuer les poux. » (*Le Nouvel Observateur*, p. 84). Le pharmacien d'officine, qui conseille Mme Michu, n'a pas conscience de l'échelle du problème : en pleine épidémie de typhus (et les crématoires ont été décidés en

(12) Il est urgent de tordre le cou aux principes élémentaires de l'histoire des idées tels que la Sorbonne les enseigne. On voit où en est l'honnêteté intellectuelle de la piétaille bédaridienne.

fonction de ce risque très réel), on amène 250 à 300 corps **par jour**, grouillants de poux porteurs de la maladie.(13) Imagine-t-on de les entasser dans les morgues sans rien faire ? D'envoyer une équipe pour les laver à l'eau de Javel ? Balancer du Crésyl ? Alors que dans toutes les autres installations, baraquements compris, on utilise le zyklon pour tuer les poux ?

Ces morgues, si elles n'étaient pas traitées auraient été de formidables réservoirs d'infection, des bombes biologiques. Pressac, avec son eau de Javel, est un danger public. On devrait lui retirer sa licence de pharmacien pour avoir osé dire des choses pareilles. Pourquoi cette ânerie ? Parce qu'il faut donner à entendre que les morgues auraient été le seul endroit du camp où l'usage du zyklon n'aurait pas été normal. Puisque les SS connaissaient l'eau de Javel (14), ils n'avaient pas à désinfecter les morgues au zyklon au nom d'un décret aussi bouffon que logiquement nécessaire. Car le raisonnement possède un étage supplémentaire mais caché. Si les SS avaient utilisé le zyklon pour protéger le personnel des crématoires (eux compris) dans les morgues telles qu'elles avaient été conçues à l'origine, ils n'auraient pas pu s'en servir plus d'une fois. Faute d'aération, le gaz mortel aurait stagné. Il fallait donc ajouter une installation pour aérer les locaux souterrain. C'est justement ce que détaille Pressac. Mais puisqu'il a décidé par avance, et sans le moindre appui dans sa documentation (130 000 documents !), que ces installations sont la preuve d'intentions homicides, il faut écarter toute autre possibilité d'interprétation. D'où l'eau de Javel, pieusement recueillie par les deux compères de *l'Express*. De l'eau bénite pour les béni-oui-oui.(15)

Les deux plumitifs enterrent sans sourciller la conférence de Wannsee : ils avalent tout Pressac de bonne grâce, comme ils ont avalé les livres qui disaient le contraire 5 ou 10 ans auparavant. Il ne faut pas en attendre autre chose et ils acceptent l'idée que fin mai-début juin 1942 une anonyme « volonté politique », d'origine non identifiée, « trouve [par une sorte de rencontre due au hasard] dans les innovations techniques [pourtant très

(13) Indication venant des registres de décès d'Auschwitz, pour les périodes d'épidémies, cf. Pressac, p. 145 de son livre.

(14) Où sont, dans les 130 000 documents, les factures pour l'eau de Javel ?

(15) On connaît les célèbres chambres à poudre du Dr Kahn. Voici maintenant l'eau de Javel antipoux garantie par la faculté de pharmacie...

élémentaires, et qui sont, sur le plan technique, une régression, Pressac le dit] mises en œuvre à Auschwitz (grâce à Prüfer) les moyens d'une extermination industrielle ». En somme, grâce à ce petit ingénieur, représentant de commerce en fours industriels, intéressé au pourcentage par les ventes qu'il peut faire pour la firme Topf, les hautes instances de l'Allemagne nazie (qui ? Himmler *himself* ?) se seraient dit : Quelle aubaine ! Vive Prüfer, on va pouvoir tuer les juifs. Sans vouloir faire montre d'un esprit critique exagéré, on peut trouver difficile à croire qu'un « génocide » se décide dans de telles conditions... Mais pour les historiens de *l'Express*, cette nouvelle vérité est aussi révélée que l'ancienne et par conséquent l'acte de foi ne coûte rien.

De même, ils entérinent les tripotages de chiffres présentés par Pressac comme des « calculs », sans piper. On passe de 5,5 millions de morts à Auschwitz (chiffre soviétique de 1945) à 800 000 sans savoir pourquoi. Conan le Barbare et Peschanski le Civilisé prévoient d'ailleurs qu'on va réviser à la baisse (p. 87) les autres camps et la mortalité dans les ghettos. (Aurait-ils déjà quelques chiffres dans leur manche ?). Mais, dans le fond, tout ça n'a pas beaucoup d'importance, ajoutent-ils en terminant, « la nature de la Solution finale reste inchangée ». Personnellement, je ne connais que les dogmes pour avoir une nature qui ne change pas. Et encore.

L'Express publie aussi, p. 80, un article de Bédarida, patron du présent ouvrage de Pressac (voir note 11) Le bédarida est une espèce mal connue de calamar. Il nage dans la soupe culturelle et se propulse à grande vitesse vers tous les fauteuils directionnels auquel il adhère par de fortes ventouses. Continuellement sur la défensive, il émet des jets d'encre qui brouillent les problèmes environnants. Auteur d'une opusculette définitive sur « la politique nazie d'extermination », il reconnaît courageusement que l'on n'avait pas sur le sujet « toutes les connaissances nécessaires ». Ayant reconnu en Pressac un mutant (il s'est « mué en historien », ce qui prouve en passant que les calamars ne sont pas des historiens), il croit que ce dernier est devenu un « expert incontesté, sinon unique ». Contesté, il l'est pourtant, et pas seulement par les révisionnistes. Unique, c'est vrai si l'on considère uniquement l'histoire officielle produite par toutes sortes de bédaridas et les effets des lois anti-

révisionnistes. Ajouter que Pressac a exercé sur les documents « une impitoyable critique » provoque chez le lecteur averti une franche rigolade. Trouver « terrifiant » un travail qui porte sur des plans de construction, des problèmes de ventilation, de surchauffe et autres considérations que tout ingénieur traite quotidiennement dans les travaux publics, me paraît dénoter, chez les calamars, un goût immodéré de l'emphase, ou l'expression d'un vœu secret quand on accole à ce « travail terrifiant » les mots : « et sans réplique ». Réplique, il y a ; sale temps pour les calamars.

Comment se fait-il, se demande le ventoué (16), qu'on ne se soit pas penché sur ces questions avant ? Il pourrait dire la vérité : c'est parce qu'on ne savait pas comment répondre au professeur Faurisson, après avoir longtemps dit qu'il ne *fallait* pas lui répondre. Non, il préfère l'idée qu'on mettait l'accent sur « les acteurs et les victimes ». Et comment justifier cette date si tardive (quinze ans de retard sur Faurisson) ? C'est l'ouverture des archives de Moscou. Baratin pur : l'effroyable méli-mélo de Pressac qui réglait tout date de 1989, avant l'ouverture des archives russes. Le seul apport de Moscou et des 80 000 documents est l'histoire d'un appareil produit par la firme Siemens pour tuer les poux avec des ondes courtes et qui a, semble-t-il, été essayé à Auschwitz, sur la fin (Pressac, p. 83 et suiv.). Ça, on ignorait. Cet appareil doit-il entrer dans la vaste catégorie des installations industrielles mythiques, comme les usines à savon juif, les piscines électriques, les chambres à vide ou à vapeur, les plaques chauffantes, les trains à wagons de chaux, etc., qui, objets pourtant de témoignages nombreux, précis et concordants, ont sombré dans un oubli d'où seul l'immense talent d'un Lanzmann saurait un jour les tirer ? Comme cet appareil ne semble pas avoir pu tuer d'êtres humains, il est resté ignoré. Voilà le grand acquis de Moscou, caché pendant 45 ans par le KGB !

J'avais posé, dès 1979, la question du « comment du pourquoi ». Le calamar, en 1993, est toujours « à la recherche du comment et du pourquoi ». Ce n'est pas le travail historique qui a avancé, mais le déblaiement des chicanes mises sur son che-

(16) Actuellement dans le fauteuil de secrétaire général du Comité international des Sciences historiques.

min par tous ceux qui ont souhaité l'empêcher. La route n'est toujours pas libre mais il faudra bien qu'un jour elle le soit.

Dans *le Nouvel Observateur*, le reportage est de Claude Weill. Ce dernier doit avoir des informations secrètes puisqu'il écrit « que l'existence des chambres à gaz et la réalité de la politique d'extermination des juifs ont été surabondamment démontrées. Les preuves sont à la disposition de quiconque sait lire et veut bien ouvrir les yeux ». Je supplie donc ce M. Weill de bien vouloir m'ouvrir les yeux, de rendre ces preuves publiques, ce qui rendrait les petits travaux nocturnes de Pressac tout à fait inutiles et pourraient ainsi rendre à sa pratique un pharmacien plus concentré sur son travail.

Le journaliste raconte sa petite histoire. Version connue. Il suit Pressac et ses raisonnements techniques. Mais au bout d'un moment il craque. Ces discussions sont odieuses, il demande à Pressac s'il s'en rend compte. Ceux qui refusent le travail scientifique, dit le docte Pécuchet, « ce sont ceux-là qui font le lit de Faurisson ». Le journaliste est sonné. Accablé, il se dit que l'histoire va occuper le terrain, que le bon temps est fini et que « la Shoah n'échappera pas au regard cruel des historiens ». Je ne savais pas que les historiens avaient un regard cruel. Cruel pour qui ? Cette phrase en dit très long, me semble-t-il. Mais c'est lui qui est méchant : il reprend les chiffres donnés de différents côtés concernant les morts d'Auschwitz et les qualifie crûment de « bobards ». Le pape, Willy Brandt et combien d'autres sont allés s'incliner devant des plaques où étaient inscrits des « bobards ». Vu les méthodes d'établissement de ces chiffres officiels, on ne voit pas pourquoi ceux que fournit Pressac ne seraient pas rangés demain dans la catégorie des « bobards » aussi.

Sur la fin d'ailleurs, le journaliste exprime quelque méfiance. Il trouve que certaines conclusions sont « rapides », que l'élimination de la conférence de Wannsee procède d'un raisonnement qui « n'est pas totalement convaincant », que sur le décompte des victimes « Pressac s'avance un peu imprudemment », qu'il ne « clôt pas le débat ». En somme, à l'*Observateur*, on n'est qu'à moitié bédarisé.

Mais on se couvre. On donne la parole aux Grands Maîtres de la Vérité Officielle, en commençant par Pierre Vidal-Naquet,

l'inventeur de Pressac. Comme d'habitude il montre aussitôt qu'il ne sait pas lire : il croit que les « précisions » apportées par Pressac quant à la date des « premiers gazages » sont tirées des archives soviétiques. C'est évidemment faux (17) : elles procèdent d'un raisonnement purement pressaquien que le Doctissime me permettra de lui expliquer. Pressac voit dans les archives que les bâtiments ne sont pas terminés à la date conventionnelle (objet de mémoire). Il attend donc la date de la fin des travaux dans le crématoire et se reporte alors au *Kalendarium* (autre objet de mémoire) pour « préciser » qui, ce jour-là, est donné par cet ouvrage (douteux au dire de Pressac) comme ayant été gazé. Les archives de Moscou n'en disent évidemment pas un mot. Quant aux calculs de Pressac, Son Éminence les juge un peu rapides, on y postule beaucoup, c'est « pas aussi simple », « sans doute »... Le chevalier de la Légion d'honneur préfère les chiffres de Hilberg qui seraient du genre « assez solides ». Notre Héros grec se ramollit sérieusement. Il tergiverse plus qu'à l'accoutumée. Il doit commencer à se demander s'il a bien fait de lancer Pressac qui est allé se satelliser ailleurs et qui risque de retomber avec fracas.

Ensuite, c'est le tour de Hilberg. Il a appris une certaine prudence, le prof de Sciences Po (18), depuis qu'il a été retourné sur le gril au premier procès Zündel à Toronto, en 1988. Il est réticent, le Raul. Il râle que Pressac n'est pas vraiment historien, qu'il ne donne pas « le dernier mot sur le sujet ». Il gémit que « d'importantes recherches sont encore nécessaires », qu'il « faut étudier davantage les sources allemandes », qu'il y a encore « du pain sur la planche ». A se demander ce qu'il a foutu, le Raul, depuis 1948 qu'il s'y est collé. Il a dû fainéanter, pour laisser tout ça aux autres. Peut-être qu'il est généreux, qu'il pignoché seulement pour que les autres en aient aussi, du pain sur la planche. Mais il dit une chose bien embêtante : déjà qu'on n'avait pas trouvé l'ordre de Hitler, voilà qu'on ne trouve pas non plus l'ordre de Himmler. Höss et Himmler ne se sont même pas vus « pendant la période concernée ». Alors quoi ?

(17) Et comme chacun sait depuis un impérissable article de Vidal-Naquet publié dans *Esprit* en 1980, quand on écrit quelque chose de faux, on est un faussaire.

(18) La presse le qualifie pourtant d'historien, mais ce n'est pas son métier. C'est lui aussi un « amateur ».

C'est Höss qu'aurait tout décidé tout seul ? Ou alors, il était pas au courant non plus ? On n'a pas d'ordre de Höss à ses sous-fifres. Cette histoire n'est pas claire. Il faudrait demander à Vidal-Naquet. Des trucs comme ça, le Doctissime doit savoir.

Mais le petit chef-d'œuvre, comme toujours, appartient à Lanzmann. C'est la brute fondamentaliste, hébétée, totalement inaccessible au moindre raisonnement, mais intuitif comme une bête. Abandonner toute référence aux documents (ou presque), pour faire son film, c'était une intuition formidable. Les documents, il les connaît, il ne sait pas ce qu'ils signifient, mais il en a une mémoire photographique et il dit à juste titre que tout ce que produit Pressac est déjà connu. Il défend son bifteck de vidéaste en termes presque céliniens : de l'émotion, rien d'autre (« je préfère les larmes du coiffeur de Treblinka au document Pressac sur les détecteurs de gaz »). Lanzmann est un moderne, tout en dessous de la ceinture ; chialer pour ne pas penser, agiter le macabre : avec les pressaqueries, « on expulse l'émotion, la souffrance, la mort ». Il piétine furieusement Vidal-Naquet, qui vient pourtant régulièrement, depuis des années, lui lécher les bottes : « Le triste est qu'un historien, menacé sans doute dans son statut ontologique par la véracité, la force, l'évidence des témoignages, n'hésite pas à cautionner cette perversité. Un historien abdique devant un pharmacien... » Il y a un drame sado-maso entre ces deux hommes mais je ne sais pas si c'est une pure question de « statut ontologique ».

Lanzmann a reniflé Pressac. Il comprend beaucoup mieux que la tourbe universitaire et journalistique qui se jette sur Pressac dans l'espoir d'en finir avec le révisionnisme que « Faurisson est le seul interlocuteur qui compte aux yeux de ce converti. Il doit, pour être entendu de lui, parler son langage, faire sienne sa démarche, épouser sa problématique, exhiber la preuve cruciale, l'*ultima ratio* qui convaincra son ancien maître [...] Même pour les réfuter, on légitime ainsi les arguments des révisionnistes qui deviennent ce par rapport à quoi, à qui, tous se situent. **Les révisionnistes occupent tout le terrain.** »

Le pauvre homme a bien raison, il doit se sentir bien seul avec ses bobines inutiles. Il avait dû retarder et réformer complètement son film à cause de la question posée par Faurisson. Ce ne sont pas les révisionnistes, partout persécutés, qui occupent le terrain, ce sont les débris de l'implosion de la croyance

dont Lanzmann, sur le tard, s'est fait le chantre professionnel, le *kantor*. Ce n'est pas la question de Faurisson qui, à elle seule, a provoqué cette implosion. C'est le Temps qui détruit les mythes : *fugit irreparabile tempus*. Parce que les temps modernes ont besoin de mythes modernes. Lanzmann est en voie de minéralisation. Il ne restera bientôt plus de lui qu'un vague menhir, incompris, battu par les vents. Devenu enfin vieux, Jack Lang déposera à son pied quelques fleurs des champs, chaque année...

Sur l'article de *Libération*, il n'y a pas grand-chose à dire. Philippe Rochette, qui le signe, ne se mouille pas. Il préfère la petite phrase de Vidal-Naquet en 1979 : les faits ont été techniquement possibles puisqu'ils ont eu lieu. Pourtant, l'auteur de cette phrase s'en est bien mordu les doigts (19). Rochette avale très bien la part romanesque du livre de Pressac : les techniciens, les contremaîtres des boîtes privées qui ont participé à l'édification des crématoires « ont vu ». Cet emploi intransitif du verbe « voir » mériterait une ou deux pages d'explication de texte. « Ils ont vu », tout est dit dans ces trois mots, l'histoire tout entière et sa réfutation. Mais de la part de Pressac on verra qu'il s'agit de pure spéculation. Rien, dans ses documents, n'indique qu'ils « aient vu » quoi que ce soit de ce que laisse supposer cette formule lapidaire. Dans l'interview qu'il a donné à Rochette, Pressac donne moins de coups de pieds sous la table et dit calmement : « J'ai été un proche de Faurisson qui m'a assez bien formé à la critique négationniste à la fin des années soixante-dix ». Et plus loin il reprend l'un des arguments de son livre, assez rigolo celui-ci : les seuls membres de la *Bauleitung* qui aient été jugés, Dejaco et Ertl en Autriche en 1972, ont été acquittés parce que les Autrichiens ne savent pas lire un plan ou un descriptif technique. Le tribunal avait pourtant eu des documents venant des archives de Moscou. Ces Autrichiens sont donc des crétins qui attendaient, sans le savoir, la lumière venant de la pharmacie de la Ville-du-Bois. A ce sujet, d'ailleurs, Pressac ne semble pas s'être posé la question du procès de Prüfer, l'ingénieur de la Topf qui concevait les crématoires, en avril 1948, devant un tribunal soviétique. Les archives

(19) Par exemple, dans la revue *L'Histoire*, de juin 1992 : à propos de cette fameuse phrase, « nous avons assurément tort, au moins dans la forme, même si le fond de notre interrogation était juste. » (p. 51).

soviétiques doivent bien contenir les comptes-rendus d'interrogatoires. Les Soviétiques de l'époque, sans doute aussi idiots que les Autrichiens de 1972, n'ont pas jugé que cet homme était le principal moteur de l'extermination, comme Pressac le donne à penser. Alors, à qui le tour d'aller chercher dans les archives de Moscou ?

J'ai gardé pour le dessert l'article du *Monde*. Son auteur, Laurent Greilsamer, suit depuis longtemps la saga judiciaire du professeur Faurisson envers qui il a toujours témoigné de la même constante hargne. C'est pourquoi, dans l'immense chapitre des retournements de vestes, il est intéressant de noter qu'il porte au crédit de Pressac exactement tout ce qu'il portait au débit de Faurisson : d'être un chercheur amateur, d'avoir commencé par étudier l'arme du crime, d'être un pionnier, curieux de tout, qui a délibérément tourné le dos aux témoignages des survivants, qui s'est intéressé aux ruines et aux documents. « Élémentaire », dit-il. Cet « élémentaire » pèse quelques tonnes de papiers judiciaires ! Et les conclusions de Pressac (accrochons-nous aux branches) « **révisent, au sens noble du terme, ce que la communauté des historiens croyait acquis** ». Que cette révision au sens noble est bellement trouvée ! Pas de camouflage, pas de langage codé, tout le monde était au courant, on nage dans la transparence. Mais alors, s'angoisse le plumitartuffe, pourquoi n'en n'a-t-on pas parlé plus tôt ? « Crainte de provoquer un scandale ». Pressac ajoute : « Parce que les gens n'étaient pas mûrs. Le sujet était trop sensible et le mur de Berlin n'était pas tombé. N'oubliez pas que l'histoire d'Auschwitz a été écrite en Pologne par les communistes et que même en France la loi Gayssot interdit de s'exprimer librement. » Il fallait donc administrer les révisions « à doses homéopathiques ». On a vu que le docteur Pressac est d'ailleurs passé à la technique inverse : un bonne dose de révision, coupée d'injections intraveineuses de *Kalendarium Polonorum* comme sédatif de la douleur mémorielle due à l'amputation des adhérences illusoire. Le journaliste n'est d'ailleurs pas en état de veille suffisant pour se poser la question de savoir ce qu'écrirait Pressac s'il n'y avait pas la loi Gayssot, justement.

Mais Pressac, ça le regonfle de parler au *Monde*. Comme la soupe, il ne la mange pas, il peut cracher dedans : « Les cher-

cheurs se sont tus pour conserver leurs précieux fauteuils [pan sur le calamar !]. Il y a eu une couardise universitaire et les révisionnistes en ont profité pour nier. Personnellement, j'ai fait un travail de base. N'importe qui, avec du bon sens, pouvait le faire. » J'adore.

Il est plus prudent avec les faux-témoins : « Il ne faut pas dire que les gens mentent. Il faut prendre en compte un coefficient personnel d'émotion. » Là, c'est lui qui donne dans la tartuferie. Il sait parfaitement qu'il y a des mensonges délibérés, organisés, rentables, qui n'ont rien à voir avec des « coefficients d'émotion », lesquels peuvent exister aussi, bien sûr, comme dans tout témoignage de quelque nature qu'il soit.

C'est Lanzmann qui a raison. Sans Faurisson, il n'y aurait pas de Pressac. Pressac, c'est 90 % de Faurisson, avec quelques injections vidalo-naquetiennes facilement identifiables. Et toute la presse emboîte le pas. On peut se demander où se situe la plus grande hypocrisie : chez Pressac, qui scie à moitié, dans les notes sur Höss et sur le *Kalendarium*, la branche sur laquelle il se trouve, ou chez les journalistes qui acceptent avec joie et reconnaissance de Pressac tout ce qu'ils rejetaient quand c'était Faurisson qui le leur exposait ?

Il existe peut-être une voie pour s'en sortir. Elle est indiquée par une remarque de Bédarida (dans l'*Express*). Il dit que Pressac a d'abord subi l'attirance de la démarche révisionniste mais qu'il a refusé de suivre cette petite bande (il oublie de la qualifier d'abjecte, comme le délicat Doctissime) « sur le chemin du négationnisme ». L'infortuné Umberto Eco, lui, s'est fait capturer par un serre-file de la brigade idéologique du *Monde*, Roger-Pol Droit, et il explique que le révisionnisme, c'est bien, c'est naturel, on peut discuter calmement sur des documents, mais il ne faut pas tomber dans le négationnisme qui consiste à nier qu'on n'ait jamais fait de mal aux juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Ne serait-on pas en train de tracer une sorte de ligne entre le révisionnisme, qui serait bel et bon, illustré par Pressac et toute la bande des pousse-Pressac, qui sont bien obligés de s'approprier la démarche révisionniste, tout simplement parce qu'elle est la démarche normale du travail historique, et le négationnisme (terme inventé pour l'occasion), où l'on mettrait le dernier carré du tabou, la chambre à gaz, agrémenté d'autres

phantasmes (la négation des camps de concentration, des convois, des chemins de fer, etc.) de telle sorte que le révisionnisme, enfin reconnu, ayant droit de cité, démontrerait pressamment (par les « bavures ») l'existence des chambres à gaz et perdrait son caractère démoniaque ? Les chiffres pourraient encore baisser beaucoup sans attenter à la nature de la Shoah. Les faurissoniens auraient perdu l'usage de leurs armes rationnelles, saisies par leurs adversaires, et seraient rejetés dans le néant de la loi Gayssot. Transmutés à 90 %, les calamars, rhabillés comme des sous neufs, pourraient alors continuer à justifier leurs prébendes et à guigner l'Académie ou le Panthéon. (20)

(20) Je ne sais pas si ce compte-rendu critique tombe sous le coup de la loi Fabius-Gayssot mais il est clair que le livre de Pressac l'enfreint sérieusement. Et donc tous les comptes-rendus aussi. En cas de poursuite, il devrait y avoir beaucoup de beau linge dans le box des accusés.

DRAPEAUX EN BERNE
AUX « TEMPS MODERNES »
POUR QUI SONT LES LENDEMAINS QUI CHANTENT ?

Henri Roques

Qui ne connaît la vénérable revue mensuelle *Les Temps modernes* ? Elle fut fondée par le plus illustre couple littéraire de l'après-guerre, couple idolâtré par le petit monde snobinard de l'existentialisme parisien. Il s'agit, vous l'avez compris, de Jean-Paul Sartre qui restera dans l'histoire des Lettres, par la magie verbale de notre cher Céline, comme « l'agité du bocal » et de sa complice, Simone de Beauvoir que le facétieux Albert Paraz, fidèle ami de Ferdinand, affubla un jour du surnom fort irrévencieux de « Sicone du Bavoire ».

Le *Quid* (1) (où l'on peut tout apprendre... ou presque) mentionne que le numéro 1 des *Temps modernes* parut le 25 octobre 1945, en pleine épuration fraîche et joyeuse ; les flaques de sang étaient à peine sèches sur les lieux de l'ignoble exécution de Pierre Laval, le 15 du même mois.

Sic transit gloria mundi !

De Sartre en Beauvoir, la revue tomba, après le décès des fondateurs, dans l'escarcelle de Claude Lanzmann que tous les gens convenables saluent, depuis dix ans environ, comme le génial auteur-metteur en scène du film *Shoah*.

Au milieu du « beau linge » que constituent les collaborateurs de la revue, figure un certain Robert Redeker ; est-il un

(1) *Encyclopédie Quid*, Editions 1994. Robert Laffont. 1998 p., 229 F.

rédacteur régulier des *Temps modernes* ? Je l'ignore, n'étant moi-même qu'un lecteur occasionnel de la publication. Je sais seulement qu'il est jeune ou encore jeune puisqu'il nous apprend lui-même être « venu au monde après Auschwitz ». Je constate, en outre, que sa tournure d'esprit le porte nettement vers la philosophie, voire la théologie.

Quoi qu'il en soit, Claude Lanzmann semble fonder sur lui de grands espoirs. Dans le cadre de l'affaire Pressac (cf. *Le Nouvel Observateur*, 30 sept.-6 oct. 1993, p. 97), le successeur de Sartre-Beauvoir annonça triomphalement que, pour contrer « les révisionnistes [qui] occupent tout le terrain », sa revue publierait, dans son numéro de novembre, « un article fulgurant [sic] de Robert Redeker sur la catastrophe du révisionnisme ».

Dans ma candeur, je m'attendais à découvrir un texte « fulgurant » qui révélerait la déconfiture du révisionnisme. C'était l'inverse et ce fut, pour moi, une divine surprise ! La catastrophe, c'est-à-dire la défaite quasidéfinitive ne menaçait pas le camp révisionniste, mais bien au contraire, le camp adverse.

Je ne résiste pas à la tentation de vous soumettre quelques extraits de l'article de M. Redeker (2) :

« Le révisionnisme n'est pas une théorie comme les autres ; il est une catastrophe, ainsi qu'il s'en produisait dans les théogonies de l'Antiquité grecque, ou comme chez Platon qui dans *Le Politique* en fait récit. Une catastrophe est un *changement d'époque* [...]. La catastrophe est [une] rupture qui, balayant un terrain, fait advenir une ère nouvelle [...]. Une mystique est quelque chose qui ne peut se discuter : la République ne peut se discuter, l'innocence de Dreyfus ne le peut pas plus, les chambres à gaz d'Auschwitz ne peuvent non plus se discuter.

[...] Pour chacun d'entre nous le souvenir d'Auschwitz fut une mystique aussi puissante que put l'être jadis la mystique dreyfusarde, dont elle continue à être parente tout en étant plus profonde et plus sombre. »

Quelques paragraphes plus loin, le rédacteur des *Temps modernes*, né, nous le rappelons, après 1945, déclare à l'intention de sa génération :

« Auschwitz fut notre mystique (et continue de l'être pour l'auteur de ces lignes). »

(2) *Les Temps modernes*, numéro de novembre 1993, p. 1-6.

N'en jetez plus, M. Redeker ; vous connaissez certainement le mot de Talleyrand : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant. »

Les révisionnistes apprécient votre franchise, mais ils forment également le vœu ardent que vous et vos semblables réussissent à évoluer positivement, c'est-à-dire qu'ils progressent en lucidité, qu'ils parviennent à oublier cet Auschwitz mythique qui semble être actuellement la condition irremplaçable de leur bonheur intellectuel.

L'intarissable M. Redeker poursuit :

« Auschwitz ne peut se penser [...] Auschwitz est *l'impossible*. »

Cette dernière affirmation de notre philosophe me rappelle la lointaine époque qu'illustra, notamment, Maurice Barrès, entre la guerre de 1870-1871 et celle de 1914-1918. A propos de l'Alsace-Lorraine perdue, je ne sais plus quel homme politique français invitait les jeunes de notre pays à « y penser toujours, à n'en parler jamais. »

Si j'ai bien compris l'auteur de l'article, pour Auschwitz, ce serait l'inverse ; il conviendrait de n'y penser jamais (puisque c'est impossible) mais, en revanche, d'en parler toujours (c'est-à-dire tous les jours et même, de préférence, plusieurs fois par jour).

Les médias en tous genres comblent certainement les souhaits du collaborateur des *Temps modernes*. Quant à Claude Lanzmann, vraisemblablement conquis par la pertinence des analyses philosophiques de Robert Redeker, il a ouvert à ce dernier les colonnes de sa revue dans le numéro de décembre 1993.

Le nouvel article s'intitule : « Le révisionnisme invisible ». L'auteur s'attaque dès le début avec une grande violence au livre de J.-C. Pressac (3). L'indignation qui étrangle M. Redeker est si forte qu'il est permis de se demander si, pour lui, M. Pressac n'est pas la « Bête immonde » numéro 1 ; le professeur Robert Faurisson, devancé d'une courte tête, ne serait plus dès lors que la « Bête immonde » numéro 1 bis.

Jugez-en plutôt en lisant Robert Redeker :

« Loin de signer la défaite des révisionnistes, le livre de M. Pressac [...] en consacre le paradoxal triomphe : les appa-

(3) *Les Crématoires d'Auschwitz. La Machinerie du meurtre de masse*, C.N.R.S., 1993, 156 p., 140 F.

rents vainqueurs (ceux qui affirment le crime dans son étendue la plus hallucinante), sont les défaits, et les apparents perdants (les révisionnistes, confondus avec les négationnistes) s'imposent définitivement.. Leur victoire est invisible, mais incontestable. »

Suit une comparaison entre le révisionniste et l'homme invisible de Wells, « celui qui voit tout, qui est au centre de tout ce qui se fait, et que nul néanmoins ne voit, dont nul ne décèle la présence. »

M. Redeker conclut son premier paragraphe par une phrase qui n'appelle aucune réplique :

« Les révisionnistes se placent au centre du débat, imposent leur méthode, manifestent leur hégémonie. »

Il est si rare qu'un communiqué de victoire soit rédigé par l'adversaire vaincu que j'aurais mauvaise grâce à cacher la satisfaction sans mélange que me procura sa lecture.

Que Robert Redeker se rassure. Ni lui ni ses amis ne seront contraints de passer sous les fourches Caudines des révisionnistes ; pour ces derniers, la générosité est l'apanage des vainqueurs ; ils ne concocteront pas une loi Fabius-Gayssot à l'envers. Ils savent, eux, qu'en France le ridicule tue !

Le philosophe des *Temps modernes* fait ensuite une analyse pointue d'où il ressort que « la mémoire n'est pas le souvenir, elle est le présent (*sic*). »

Il paraît même que « la mémoire nous attend dans l'avenir » où « nous attendent également tous ces morts d'Auschwitz ».

Diable ! Comme l'a écrit notre Molière : « Ce sont là choses rudes, il faut pour les comprendre avoir fait des études. »

« Auschwitz, [décrète M. Redeker] ne peut pas finir en images d'Epinal comme les autres événements historiques », car « il est l'énigme de l'histoire ».

Notre auteur entre, désormais, en transes ; il est aisé de comprendre que, pour lui, les prétendues découvertes faites par Pressac aux archives de Moscou ne pèsent pas plus qu'un bouquet de plumes à côté du mystère, de la « mystique d'Auschwitz ».

Il est ensuite question, dans l'article, des vaines tentatives du pharmacien Pressac pour persuader ses lecteurs que « le secret n'est que technique ».

C'en est trop ! Le protégé de C. Lanzmann explose : « dérision macabre » ponctuée par « le rire gras » de Le Pen,

« qui pue l'ail et l'alcool mauvais ». Franchouillards mes frères bénéficierons-nous de circonstances atténuantes si nous évitons l'ail dans notre cuisine et si nous choisissons des alcools de qualité ? Hamlet vient à mon secours ! *That is the question*. Poursuivant son « raid-éclair » (pardonnez-moi l'à-peu-près), Redeker s'en prend à la télévision dont il estime le comportement « dégoûtant parce que très insidieux ». Sur ce point, nous n'avons nulle envie de le contredire ; pas d'avantage, d'ailleurs, quand il se dit choqué de voir les médias attester « l'honnêteté » et le « caractère absolument scientifique » de l'ouvrage de Pressac, au nom, paraît-il, d'une « théologie de magazine ».

Il convient tout de même de rappeler ici que J.-C. Pressac, chaperonné par le couple Klarsfeld, a été édité par le C.N.R.S. dans la collection « Histoire du xx^e siècle » avec l'*imprimatur* de Denis Peschanski, de François Bédarida et autres historiens considérés, à tort ou à raison, comme des spécialistes de l'histoire contemporaine, mais certainement pas comme des théologiens de magazine.

A en croire le philosophe lanzmannien, la faute irrémédiable de l'œuvre pressaquienne serait de tenter « d'intégrer [Auschwitz] dans la perspective chrétienne, puisqu'il serait le fruit du péché originel, la science ».

Notre journaliste-procureur en profite pour souligner « la séculaire jalousie des chrétiens envers la souffrance des juifs » ; cela coule de source puisque pour les chrétiens « la souffrance ne peut appartenir qu'au Christ » ainsi qu'en témoigne, d'ailleurs, la récente « affaire du Carmel d'Auschwitz ».

Vous me permettez, à ce propos, de citer une anecdote personnelle.

Au printemps de 1991, des rédacteurs d'un mensuel spécialisé dans les questions religieuses (4) m'ont interrogé sur les thèses révisionnistes ; j'ai eu, ensuite, la satisfaction de lire sous leur plume le texte suivant :

« Selon les révisionnistes, les Juifs chercheraient à imposer une nouvelle religion, celle de l'Holocauste. Pour eux, si les chrétiens ne sont pas d'une vigilance extrême, petit à petit, la croix du Christ passera aux oubliettes ; elle sera remplacée par la chambre à gaz triomphante. Que pèse le sacrifice d'un seul

(4) *L'Actualité religieuse dans le monde* (ARM), n°88, 15 avril 1991

homme, Jésus, en comparaison du sacrifice de six millions de Juifs. D'ailleurs pourquoi six millions ? Ce chiffre extravagant est symbolique ; dans l'Apocalypse, le 666 désigne la Bête. »

Près de trois ans plus tard, les chrétiens par la foi, mais aussi les chrétiens par la tradition, ceux qui sont attachés peu ou prou à une civilisation dans laquelle l'Europe est immergée depuis quinze siècles, ne se trouvent-ils pas acculés au pied du mur ? Pourtant, si mur il y a, ce ne peut être le Mur des Lamentations, strictement réservé au peuple élu.

Poursuivant ses investigations théologiques, Robert Redeker évoque ensuite l'Apocalypse de Jean qui, dit-il, est *dicible*, tandis qu' « Auschwitz est l'*indicible* et l'*irreprésentable*. »

Si « Le Livre de l'Apocalypse est faux » énonce-t-il d'un ton péremptoire, l'« Evangile l'est avec lui ».

Pour nous, révisionnistes, et peut-être pour tous les gens de bon sens, une question s'impose à la lecture de M. Redeker : est-il possible d'aller plus loin dans le délire ?

Il appartient probablement aux psychanalystes d'apporter une réponse. En tout cas, qu'il s'agisse de délire ou d'analyse perspicace, nous n'avons pas boudé notre plaisir en lisant M. Redeker.

La « pensée redekerienne » nous promet d'exaltants lendemains qui chantent. Il y a quelques mois un de mes amis, connu pour son humour que certains jugent décapant et d'autres sacrilège, me disait :

« Sommes-nous condamnés jusqu'à la fin des temps à entonner à pleine voix, en toute occasion, l'"Auschwitz über alles" (paroles d'Elie Wiesel. Musique de Simon Wiesenthal) ! »

Je n'ai su que répondre.

Maintenant, après avoir lu les articles du collaborateur des *Temps modernes*, je vais pouvoir laisser espérer à mon ami, une remise de peine, à moyen ou à court terme.

L'espérance stimule l'imagination.

Verrons-nous prochainement les Lanzmann Brothers partir pour une très longue et très lointaine randonnée ? Par exemple, dans le désert de Gobi, d'où ils rapporteront un génial documentaire qui tiendra en haleine les spectateurs, quinze heures d'affilée. Le record détenu par *Shoah* qui tient l'écran pendant neuf heures serait ainsi battu.

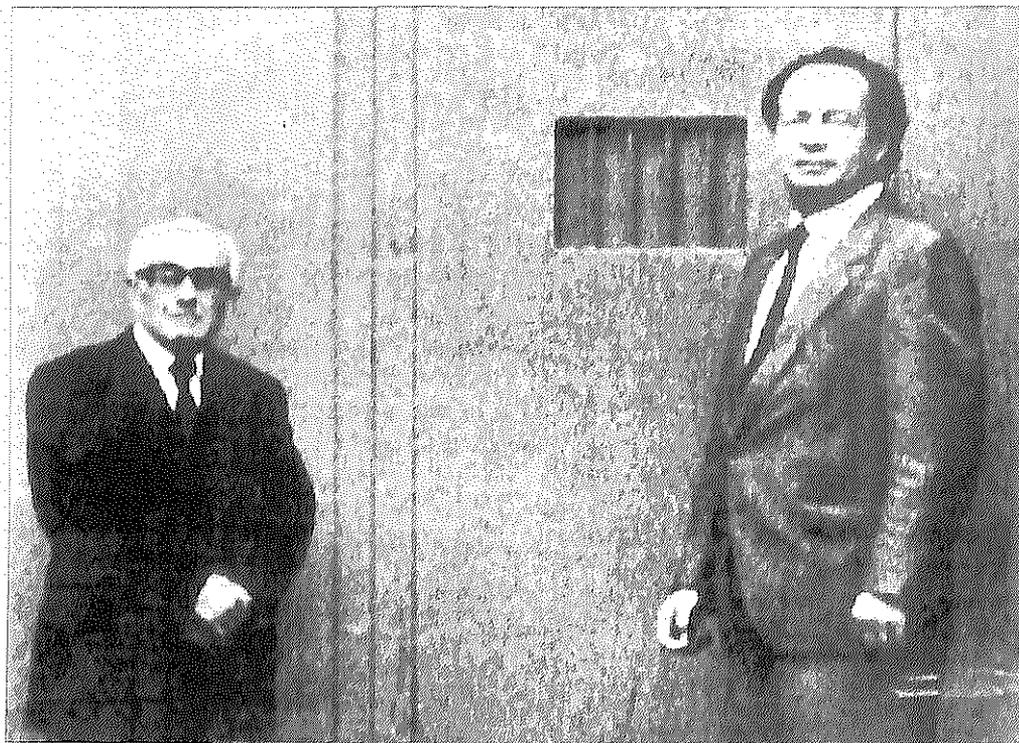


Rudolf Hess interrogé par le colonel américain John Amen à Nuremberg. En dépit des efforts des vainqueurs, il se révéla difficile de monter un dossier d'accusation contre lui. Il sera toutefois condamné à la détention perpétuelle. *Vae victis!*

Ci-contre : Ilse Hess,
femme de Rudolf Hess,
rendant visite en 1969
à son mari. Elle est âgée
alors de 69 ans.

Ci-dessous : le fils
de Rudolf Hess,
Wolf-Rüdiger,
et l'avocat Alfred Seidl,
le 18 août 1987, devant
la porte de la prison
de Spandau
à Berlin-Ouest.

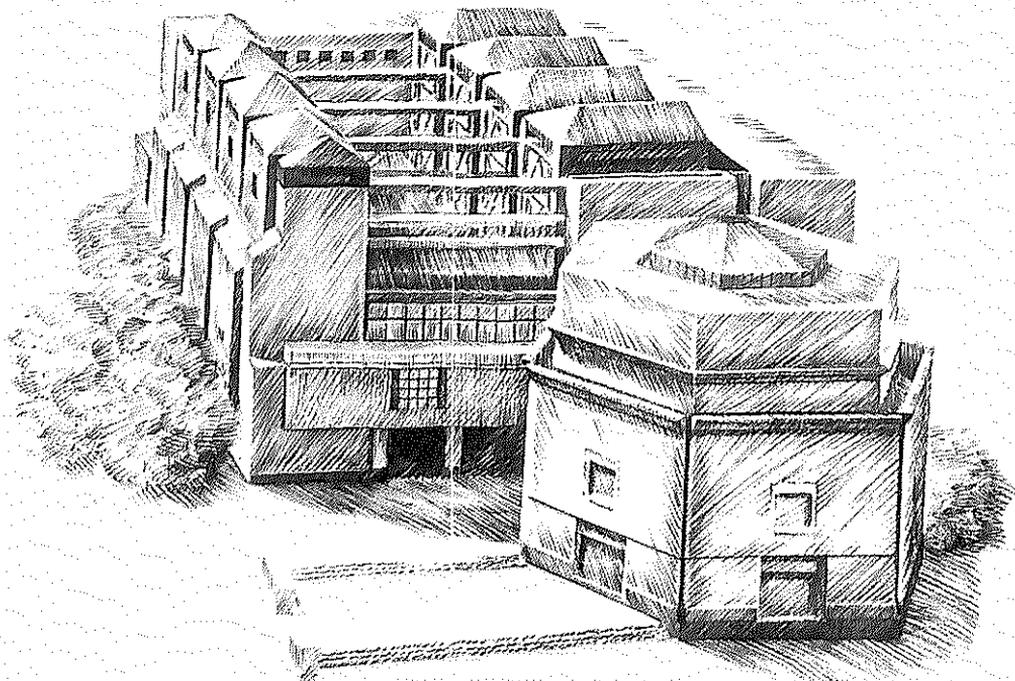
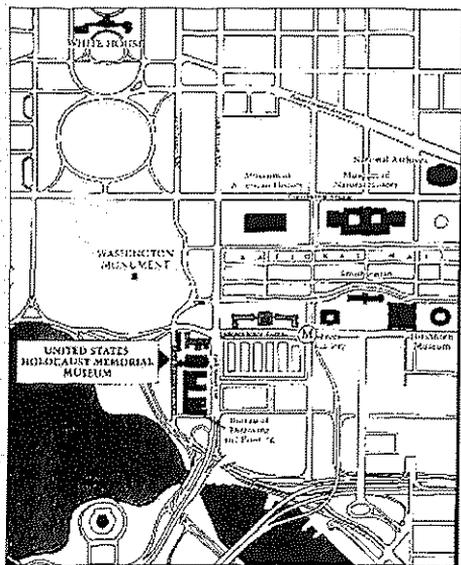
Rudolf Hess
est mort la veille.



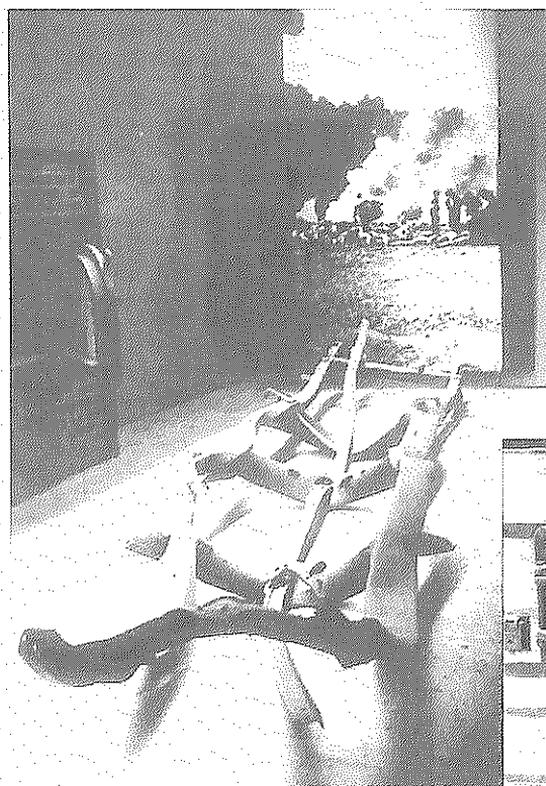
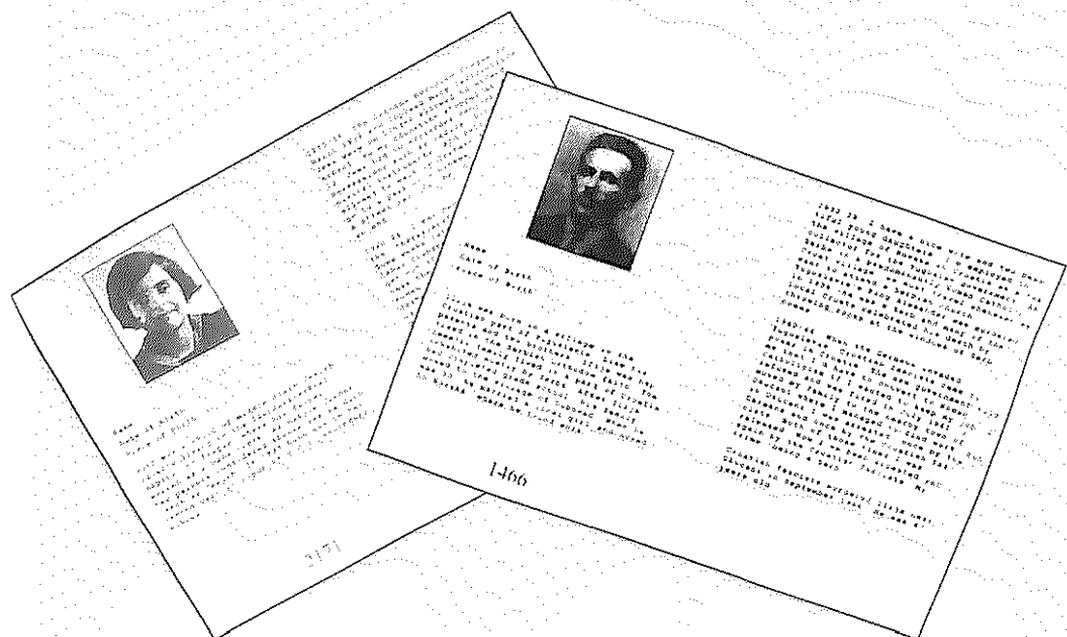


Ci-dessus : une ambulance militaire britannique quitte l'hôpital militaire, conduisant le corps de Rudolf Hess à l'aéroport de Gatow pour son transport vers l'Allemagne du sud.
Ci-dessous : enterrement de Hess par sa famille à Wunseidel (Bavière) le 17 mars 1988 au matin.





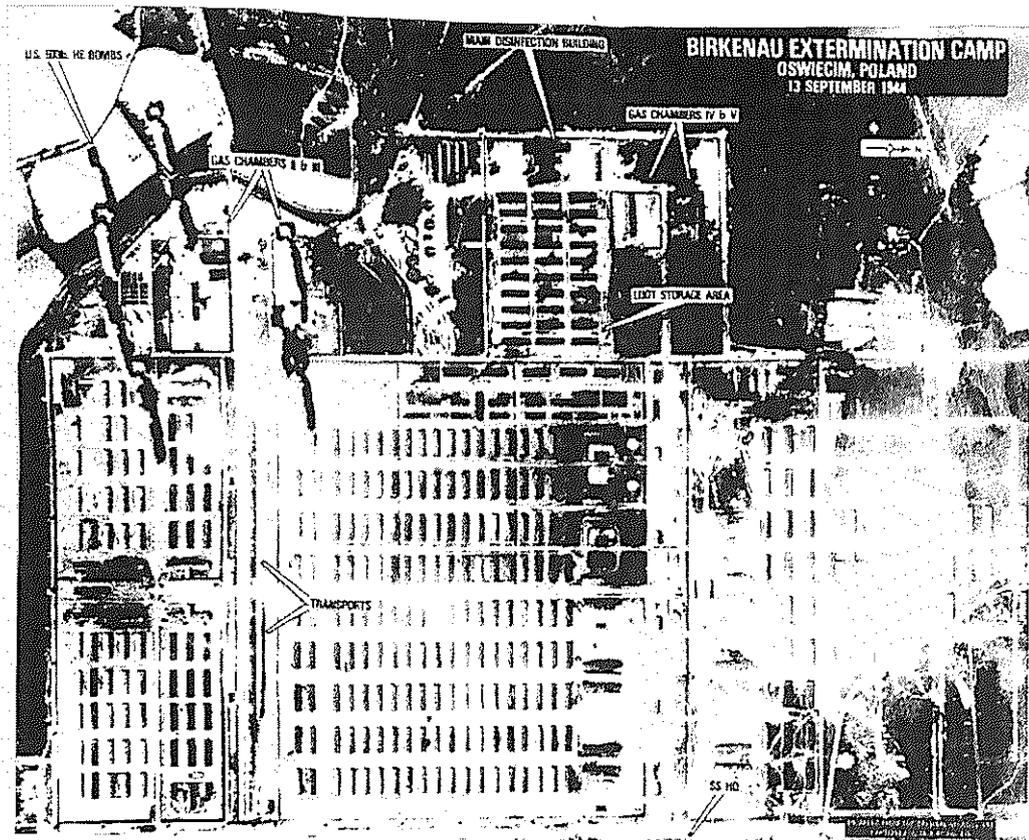
En haut, à gauche : le plan d'accès à l'Holocaust Mémorial Museum de Washington.
En haut, à droite : quelques sympathiques visiteurs américains sortant du musée.
En bas : vue d'artiste du musée. Un bel exemple d'architecture influencée par le vécu juif.



Ci-dessus : les cartes remises à l'entrée du musée.
 La petite fille figurant sur la photographie a survécu. L'homme, un Serbe de Croatie, fut tué par des nationalistes croates en septembre 1944.

Ci-contre : armatures métalliques ayant servi à brûler en plein air des corps de typhiques.

Ci-dessous : fours crématoires bimouffles.



Le 13 septembre 1944, les avions américains bombardent l'usine Buna (Auschwitz, Pologne). Cette photographie fait partie des clichés truqués par la CIA en 1978. Ce crime contre la mémoire fut dénoncé par l'analyste de photos aériennes Robert Ball qui découvrit plus de 80 traits et points dessinés sur les négatifs (voir le *Rapport Ball*).



Ci-dessus : en février 1945, des malades ayant refusé d'accompagner les Allemands bavardent avec leurs libérateurs devant l'infirmerie d'Auschwitz.
Ci-dessous : les amas de corps ne semblent pas perturber ces jeunes femmes qui déjeunent à Bergen-Belsen après l'arrivée des Britanniques.



Komme zur **ORT!**



ORGANISATION FOR REHABILITATION THROUGH TRAINING



stehe nicht müßig abseits! Arbeite!
ERLERNE EINEN BERUF FÜRS LEBEN!

Affiche réalisée par les Alliés pour encourager les anciens détenus des camps de concentration sous administration allemande à s'inscrire aux programmes de réinsertion par le travail. Avec un certain humour involontaire, on lit *Arbeit = Freiheit*. Formule qui rappelle le sinistre « le travail rend libre » figurant au-dessus du portail d'entrée d'Auschwitz. Ces juifs ayant retrouvé une condition humaine seront les éléments régénérateurs de la communauté juive des États-Unis, pays où ils émigreront en masse. Cet apport en sang neuf se compare à celui qu'a connu la communauté juive française avec l'arrivée de leurs coréligionnaires d'Afrique du nord durant les années cinquante et soixante.

Crédits photographiques : AFP (IIab, IIIab.); André Chelain (IVb, Vcd); D.R. (couverture, I, IVac, Vab, VI, VIIab, VIII).

Apprendrons-nous, en 1994, l'exil volontaire de Bernard-Henry Lévy sur une île océanienne pour y préparer activement une nouvelle œuvre, « L'Idéologie papoue » ?

A dire vrai, nous serions nombreux, très nombreux, de plus en plus nombreux à nous réjouir si l'on cessait bientôt de sortir le tapis rouge à l'Elysée pour accueillir le roumano-franco-américain et nouveau prophète Elie, prix Nobel de la paix.

Nous nous ferions une raison si l'avocat international Samuel Pizar devait renoncer aux « jets » et aux « Concorde » pour s'inscrire paisiblement au barreau de Clermont-Ferrand, si proche de son ami V.G.E.

Une cure de discrétion ne nous déplairait pas si elle était médicalement prescrite au virulent Emile Malet, directeur de la revue *Passages*, au « géant médiatique » Marek Halter et à tant d'autres Glücksmann ou Bédarida de service.

Quant à « la police juive de la pensée », dénoncée à juste titre par Annie Kriegel à propos de l'affaire de Carpentras (5), il nous serait agréable qu'elle soit consignée dans ses casernes jusqu'à nouvel ordre.

Qui se plaindrait si le comité de rédaction des *Temps modernes*, à l'issue d'une sévère séance d'autocritique, décidait de substituer au titre actuel celui des *Temps ringards* ?

Le rêve passe ! C'est bien connu.

Pourquoi ne pas imaginer le jour d'un réveil national où nous serions saisis par une fraîcheur d'aurore oubliée depuis des lustres ; dans l'air vif flotterait le subtil parfum de la Liberté.

Merci pour tout, M. Redeker. Grâce à vous les révisionnistes, en sifflotant un air guilleret, se sont engagés d'un pas alerte dans l'année nouvelle.

(5) *Encyclopédie politique française*, Emmanuel Ratier, Faits & Documents, 1992, 863 p. 485 F. Cf. p. 395.

ANDRÉ CHELAIN

NON-LIEU POUR PAUL TOUVIER



*Avec le texte intégral de l'arrêt rendu le 13 avril 1992
par la première chambre d'accusation de la cour
d'appel de Paris déclarant n'y avoir lieu à suivre contre
Paul Touvier d'aucun des chefs visés par la prévention
et ordonnant la mainlevée de son contrôle judiciaire.*

POLÉMIQUES

**Pour lutter contre le bourrage de crâne.
Lisez l'ouvrage d'André Chelain sur l'affaire
Touvier, avec le texte intégral de l'arrêt de la
chambre d'accusation qui innocent Touvier.**

Pour avoir publié ce livre, André Chelain a été
condamné le 7 mars 1994 à 30 000 F d'amende
pour « contestation de crime contre l'humanité »
dans le texte de sa préface. Aidez-le en
commandant cet ouvrage fondamental.

272 PAGES, 150 F.

*Pour commander, utiliser le bon de commande
situé dans les dernières pages de cette revue.*

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE DE L'EGYPTE PHARAONIQUE

Massimo Patanè

L'intérêt pour l'Égypte ancienne n'est pas près de s'éteindre ; de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, ce sujet a su attirer les esprits les plus divers. L'égyptologie est même devenue une mode et un snobisme répandu depuis la découverte de la tombe de Toutankhamon et la vague des grandes expositions internationales des vingt dernières années. Pourtant, le sujet est difficile, étrange même ; nous en avons la preuve en feuilletant les manuels scolaires qui n'y consacrent généralement que quelques pages. L'Égypte a été victime en outre de deux tendances contradictoires : la première voudrait que ce soit un pays à part, la source d'une sagesse incomparable ; la seconde, beaucoup plus récente, aimerait faire de la société pharaonique une société africaine semblable à beaucoup d'autres. Ces deux positions mènent à des impasses. Dans le premier cas, nous rencontrons des lectures partielles du pays du Nil qui cherchent à faire cadrer des interprétations, pour la plupart mystiques, avec une réalité bien plus complexe, sans tenir compte surtout de l'évolution chronologique. On peut remonter jusqu'aux néo-platoniciens, à Jamblique, à Horapollon, pour décrire cette propension, et descendre ensuite jusqu'à des sectes modernes, américaines par exemple. Dans le second cas on ignore délibérément les particularités de la vallée du Nil, par rapport à d'autres climats et à d'autres situations, pour aboutir à un réductionnisme primaire. Pour résumer, nous pou-

vons dire que, dans un large public et dans l'enseignement non spécialisé, on ne perçoit pas avec assez de clarté une civilisation dont on parle tant.

Les origines

Les études récentes permettent de mieux cerner les causes du processus complexe des débuts, bien que l'hyperspécialisation n'ait pas encore permis la synthèse. Nous allons donner un cadre général de réflexion qui permettra, nous l'espérons, d'éclairer le texte. Des travaux géologiques ont montré que la désertification du Sahara semble être arrivée à son terme vers -7000, si l'on excepte une brève période humide vers - 2500. On peut imaginer que beaucoup de bergers semi-nomades ont dû s'installer à cette époque dans les oasis qui, de Khargeh au Fayoum et même jusqu'à Siwa près de la Méditerranée, forment une ligne presque continue et parallèle au Nil. Ces bergers avaient un type d'organisation, basé sur la sélection des animaux domestiques, qui sera ensuite transposé aux céréales dans les terres fertiles de la vallée. Les oasis ont dû ainsi servir d'intermédiaires dans ce mouvement car les rives du Nil, encore marécageuses et infestées d'animaux dangereux, n'étaient pas immédiatement accessibles. Les conditions climatiques nouvelles ont aussi opéré une distinction ethnique entre l'agriculteur-éleveur et le bédouin uniquement éleveur avant de devenir marchand, ce second étant, en quelque sorte revenu à un stade paléolithique par certains aspects de sa vie. L'agriculteur affrontera deux défis : d'une part, repousser le bédouin qui veut s'installer provisoirement sur ses terres ; d'autre part, assécher les marécages et se battre contre les animaux qui y habitent.

Nous retrouvons ce double défi dans l'imaginaire des Egyptiens de toute l'Antiquité : la destruction des étrangers (Libyens, Nubiens, Asiatiques etc.) figure sur les portes monumentales des temples, les pylônes, et la chasse rituelle de l'hippopotame, par exemple, est le symbole même de l'anéantissement du mal sur les parois des temples et dans les tombes privées. La civilisation naît ainsi de la fraternité entre semblables qui acceptent des contraintes et également de l'exclusion de ce qui est considéré comme différent et incompatible.

Il vaut la peine de dire quelques mots des races du Proche-Orient ancien et du nord de l'Afrique. Cette dernière région est habitée par des peuples berbères qui se divisent en deux branches principales : ceux qui sont sédentaires et qui se trouvent le long de la Méditerranée et ceux qui sont des nomades de l'intérieur du Sahara. De cette dernière famille proviennent sans doute les guerriers libyens, ennemis et parfois mercenaires des Egyptiens. En Asie, nous trouvons les peuples sémitiques, eux aussi divisées en sédentaires (Mésopotamie, Palestine et Syrie) et en nomades (grands déserts d'Arabie). Deux cas particuliers sont constitués par les Hébreux, nomades devenus sédentaires, puis redevenus nomades avant de redevenir sédentaires, et par les Phéniciens qui ont transposé les méthodes commerciales des Bédouins au commerce maritime grâce à l'abondance du bois des forêts du Liban rendant possible la construction navale à grande échelle. Si nous en jugeons par la langue, l'égyptien est à cheval entre les deux familles : il est de souche africaine du nord, mais a subi à une époque ancienne une infiltration sémitique qui représente environ 5 % du vocabulaire. Plus au sud de l'Égypte, nous avons des peuples semblables, comme les Blemmys, qui restent sans influences négroïdes jusqu'au début de notre ère.

Les habitants du bas cours du Nil avaient moins de respect pour leurs voisins du sud, les Nubiens, qu'ils traitent volontiers de lâches, que pour les habitants du désert.

Nous pouvons comprendre cela en supposant que le caractère de ceux-ci était semblable à celui des arabes préislamiques tels que les Muallagat, les grands poèmes d'avant Mahomet, nous les décrivent : un mélange d'ardeur guerrière, de rapacité, d'amour pour la dame, d'honneur, de sentiment d'hospitalité et d'alliance. Beaucoup de ces traits se retrouvent dans notre poésie courtoise du Moyen Âge par l'intermédiaire de l'Andalousie. Si maintenant nous nous posons la question des données physiques qui ont permis l'éclosion et le développement de la civilisation, il nous faut tâcher de dresser un tableau général du milieu et de l'évolution humaine dans cette partie du continent africain, sans quoi nous tomberions dans une historiographie égalitaire qui ne met pas en évidence les particularités. La naissance d'un phénomène aussi complexe que la civilisation avec ses corollaires, l'Etat et les grands centres urbains, à une époque

aussi ancienne que le début du quatrième millénaire n'est pas une chose qui va de soi. Les causes sont d'autant plus complexes qu'il s'agit d'un processus faisant appel à des données physiques, politiques, ethnologiques, historiques et relevant d'influences diffuses parfois difficiles à délimiter.

L'habitude de certains modernes qui consiste à tout expliquer par « des miracles et des apparitions soudaines » pas mieux définis dépend en grande partie de l'ignorance des causes générales. Dans ce domaine, nous nous inspirons des grandes méthodes historiques de synthèse, celle d'un E. Renan, un des pères de l'orientalisme, ou, en remontant plus haut, d'un Giambattista Vico. Ce dernier a posé dans sa *Scienza Nuova* les bases d'une compréhension globale des sociétés. L'illustre Napolitain du XVIII^e siècle a surtout été utilisé par la gauche, à partir de Michelet, qui voyait en lui un des précurseurs des théories des changements sociaux. Cela constitue une grave mutilation d'une pensée très également montrée que les mentalités sont liées à des formes politiques, sociales, religieuses et que même le niveau de la représentation écrite et artistique est en rapport avec le *status mentis*, l'état mental. Vico échappe pourtant à un simple matérialisme de l'évolution car il prouve que les formes les plus anciennes se conservent au-dessous, comme un substrat, et qu'elles réapparaissent même dans les périodes de décadence. On pourrait appliquer cette constatation à bien des formes de magie et de fétichisme de notre société médiatisée.

En abordant ce domaine difficile, distinguons les causes diffuses de celles particulières au pays. Parmi les premières, observons que l'histoire, fille de l'écriture, naît peu de temps après la diffusion du cuivre, il y a cinq mille ans ; l'utilisation du métal ayant sans doute permis également de tailler les premiers monuments massifs en pierre. Cinq ou six siècles plus tard, l'égyptien était en mesure de fondre des statues en métal, en tout cas dès la VI^e dynastie. Ces avancées technologiques ont facilité grandement la naissance des villes. En comparant avec l'Afrique occidentale, les bronzes du Bénin d'il y a deux siècles représentent un stade technologique similaire. Il est vrai que le processus de civilisation, qui a eu tendance par la suite à remonter le Nil de Méroë à Aksoum, ne s'est pas répandu en Afrique noire et que bien des ethnies modernes n'ont jamais connu autre chose que le monde tribal, stade antérieur au centralisme pha-

raonique qui ne distingue aucun sous-groupe dans une population. Parmi les causes particulières, le régime des eaux du fleuve est certainement la plus importante. Le Nil représente un défi stimulant pour l'activité humaine. On peut penser que l'homme développe son intelligence lorsqu'il est confronté à un degré moyen de difficulté, autrement, si les conditions sont trop difficiles, comme dans le désert, il n'y a pas de stabilité et de durée dans les œuvres, et si elles sont trop faciles, comme dans les pays tropicaux où la nourriture est abondante en toutes saisons, l'homme n'exerce pas ses possibilités pleinement, ne se discipline plus et devient un être futile sans grandes visées. Comme nous l'avons dit, les habitants des anciennes steppes devenues déserts se sont rapprochés des oasis, puis ensuite de la vallée du Nil, sans doute à cause de la pression démographique insupportable dans un espace limité, celui des oasis, si nous exceptons le Fayoum, plus grand, devenu rapidement un centre néolithique. Les abords immédiats du fleuve étaient bien plus attirants, car rendus très fertiles par le dépôt régulier du limon, un engrais naturel provenant d'Afrique centrale avec chaque crue. Au début de l'histoire, il devait y avoir encore d'énormes marais qui nécessitaient un long travail d'assèchement complété par des travaux de viabilité et de retenue d'eau, ainsi que par le creusement de canaux. Nous trouvons au début de l'histoire (vers - 3 000) la représentation gravée de ces activités sur une arme votive : la tête de massue du roi Scorpion : ainsi le tout est déjà mis en rapport avec l'autorité du monarque et son rôle unificateur.

En effet, ces chantiers sur une longueur de mille kilomètres nécessitent la disparition graduelle des petits royaumes, des tribus car, seule l'unité permet la sécurité d'un tel ouvrage. La répartition de l'eau d'amont en aval est également une des causes de ce besoin d'unité et de discipline. Les particularités même du régime des eaux sont exceptionnelles : le Nil prend ses sources dans le centre de l'Afrique et est tributaire des pluies de la mousson qui ont lieu entre la mi-juin et le début juillet, la montée du fleuve commençant en Egypte vers la mi-juillet d'une manière très variable avec un minimum de 2 ou 3 mètres et un maximum de 15 mètres selon les années. Seule une crue moyenne est satisfaisante, car si elle est trop faible, elle provoque la famine, si elle est trop forte, elle cause des dégâts.

L'Egyptien doit donc s'organiser pour rendre ces éléments imprévisibles plus favorables : il doit dresser un relevé des hauteurs moyennes pour prévoir les réserves alimentaires nécessaires, sans quoi il risque de mourir de faim. Il le fait grâce à des nilomètres et en gravant ensuite ces données dans des tableaux, comme cette pierre dite de Palerme, ville où elle se trouve depuis le siècle dernier, selon une méthode semblable à celle des cases statistiques de nos programmes informatisés. On comprend aisément que, dans ces conditions, il est également nécessaire de développer une écriture qui puisse être utilisée pour ces calculs, ainsi que pour ceux qui en découlent, la fiscalité et le recensement du bétail par exemple. L'Egyptien a en effet inventé une dîme qui lui permet d'accumuler un capital alimentaire de secours. Nous retrouvons toutes ces réalités dans l'histoire biblique de Joseph, des sept années de vaches grasses et des sept années de vaches maigres, avec un curieux renversement de perspective, car le vieux peuple agricole égyptien n'avait pas besoin dans ce domaine des conseils de gens venus d'ailleurs.

La leçon que nous pouvons tirer des débuts de l'histoire c'est que des conditions très particulières ont permis la naissance de cette monarchie centralisée, bien différente par sa stabilité et sa durée des petits royaumes de Palestine ou du Liban, ou des empires souvent éphémères de la Mésopotamie et de l'Asie. Une autre conséquence de ce que nous avons dit est que la sélection végétale et animale introduit chez l'homme une idée de sélection sociale et culturelle qui permet la création d'une société homogène sans groupes disparates. Ensuite l'écriture naît du besoin d'enregistrer les données qui permettent à l'Etat de jouer son rôle de prévision et de redistribution des richesses. Le message écrit donne également une autre dimension à la religion qui sort de la magie tribale pour se concentrer sur l'aspect sacré du souverain.

Quelques notions sur l'origine de l'écriture

La naissance de l'écriture se fait progressivement : en premier nous trouvons des idéogrammes qui cherchent à imiter l'objet signifié, ensuite, par un processus proche du rebus, les signes commencent à exprimer des valeurs phonétiques d'une, deux ou

trois lettres. Certains idéogrammes se transforment en simples déterminatifs sémantiques. Prenons un exemple : le mot maison se lit *per* et est homophone avec le verbe sortir : la maison et le déterminatif des jambes en mouvement formeront par le jeu du rébus l'écriture du verbe sortir. Ainsi, nous avons un système où les idéogrammes, les phonèmes et les déterminatifs s'ajoutent en formant des groupes mobiles par leurs graphies, mais qui ne donneront pas directement un nouveau système, celui de l'alphabet.

Notons que l'on dépasse ici la représentation purement idéographique, la seule qui semble exister chez les nomades, que ce soit les représentations pictographiques rupestres du Sahara ou les dessins des Indiens d'Amérique.

La forme graphique restera figée pour les hiéroglyphes, dont le support principal est la pierre, alors qu'elle se simplifiera et deviendra plus abstraite pour le hiératique et le démotique, utilisés davantage sur papyrus. Il faudra attendre la Basse Epoque (dès -700) pour que les formes de l'écriture hiéroglyphique changent, deviennent foisonnantes pour des raisons de théologie locale. Il faut dire que les hiéroglyphes n'étaient plus à cette époque un instrument de communication et que c'est alors que les interprétations symboliques se sont introduites dans le code écrit. Le malheur a voulu que les Néoplatoniciens aient connu presque uniquement cet aspect, ce qui a eu comme conséquence une mésentente globale non seulement de l'écrit, mais de toute la civilisation égyptienne, réinterprétée par eux d'un point de vue symbolique. Cela a des conséquences jusqu'à nos jours où certains « interprètes » contemporains refusent le déchiffrement de Champollion pour développer leurs propres théories mystiques.

L'écriture est une donnée importante de l'évolution d'une population : son degré de complexité témoigne en Egypte du niveau élevé de sa civilisation dès les débuts, car, dès l'Ancien Empire, l'écriture apparaît déjà comme un ensemble structuré et fixe. On doit ajouter à cela les connaissances pratiques, mathématiques et religieuses pour avoir une idée des débuts. Voyons maintenant le rôle de la religion comme donnée de base pour comprendre la mentalité égyptienne.

La mentalité religieuse

Depuis que Hérodote et d'autres voyageurs grecs ont insisté sur le caractère religieux de l'Égyptien, cet aspect est considéré comme un acquis de la culture générale, confirmé, par ailleurs, grâce aux nombreuses scènes que le touriste voit sur les parois des temples. Rares sont les historiens qui se sont penchés sur la religion égyptienne pour en tirer des conclusions quant à sa place dans l'échelle des sentiments religieux. Le tort principal est de considérer une religion ancienne comme un absolu alors qu'elle est aussi l'expression de sentiments historiques. Là aussi nous pouvons distinguer ce qui est propre à l'Égypte et ce qui est commun, en tout cas, au monde méditerranéen. Pour ce dernier point, il faut commencer par dire que tous les peuples anciens ont cru à la présence d'esprits dans les objets. Nous pourrions citer le *Numen* chez les Latins, ou les puissances habitant les pierres dressées le long des pistes chez les nomades. Ce stade, que l'on peut appeler fétichiste, évolue vers la création de divinités personnelles définies, aux fonctions délimitées, mais dont une partie au moins de la puissance continue d'habiter un lieu ou un objet, essentiellement une statue, donc un simulacre individuel. Pour l'Égypte protohistorique le culte d'une image n'est plus un totémisme car la fonction du totem est de représenter un clan, une tribu, éléments disparus, comme nous l'avons dit, dans le creuset des débuts de l'histoire. On peut penser que les divinités totémiques sont devenues les protectrices des régions, des nomes, et se sont ainsi détachées d'un groupe humain limité.

En plus de ces divinités régionales, nous avons des dieux reconnus par tout le pays, soit pour des raisons politiques, soit pour leur fonction générale. Le dieu Amon est, dès le Moyen Empire (-2000) la divinité de la capitale, Thèbes ; le dieu Ptah est d'abord adoré à Memphis, capitale de l'Ancien Empire (dès - 2700) ; Nout et Geb représentent le ciel et la terre ; Ré est une des formes du soleil. L'Égyptien réunit également les dieux par familles lorsqu'il s'agit d'expliquer le monde : ce sont les théogonies, d'origines géographiques diverses, mais ne s'excluant pas. Les différentes traditions coexistaient dans le polythéisme sans souci de dogmatisme. L'Égypte a eu au moins trois grandes explications des origines de la vie : l'Ennéade d'Hélio-

polis, l'Ogdoade d'Hermopolis et la création par le Verbe ou par la terre glaise. Les deux premiers types sont des ensembles, des familles de dieux qui exercent une action créatrice collective. L'Ennéade d'Héliopolis reproduit la succession de quatre générations : la première est celle du soleil Atoum, la seconde celle du Vide et de l'Air, la troisième celle de la Terre et du Ciel, et enfin celle du dieu agricole Osiris et de ses frères et sœurs. Cette conception d'une création par hypostases peut expliquer le succès des idées néoplatoniciennes en Egypte à l'époque tardive, car la vision idéaliste de Platon utilise également la structure de l'hypostase.

La vision hermapolitaine est en revanche simultanée et horizontale : l'univers naît de l'union de quatre grenouilles et de quatre serpents qui portent les noms d'éléments du chaos primordial : Obscurité, Eternité, Ce qui est caché, Abîme. La réalité se développe ainsi à partir d'animaux issus de la terre et de l'eau. Les deux théories de création individuelle nous montrent Ptah qui crée par la parole et Khnoum qui forme les êtres sur le tour de potier. Ces deux types semblent avoir influencé la vision biblique. On conclut de la présentation de ces cosmogonies que l'Ancien concevait la création du monde comme un acte volontaire accompli par des divinités personnelles. Il pensait même que ces dieux primordiaux étaient identiques aux premiers rois, que l'histoire commençait avec des dynasties divines. Parfois, les créateurs sont également considérés comme des êtres épuisés par leur tâche et qui ne se manifestent plus que comme des esprits cachés, incarnés par des serpents par exemple. De toute manière, ces systèmes montrent la volonté de transcender les particularités locales, grâce aussi au procédé du syncrétisme qui assimile un petit dieu au grand dieu solaire. Cette solution permet de respecter les particularités régionales tout en flattant l'orgueil des gens de province. Pour ce qui est de la pratique religieuse, nous pouvons dire que tout tourne autour du souverain qui est considéré comme le milieu, comme le fils du soleil. Le roi unit ses fonctions politiques et religieuses en un tout indissoluble, essentiellement par son rôle dans le culte divin. Nos distinctions modernes n'ont pas cours ici et la notion même de propriété est très différente de la nôtre. Tout le système repose sur l'idée que les dieux sont indispensables pour garantir l'ordre du monde. Pourtant, en même temps, ils ne sont que des êtres à

peine plus favorisés que les mortels. Ils ont besoin de l'offrande (aliments, habits et parfum) pour survivre et seul le roi est habilité par son pouvoir sacralisateur à présenter ces objets lors du culte du matin ou lors des fêtes.

Les religions funéraire et divine sont aussi très proches, le dieu étant ainsi une sorte de défunt privilégié et bienfaisant. Aussi, même dans le privé, on maintient la fiction d'une oblation royale : lorsque le fils offre des biens au père défunt il prononce la formule « offrande que donne le roi ». En passant, relevons que l'origine de la propriété est bien différente de celle à laquelle pensait Rousseau : elle n'est pas le fruit d'un abus ponctuel qui se généralise ensuite, mais elle découle d'un long processus de sélection et de présentation de l'offrande divine qui atteint sa plénitude avec la fonction sacrée du monarque. En effet, ce que nous montre ici l'Égypte, c'est une idée évolutive qui transforme les produits et les espèces en y appliquant des idées religieuses et morales, comme l'avait déjà présumé Buffon, et non une dégradation avec un âge d'or hypothétique abîmé par les travail. Le roi est, comme nous l'avons indiqué, le centre du système, car le clergé prélève symboliquement les meilleures parties de la production pour les lui offrir, ensuite le souverain les présente à son tour aux dieux qui, en échange, lui accordent la prospérité du pays. Nous avons ainsi un cycle rituel essentiel dans l'imaginaire de l'habitant du pays du Nil qui se superpose au cycle naturel du fleuve. Pour l'Égyptien, la fonction royale devient de la sorte la mesure et le garant de tout : nous trouvons dans la littérature des citations où les catastrophes naturelles même sont mises en rapport avec une vacance temporaire du pouvoir royal. La religion et l'institution monarchique sont ainsi le fondement de la société car l'imaginaire et le réel s'y trouvent réunis, tout en restant très près des origines agricoles, mais en évoluant également pour s'adapter au contexte urbain et national.

Les grands moments de l'histoire

L'histoire égyptienne est très instructive par sa longueur qui dépasse les trois mille ans. Dans ce contexte si exceptionnel nous trouvons des sujets de réflexion très variés : par exemple

sur les processus qui mènent à l'apogée ou, au contraire, sur l'enchaînement qui conduit à la décadence. La puissance de l'Etat naissant a conduit principalement, du point de vue de la technique, à l'usage de la pierre taillée, utilisée essentiellement pour les monuments, les temples et les tombes. Le monde métaphysique mérite donc l'utilisation de matériaux nobles. Il ne faut pas oublier que les premières formes de l'Etat restent liées à l'immensité des pyramides. Pourtant, malgré ces grandes réalisations et la complexité de l'administration, le processus de civilisation reste fragile : nous avons déjà parlé de l'obsession de l'indigène d'être envahi par des immigrants de pays voisins à moindre degré de formation et à mœurs différentes. En outre, la menace de mouvements internes séparatistes peut toujours se faire jour dans les régions les plus riches, comme la Moyenne Egypte, ou dans les zones de frontière, comme la région d'Assouan. Dans ce cas, les chefs locaux, les monarques, cherchent à devenir des roitelets et à transmettre leurs prérogatives à leur famille sans rechercher la confirmation royale.

La première grande crise de l'institution monarchique met fin à l'Ancien Empire vers -2 100. Il s'agit sans doute des suites d'une révolution sociale qui est accompagnée de la naissance de petits états régionaux. L'historien de langue grecque Manéthon nous parle symboliquement pour ce moment historique de rois régnant pendant soixante-dix jours.

La concentration étatique semble être pourtant un mouvement irréversible malgré ces forces centrifuges, sans doute pour les raisons géographiques et physiques que nous avons détaillées. En effet, dès -2 000, l'Etat central se reconstitue, c'est le Moyen Empire, qui va pousser plus loin son désir de sécurité en commençant une politique coloniale dès le règne de Sésotris III (vers -1 800) avec l'occupation d'une partie de la Nubie. Cependant, on ne semble pas retrouver la puissance de l'Ancien Empire, car nous avons une société beaucoup plus bourgeoise et moins aristocratique qui, en dépit du charme de sa littérature, n'arrive pas à s'épanouir.

La situation extérieure, en Asie surtout, devient menaçante dès -2 000. Les peuples indo-européens (les ancêtres des Hittites et des Mitanniens) poussent devant eux les peuples sémitiques. Le conte de Sinouhé nous parle déjà des « Chefs des pays étrangers », sans doute une allusion à l'aristocratie guerrière-

re des peuples venus des steppes d'Asie centrale. L'effet de vague fait pénétrer en Egypte un grand nombre d'immigrés qui finissent par déstabiliser le pouvoir égyptien. Ainsi commence l'époque dite des Hyksos (-1750 à -1550), ce terme désignant un mélange d'envahisseurs parmi lesquels il faut compter les Hébreux, peuple sédentarisé, qui redevient nomade vers -1800 (époque d'Abraham) avant de se réfugier en Egypte. Cette période a donc un grand intérêt pour l'historien, si l'on comprend le contexte qui fait des Hyksos des usurpateurs qui finissent par être vaincus par les indigènes.

Dans ce contexte, on retrouve la réinterprétation historique de la Bible, phénomène déjà mis en évidence par Nietzsche dans son bref livre « L'Antéchrist ». En effet, il est fort probable que le pharaon qui accueille Joseph n'est pas égyptien, mais qu'il s'agisse d'un de ces roitelets Hyksos d'origine sémitique. En revanche, le pharaon « mauvais » qui persécute Moïse et son peuple serait un des souverains indigènes de la XVIII^e dynastie, fondatrice du Nouvel Empire après les guerres qui libérèrent le pays de l'occupation étrangère. La période des Hyksos aurait duré deux siècles et demi, ce qui explique la multiplication des Juifs avant leur mise en esclavage. Le génie et la puissance d'organisation des Egyptiens sont finalement réveillés dès -1500, ce qui mène à la libération du pays et à l'occupation des zones limitrophes de Palestine, mais aussi du Soudan. Ce mouvement d'expansion va se poursuivre pendant trois siècles et demi jusqu'à l'époque des campagnes de Merenptah, fils de Ramsès II, qui mentionne pour la première fois dans sa stèle de la victoire le nom d'Israël. Les habitants du pays du Nil ont pu réaliser ces conquêtes grâce aux découvertes techniques des peuples indo-européens intrusées par l'entremise des Hyksos : le char de guerre hippomobile, l'arc composite, un type de hache à ailerons, par exemple. Cette adaptation montre la vitalité d'un peuple qui n'accepte pas d'être soumis à des nomades, elle explique également la période de plus grande puissance, celle du Nouvel Empire.

Sur sa fin cet Etat sera pourtant également victime des mouvements des peuples indo-européens qui poussent devant eux des populations déjà installées au Proche-Orient. Cette deuxième vague, après celle de -2 000, détruit vers -1 150 les Mycéniens, les Hittites, chez les peuples de souche semblable,

et pousse les peuples sémitiques vers la frontière égyptienne. Ce sont les peuples européens méditerranéens, que l'Egyptien appelle Peuples de la Mer, qui constituent le plus grand danger. Ils sont arrêtés par Ramsès III qui commet l'erreur de vouloir intégrer les prisonniers en les transformant en mercenaires.

Ceux-ci formeront une caste militaire, en partie avec des apports libyens, qui mettra fin au Nouvel Empire et provoquera aussi une invasion éthiopienne. Dès ce moment l'Egypte connaîtra une longue agonie qui durera sept siècles, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre.

Il existe différents types de décadence : nous en relèverons trois, les plus importants, qui touchèrent le monde méditerranéen. Le premier est illustré par l'Egypte qui a perdu son indépendance politique après l'affaiblissement dû à la pression des Peuples de la Mer suivi des invasions des Ethiopiens, Assyriens, Perses, Grecs et Romains, tout en conservant son identité nationale et religieuse, car l'Egyptien ne s'est que très peu mélangé avec les autres peuples et s'est toujours considéré comme supérieur par l'ancienneté de sa civilisation. La perte de l'indépendance politique est donc compensée par un sentiment conservateur qui n'arrive cependant plus à libérer le pays. Le deuxième type est celui de la chute soudaine, comme ce fut le cas pour Rome, qui cache sans doute des causes diverses et profondes mais qui surprend par sa rapidité. Le troisième est celui de Byzance, qui s'affaiblit lentement tout en se remettant des attaques successives subies pendant un millénaire. Ici, le sentiment conservateur sauve la souveraineté politique, bien que la civilisation tombe dans une certaine stérilité. Dès les époques grecque et romaine, le pays du Nil n'est plus considéré que comme un grand producteur de blé et comme une curiosité touristique. La culture n'est plus créative, le stade des civilisations purement agricoles a été dépassé par le commerce phénicien et grec. Le Fellah, le paysan, n'est plus considéré que comme un serf sans droits, même par les Romains qui ailleurs ont assez vite distribué à leurs sujets la citoyenneté. L'exploitation massive et coloniale du pays va permettre à la plèbe de Rome de recevoir ses distributions de blé, mais détruira en même temps la petite paysannerie italienne. Cet effet du libre-échange est ainsi une des causes du déclin de la vie politique romaine sous la République par l'augmentation des oisifs assistés par l'Etat.

Le servage du paysan continuera avec les Byzantins, les Arabes et les Mamlouks, populations toutes très éloignées des préoccupations agricoles locales. En fin de compte, toutes les civilisations méditerranéennes ont connu une civilisation égyptienne sur son déclin, dès l'époque homérique déjà. L'interprétation et l'héritage ont été faussés. L'Égypte est bien vite devenue une source d'infection idéologique par l'interprétation douteuse donnée à certaines de ses idées qui n'avaient presque plus rien à voir avec le rôle brillant que le pays avait joué au début de la civilisation.

L'héritage

On pourrait distinguer entre l'héritage positif et celui négatif. On a beaucoup insisté sur le premier aspect sans donner des preuves suffisantes des influences transmises. Dans le domaine des sciences, par exemple, il est difficile de démêler ce qui nous vient de l'antiquité égyptienne, mésopotamienne, iranienne, avant de transiter par la science arabe, bien qu'il soit logique de penser que des centres comme Alexandrie ou Hermopolis Magna aient joué leur rôle. Il faut pourtant se méfier de tout ce que l'on a mis sur le dos de l'Égypte : par exemple, la théorie politique formulée en Grèce sous le nom des « lois du bon roi Busiris » est probablement une pure invention qui marque l'opposition à l'utopie platonicienne de l'Atlantide. Nous arrivons à cette conclusion en relevant que Busiris est un nom de lieu, et non de personne, c'est une ville du Delta où se développa le culte d'Osiris. Par ailleurs, nous trouvons également dans la mythologie grecque la mention des autels cruels de Busiris : c'est une tradition opposée qui relève la xénophobie des Égyptiens et non leur société parfaite.

De tout cela il faut conclure que l'ancienneté de l'Égypte a souvent servi de prétexte pour donner une assise à des idées bien plus récentes.

Le deuxième aspect, celui de l'influence négative, n'a pratiquement pas été traité alors que nous possédons de nombreux indices. La religion osirienne incluait le destin métaphysique personnel dans le cadre de la mort et de la résurrection annuelle de la nature. En même temps, le défunt s'assimilait au devenir journalier du soleil. Dans le contexte monarchique, et malgré

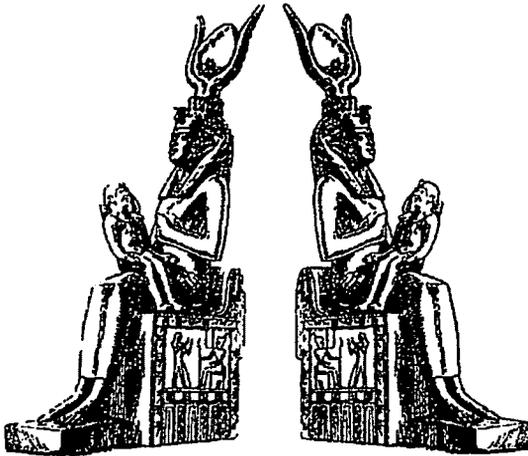
une certaine démocratisation des croyances réservées au roi, l'individu ne pouvait pas dépasser certaines limites. La chute des dynasties indigènes ainsi que la perte d'importance des pratiques agricoles dans un monde méditerranéen en plein changement ont laissé libre cours aux croyances magiques populaires, en rapport surtout avec Isis, considérée comme une grande magicienne qui redonne vie au corps de son mari Osiris. Ce type de religion, dite de salut individuel, se répand dans l'Empire Romain au moment même où la vieille religion familiale terrienne et politique s'effondre à cause de l'extension des territoires occupés et de la richesse qui afflue de toute part vers Rome. Ainsi, les individualismes égyptien et romain, fruits de bouleversements politiques différents, se rencontrent : c'est la raison du succès des cultes orientaux en Europe. Un bon exemple de cet état d'esprit nouveau nous est donné par l'Ane d'or d'Apulée où nous voyons un jeune débauché qui finit par trouver son salut dans la religion isiaque, son esprit étant à l'opposé de toute morale romaine de devoir, de lucidité et de courage. Rome a ainsi été contaminée par une religion sortie de son contexte et qui a contribué à pourrir la moralité nationale.

Nous distinguons une autre cause majeure de la fin de l'Antiquité en Orient : les luttes incessantes avec les Parthes, un peuple iranien aussi têtu que l'étaient les Romains. Pourtant, là également, l'Orient a transmis à Rome des divinités comme Mithra qui insistaient sur l'aspect personnel du salut et non sur le sens social et politique de l'œuvre humaine. Le détournement de la religion rituelle antique par des sectes jusqu'à nos jours mériterait une réflexion approfondie. L'Egypte a connu ce genre de religion qui représente un puissant ciment social, d'autant plus nécessaire au début de la civilisation. Ce type de rite polythéiste peut motiver puissamment une nation, même moderne, nous pensons au Japon avec son Empereur fils d'une divinité solaire, comme le pharaon. Pourtant, il en va tout autrement dans un contexte de désacralisation tel que celui que nous connaissons en Occident depuis la disparition du paganisme et depuis l'affaiblissement du sentiment religieux dans notre civilisation industrielle. Le rite est alors utilisé, sous prétexte de libérer l'individu, afin de mieux l'asservir, de lui donner des automatismes qui l'empêchent de penser librement. Le détournement du rituel collectif agraire dans un but que l'on

prétend individuel est un des plus grands enseignements que l'on peut tirer de l'égyptologie et de l'égyptomanie romaine ou contemporaine.

Nous pensons que l'étude sérieuse des sources et surtout la synthèse des données sont indispensables pour présenter une vue juste des faits qui permette également de détromper le public face à des interprétations partisans ou trompeuses.

Alors seulement, on commence à distinguer la vraie grandeur d'une civilisation, et non pas en s'égarant à la recherche de prétendus mystères. En effet, toute organisation humaine ne peut être comprise qu'en la replaçant dans son contexte historique et géographique. C'est ce que nous avons essayé de faire en pensant que l'Egypte a été une étape nécessaire dans le développement de notre pensée occidentale. Là réside également son intérêt par rapport à des modes passagères. Cela cadre avec le but méritoire de cette revue qui est de contrer le prêt-à-penser que certains, dans tous les domaines, voudraient nous imposer.



Nous conseillons à ceux qui ne veulent pas tomber sur les habituels livres pour le grand public, *l'Atlas* de W. Wreszinski, le plus riche ensemble documentaire publié sur les monuments, et le *Rituel divin journalier* de A. Moret. Ces deux ouvrages ont été réimprimés par Slatkine à Genève. Egalement, *L'Egypte antique illustrée*, Champollion et Rosellini, Citadelles et Mazenod.

JEANNE DITE D'ARC N'A PU ÊTRE BRÛLÉE

Robert Ambelain

Jeanne, princesse d'Orléans

Au début de cette étude, nous poserons avant tout un postulat de départ sans lequel tout ce qui va suivre demeurerait sans aucun fondement valable.

En effet, celle qui est entrée dans notre histoire sous le nom de Jeanne d'Arc (nom que l'on ne lui donna jamais de son vivant) n'était autre, en réalité, que la fille de Louis d'Orléans (frère de Charles VI, le roi fou) et d'Isabeau de Bavière, épouse de ce dernier. C'est à la famille d'Arc, d'ancienne noblesse de chevalerie mais ayant en cette branche dérogé nobiliairement, qu'elle fut confiée peu après sa naissance le mercredi 10 novembre 1407 (21 novembre en style grégorien), à Paris, en l'hôtel Barbette, « petit logis de la Reyne », et non en l'hôtel Saint-Paul, logis du Roi, où cela aurait dû protocolairement se dérouler. Le choix de la famille d'Arc se justifiait par la présence de plusieurs de ses membres, fonctionnaires de la cour de France, et par certains liens de vasselage avec la maison d'Orléans.

Depuis 1667, vingt-six auteurs se sont attachés à démontrer les origines royales de Jeanne, mais l'éteignoir ne s'est officialisé avec hargne que sous la République ! Celle-ci ayant

versé à l'Eglise en 1920 trente millions de francs-or afin d'obtenir la canonisation de la Pucelle, entendait en avoir pour son argent. Heureusement, l'argument définitif sur ses origines a été apporté par feu Edouard Schneider, historien catholique, ami intime du pape Pie XI et de la maréchale Pétain (qui en témoigna), citoyen d'honneur du Vatican. En plusieurs lettres adressées à M. Gérard Pesme (cf. son livre « *Jeanne et les Lys* », Paris, 1952), il a attesté avoir retrouvé aux archives secrètes du Vatican, qui lui furent ouvertes sur intervention de Pie XI, les documents probateurs de la naissance royale de Jeanne et de la survie de l'héroïne. Ces lettres, nous les avons publiées en photographies en notre ouvrage « *Drames et secrets de l'Histoire* » et présentées lors de notre débat sur Antenne 2, le 26 mai 1981.

Si la bâtardise posait des problèmes dans la paysannerie, l'artisanat et la bourgeoisie, elle n'en posait alors aucun dans la noblesse ou dans les maisons régnantes. Privilège du sang bleu ! Le bâtard était assimilé aux cadets légitimes, car comme eux il n'héritait pas en vertu du droit d'aînesse ; comme eux il portait les armoiries de son père, assorties (comme pour ses frères, aîné et cadets) d'une « brisure », signe conventionnel, variable avec chaque catégorie d'enfants.

Toutefois, pour la femme mariée, et à plus forte raison souveraine comme Isabeau de Bavière, la mise au monde d'un enfant bâtard adultérin, alors qu'elle n'avait plus depuis longtemps de rapports avec son époux, faisait éclater un scandale énorme susceptible de coûter sa tête à l'amant et la prison à vie pour la femme. Ce fut le cas pour Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis X le Hutin, moins d'un siècle plus tôt. D'où la mise en nourrice discrète à Domrémy, chez les d'Arc, gens sûrs, fidèles de la maison d'Orléans.

Les archives de l'époque attestent la venue à Paris, à la cour, de Jeanne d'Arc « la vieille », belle-sœur de Jacques d'Arc, futur père putatif de la petite Jeanne. Cette visite qui eut lieu fin juin 1407 avait pour objet de tout régler d'avance.

De ce qui précède, et peut surprendre le lecteur peu familier de l'Histoire insolite, nous apportons les documents probateurs en notre ouvrage précité. Ce ne sont ni des hypothèses ni des rêveries.

On comprendra que princesse royale, au même titre que Jean Dunois, officiel « Bâtard d'Orléans » (on disait Monseigneur le Bâtard en parlant de lui), ce qui la faisait sœur utérine de Charles VII, de sa sœur Catherine de Valois, reine d'Angleterre et ainsi tante du jeune roi d'Angleterre Henri VI, belle-sœur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, puisque sœur utérine de son épouse, Michèle de Valois, il n'était pas possible de la brûler ! Car les princes et princesses du sang étaient intouchables en vertu de la sacralisation à Reims de leurs géniteurs.

Tout ceci justifie le fait que l'on soit venu la chercher officiellement à Vaucouleurs et aussi les honneurs, stupéfiants, pour une paysanne, lors de son arrivée à Chinon : maison civile et maison militaire, garde noble, liste civile, éperons de chevalerie, etc. Cela dit, venons-en au problème de sa survie et de ses suites.

Le matin de l'exécution, on imposa un retard d'une heure à celle-ci. Pendant ce temps, Jeanne quittait sa prison du château de Bouvreuil à Rouen par un souterrain donnant sur la campagne et qui existe toujours (la Gestapo l'utilisa pendant la guerre). Elle partait sous la conduite de Pierre de Menthon-Montrottier (émis-saire du duc de Savoie Amédée VIII, cousin par alliance de Jeanne), assisté d'Aymond de Macy, chevalier représentant le duc de Bourgogne Philippe le Bon (beau-frère de la Pucelle) et d'une petite escorte de sergents d'armes à cheval.

Ils la conduisirent à deux lieues d'Annecy, capitale du duché de Savoie, au village de Lavigny-Gorges du Fier où s'é-lève le château de Montrottier. Elle fut enfermée dans la chambre supérieure du donjon, chambre qui porte encore le nom de « Prison de la Pucelle », selon une tradition remontant justement au xv^e siècle (cf. J. Géraud : « *Le Château de Montrottier* », Annecy, 1949). Elle y demeura quatre longues années, ainsi qu'en font foi les traits gravés sur l'embrasure de sa fenêtre, soit de 1432 à 1436. Ce fait est confirmé par un document d'époque, le « *Journal d'un Bourgeois de Paris* », lequel nous rapporte les dires d'un inquisiteur dominicain.

La survie

Ce fut Monseigneur Pierre Cauchon, évêque de Beauvais puis de Lisieux, et surtout ancien secrétaire particulier d'Isabeau de Bavière, parfaitement au courant de ce secret, qui fut chargé

d'organiser un procès truqué, de préparer sa fuite et de lui substituer sur le bûcher final une quelconque femme déjà condamnée au feu. Observons que les originaux, les « minutes » du procès ont disparu. Nous ne possédons qu'une composition très ultérieure, de la main même de Pierre Cauchon. Et le texte, en Angleterre, est différent de celui disponible en France ! Maître en théologie, attestant qu'on ne l'avait, en réalité et en fait, condamnée qu'à quatre ans de prison « au pain et à l'eau », dont elle ne fit pas un jour puisque, ajoute-t-il, « elle se faisait servir comme une dame », ce dominicain n'était autre que Jean Graverend, Grand Inquisiteur de France et qui témoignera en sa faveur au procès de réhabilitation .

Déjà pendant son incarcération à Rouen on avait traité de sa rançon et Jean Dunois et Gilles de Rais avaient monté des expéditions armées vers Rouen dans le but de la libérer. Elles avaient échoué. Cependant, en janvier 1433, huit mois après son arrivée à Montrottier, Raoul de Gaucourt, ex-Grand Officier de Charles VII, et qui avait été à Chinon chargé d'organiser les maisons civile et militaire de Jeanne, vient avec une petite armée s'installer dans le Valentinois. On prépare donc de nouveau une tentative de libération de Jeanne, car Raoul de Gaucourt et ses troupes auront à peine cinquante lieues à franchir s'ils veulent un jour foncer sur Montrottier.

Cependant, le temps passe, et la Pucelle subira bel et bien ses quatre années d'emprisonnement. Pendant ce temps, Charles VII s'est mis sérieusement au travail. Alors que ses capitaines, La Hire, Xaintrailles, Dunois, Jacques et Antoine de Chabannes, continuent à batailler contre les Anglais, il a entamé des négociations avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon et l'a détaché de son alliance avec l'Angleterre : la terrible querelle entre Armagnacs et Bourguignons est terminée. C'est la paix d'Arras, et le Connétable de Richemont s'empare enfin de Paris.

Et ici, nous allons aller de surprise en surprise. Laissons la Pucelle compter les jours en sa chambre et sautant quatre années, retournons en sa Lorraine en l'an de grâce 1436.

La réapparition

On lit dans la Chronique de Philippe de Vianeules, mémorialiste messin du début du XVI^e siècle que *le dimanche de mai 20^e jour*

1436, une fille appelée Claude, estant en habits de femme, fut manifestée pour Jehanne la Pucelle, et fut trouvée en un lieu près de Metz nommé la Grange-aux-Hormes, et y furent les deux frères de ladite Jehanne qui certifièrent que c'était elle (texte cité par Quicherat, Procès, V, 234).

Fut manifestée... Pas se manifesta ! Nous allons voir bientôt qu'effectivement on la présenta pour telle, et que ses présentateurs l'avaient fort bien connue auparavant.

Et dans la *Chronique messine du doyen de Saint-Thiébaud*, manuscrit confirmatif et qui est de même époque, on relève ce passage : *Icelle année (1436) le vingtième jour de mai, la Pucelle Jehanne, qui aurait été en France, vint à la Grange-aux-Hormes, près de Saint-Privé, et y fut amenée pour parler à quelques-uns des seigneurs de Metz et se faisait appeler Claude. Et le même jour, vinrent la voir ses deux frères, dont l'un était chevalier et se faisait appeler Messire Pierre, et l'autre, Petit Jehan, était écuyer. Et ils croyaient qu'elle avait été arse (soit, en vieux français « brûlée »). Et quand ils la virent, ils la reconnurent et ainsi fit-elle d'eux.*

Jeanne n'était pas revenue seule en Lorraine, une escorte l'y avait amenée, et elle avait voyagé sous un nom d'emprunt, par prudence, Claude, lequel est aussi bien masculin que féminin, et on sait qu'elle passait pour être d'un sexe douteux. De plus, saint Claude est le patron protecteur des captifs. A notre époque, Saint-Privé n'est plus qu'un quartier de la commune de Montigny-lès-Metz, toute proche de Metz.

Observons que Pierre d'Arc est chevalier et que Jean, son cadet, est écuyer. Pierre deviendra bailli de Vermandois, capitaine-châtelain de Vaucouleurs, succédant directement à Robert de Baudricourt, lequel ne quittera cette ville qu'en octobre 1437 lorsqu'il sera nommé bailli de Chaumont-en-Bassigny. Et il ne pourra ignorer le retour de la Pucelle, qu'il a bien connue, puisqu'elle deviendra sa belle-sœur et cousine par alliance en épousant Robert des Armoises quelques mois plus tard...

Revenons aux frères Pierre et Jean d'Arc : *« Et le lundi 21^e de mai ils amenèrent leur sœur à Bacquillon, et là le sire Nicolas Louve, chevalier, lui donna un roussin d'un prix de trente francs et une paire de houzeaux. Et le seigneur Aubert Boulay*

un chaperon, et le sire Nicolas Grongnait une épée » (cf. Chronique de Saint-Thiébaud de Metz).

Nicolas Louve est alors conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Philippe le Bon comme il le sera plus tard de Charles VII. Il a été armé chevalier à Reims par Charles VII lui-même sur intervention de Jeanne. Il la connaît donc fort bien, c'est pourquoi la même *Chronique* précise encore ceci : *Elle dit plusieurs choses au Sire Nicolas Louve, dont il entendit bien que c'était elle qui avait été en France, et elle fut reconnue par plusieurs signes pour être la Pucelle Jehanne de France qui mena sacrer le roi Charles VII à Reims.*

Il s'agissait de la fameuse tache rouge derrière son oreille droite et des cicatrices de ses anciennes blessures.

Ce qui est très important, c'est d'observer que la Pucelle, ainsi réapparue, est venue vivre dans un quadrilatère géographique d'environ 60 km de hauteur, du nord au sud de la carte et de 30 km de largeur, d'est en ouest. Elle est donc revenue sur les lieux de son enfance, là où elle pouvait le plus aisément être reconnue ou démasquée s'il s'était agi d'une imposture, et cela seulement quatre années après sa mort officielle à laquelle tant de documents de l'époque apportent un démenti formel. Et ce sera en ces mêmes lieux de son enfance et de son adolescence qu'elle contractera mariage avec un seigneur tel que Robert des Armoises dont la lignée remontait aux anciens comtes de Flandres, lignée qui avait vu un de ses membres épouser Judith, fille du roi Charles le Chauve, un autre épouser une reine du Portugal devenue veuve. Aurait-elle pu, elle qui n'avait aucun nom de famille (jamais de son vivant elle ne se dit, ni on ne la dit, Jeanne d'Arc, ce fut le bref de réhabilitation qui, pour la première fois, la nomma ainsi), mais un simple et banal surnom, devenir par ce mariage à la fois la belle-sœur et la cousine de Baudricourt et de sa femme Alarde de Chambley qui l'avaient bien connue quatre ans plus tôt ?

Aurait-elle pu, avant cette union, aller passer plusieurs mois à Arlon auprès de la duchesse de Luxembourg : *« Et puis, elle s'en alla à Arlon, ville qui est dans le duché de Luxembourg. Item, quand elle fut à Arlon, elle était toujours aux côtés de Madame de Luxembourg, et y fut grande pièce (personne importante dans le langage de cette époque) jusques à tant que le fils du comte de Warnebourg l'emmenât à Cologne, au côté de son*

père le duc de Warnebourg, et l'aimait ledit comte très fort, et tant que quand elle voulut revenir, lui fit faire une très belle cuirasse pour elle armer, et puis s'en vint à ladite Arlon, et là fut fait le mariage de messire Robert des Armoises, chevalier, et de ladite Jehanne la Pucelle, et puis après s'en vint le ditsieur des Armoises avec sa femme la Pucelle, demeurer à Metz en la maison dudit sire, qu'il avait devant Sainte Ségolaine, et se tinrent là tant qu'il leur plût (Chronique précitée).

En 1770, Bernard Chérin, généalogiste de Louis XV et intransigeant sur le contrôle des pièces, précise ceci : *Noble Robert des Armoises épousa Jehanne du Lys à la Grange-aux-Hormes le 7 novembre 1436 (« Généalogie officielle de la maison des Armoises », p.4).*

L'acte de mariage a disparu au cours du bombardement, en 1916, de Fresnes-en-Woëure ; il se trouvait dans les archives notariales de cette commune. Son existence a été attestée par ceux qui l'avaient vu : le R.P. Viguier, oratorien, et son frère ; Albert Bayet, professeur à l'École des Hautes Études ; le président Edouard Herriot et le comte Robert de Labessière, catholique de stricte observance, qui en fut bouleversé jusqu'à ses derniers instants.

Il reste d'autres pièces, telle une transaction de revenus en date du même 7 novembre 1436 : *« Nous, Robert des Armoises, chevalier, seigneur de Tichémont, et Jehanne du Lys, la Pucelle de France, dame dudit Tichémont, ma femme, licenciée et autorisée de moi Robert, dessus nommé (...) en témoin de vérité et afin que toutes choses dessus soient fermes et stables, nous Robert des Armoises et Jehanne du Lys la Pucelle de France, notre femme dessus nommée, avons mis et appendu nos propres sceaux en ces présentes lettres. Et ce avons prié et requis notre très cher ami Jehan de Thoneleuil, et Saubelet du Dun, prévot de Marville, qu'ils veuillent mettre leurs sceaux en ces présentes.*

Et nous, Jehan de Thoneleuil et Saubelet du Dun, dessus nommés, à la prière de nos très chers et grands amis le dessus dit Robert et dame Jeanne, avons mis et appendu nos propres sceaux en ces présentes lettres, avec les leurs pour cause de témoignage, qui furent faites et données l'an de grâce de notre Seigneur mil quatre cent trente six. »

Jehan de Thoneleuil est un puissant seigneur de la région et Saubelet du Dun est le prévot de Marville. Mais le lecteur a

sans doute hâte de savoir comment la Pucelle a pu revenir de sa prison de Montrottier en sa Lorraine initiale. Nous y arrivons.

Il est inutile de rechercher un assaut donné au château de Montrottier par ce terrible routier gascon qu'est Jean Pothon de Xaintrailles. Nous n'en avons pas trouvé trace. On peut admettre que ces quatre années de prison, évoquées par le Grand Inquisiteur de France Jean Graverend, et que nous rapporte aussi le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, document d'époque et favorable aux Bourguignons, sont terminées. Quelques durs à cuire bien commandés furent chargés d'aller la chercher et de lui constituer une escorte réduite afin de la mener à Xaintrailles, en territoire frontière nord, à la pointe du comté de Forez.

Ce que les documents d'époque nous rapportent de façon certaine c'est qu'en 1436, au printemps, Jean Pothon de Xaintrailles et son lieutenant Jean de Blanchefort vinrent installer leur troupe d'Écorcheurs (surnom donné aux routiers mercenaires) dans le Jarnisis où Robert de Baudricourt avait des relations d'amitié, notamment avec Robert des Armoises. *Ces deux personnages amenèrent aux environs de Metz une jeune personne, d'abord nommée Claude, qu'à l'appel de Baudricourt, deux frères et une sœur de Jeanne d'Arc reconnurent comme étant la Pucelle* (Ph. Contamine : « *La noblesse au Moyen Age* », 1976). Observons que cet auteur a du mérite à publier ce qu'il a découvert, car il ne croit pas à la survie de Jeanne...

Nous sommes bien en tout cas le 20 mai 1436, comme précisé par les autres *Chroniques* d'époque déjà citées, et c'est le printemps. Le Jarnisis n'est que la région de Jarny, commune située à 12 km au sud-ouest de Briey, à 12 km au nord de Chambley, fief de la dame de Baudricourt (née Alarde de Chambley) et à 18 km de Saint-Privé où se trouve la Grange-aux-Hormes.

Xaintrailles et Blanchefort y venaient avec leurs routiers renforcer les troupes de René I^{er} de Bar, devenu René I^{er} de Lorraine, afin d'y freiner le plan d'expansion du duc de Bourgogne, déjà orgueilleux « Duc d'Occident ». Sur place René I^{er} avait déjà un puissant seigneur à ses côtés, et qui était également un ami sûr : Jean de Rodemack. Avec lui, il avait jadis participé, avec tout l'ost barrois, au sacre de Charles VII à Reims. Ils étaient ensuite, avec l'armée de la Pucelle, allés attaquer Paris et avaient participé au combat du 8 septembre 1429 à

la Porte Saint Honoré où Jeanne fut à nouveau blessée. Jean de Rodemack, qui a en 1436 des troupes nombreuses avec lesquelles il couvre le Barrois et la Champagne, a bien connu lui aussi la Pucelle à cette époque. Or, il la reconnaît à son tour en celle que lui amène son ami Pothon de Xaintrailles. Ce nouveau témoin de l'identification est, lui aussi, très important, car cousin par alliance de Charles VII, il l'est également de Jeanne, sœur utérine de ce dernier...

Les autres témoins de l'identification

On lit dans le *Bulletin syndical des Instituteurs* d'octobre 1924 cette réflexion fort pertinente : *Il est quand même un peu fort que nous, qui vivons au XX^e siècle, cinq cents ans après la mort de l'héroïne, ayons la prétention de dire : c'était une fausse Jeanne d'Arc..., nous qui ne l'avons jamais vue, et que nous disions aux Orléanais qui l'ont vue : vous, vous étiez des imbéciles...*

Peu avant le 24 août 1439 Charles VII arrive à Orléans où il présidera le grand conseil royal. Or Jeanne est déjà en ville car les *Comptes de la forteresse d'Orléans* mentionnent pour le mois de juillet de nombreuses réceptions ou vins d'honneurs offerts à celle que l'on désigne sous son nouveau nom de dame Jeanne des Armoises : 18, 19, 30, 31 juillet, le 1^{er} août 1439. Ce même 1^{er} août la ville lui fait don de 210 livres pour le bien qu'elle a fait à ladite ville durant le siège. Cette somme représente aujourd'hui quelques deux millions et demi de centimes. Et là encore, le registre d'époque précise : *A Jehanne d'Armoises.*

Ces festivités reprendront à son retour l'année suivante, le 4 septembre 1440, avec un nouveau vin d'honneur offert à la *dame Jehanne des Armoises*. Nous disons bien l'année suivante, 1440, où Jeanne est revenue à Orléans, de son château lorrain de Jaulny (au nord-est de Thiaucourt, en Meurthe-et-Moselle). Comment oser après cela soutenir, comme le fit impudemment l'académicien Maurice Garçon, que Jeanne des Armoises avait été démasquée et incarcérée après son entrevue avec Charles VII en 1439 ?

Cette rencontre eut lieu dans le jardin de Jacques Boucher, Intendant de la ville d'Orléans : *Il estoit en un jardin, sous une grande treille*, écrit Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy et

chambellan de Charles VII. *Jeanne vint droit au roi, ce dont il fut ébahi et ne sut que dire, sinon en la saluant bien doucement lui dit : Pucelle ma mie, vous, soyez la très bien revenue, au nom de Dieu qui sait le secret qui est entre vous et moi. Alors, miraculeusement, après avoir ouï ce seul mot, se mit à genoux cette fausse pucelle.*

Les tenants de la légende ont pris au pied de la lettre le terme fausse sans rechercher si le mot avait, dans l'esprit de Guillaume Gouffier, la même interprétation. Ils avaient tort. Car nous observerons que le chambellan de Charles VII la nomme bien Jeanne ; pour lui, elle est la Pucelle réapparue. Mais elle est maintenant la dame des Armoises, épouse légitime d'un seigneur lorrain. Comment pourrait-elle alors se dire et être dite la Pucelle ? Une femme mariée ne l'est plus, dans l'esprit de Guillaume Gouffier, qui ignorait pourquoi on lui donnait jadis ce nom ! Il ne sait pas ce que les examens gynécologiques de Poitiers en 1429 et de Rouen en 1432 ont révélé, à savoir que Jeanne est dans l'impossibilité d'avoir des rapports sexuels, et qu'elle n'a jamais eu les règles des femmes, comme en témoignent au procès de réhabilitation celles qui vécurent dans son intimité.

Ce qui confirme que Charles VII reconnut formellement la Pucelle en la dame des Armoises agenouillée devant lui, c'est qu'il ne fut absolument pas question de la considérer comme une imposteur. Ni elle, ni ceux qui l'avaient accompagnée : ses deux frères, son héraut d'armes Fleur-de-Lys, ne furent jamais inquiétés, bien au contraire. Elle repartit plus tard librement pour son château de Jaulny et revint l'année suivante en 1440 à Orléans pour les festivités. Encore une fois, les *Comptes de forteresse d'Orléans* de cette époque sont là pour en témoigner.

Et autour de Charles VII étaient présents : Jean Dunois, Bâtard d'Orléans ; Charles d'Anjou ; le sire de Chaumont ; l'Archevêque de Vienne, Jean Rabateau, chez qui Jeanne avait logé à Poitiers en 1429 et à la veille de prendre ses fonctions de Président du Parlement de Paris. Mieux encore, il y avait Regnault, archevêque de Reims, celui du sacre, qui avait bien connu la Pucelle à Chinon et à Reims en 1429, et n'était pas alors précisément de ses amis...

Le 30 septembre 1439, devant le roi, la reine Yolande d'Anjou-Sicile sa belle-mère, Marie d'Anjou son épouse et

devant toute la cour de France, Gilles de Rais va faire représenter son ruineux et somptuaire *Mystère du siège d'Orléans*, écrit et monté à la gloire de la Pucelle. Au cours de ces représentations (il y en eut plusieurs) les acteurs donneront à celle-ci, dans le texte même, des titres qui ne pouvaient, à l'époque, être usurpés sans emprisonnement : Dame Jeanne... Noble Princesse... Très Noble et puissante Dame... Très noble et excellente Princesse.

D'autre part, ce fut à dater de sa visite de juillet-août 1439 que la ville d'Orléans supprima les messes anniversaires qu'elle faisait dire chaque année pour le repos de l'âme de celle que l'on croyait morte à Rouen. Or, malgré les lettres reçues d'elle depuis 1436, ces messes avaient été maintenues. Les Orléanais attendirent donc, méfiants, d'être bien certains qu'il s'agissait de leur libératrice de 1429.

A la famille royale, à la cour de France, aux notables d'Orléans, il faut adjoindre comme témoins de la reconnaissance : Robert de Baudricourt et son épouse Alarde de Chambley, la duchesse de Luxembourg, Pothon Xaintrailles (ex-membre de sa maison militaire), son ex-héraut d'armes Fleur-de-Lys, Jean et Pierre d'Arc, ses pseudo-frères, lesquels furent comblés de faveurs et de titres par Charles d'Orléans à son retour de captivité. Et surtout l'Inquisiteur de Cologne que nous allons maintenant rencontrer.

Nous avons vu que Jeanne avait séjourné à Cologne chez le duc de Warnebourg et son fils, lequel lui avait offert une très belle cuirasse. Pour ce voyage, le duc avait fait établir un sauf-conduit par prudence, et cette pièce a été retrouvée aux archives de Cologne par M. Alain Atten, archiviste du Grand-Duché de Luxembourg. Elle est ainsi rédigée : *Puelle de Francia ad men (sem) cum resig (natione) trium dierurn*, soit « à la Pucelle de France, sauf-conduit pour un mois, révoicable trois jours à l'avance ».

Or à Cologne, Jeanne va faire des siennes et se mêler d'une rivalité épiscopale. Aussitôt, elle est citée devant l'Inquisiteur Général en la ville de Mayence, le père Henri Kaltyseren, alors en office à Cologne. Celui-ci lance contre elle l'excommunication majeure, et comme elle est toujours sous le coup de la condamnation « officielle » de Rouen la vouant au bûcher, il la décrète d'arrestation. Mais Jeanne, avec le comte de Warne-

bourg, s'est empressée de regagner Arlon où elle est en sûreté auprès de sa tante par alliance la duchesse de Luxembourg, Elisabeth de Goerlitz.

En son *Formicarius* de 1437, rédigé après les événements, le R. P. Jean Nider, dominicain et inquisiteur, nous confirme que pour le R. P. Henri Kaltyseren, grand inquisiteur, elle était bien *celle soit-disant suscitée par Dieu, et qui sous le nom de Jehanne la Pucelle avait fait sacrer le Roi Charles de France.*

Pour finir, nous donnerons la reproduction de l'armorial établi en 1474 par Olivier de la Marche, capitaine des Gardes de Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon beau-frère de Jeanne. Au folio 203 de ce beau manuscrit, sont reproduits six blasons propres à six grands « barons » de France, terme désignant certains des pairs du royaume. Y figurent les armoiries du comte de Montfort, duc de Bretagne ; du comte de Vermandois ; du comte de Beaumont ; du comte de Chartres et du comte du Périgord (ou de Porcéan — le mot est illisible — un des fiefs de Jean Dunois, Bâtard d'Orléans). Et tout en haut et au début de la page, se trouve le blason que Charles VII avait donné à Jeanne, à savoir d'azur, à l'épée d'argent à garde d'or, pointe en haut, fêlée en une couronne d'or accompagnée de deux fleurs de lys d'or. La couronne est celle particulière aux princes du sang. Ce blason est surmonté de la légende la Pucelle de France et se trouve donc en haut de la page, avec ceux des plus nobles pairs du royaume...

Après cela, il suffira de préciser que Jeanne vécut à Jaulny, près de son époux, après avoir encore bataillé quelque temps et libéré les villes de La Rochelle, Blaye, Bordeaux et Bayonne. A cette occasion, un nouveau témoin se manifesterà : Jean, comte d'Armagnac, oncle de Charles d'Orléans.

Et Jeanne d'Orléans, dame des Armoises, s'éteindra au cours de l'été 1449 à l'âge de quarante-deux ans, en son château de Jaulny. Elle sera inhumée en l'église de Pulligny, dépendant de la seigneurie d'Autrey-sur-Madon, relevant de son neveu Philippe des Armoises et de sa nièce Isabelle du Fay. Son époux l'y rejoindra plus tard. Ils y sont toujours bien que l'hostilité sectaire de certains ait tenté de faire disparaître la tombe.

On trouvera, dans les 153 pages du chapitre consacré à la Pucelle, en notre gros ouvrage « *Drames et secrets de l'Histoire* », bien des documents et des détails que nous avons été obligés de négliger en cet article. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.



Depuis 1936, M. Ambelain a publié trente-six ouvrages, dont vingt-trois, épuisés, ne peuvent être consultés qu'en bibliothèque. En revanche, existent en librairie les treize suivants : *La Magie sacrée d'Abramlin le Mage*, d'après le manuscrit de l'Arsenal (Niclaus, 1959) ; *L'Alchimie spirituelle* (La Diffusion Scientifique, 1961) ; *Le Cristal magique ou la Magie de Jehan Trithème* (Niclaus, 1962) ; *Sacramentaire du Rose Croix* (La Diffusion Scientifique, 1964) ; *Jésus, ou le mortel secret des Templiers* (Laffont, 1968) ; *La vie secrète de Saint Paul* (ibid. 1971) ; *Les lourds secrets du Golgotha* (ibid. 1974) ; *Bérénice ou le sortilège de Béryte*, roman (ibid. 1976) ; *Le Vampirisme, de la légende au réel* (ibid. 1977) ; *Céramonies et rituels de la Maçonnerie symbolique* (réédition, ibid. 1978) ; *Crimes et secrets d'Etat, 1785-1830* (ibid. 1980) ; *Symbolisme et rituel de la chasse à courre* (ibid. 1981) ; *Drames et secrets de l'Histoire, 1306-1643* (ibid. 1981).

Les fondements du XXI^e siècle

Réflexions pour un renouveau européen

PAR ANDRÉ GANDILLON

André Gandillon peut être légitimement considéré comme le **Spengler français**. Cette somme de près de 1 300 pages, écrite dans une très belle langue, a l'avantage d'être facile à lire, ce qui n'est pas un mince exploit au vu des multiples sujets abordés par l'auteur.

Les problèmes religieux, l'histoire, l'économie, la géopolitique... voilà un penseur, marqué par la philosophie thomiste, qui nous offre des pistes de réflexion originales et qui surtout vient combler un vide profond dans la société mercantile et matérialiste que nous connaissons aujourd'hui.

Son travail est une véritable exégèse de notre histoire et des raisons religieuses et philosophiques qui ont conduit les peuples européens à la décadence. A lire absolument.

**DEUX FORTS VOLUMES, 1 260 PAGES,
SOMMAIRE DÉTAILLÉ, INDEX. 350 F**

*Pour commander, utiliser le bon de commande
situé dans les dernières pages de cette revue.*

MONSIEUR JACQUES LE GOFF ET L'ÂME DES FEMMES

Adrien Delcour

Le 8 novembre 1989, à l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard, alors Premier ministre, a instruit les représentants du peuple français de ce que « les docteurs de l'Eglise en France ont discuté pendant des siècles pour savoir si les femmes ont une âme ». (1) Comme on l'a montré depuis longtemps cette vieille imputation est une légende.

Attestation de l'âme des femmes dans le Nouveau Testament

A priori, déjà, il serait étonnant que les docteurs de l'Eglise eussent oublié « pendant des siècles » que le Magnificat chanté par Marie commence par « Mon âme (grec *psukhé* ; latin *anima*) exalte le Seigneur, et mon esprit (grec *pneuma* ; latin *spiritus*) tressaille de joie en Dieu mon sauveur ». (2)

(1) Quotidien *Présent*, Paris, dernière page de nombreux numéros, par exemple 2 août 1990. Ce même quotidien, notamment dans le numéro des 25 et 26 mai 1990, a fait écho à une réfutation publiée par M. Denis Raquin-Chenillet. Cette réfutation me semble remonter à Godefroid Kurth, peut-être via Dom H. Leclercq (voir la suite du présent article).

(2) Évangile selon saint Luc, ch. 1, v. 46-47 ; textes grecs et latins dans *Novum Testamentum, Graece et Latine*, édités par Eberhard Nestle, Erwin Nestle et Kurt Aland ; Stuttgart, 1962, p. 141. Trad. fr. *Bible de Jérusalem*, 12^e éd., Paris, 1988, p. 1483. Un peu plus loin, saint Luc attribue à Marie la *kardia* (cœur au sens figuré, c'est-à-dire encore l'âme) ; ch. 2 p. 19 ; Nestle, p. 145 ; *Bible de Jérusalem*, p. 1481.

Dira-t-on que le cas de Marie doit être écarté comme exceptionnel parce qu'elle fut « bénie entre les femmes » ? (3)

Qu'on lise alors les recommandations que la première Épître de saint Pierre fait aux femmes en général :

« Que leur honneur (celui des femmes) ne soit pas l'honneur extérieur du tressage de la chevelure, du cerclage par l'or ou du port des vêtements, mais l'être humain (*anthrôpos, homo*) caché qui relève du cœur (*kardia, cor*), dans l'incorruptibilité d'un esprit (*pneuma, spintus*) doux et calme ». (4)

En attestant chez les femmes l'existence d'un être humain intérieur, ce passage rend également invraisemblable une autre version de la légende selon laquelle l'Eglise aurait mis en question l'appartenance des femmes à l'humanité. Il serait absurde d'objecter qu'ici saint Pierre nomme l'esprit et le cœur mais non l'âme (grec *psukhé* ; latin *anima*), car parmi les termes qui désignent l'âme humaine dans les textes grecs et latins de l'Ancien et du Nouveau Testament (5) (et dans la théologie classique) le couple *psukhé-anima*, contrairement à ce que pourrait faire croire l'usage actuel du mot français « âme », ne désigne pas forcément une entité plus élevée que les autres. Ainsi, dans la version grecque dite des Septante et dans la version latine dite Vulgate, la Genèse parle de l'âme (*psukhé, anima*) des bêtes. (6) Il s'agit ici du principe vital commun aux humains et aux autres membres du règne animal. Il est donc certain que le Nouveau Testament attribue aux femmes une âme rationnelle et morale, (7) et il est invraisemblable que l'Eglise ait contredit cet enseignement. (8)

(3) Ev. selon saint Luc, ch. 1, p. 42 ; *Bible de Jérusalem*, p. 1482.

(4) Première Épître de saint Pierre, ch. 3, v. 3-4 ; Nestlé, p. 587. J'ai donné une traduction française plus littérale que la *Bible de Jérusalem*, p. 1757.

(5) A. Vacant, article *Ame dans l'Ancien et le Nouveau Testament* dans *Dictionnaire de théologie catholique* (dir. A. Vacant, puis E. Mangenot), t. I, Paris, 1903, col. 969 Walter Bauer, *Griechisch - Deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments* (...), tirage revu de la 5e édition, Berlin, 1936.

(6) Genèse, ch. 1, v. 20 et 24 ; dans F. Vigouroux, *La sainte Bible polyglotte*, t. I, Paris, 1900, pp. 20-21.

(7) Et immortelle, comme cela résulte du sens obvie de Luc, ch. 20, v. 34-35.

(8) Il serait vain de recenser les nombreuses attestations de l'âme des femmes qu'on trouve chez les Pères de l'Eglise. Quant aux diverses opinions des théologiens sur les métiers respectifs des deux sexes, ce serait un autre sujet.

Le concile de Mâcon

D'où vient alors la légende ? Quand ceux qui la propagent font l'effort d'être précis, ils renvoient à une discussion soulevée au deuxième concile de Mâcon, en 585.

La seule source relative à cet incident est l'*Histoire des Francs*, de saint Grégoire, évêque de Tours, un contemporain de l'événement : « Pendant ce synode, un des évêques se leva pour dire qu'une femme ne pouvait être dénommée homme [mot latin *homo*, c'est-à-dire, selon l'usage classique, homme dans le sens d'être humain] ; mais toutefois il se calma, les évêques lui ayant expliqué que le livre sacré de l'Ancien Testament enseigne qu'au commencement, lorsque Dieu créa l'homme, il créa un mâle et une femme et il leur donna le nom d'Adam, ce qui signifie homme fait de terre désignant ainsi la femme aussi bien que le mâle : il qualifia donc l'un et l'autre du nom d'homme.

D'ailleurs le Seigneur Jésus-Christ est appelé fils de l'homme parce qu'il est le fils d'une vierge, c'est-à-dire d'une femme (...). Cette question ayant été réglée par beaucoup d'autres témoignages encore, fut laissée de côté. » (9)

Les adversaires de la légende ont noté qu'il n'est pas question ici de l'âme des femmes, que cet incident ne fut pas jugé digne de laisser des traces dans les canons du concile (10) et que, selon toute vraisemblance, la discussion portait seulement sur l'extension grammaticale à donner au sens du mot latin *homo*.

(9) Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, 1. 8, ch. 20 ; trad. fr. Robert Latouche, Les Belles-Lettres, coll. Les classiques de l'histoire de France au Moyen Age, vol. 27-28, t. 2 (vol. 28 de la coll.), Paris, 1963, p. 150. Texte latin dans Gregorius Turonensis, *Libri Historiarum Decem*, nouv. éd. par Bruno Krusch et Wilhelmus Levison, Monumenta Germaniae historica, Script, oes rerum Merovingicarum, t. I, partie 2, Hanovre, 1951, pp. 386-387 ; ou dans Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, nouvelle édition par René Poupardin, Paris, 1913, p. 318.

(10) Texte original (latin) des canons dans Fr. Maassen, *Concilia aevi merovingici* (Monumenta Germaniae Historica, Legum Sectio III, Concilia, Tomus I), Hanovre, 1893, pp. 163-173 ; trad. fr. dans Mgr Charles Joseph Hefele, *Histoire des conciles* (...), nouvelle traduction dans Dom H. Leclercq, t. III, 1^{re} partie, Paris, 1909, pp. 208-214 ; ou encore (texte latin et tr. fr.) dans *Les Canons des Conciles mérovingiens*, (...) introd., trad. et notes par Jean Gaudemet et Brigitte Basdevant, éd. du Cerf, coll. Sources Chrétiennes, n° 354, Paris, 1989, pp. 452-485.

Dans la langue classique, ce terme générique désignait l'être humain, homme ou femme, à la différence du mot *vir*, qui désignait l'être humain de sexe masculin. Cependant, *homo* avait le genre grammatical masculin, ce qui pouvait faire croire qu'il convenait mieux à l'être humain mâle qu'à l'être humain femelle.

D'ailleurs, *vir* fut abandonné par le latin populaire et remplacé par *homo*, comme en témoignent les langues romanes, par exemple le français, où *homme*, qui vient de *homo*, a non seulement le sens de *homo*, mais aussi celui de *vir* : « *Vir* a disparu du vocabulaire populaire des langues romanes, et il semble que son existence ait déjà été fortement menacée aux derniers temps de la période latine dans les textes d'origine vulgaire, car les inscriptions ont une prédilection marquée pour *homo* lorsqu'il s'agit d'énumérer les qualités et mérites du défunt ». (11) Löfstedt (12) discerne déjà la désuétude de *vir* dans les dialogues en langue vulgaire du *Satiricon* de Pétrone (mort vers 66 après J.-C.).

Dans une lettre d'un contemporain du concile de Mâcon, saint Grégoire le Grand (13), nous trouvons *homo* dans le sens de mari, qui est un des sens classiques de *vir*. (14) L'évêque dont parle Grégoire de Tours avait-il été induit en erreur par l'évolution du latin populaire ? Ou, sans s'y tromper, voulait-il qu'on en tînt compte ? Ou encore, comme l'a suggéré

(11) Jules Pirson, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. XI, Bruxelles, 1901, p. 257.

(12) Einar Löfstedt, *Syntactica ; Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*, zweiter Teil; Lund, London, Paris, Oxford, Leipzig, 1933, p. 43. Löfstedt explique la substitution de *homo* à *vir* par la préférence donnée au mot le plus sonore, mais aussi par « certaines conceptions », dont le seul exemple qu'il cite est... l'incident de Mâcon.

(13) Gregorius Magnus, sanctus, *Registrum Epistularum* ; Edidit Dag Norberg, *Corpus Christianorum, Series latina*, t. I (n° 140 de la coll.), livre 7, lettre 27, p. 485, lignes 56 à 62 ; t. II (n° 140 de la coll.), index, aux noms propres du passage, pp. 1131, 1140, 1151, 1168 ; Turnhout, Brepols, 1982.

(14) Bien que le glissement de *homo* vers le sens de *vir* semble un phénomène surtout tardif, le *Thesaurus linguae latinae* (vol. 6, part. 3, Leipzig, 1936-1942, col. 2880, lignes 58-63) signale un passage de Plaute (mort en 184 avant Jésus-Christ) où *homo* est le pendant de *mulier*, femme : Plaute, *Comédies*, t. III, La Cassette (*Cislellaria*), acte 4, sc. 2 v. 723 ; Paris, les Belles-Lettres, 1935, p. 51.

Godefroid Kurth (15), protestait-il contre l'usage de *homo* pour désigner un individu déterminé de sexe féminin ? (16)

Il est difficile de répondre car Grégoire de Tours ne dit pas à quel propos l'évêque a soulevé son objection. (17)

Peut-être, d'ailleurs, Grégoire était-il trop mauvais grammairien pour nous transmettre le débat dans toute sa subtilité. (18)

Dans la préface de son ouvrage *De Gloria Confessorum*, il s'accuse de prendre les féminins pour des masculins, les ablatifs pour des accusatifs etc. (19) et toute son œuvre prouve que ce n'est pas de la fausse modestie. (20)

Au début de *l'Histoire des Francs*, il dit même qu'à son époque, la décadence des belles-lettres était générale dans toute la Gaule. (21) Cette ignorance du bon style et le scrupule qu'on s'en faisait transparaisent dans le passage de *l'Histoire des Francs* qui suit immédiatement l'incident sur la dénomination des femmes : « Puis Prétextat, évêque de Rouen, lut devant les évêques les prières qu'il avait écrites pendant qu'il était exilé. Elles plurent en vérité à certains mais elles furent critiquées par d'autres parce qu'il n'avait pas du tout suivi les règles de l'art. Le style cependant en était par endroits ecclésiastique et correct. » (22)

(15) G. Kurth, *Le concile de Mâcon et les Femmes*, Revue des Questions historiques, nouv. série, t. VII (51^e de la coll.), Paris, 1892, pp. 556-560, id., article Femmes (Ame des ---) dans A. D'Alès, Dictionnaire apologétique de la Foi catholique, 4^e éd, t. I Paris, 1911, col. 1897-8; id., *Etudes franques*, t. I, Paris, Bruxelles, 1919, pp. 161-167.

(16) De cet usage, qui peut sembler aussi inélégant que de dire en français « cette personne » en parlant d'un individu déterminé du sexe masculin, Kurth donne plusieurs exemples, classiques et médiévaux.

(17) Ne pourrait-ce pas être au sujet du quatrième canon qui, dans sa forme conservée, ordonne que le pain et le vin soient offerts par tous, hommes et femmes (*ab omnibus viris vel mulieribus*) ? Maassen, p. 166 ; Hefele-Leclercq, p. 209; Gaudemet et Basdevant, pp. 460 -1.

(18) Kurth a noté, de plus, que Grégoire de Tours, étant sujet du roi d'Austrasie, n'assista pas au concile de Mâcon qui ne réunissait que les évêques de Bourgogne et de Neustrie. (Voir les souscriptions des évêques présents dans Maassen, pp. 172-3, dans H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. V, 1^{re} partie, art. Femme, col. 1351-2, ou dans Gaudemet et Basdevant, pp. 478-485.)

(19) Gregorius Turonensis, *De Gloria Confessorum, Praefatio*, dans *Opera omnia*, éd. par Dom H. Ruinart, Paris, 1969, col. 8981-2.

(20) G. Kurth, *Etudes franques*, t. I, p. 13.

(21) Ed. Krusch et Levison, p. 1 ; éd. Poupardin, p. 3, trad. Lalouche, t. I, p. 131.

(22) Trad. Latouche, t. II, p. 151 ; éd. Poupardin, p. 318 ; éd. Krusch et Levison, p. 387.

Cette inquiétude stylistique des pères conciliaires de Mâcon est un motif de plus pour voir dans la discussion sur *homo* et *mulier* un débat purement grammatical. (23)

Constitution de la légende

A ma connaissance, c'est en 1598, dans le passage suivant du théologien luthérien Lucas Osiander (l'Ancien) que le débat philologique de Mâcon a été présenté pour la première fois comme, disons, anthropologique : « En outre, on confondit dans ce synode un évêque qui avait affirmé que la femme ne peut être appelée être humain (*mulierem non posse dici hominem*) ; après une discussion sur cette question, on décréta que la femme est un être humain (*mulierem esse hominem*). C'était certes une chose grave et bien digne d'être débattue dans un synode. Moi, j'aurais envoyé cet évêque garder les cochons. Si, en effet, sa mère n'était pas un être humain, il faut croire qu'il était né d'une truie. » (24)

Cette interprétation de l'incident de Mâcon passa de Lucas Osiander à un autre luthérien, le bizarre misogyne Johann Leyser (25), et de celui-ci à Pierre Bayle (26) qui, renvoyant à l'ouvrage de Leyser, écrivait : « Ce que je trouve de plus étrange est de voir que dans un concile, on ait gravement mis en question si les femmes étaient une créature humaine et qu'on n'ait décidé l'affirmative qu'après un long examen. »

Dans une réédition posthume du *Dictionnaire* de Bayle, celle de 1734, l'abbé Laurent-Josse Le Clerc insère cette remarque : « Et moi, ce que je trouve fort étrange, c'est que Bayle ait cru ce fait, tel qu'il l'expose, sur la simple garantie d'un mauvais auteur, sans s'être donné la peine de vérifier. »

(23) J'emprunte cet argument par le contexte à René Colaert et René Henry, *La femme électeur*, Bruxelles, 1901, p. 164.

(24) Lucas Osiander, *Epitomes Historiae ecclesiasticae, Centuria sexta*, 1 4, ch. 15 ; Tübingen, 1598, p. 285. (Traduit par moi).

(25) Théophilus Alelheus (soit Johann Leyer, ou Lyær, ou Lyserus), *Plugamia triumphatrix* ; Londini Scanorum (soit Lund en Scanie, Suède, mais en fait Amsterdam). 1682, thèse 19, p. 123. Leyer renvoie à Osiander, mais sous une forme abrégée qui semble avoir découragé les chercheurs car, dans la bibliographie de notre sujet, je n'ai trouvé nulle part une mention d'Osiander.

(26) Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article Gediccus, note C., Rotterdam, 1697, t. II, p. 1224. Ed. de Paris, 1820, t. VII., p.49.

(27) Suivent une citation du texte exact de Grégoire de Tours et l'observation que les canons du concile n'ont rien retenu de l'incident. Sans le dire explicitement, Le Clerc laisse entendre qu'il n'y eut qu'une question de mots. Nous pouvons donc considérer que la légende était réfutée dès 1734.

Cela n'empêchera pas qu'elle soit rééditée par Saint-Foix (28) et, malgré de nouvelles réfutations, par de nombreux publicistes et politiciens jusqu'à nos jours. (29)

Dans cette forme primitive de la légende, il n'a été question que de l'appartenance des femmes à l'humanité. A ma connaissance, c'est en 1806, dans un poème d'Evariste Parny intitulé *Les Voyages de Céline*, que, pour la première fois, le concile mis en cause est dit avoir dénié aux femmes l'existence même d'une âme :

*Cessez donc vos plaintes, Mesdames
L'infaillible Eglise jadis
A vos corps si bien arrondis
Durement refusa des âmes ;
De ce Concile injurieux
Subsiste encor l'arrêt suprême ;
Qu'importe, vous charmez les yeux,
Les cœurs, les sens, et l'esprit même ;
Des âmes ne feraient pas mieux. (30)*

(27) Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 5^e édition, revue, corrigée et augmentée de remarques critiques, t. III, rem. sur l'article Gediccus (sic), p.870 ; Amsterdam (en fait Trévoux) 1734. Que ces remarques anonymes soient de Laurent-Josse Le Clerc, on le sait notamment par le *Mercure de France*, février 1737, pp. 271-2 (réimp. Slatkine et Paris, 1968, t II-III, p.80).

(28) Germain Poullain de Saint-Foix (ou Saintfoix ou Saintfoi) : *Essais historiques sur Paris*, nouvelle édition, t. II, Londres et Paris, 1759, p. 79.

(29) Un relevé de toutes ces rééditions et réfutations serait sans intérêt. Une bibliographie assez complète a été donnée par Dom H. Leclercq (voir note 43) ; c'est à peu près celle qu'on obtient en dépouillant les tables de l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.

(30) Evariste Parny, *Les Voyages de Céline*, Paris, 1806, p. 34 (fin du poème). Les éditions suivantes portent *Le Voyage*.

Peut-être est-ce la rime qui a amené ici les âmes, mais peut-être aussi Parny a-t-il fondu notre thème avec un autre. En effet, la négation de l'âme des femmes (ou plutôt l'affirmation qu'il existe des négateurs de l'âme des femmes) se rencontre avant 1806, mais, autant que je sache, sans rapport avec le concile de Mâcon. (31)

Voici par quel chemin elle est peut-être arrivée à Parny. En 1595, une satire latine anonyme (où il n'est pas question du concile de Mâcon), *Disputation perjucunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse* (32) (Argumentation très plaisante par laquelle un anonyme tâche de prouver que les hommes ne sont pas des êtres humains) accuse les « anabaptistes » (plus précisément, les sociniens) de dénier une âme aux femmes. (33)

Vigneul-Marville, dans un livre (34) dont la première édition est de 1699, attribue la négation de l'âme des femmes non aux sociniens mais à l'auteur même de la *Disputation perjucunda* qu'il semble confondre avec son traducteur italien. (35) Il compare cette thèse à celle d'un Espagnol du sixième siècle, Gomez Pereira, qui (avant Descartes), professait que les bêtes n'ont pas de sensations (Vigneul-Marville dit « n'ont pas d'âme »).

En 1741, Meusnier de Querlon (36) publie une traduction française de la *Disputatio perjucunda* et, si j'en crois Brunet (37), fait suivre cette traduction d'un « essai sur l'âme des femmes ». En 1766, nouvelle traduction française de la *Disputation perjucunda*. (38)

(31) Dans l'*Ami des Femmes*, de Pierre-Joseph Boudier de Villemert, 1758, s.l., p.25), ce sont les docteurs musulmans qui sont accusés de refuser une âme aux femmes. Plus loin de notre sujet, Aristote professait que la femelle n'a pas le principe de l'âme (*psukhé*) ; ceci ne signifie pas qu'elle n'a pas d'âme mais que, dans la génération des animaux, l'âme vient du père et non de la mère. (Aristote, *De la génération des animaux*, l. 2, ch. 3 ; Paris, Les Belles-Lettres, 1961, p. 62).

(32) Édition de La Haye, 1641, p. 60. Selon Jacques-Charles Brunet, *Manuel du Libraire*, 5^e éd., t. II, Paris, 1861, col. 759-760, la première édition parue à Francfort ; d'après Gabriel Peignot, *Ospuscules*, Paris, 1863, p. 186, ce fut à Leipzig Sur l'attribution contestée, de la *Disputation* au philologue Valens Acidalius, voir la *Biographie universelle*, Prais, Michaud, t. I, 1811, art. Acidalius, pp. 152-3.

(33) Je ne sais s'il existe vraiment des écrits sociniens où l'âme soit refusée aux femmes.

(34) Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1725, p. 18.

(35) *Che le donne non sianno della specie de gl'Humini, Discorso piavavole*, tradotto da Horatio Plata, Romano. Cet ouvrage qui figure dans l'*Index librorum prohibitorum* (Rome, 1667, p. 39 ; 1704, p. 81), est, d'après Brunet

En 1803, Lemontey (39) copie mal Vigneul-Marville :
« On sait que l'inquisition condamna un livre traduit de l'espagnol ou l'on soutenait que les femmes n'ont point d'âme. »

Et la chronologie nous fait ici rejoindre Parny qui est sans doute à la source de l'érudition de M. Michel Rocard et de M. Jacques Le Goff.

M. Jacques Le Goff et son école

Le 21 février 1979 dans *Le Monde* et le 28 juin 1990 dans *L'événement du jeudi* ont paru des déclarations contre le révisionnisme signées, notamment, par M. Jacques Le Goff.

Celui-ci devrait pourtant être en garde contre l'apparente certitude des opinions reçues puisque, traitant de l'époque dont il est spécialiste, le Moyen Age, il a écrit « Au moment même [le douzième siècle] où la femme se libère, (...) où l'on ne se demande plus si elle a une âme (...) ». (40)

Certes, on peut considérer que M. Le Goff s'est rétracté, (41) car une revue italienne dont il est codirecteur a publié en 1989 un article d'un de ses anciens élèves, M. Jacques Berlioz, (42) où le prétendu débat ecclésiastique sur l'âme des femmes est présenté comme une légende née d'une mauvaise lecture de Grégoire de Tours.

(endroit cité, col. 759) une traduction de la *Disputation perjudunda*.

(36) Meusnier de Querlon (Anne-Gabriel) : *Problème sur les femmes*, traduit du latin ; Amsterdam (Paris, d'après Brunet), 1744. Je n'ai pu consulter cet ouvrage.

(37) Brunet, Jacques-Charles : *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5^e éd., t. II, Paris, 18761 ; col. 760.

(38) Clapiès (Charles) : *Paradoxe sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine*. Cracovie, 1766. Je n'ai pu consulter cet ouvrage.

(39) Lemontey, Pierre-Edouard : *Récit exact de ce qui s'est passé à la séance de la Société des Observateurs de la Femme (...)* Paris, an XI, 1803, pp. 65-66.

(40) Jacques Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Age*, rééd. 1985, Paris, p. 45. On a vu plus haut que, s'il y eut débat sur l'existence de l'âme des femmes, ce n'est pas au Moyen Age.

(41) Je lui avais signalé son erreur en 1986, dans une lettre confiée aux éditions du Seuil, mais M. Le Goff m'a écrit en 1990 qu'il n'a pas reçu cette lettre.

(42) Jacques Berlioz : *Donne senz'anima ; un pregiudizio moderno anticipato al Medioevo*, dans *Storia* (Florence), n° 33, octobre 1989, pp. 24-26

M. Jacques Berlioz, qui donne pour seule référence bibliographique un article de dictionnaire de Dom H. Leclercq (43), fait honneur à Dom H. Leclercq d'une conjecture prise en fait par ce dernier chez Godefroid Kurth (44), puis répète après Dom H. Leclercq que Grégoire de Tours a employé le mot latin *homo* au féminin. Or ceci est une erreur que Dom H. Leclercq avait copiée chez Kurth (45), bien que Kurth l'eût rétractée dans ses *Etudes franques*. (46)

Je pense donc que, sur l'incident de Mâcon qui occupe une bonne moitié de son texte, M. Jacques Berlioz, du Centre national de la recherche scientifique n'a guère lu qu'un article dans le dictionnaire. (47)

Et voilà justement comme on écrit l'histoire chez ceux qui veulent empêcher les autres de l'écrire.

(43) Dom Fernand Cabrol et Dom Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. V, 1^{re} partie, article Femme, section 18, Ame des Femmes, col. 1349 à 1353 ; Paris, 1922. C'est la référence que donne une note de l'édition Belles-Lettres de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours (traduction française uniquement), Paris, 1963.

(44) Voir ma note 15.

(45) Voir les deux premiers textes cités dans ma note 15.

(46) T. I, Paris, Bruxelles, 1919, pp. 166-167. Kurth avait suivi l'édition fautive de Dom Ruinbart : *Gregorius Turonensis, Opera omnia*, t. I, Paris, 1699, col. 450.

(47) Quant à moi, je n'ai pu consulter les traductions françaises de la *Disputation perjucunda* (voir mes notes 36 et 38), ni Hoetlich (Franz Heinrich) : *De propositione foemina non est homo* ; Wittemberg, 1688. (Cité par Gabriel Peignot, *Opuscules...*, Paris, 1863, p. 186 et par Chr. Gottl. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten - Lexicon*, t. II, Leipzig, 1750, col. 1642.) Je n'ai pu non plus identifier une « chansonnette grivoise » sur notre sujet qui est mentionnée par J. M.-S. Gorini, *Défense de l'Eglise contre les erreurs historiques* (...), nouvelle édition, Lyon, Paris, 1869, t. III, pp. 404-405. Si elle est antérieure au poème de Parny, cette chansonnette grivoise est peut-être la source véritable de l'érudition de MM. Rocard et Le Goff.

SOLJENITSYNE EN VENDÉE

**DISCOURS PRONONCÉ LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1993
LORS DE L'INAUGURATION
DU MÉMORIAL DES LUCS-SUR-BOULOGNE
À L'INITIATIVE DE PHILIPPE DE VILLIERS,
DÉPUTÉ DE LA VENDÉE**

Alexandre Soljenitsyne

« Il y a deux tiers de siècle, l'enfant que j'étais lisait déjà avec admiration dans les livres les récits évoquant le soulèvement de la Vendée, si courageux et si désespéré, mais jamais je n'aurais pu imaginer, fût-ce en rêve, que sur mes vieux jours j'aurais l'honneur de participer à l'inauguration du monument en l'honneur des héros et des victimes de ce soulèvement.

Vingt décennies se sont écoulées depuis, des décennies diverses selon les divers pays, et non seulement en France, mais aussi ailleurs, le soulèvement vendéen et sa répression sanglante ont reçu des éclairages constamment renouvelés. Car les événements historiques ne sont jamais compris pleinement dans l'incandescence des passions qui les accompagnent, mais à une bonne distance, une fois refroidis par le temps. Longtemps on a refusé d'entendre et d'accepter ce qui avait été crié par la bouche de ceux qui périssaient, que l'on brûlait vifs : les paysans d'une contrée laborieuse pour lesquels la Révolution semblait avoir été faite, mais que cette même Révolution opprima et humilia jusqu'à la dernière extrémité, eh bien oui, ces paysans se révoltèrent contre elle !

Que toute révolution déchaîne chez les hommes les instincts de la plus élémentaire barbarie, les forces opaques de l'envie, de la rapacité et de la haine, cela les contemporains l'avaient bien perçu. Ils payèrent un trop lourd tribut à la psychose générale, lorsque le fait de se comporter en homme politiquement modéré, ou même seulement de le paraître, passait déjà pour un crime.

C'est le vingtième siècle qui a considérablement terni aux yeux de l'humanité l'auréole romantique qui entourait la révolution au XVIII^e siècle. De demi-siècle en demi-siècle les hommes ont fini par se convaincre, à partir de leurs propres malheurs, de ce que les révolutions détruisent le caractère organique de la société ; qu'elles ruinent le cours naturel de la vie ; qu'elles annihilent les meilleurs éléments de la population en donnant libre champ aux pires ; qu'aucune révolution ne peut enrichir un pays, tout juste quelques débrouillards sans scrupules ; que dans son propre pays, généralement, elle est cause de morts innombrables, d'une paupérisation étendue, et, dans les cas les plus graves, d'une dégradation durable de la population.

Le mot « révolution » lui-même (du latin *revolvere*) signifie « rouler en arrière », « revenir », « éprouver à nouveau », « rallumer », dans le meilleur des cas mettre sens dessus dessous, une kyrielle de significations peu enviables. De nos jours, si de par le monde on accole à quelques révolutions l'épithète de « grande », on ne le fait plus qu'avec circonspection, et bien souvent avec beaucoup d'amertume. Désormais, nous comprenons toujours mieux que l'effet social que nous désirons si ardemment peut être obtenu par le biais d'un développement évolutif normal, avec infiniment moins de pertes, sans sauvagerie généralisée. Il faut savoir améliorer avec patience ce que nous offre chaque aujourd'hui. Et il serait bien vain d'espérer que la révolution puisse régénérer la nature humaine. Or, c'est ce que votre Révolution, et tout particulièrement la nôtre, la révolution russe, avaient tellement espéré.

La Révolution française s'est déroulée au nom d'un slogan intrinsèquement contradictoire, et irréalisable : « Liberté, égalité, fraternité. » Mais dans la vie sociale, liberté et égalité tendent à s'exclure mutuellement, sont antagoniques : car la liberté détruit l'égalité sociale, c'est même là un des rôles de la liberté, tandis que l'égalité restreint la liberté, car autrement on ne saurait y

atteindre. Quant à la fraternité, elle n'est pas de leur famille, ce n'est qu'un aventureux ajout au slogan : ce ne sont pas des dispositions sociales qui font la vraie fraternité, elle est d'ordre spirituel. Au surplus, à ce slogan ternaire on ajoutait sur le ton de la menace « ou la mort », ce qui en détruisait toute la signification.

Jamais, à aucun pays, je ne pourrais souhaiter de « grande révolution ». Si la Révolution du XVIII^e siècle n'a pas entraîné la ruine de la France, c'est uniquement parce qu'a eu lieu Thermidor. La révolution russe n'a pas connu de Thermidor qui ait su l'arrêter, et, sans dévier, elle a entraîné notre peuple jusqu'au bout, jusqu'au gouffre, jusqu'à l'abîme de la perte. Je regrette qu'il n'y ait pas ici d'orateurs qui puissent ajouter ce que l'expérience leur a appris au fin fond de la Chine, du Cambodge, du Viet-nam, nous dire quel prix ils ont payé, eux, pour la révolution.

L'expérience de la Révolution française aurait dû suffire pour que nos organisateurs rationalistes du « bonheur du peuple » en tirent des leçons. Mais non ! En Russie, tout s'est déroulé de façon pire encore, et à une échelle incomparable. De nombreux procédés cruels de la Révolution française ont été docilement réappliqués sur le corps de la Russie par les communistes léninistes et par les spécialistes internationalistes, seuls leur degré d'organisation et leur caractère systématique ont largement dépassé ceux des Jacobins.



Nous n'avons pas eu de Thermidor mais — et nous pouvons en être fiers en notre âme et conscience —, nous avons eu notre Vendée, et même plus d'une. Ce sont les grands soulèvements paysans, celui de Tambov en 1920-1921, de la Sibérie occidentale en 1921. Un épisode bien connu : des foules de pay-

sans en chaussures de tulle, armés de bâtons et de fourches ont marché sur Tambov, au son des cloches des églises avoisinantes, pour être fauchés par les mitrailleuses. Le soulèvement de Tambov s'est maintenu pendant onze mois bien que les communistes, en le réprimant, aient employé des chars d'assaut, des trains blindés, des avions, bien qu'ils aient pris en otages les familles des révoltés et qu'ils eussent été à deux doigts d'employer des gaz toxiques. Nous avons connu aussi une résistance farouche au bolchevisme chez les Cosaques de l'Oural, du Don, du Kouban, de Tersk, étouffée dans des torrents de sang, un véritable génocide.

En inaugurant aujourd'hui le Mémorial de votre héroïque Vendée, ma vue se dédouble : je vois en pensée les monuments qui vont être érigés un jour en Russie, témoins de notre résistance russe au déferlement de la horde communiste. Nous avons traversé ensemble avec vous le *xx^e* siècle, de part en part un siècle de terreur, effroyable couronnement de ce Progrès auquel on avait tant rêvé au *xviii^e* siècle. Aujourd'hui, je le pense, les Français seront de plus en plus nombreux à mieux comprendre, à mieux estimer, à garder avec fierté dans leur mémoire la résistance et le sacrifice de la Vendée. »

DESTINATION WASHINGTON

André Chelain

Pays sans grand passé, les États-Unis ont acquis une grande expérience dans la mise en valeur des quelques vestiges historiques présents sur leur territoire. Les champs de bataille de la guerre de Sécession ou les musées des grandes villes sont des modèles pour les institutions comparables du monde entier. Nous vous invitons à vous rendre sur la côte est des États-Unis où se trouve une remarquable réussite technique : le musée de l'Holocauste, bâti à Washington sur un terrain offert par le gouvernement fédéral.

En dépit du succès grandissant de la Californie et de la Floride, la côte est des États-Unis reste une des destinations favorites des touristes. Le noyau originel des treize colonies représente la quintessence de ce que furent les États-Unis, une nation industrielle, peuplée d'Européens ayant transplanté sur le nouveau continent nombre de qualités de leurs pays d'origine.

Pourquoi perdre son temps en visitant Eurodisney ou toute autre pale imitation de ce que font les Américains alors que les originaux sont à notre portée ? Dans cette livraison, nous proposons de visiter le tout nouveau musée de l'Holocauste, situé à Washington (district fédéral) qui offre une parfaite alliance des techniques pédagogiques les plus avancées et du sens du spectacle (*show business*) ayant fait la bonne fortune de Hollywood.

Pour y aller, je vous suggère de prendre le chemin des écoliers en passant d'abord par New York et sa région afin que la

visite du musée de l'Holocauste soit comme la cerise sur le gâteau, le moment culminant d'un plaisant voyage d'agrément.

Choisir son moyen de locomotion

Au moment de l'achat d'un billet d'avion, choisir impérativement un point de départ le plus près possible de chez soi. Résister à la tentation de s'envoler de Bruxelles ou de Luxembourg si vous n'habitez pas dans le nord de la France. Les inconvénients du déplacement et les frais occasionnés dépassent le plus souvent l'économie escomptée.

En revanche, faire une enquête détaillée auprès de plusieurs agences de voyages et contacter des grossistes comme Nouvelles Frontières. Vers New York, les tarifs sont bas et vous aurez l'embarras du choix. Dans la mesure du possible, choisissez la compagnie Air France, mais les pratiques commerciales archaïques de cette dernière peuvent vous contraindre à vous rabattre sur une compagnie américaine.

Tâcher d'avoir la possibilité de changer la date de retour (retour « open »). Cette possibilité offre plus de souplesse au moment de rentrer. En règle générale, les compagnies américaines comme Continental accordent ce type de facilités sans un gros supplément de prix.

Certaines compagnies proposent des prix combinés avion/hôtel. Ces propositions sont souvent très intéressantes, notamment pour se loger à New York.

Pourquoi ne pas profiter des tarifs exceptionnels proposés par la compagnie Cunard, combinant un aller sur le superbe paquebot *Queen Elizabeth II* et un retour en Concorde de British Airways? Vous feriez ainsi un double voyage de rêve, un aller dans un navire mythique et un retour dans le plus bel avion du monde.

Avant de partir

Veiller à prendre quelques précautions indispensables avant le départ. Vérifier que le passeport est en cours de validité. Retirer de l'argent liquide de la banque pour le porter au changeur offrant le meilleur cours. Prévoir des chèques de voyage à titre de réserve de secours. Vérifier que la carte de crédit est valable à l'étranger, sinon en faire la demande dans les délais. Il est absolument impératif de disposer d'une carte de paiement en

ordre de marche. Réserver auprès d'un loueur de voiture (Hertz ou Europcar) un véhicule à votre arrivée à l'aéroport. Réserver également au moins la première nuit d'hôtel afin de ne pas s'affoler en cherchant un toit à la dernière minute. Si le séjour est supérieur à dix jours, il serait prudent de demander à votre agence commerciale du téléphone une carte Pastel, la solution la plus pratique pour appeler l'Europe par l'intermédiaire d'un opérateur français à partir de n'importe quel point des États-Unis. Acheter un guide de New York et un autre de Washington afin de programmer votre voyage. Ne pas se surcharger en bagages. Prendre uniquement le strict nécessaire. L'idéal est de n'avoir que des bagages à main afin d'éviter l'attente des bagages de soute. Souvenez-vous que vous pouvez acheter sur place tout ce dont vous avez besoin. Inutile d'amener votre savon à barbe et votre dentifrice d'Europe. Toutefois, demander à votre pharmacien quelques médicaments d'urgence, notamment pour les ennuis digestifs, les maux de gorge et autres bobos de touriste. Dernière précaution, absolument impérative : souscrivez auprès de votre banque une assurance médicale comprenant le rapatriement pour toutes les personnes partant en voyage. Ayez en permanence sur vous un mémo en anglais qui donne les principales informations vous concernant, les téléphones des personnes à contacter en cas d'accident et, surtout, le nom de votre assurance de voyage, le téléphone de la compagnie et votre numéro de contrat.

A New York

La grande ville cosmopolite américaine effraie toujours un peu les visiteurs étrangers qui craignent de se retrouver dans une jungle urbaine où leurs biens et leur vie seraient continuellement en péril. Ces craintes sont exagérées.

A l'arrivée à l'aéroport, pour franchir sans encombre les formalités de police et de douane, veillez à n'avoir sur vous aucun produit alimentaire frais (fruits, fromages, etc.). Soyez prêt à répondre aux questions indiscretes des fonctionnaires des services de l'immigration. Ils peuvent vous demander de faire la preuve que vous disposez de moyens financiers (ayez sur vous une carte de crédit internationale ou des chèques de voyage pour un montant raisonnable). Ne tentez pas de faire de l'humour et répondez aux questions brièvement. S'ils vous

demandent une adresse, donnez le nom de l'hôtel où vos chambres sont réservées. Le plus souvent ces fonctionnaires sont cordiaux et tout se passera bien.

Une fois les formalités d'accueil accomplies, dirigez-vous vers l'arrêt des navettes des compagnies de location de voitures. Vous ne tarderez pas à voir arriver un bus portant le logo de la compagnie que vous avez choisie. Il vous déposera au dépôt des voitures où vous rejoindrez la queue de quelques dizaines d'Américains qui patientent. Faites comme eux, attendez votre tour. Une fois au comptoir, donnez au réceptionniste votre numéro de réservation ainsi que les permis de conduire des personnes qui seront amenées à utiliser le véhicule. Faites-vous expliquer les différentes assurances qui vous sont proposées. Je vous conseille de prendre l'option la plus complète. Il est absurde et dangereux de faire des économies sur ce poste.

Sur le parking, prévoyez quelques minutes pour vous accoutumer à la conduite avec une voiture automatique. Puis, une fois en route, conduisez avec précaution et veillez soigneusement à ne pas dépasser la vitesse limite de 55 miles à l'heure. N'oubliez pas de la menue monnaie pour les péages urbains.

A New York, garez votre véhicule dans le parking de l'hôtel et utilisez en ville les transports en commun.

Restez dans cette grande capitale deux ou trois jours. Choisissez quelques points remarquables à visiter et déplacez-vous à pied autant que faire se peut (1). Vous découvrirez de multiples boutiques, librairies, restaurants qui vous charmeront. Je suggère d'explorer le quartier de la Bourse, dans le bas Manhattan, de profiter du panorama de la ville depuis le World Trade Center, de visiter Ellis Island, l'American Museum of Natural History qui est remarquable (visite obligatoire si vous voyagez avec vos enfants). Mais New York est une ville suffisamment riche pour que vous puissiez faire un programme adapté à vos goûts. N'oubliez pas de vous renseigner à la réception sur les spectacles de Broadway, les comédies musicales américaines sont d'une rare qualité technique.

(1) Vous ne manquerez pas de remarquer des vendeurs ambulants de livres. Arrêtez-vous pour examiner leur étal. Très souvent, ce sont des jeunes militants noirs qui proposent des livres anticonformistes qui valent la peine d'être lus pour bien comprendre l'intéressante évolution politique et intellectuelle de la communauté noire.

Quitter New York

Je vous suggère de quitter New York au matin, non pas en direction du sud et de Washington, mais en direction du nord par la Taconic State Parkway, vers les rives de l'Hudson, cette superbe autoroute maritime qui monte vers les grands lacs. La première raison est de vous inciter à prendre un premier contact avec les superbes paysages nord-américains. En quelques kilomètres, vous quitterez la métropole pour entrer dans une nature qui semble peu humanisée et où de petits villages émergent d'une vaste forêt continue. L'asphalte et la jungle urbaine seront vite oubliés.

Le thème de la journée est le vin. Oui, le vin américain existe ailleurs qu'en Californie. Souvenez-vous que New York est à la latitude de Bordeaux. Cette région était, au début du XIX^e siècle, un paradis de la polyculture traditionnelle. Les fermiers avaient défriché sur le modèle européen les vallées et occupé tous les terrains fertiles. Puis, la découverte de terres plus facilement exploitables à l'ouest des Apalaches a déclenché un exode rural massif et on assiste à une reforestation naturelle de la région, un phénomène assez rare dans le monde (2).

Trois domaines produisent du vin dans le comté de Dutchess. Parmi les cépages les plus répandus on trouve le chardonnay, le pinot noir et le cabernet.

Cascade Mountain Vineyards, Flint Hill Road, Amenia, NY 12514. Téléphone (914) 373-9021. Ouvert toute l'année, chaque jour de 10 h à 18 h. Suivre les panneaux à 3 miles au nord d'Amenia sur la Route 22. Le domaine se trouve à 4 miles de la Route 22. Vous y trouverez également un restaurant qui reçut des commentaires flatteurs du *New York Times* (ce n'est toutefois pas une garantie suffisante pour un Français). Vous pouvez y déjeuner de 12 h à 15 h, de juin à décembre, et les fins de semaine de janvier à mai.

Clinton Vineyard, Schultzville Road, Clinton Corners, New York 12514. Téléphone (914) 266-5372. Ouvert les samedis, dimanches et jours fériés. Suivre la Taconic Parkway vers le nord. Sortir à Salt Point Turnpike, se diriger vers le nord, passer par Clinton Corners vers Schultzville Road. Le domaine est à

(2) L'ensemble de ce phénomène de déshumanisation est très bien présenté dans le musée d'histoire naturelle de New York.

3 miles de la Taconic Parkway. Vous y trouverez un assortiment de vins blancs secs et de vins mousseux bruts respectueux de la tradition champenoise.

Millbrook Vineyards, Wing and Shunpike Roads, RR 1, Box 167D, Millbrook, NY 12545. Téléphone (914) 677-8383. Ouvert chaque jour de 12 h à 17 h. S'engager sur la Taconic Parkway, sortir par la Route 44 vers l'est, prendre la Route 82 vers le nord durant 3 miles, puis prendre à gauche la Wing Road. L'entrée du domaine est un peu plus loin sur la droite. A partir de la Taconic, compter 8 miles en tout. Il s'agit sans doute d'un des plus récents et des plus jolis domaines de la région. Selon les dires de son propriétaire John S. Dyson, « les caractéristiques climatiques ressemblent à celles de la Bourgogne ». Mais il reste encore beaucoup de travail pour que les vins produits ressemblent aux nôtres. Toutefois il est sympathique de voir les Américains faire avec prudence ce premier pas qui conduit à la civilisation : l'amour du vin.

Autres points d'intérêt

Avant de traverser l'Hudson pour prendre la direction du sud, arrêtez-vous pour visiter une des grandes maisons qui jalonnent les rives du fleuve : celles de Franklin D. Roosevelt, Vanderbilt ou d'Eleanor Roosevelt. Si vous disposez d'un peu de temps, l'académie militaire de West Point vaut bien un petit détour (elle se trouve plus au sud, sur la rive droite du fleuve).

La route vers Washington

La signalisation américaine est bien pratique avec ses indications : *South, North, East, West*, elle permet de s'orienter très rapidement. Pour Washington, il est inutile de se poser beaucoup de questions, c'est toujours *South*. Prévoyez de la monnaie pour les péages. Attention cette route est interminable. Résistez à la tentation de dépasser la vitesse permise afin de raccourcir le pensum. Vous risquez de vous faire prendre très rapidement par les voitures de police qui veillent au grain. Comptez six heures de route. Pour vous loger, comme vous risquez d'arriver tard dans les environs de Washington, arrêtez-vous à un des motels qui bordent l'autoroute. Cela vous permettra d'arriver tôt le lendemain dans la capitale fédérale et de mieux organiser votre journée.

Dans Washington

Pour résumer, tout ce qui est intéressant à Washington se trouve en bordure du National Mall, ce vaste espace vert qui descend du bâtiment du Congrès en direction du Potomac. Deux options s'offrent à vous : loger cher dans un hôtel à proximité du Mall mais faire l'essentiel de vos déplacements à pied ou bien loger en périphérie avec la contrainte de vous déplacer en voiture dans les encombrements.

Les musées

Vous avez l'embarras du choix. Les National Archives, Le Smithsonian, le Museum of American History, le musée de l'air et de l'espace, etc.

Les attractions

La Maison-Blanche, le monument à Jefferson, le monument aux morts du Viêt-nam, le monument à Washington, le cimetière d'Arlington et le musée de l'Holocauste.

Les malheurs du peuple juif d'Europe revus par Hollywood

Par sa seule présence sur le Mall, le musée de l'Holocauste témoigne davantage de l'état des rapports de force propres à la société américaine que des tribulations passées de certaines populations juives en Europe orientale. Il est en effet paradoxal, comme l'a remarqué Kenneth L. Woodward dans les colonnes de *Newsweek* (3 mai 1993, p. 50), de voir un aussi superbe monument bâti pour commémorer le souvenir d'épreuves subies par des non-Américains sur un sol étranger alors que les Noirs, les Indiens, les Hispano-Américains, les Nippo-Américains, les Sino-Américains et tant d'autres peuples qui ont souffert en Amérique ne sont pas près de bénéficier d'un monument comparable.

Symboliquement, on trouve autour du National Mall les représentations des pouvoirs qui régissent les destinées de la société nord-américaine : l'exécutif avec la Maison-Blanche, le pouvoir législatif avec le Congrès, le judiciaire avec la Cour suprême et la communauté juive avec le musée de l'Holocauste. Il ne manque à l'appel que la presse.

Dans un essai intitulé « Das Shoah Business », le magazine allemand *Spiegel* a jugé que ce musée consacrait l'américanisa-

tion de l'holocauste : « De la même manière que Mickey Mouse, Coca-Cola et McDonald's sont devenus des archétypes de l'Amérique, dans quelques années, l'holocauste deviendra une marque déposée que l'on n'associera plus avec Auschwitz, mais plutôt avec un musée à Los Angeles, Washington ou New York. »

Trois jours avant l'ouverture au public du musée, un sondage a révélé que le tiers des Américains acceptait l'hypothèse que le génocide des juifs ait pu ne pas avoir eu lieu. Cette enquête, financée par le Comité juif américain, a aussi révélé que plus du tiers des Américains ignore que le terme « holocauste » fait référence à ce que la presse populaire présente comme l'extermination délibérée par les autorités allemandes de six millions de juifs. Pour David Singer (*Los Angeles Times*, 20 avril 1993), un des responsables ayant commandité l'enquête, ces chiffres et l'ignorance qu'ils révèlent sont la justification de l'existence du musée de l'Holocauste. Il poursuit en disant : « Il est douloureux et choquant de trouver un pourcentage aussi substantiel d'adultes et de jeunes qui soient ouverts à la possibilité que l'holocauste n'ait jamais eu lieu. » Le vice-président du musée de l'Holocauste, Bill Lowenberg (un ancien détenu d'Auschwitz) n'est pas étonné par les résultats de l'enquête : « Nous avons fait quelques études de groupe lorsque nous préparions les plans pour ce musée et nous avons découvert que beaucoup de gens ne connaissent pas grand chose de l'holocauste et ne manifestent pas grand intérêt pour ce sujet. »

Les juifs ne sont pas unanimes au sujet de ce musée. Dans les colonnes du *Wall Street Journal* (3 juin 1993, section A12) l'éditorialiste Raymond Sikolov écrivait : « Dans une atmosphère générale de pieuse approbation, Jonathan Rosen, de l'hebdomadaire juif *The Forward*, s'interrogeait sur la pertinence d'un tel soutien. J'ai également mes doutes au sujet d'une institution, liée par ses origines et sa proximité géographique avec le Washington monument et le Capitole, qui offrirait à des millions de visiteurs de toutes origines et opinions, une image des juifs comme des victimes et des boucs émissaires. Ce n'est pas tout. Mettre en valeur l'holocauste reviendrait à faire de même pour le succès de Hitler. S'il a perdu la Seconde Guerre mondiale, il a gagné la guerre contre les juifs. »

Michael Berenbaum (*The World Must Know*, par Michael Berenbaum, Little, Brown and Co, Boston 1993, pp. 2 et 3) rap-

pelle que « lorsque l'idée du musée fut évoquée en public pour la première fois en 1979, une question fut soulevée qui manqua de faire capoter le projet : "Quelles furent les victimes de l'holocauste ?" Le mot et l'événement auquel il se réfère sont-ils réservés aux juifs seuls ou englobent-ils les autres victimes du nazisme ? [...] De nombreuses heures de discussion eurent lieu, les débats furent acharnés et encore aujourd'hui, plus d'une décennie plus tard, la question reste sans réponse ».

Pourtant, en dépit de quelques voix isolées, le projet de construction du musée, bénéficiant de l'aide des puissantes organisations juives américaines, reçut l'appui du président Carter et, cela va sans dire, celui du Congrès. Avec un budget de près d'un milliard de francs, les architectes et les concepteurs ont pu s'en donner à cœur joie.

Le résultat est étonnant et reflète bien la sensibilité artistique juive. Beau bâtiment de pierres de taille, de briques et de poutres d'acier, il cherche à recréer un effet d'enfermement et d'angoisse pour tous ceux qui y pénètrent. Évitant toute symétrie, il adjoint une sorte de grand oratoire en forme de baptistère à un vaste quadrilatère de quatre étages enserrant une cour centrale par laquelle entre parcimonieusement la seule lumière naturelle du musée. Son profil un peu tarabiscoté et torturé reste dans la ligne des plus grands artistes contemporains.

Le terme musée n'est pas approprié dans la mesure où il ne s'agit pas d'une présentation rationnelle d'objets cherchant à présenter au public un éventail aussi large que possible de la production intellectuelle d'une culture pour que le visiteur puisse se faire une idée par lui-même.

Il s'agirait plutôt d'un parc à thème dans lequel on se sert des objets pour raconter une histoire et pour démontrer une thèse à des visiteurs dont le niveau de connaissances préalables est proche de zéro. Dans un dépliant destiné aux visiteurs, le musée présente son but (*A guide for families*) : « Le musée a pour objectif la présentation de l'histoire, de la persécution et le meurtre de six millions de juifs et de millions d'autres victimes de la tyrannie nazie de 1933 à 1945. La mission principale du musée est d'informer les Américains au sujet de cette tragédie sans précédent, de se souvenir de ceux qui ont souffert et d'inciter les visiteurs à réfléchir sur les implications morales de leurs choix et sur leurs responsabilités comme citoyens d'un monde interdépendant. »

Cette technique de présentation est bien connue aux États-Unis où l'on compte de nombreux parcs sur des thèmes bibliques, historiques, technologiques ou écologiques. La principale différence avec le site de Washington réside dans les moyens mis en œuvre. En Europe, l'exposition universelle de Séville est ce qui a été fait de plus approchant, notamment le pavillon des découvertes. Jeshajahu Weinberg, directeur du musée de l'Holocauste, a écrit : « Le but du musée est de présenter au public américain, de manière compréhensible et claire, ce qui eut lieu durant le chapitre le plus sombre de l'histoire humaine. Pour éduquer, le musée doit d'abord transmettre la connaissance. Le musée a reconstruit l'histoire de l'holocauste à l'aide de nombreux moyens visuels – la mise en scène pertinente d'objets liés à l'holocauste aussi bien que l'exposition de photographies documentaires comme de films. Ce musée détient la plus riche et la diversifiée collection d'objets liés à l'holocauste; mais dans leur exposition, il s'agit davantage d'un musée conceptuel plutôt qu'un musée traditionnel consacré à des objets. Notre but est de transmettre des concepts, des informations complexes et la connaissance plutôt que de simplement exposer des objets de l'holocauste, séparés de leur contexte historique. » (*The World Must Know*, pp. xiv et xv.)

A son arrivée au musée, le visiteur reçoit un ticket valable pour un créneau horaire précis. Un animateur du musée lui remet la fiche d'une des victimes de l'« holocauste » afin qu'il puisse s'identifier à elle durant son séjour dans le musée. Des ascenseurs conduisent ensuite les visiteurs vers le quatrième étage, début de l'exposition permanente.

Puis, tout au long du circuit, le visiteur est bien encadré afin que la visite suive un itinéraire précis, respectant une montée en puissance de l'effet dramatique et suivant une progression chronologique. Tout fantaisie est interdite. Ce « musée » peut apparaître à un visiteur distrait comme le premier temple d'une religion qui naîtrait en catimini sous nos yeux.

Le quatrième étage : l'agression nazie (1933 à 1939)

Au sortir de l'ascenseur, le visiteur entre dans une enfilade de salles, découpées par des panneaux portant des photographies et des textes explicatifs, aux nombreuses vitrines encombrées d'objets ayant une relation avec l'holocauste. Des écrans vidéo

diffusent en permanence des films retraçant la montée du parti national-socialiste et l'arrivée d'Adolf Hitler à la chancellerie du Reich. Les transformations successives du statut des juifs d'Allemagne sont détaillées, sans mentionner les efforts du nouveau régime en faveur du sionisme.

Le drame des juifs d'Allemagne, remarquablement intégré dans le tissu social, est bien expliqué par l'exposition. Le patriotisme de la majorité de ces juifs ne peut être mis en question. Il suffit, par exemple de citer les cas de Walther Rathenau, cheville ouvrière de l'industrie de guerre du II^e Reich ou celui du président de la compagnie de navigation Hamburg Amerika Line qui, en apprenant la nouvelle de l'armistice, se suicida pour ne pas survivre à la défaite de l'Allemagne. Le musée rappelle qu'un juif sur six fut mobilisé durant la Première Guerre mondiale. Près de 80 % rejoignirent les troupes combattantes, trente cinq mille furent décorés et douze mille furent tués. Sur un plan plus pacifique, des trente-huit prix Nobel reçus par l'Allemagne entre 1905 et 1936, quatorze furent attribués à des juifs.

Les conséquences de la promulgation des lois dites de Nuremberg sont expliquées en détail par le musée. Les juifs d'Allemagne se trouvèrent du jour au lendemain des citoyens étrangers dans le pays où ils étaient nés. Pour des hommes et des femmes, pétris de culture allemande et partageant bien souvent les complexes de supériorité de leurs concitoyens, le coup était dur. Sur six cent mille juifs présents en Allemagne en 1933, près de la moitié avait émigré en 1939. La majorité de ceux qui étaient restés redécouvraient par la force des choses leur identité juive. Durant ces années, la fréquentation des synagogues croît, l'éducation juive se répand, les journaux de la communauté voient leurs ventes progresser considérablement.

Sans étonnement de ma part, je constate que le musée a probablement considéré que détailler le rapprochement entre les sionistes et le gouvernement de Hitler embrouillerait les visiteurs, pas très habitués à la complexité de la vie européenne. Pour éclairer nos lecteurs, citons l'éditorial du journal sioniste *Jüdische Rundschau* du 17 septembre 1935 qui se félicitait de l'adoption des lois de Nuremberg : « L'Allemagne [...] satisfait les demandes du Congrès sioniste mondial lorsqu'elle déclare que les juifs résidant actuellement en Allemagne sont une minorité nationale. Une fois que les juifs ont été reconnus comme

minorité nationale, il est à nouveau possible d'établir des relations normales entre la nation allemande et la nation juive. Les nouvelles lois offrent à la minorité juive en Allemagne sa propre vie culturelle, sa propre vie nationale. A l'avenir, il lui sera possible de fonder ses propres écoles, son propre théâtre, ses propres associations sportives. En bref, le peuple juif pourra créer son propre avenir dans tous les aspects de sa vie nationale [...].

L'Allemagne a offert à la minorité juive l'opportunité de vivre pour elle-même et offre la protection de l'État pour cette vie séparée de la minorité juive. Le processus qui mène de la communauté juive à la nation sera encouragé et contribution sera apportée à l'établissement de meilleures relations entre les deux nations. »

Georg Kareski, chef de la « révisionniste » Organisation pour l'État sioniste et de la Ligue culturelle juive, et ancien responsable de la communauté juive berlinoise, déclarait dans un entretien publié à la fin de 1935 par *Der Angriff* : « Depuis de nombreuses années, je considère qu'une séparation complète des cultures des deux peuples [juif et allemand] est la condition préalable à une coexistence sans conflits [...] J'ai longtemps été en faveur d'une telle séparation, dans la mesure où elle repose sur le respect de la nationalité étrangère. Les lois de Nuremberg [...] me semblent, en dehors de leurs considérations juridiques, se conformer entièrement à ce désir d'une vie séparée basée sur le respect mutuel. [...] Cette interruption du processus de dissolution de nombreuses communautés juives, qui était encouragé par le biais de mariages mixtes est, d'un point de vue juif, tout à fait bienvenu. »

Il est vrai que les sionistes voulaient rompre brutalement avec le passé afin de contraindre le plus grand nombre de juifs à émigrer en Palestine. Ils avaient donc intérêt à ce que les mesures antijuives du gouvernement allemand soient les plus radicales possibles. De leur côté, les juifs désireux de rester en Allemagne souhaitaient trouver un *modus vivendi* avec le gouvernement qui leur permette de trouver une place dans la nouvelle organisation sociale du pays. Objectif bien problématique dans la mesure où le régime souhaitait une solution définitive à la question juive, c'est-à-dire le départ de tous les juifs.

Il est dommage que le musée ne dise pas un mot de la politique de boycott de l'Allemagne organisée par les organisations

juives du monde entier en réponse à l'arrivée de Hitler au pouvoir. L'efficacité de ce blocus et les torts causés à l'économie du Reich ont joué un rôle non négligeable dans la perception par les Allemands des juifs comme membres d'une puissance en guerre contre le Reich.

La technologie au service d'un État total

Un des points les plus intéressants du quatrième étage réside dans l'étude des techniques qui ont permis la mise en place d'un État organisé où l'individu est parfaitement identifié et suivi. Les listes de juifs, francs-maçons et autres adversaires potentiels du régime furent collationnées et transcrites sur cartes perforées qui permettaient un tri rapide des informations. Les machines destinées à ce travail étaient basées sur des brevets américains et fabriquées par Dehomag, une filiale d'IBM. En 1935, lors de l'inauguration à Berlin des nouveaux bâtiments de Dehomag, Willy Heidinger, le fondateur de la compagnie déclarait (*The World Must Know*, p. 42) : « Nous enregistrons les caractéristiques individuelles de chaque membre de la nation sur une petite carte. [...] Nous sommes fiers de participer à cette tâche qui fournit au médecin [Hitler] de notre corps social allemand le matériau dont il a besoin pour intervenir. [...] Nous avons une ferme confiance dans notre médecin et nous suivrons ses ordres aveuglément car nous savons qu'il conduira notre nation vers un grand avenir. *Heil* au peuple allemand et à son chef! »

Un grand espace est réservé à la conférence d'Évian de 1938, organisée à la demande des États-Unis pour étudier les solutions envisageables au problème posé par le grand nombre de juifs désireux de quitter l'Allemagne et l'Autriche récemment annexée. Il est intéressant de noter qu'aucun pays, en dehors de la minuscule république dominicaine, ne fit d'offre d'accueil pour les juifs. Les États-Unis ne voulaient pas modifier leurs quotas, le Canada ne voulait que des fermiers et l'Angleterre ne voulait des juifs ni sur son île ni en Palestine. Comme le faisait remarquer un fonctionnaire britannique du Foreign Office : « De nombreux pays affirment qu'il est incompréhensible que l'Allemagne veuille se séparer d'une partie aussi valable de sa population... Il n'est pas moins incompréhensible que ces mêmes pays ne veuillent pas accueillir les juifs

alors que l'occasion leur est offerte. » Aux États-Unis, si 95 % des habitants étaient hostiles au régime national-socialiste, seulement 9 % acceptaient l'idée d'ouvrir davantage les portes du pays à l'immigration juive. Près de 60 % des Américains étaient modérément antisémites et 50 % d'entre eux estimaient que les juifs avaient trop de pouvoir dans le pays.

Cette frilosité américaine à l'égard des juifs allait s'illustrer dramatiquement avec la tragique croisière du *Saint-Louis*, parti de Hambourg le 13 mai 1938 à destination de Cuba avec à son bord 930 juifs ayant reçu un visa du gouvernement cubain. A l'arrivée, les autorités cubaines refusent de laisser débarquer les émigrants qui se retrouvent sans terre d'accueil. Les démarches pressantes des organisations juives américaines ne parviennent pas à faire revenir les Cubains sur leur décision. En réalité les autorités voulaient encaisser un dessous de table très important que les associations juives américaines ne furent pas en mesure de réunir à temps. Obligé de repartir, le paquebot se dirigea vers la Floride et Gustav Schroeder, le commandant allemand, fit des appels pour que les autorités américaines laissent le *Saint-Louis* aborder les États-Unis. Peine perdue, tant la Maison-Blanche que le secrétariat d'État faisant la sourde oreille. A bord, pour éviter des réactions désespérées, les passagers organisent des patrouilles anti suicide. Finalement, obligé de rebrousser chemin, le navire put distribuer ses passagers entre quelques pays européens qui acceptèrent de les recueillir à titre provisoire.

Le musée s'embrouille un peu lorsqu'il fait figurer dans la liste des réfugiés quittant l'Europe pour fuir les persécutions allemandes Jean Arp, André Breton, Marc Chagall, Marcel Duchamp, Max Ernst ou Henri Matisse.

La guerre

Les conservateurs du musée jouent ici sur du velours. Ils réécrivent l'histoire pour mieux la faire correspondre à leurs schémas mentaux. Pour prouver la volonté d'annexion de la Pologne, il citent le fait que la toponymie fut germanisée. Ils feignent d'ignorer qu'une bonne partie de la toponymie de l'est de l'Europe est bilingue. Il suffit pour cela de consulter un atlas antérieur à 1918. En outre, les déclarations de responsables allemands cités à l'appui de la thèse du musée manquant malheu-

reusement de références vérifiables laissent parfois incrédules les visiteurs.

On quitte l'étage par la triste affaire de l'élimination en Allemagne des malades mentaux et autres « indésirables ». Le musée expose un grand nombre de pièces qui permettent de retracer en détail ces sinistres événements. La minutie de l'administration allemande a permis de conserver un grand nombre de documents. Ils témoignent aujourd'hui de toute la dureté d'une époque.

« *La solution définitive* »

Le troisième étage est consacré à la période 1940 à 1945, il est le cœur du circuit car il présente les éléments à plus forte charge émotive. Selon des animateurs du musée, il n'est pas rare de voir des visiteurs américains sortir en larmes de cet étage du musée. La technique du musée est parfaite. Il ne s'agit pas d'emporter l'adhésion du visiteur par une démonstration rationnelle, mais par un choc émotionnel qui bouleverse les sentiments. Les responsables « scientifiques » du musée ont réalisé un spectacle qui s'articule en trois temps : les ghettos, les camps et la résistance.

Le regroupement des populations juives d'Europe orientale est bien détaillé. Cela est indispensable aux États-Unis où une bonne partie des juifs d'Amérique ont eu connaissance, directement ou indirectement, de ces événements. Cela permet de régler en passant quelques comptes. Les responsabilités des Polonais, des Baltes et des Ukrainiens ne sont pas oubliées. Des photographies rappellent le rôle prépondérant de ces deux dernières nationalités dans les odieux pogroms qui ont coûté la vie à tant de juifs. Il aurait été juste de citer les ordres personnels de Hitler interdisant ces massacres à la suite d'informations qui lui avaient été transmises par des témoins horrifiés. Ce n'était pas la première fois que les Allemands intervenaient pour s'interposer. Ils l'avaient fait lors de la Première Guerre mondiale.

Mais à nouveau les conservateurs n'ont sans doute pas voulu embrouiller l'esprit des visiteurs avec des informations historiques non conventionnelles.

Dans cet ordre d'idées, Jean-Claude Pressac, porté au pinacle par le presse internationale (*The New Yorker*, *Die Welt*,

La Montagne, de Clermont-Ferrand), n'est pas en odeur de sainteté au musée. Non seulement son nom n'apparaît pas dans les références scientifiques proposées aux visiteurs désireux d'en apprendre davantage, mais son *opus magnum* (*Technique and Operation of the Gaz Chambers*, The Beate Klarsfeld Foundation, New York) n'est même pas cité dans la bibliographie recommandée. Il semble évident que le musée ne se donne pas pour vocation d'approfondir la recherche de la vérité, mais de fournir une version *ad usum delphini* des événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale.

Il suffit de lire les chiffres des victimes de « l'holocauste » publiés par le musée pour constater avec regret que les conservateurs ne tiennent aucun compte des acquis de l'historiographie moderne : Chelmno, 150 000 ; Treblinka, 870 000 ; Sobibor, 250 000 ; Belzec, 600 000 ; Majdanek, Birkenau, 1 100 000. Total : 2 970 000 morts, dont un million d'enfants de moins de quinze ans, soit un peu plus du tiers. Il en manque encore trois millions pour aboutir au chiffre conventionnel de six millions de victimes. Interrogé verbalement par mes soins, un animateur du musée présent à cet étage pendant ma visite n'a pas souhaité répondre à ma question sur les millions manquants et m'a signalé, avec bon sens, qu'aux États-Unis aucune loi ne restreint la liberté d'expression et de recherche historique.

Une des techniques de présentation de documents par le musée est contestable. Non seulement les photographies sont exposées comme si elles provenaient du même camp, mais le musée privilégie celles qui présentent des détenus malades au détriment des autres. Les légendes des illustrations ne signalent pratiquement jamais qu'il s'agit de personnes atteintes par une épidémie de typhus. L'objectif de cette présentation est de faire croire au public américain, peu informé, que l'ensemble des détenus était dans un état de malnutrition qui ne peut s'expliquer que par le sadisme de l'administration allemande. Or l'examen de documents, comme cette étonnante photographie de détenus malades sortant de l'infirmerie d'Auschwitz lors de l'arrivée des Soviétiques au camp en janvier 1945 (*The World Must Know*, p. 184) ou celle de ces détenues de Bergen-Belsen préparant leur repas au milieu des corps des victimes de l'épidémie (*The World Must Know*, p. 190), montre des détenus amaigris et fatigués, mais nullement à l'article de la mort. Cette

constatation est renforcée par l'ensemble des photographies de détenus saluant l'entrée de forces alliées dans leurs centres de détention. Il est dommage pour la crédibilité du musée qu'il laisse dans le flou d'aussi importants aspects de la question.

Le musée a fait un effort particulier pour reconstituer la vie d'Eishishok, un shtetl typique d'Europe orientale. Les conservateurs ont rassemblé dans un couloir, du sol au plafond, des centaines de photographies retraçant toute la vie d'une petite communauté juive, encadrée au sein d'une population slave majoritaire. Il est très émouvant de voir des visages qui ont connu de telles souffrances durant la guerre. On imagine sans peine le déchirement de ces familles, aujourd'hui dispersées aux quatre coins du monde, pleurant cet univers ancestral disparu dans la tourmente de la guerre. En dehors des Allemands de l'Est, peu de peuples ont connu semblable douleur de perdre totalement leur foyer. Le guide du musée, reprend quelques-unes des photographies les plus intéressantes. Outre leur contenu hautement émotionnel, les renseignements fournis sur les sorts individuels sont intéressants. Quelques-uns ont été tués sur place pendant un pogrom, d'autres furent arrêtés par le NKVD et déportés en Sibérie, certains survécurent en Russie, mais aucun n'est signalé comme ayant été conduit dans une chambre à gaz homicide. (*The World Must Know*, pp. II à VII.)

Le musée aborde en détail une question qui est souvent laissée de côté : la réinsertion des détenus libérés. A l'aide de photographies et d'affiches, il reconstruit la structure de camps mise sur pied par les Alliés pour abriter cette vaste population qui, pour la plupart, ne souhaitait pas revenir dans les pays d'origine. Ce refus du rapatriement s'expliquait pour trois principales raisons, les informations de nouveaux pogroms en Pologne, l'hostilité foncière des populations locales à l'égard des juifs (notamment en Pologne et dans les pays Baltes) et le désir d'échapper à l'emprise soviétique. D'un autre côté, il existait peu de pays désireux de recueillir les rescapés des camps de déportation. Les États-Unis n'avaient pas assoupli leurs lois sur l'immigration et le Royaume-Uni interdisait un déplacement massif des juifs vers la Palestine.

Cette double contrainte explique la permanence de nombreux camps de personnes déplacées jusqu'à la fin des années cinquante. De nombreuses expériences furent tentées par les

Anglo-Américains pour réinsérer ces populations sur place, notamment par l'enseignement professionnel. Avec un certain humour involontaire, une affiche de l'Organization for Rehabilitation Through Training représente un groupe d'anciens déportés bien habillés entrant dans un centre de l'ORT au-dessus de la porte duquel trône l'inscription en allemand *Arbeit = Freiheit*, qui rappelle la sinistre inscription au-dessus de l'entrée d'Auschwitz : « Le travail rend libre. » Il ne s'agit probablement que d'une coïncidence.

Un musée à usage interne

Le bilan de la visite au musée américain de l'Holocauste est difficile à faire. D'un point de vue historique, sa valeur est faible. Il n'apporte aucune démonstration à l'appui des points de détail les plus controversés de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Il se contente d'organiser un grand spectacle où est mise en scène une version simplifiée, en couleurs et avec des images, du réquisitoire prononcé au procès de Nuremberg.

Nous aurions tort pourtant d'analyser ce musée avec des yeux d'historien. Cette institution richissime n'a que peu à voir avec l'histoire. A titre de preuve, elle ne consacre aucun budget à l'exploitation systématique des archives de l'univers concentrationnaire. Son but est autre.

Durant les années de l'après-guerre, le souvenir des épreuves de la déportation a constitué un élément d'unité important pour le peuple juif. Un facteur mobilisateur décisif pour revigorer l'idéal sioniste (ce qui ne manque pas de sel quand on connaît les liens étroits entre les sionistes et le III^e Reich). Les années passant, le souvenir des tribulations s'essouffle. Le scepticisme croissant à l'égard des témoignages mitonnés au retour des camps nourrit un révisionnisme dont les effets aux États-Unis sont dévastateurs (3). En outre, la laïcisation progressive des composantes les plus jeunes de la communauté juive américaine (elle n'a pas eu la chance de la communauté juive de France de bénéficier d'un afflux important de

(3) En France aussi les effets du révisionnisme sont dévastateurs, mais ils couvent sous la cendre. L'adoption, à la demande de certains publicistes radicaux de la communauté juive, de la loi Fabius-Gayssot restreignant la liberté d'expression a permis d'en retarder les conséquences sur le grand public.

juifs nord-africains au fort sentiment religieux) rend nécessaire l'adoption d'un nouveau ciment communautaire.

Au grand dam du rabbinat, il s'instaure progressivement une véritable « religion laïque de l'holocauste » dont le musée de Washington est un des « temples » les plus fréquentés. Cette religion présente l'avantage d'ignorer les clivages entre orthodoxes et libéraux. Alors que le traditionnel soutien à Israël s'effrite, déchiré par les affrontements entre colombes et faucons, la défense inconditionnelle de l'holocauste est devenue le plus important facteur d'unité de la communauté juive américaine. Pourtant, conformément à la loi immuable de l'histoire, cette religion de l'holocauste fera un jour prochain comme les autres les frais du libre examenisme historique (dont les travaux de Jean-Claude Pressac, financés par le groupe Klarsfeld, constituent un douloureux avant-goût).

Selon toute vraisemblance, le destin du musée est de se réorienter discrètement vers le souvenir des persécutions subies en Europe. Les éléments les plus contestables de l'exposition peuvent être remplacés sans nuire à la cohérence de l'ensemble. Dans deux ou trois ans, je ferai une nouvelle visite et je vous rendrai compte des changements qui ne peuvent manquer d'avoir lieu.

Alain Sanders

LE HUSSARD BLET

ROMAN

« Pastiche » : œuvre littéraire ou artistique où l'on imite la manière d'autres écrivains, d'autres peintres. Parce qu'on les admire. Ou que l'on souhaite, par un tel exercice, se « débarrasser » d'un écrivain trop lu et, du même coup, tourner la page et passer définitivement à autre chose.

Quant on a été un hussard — bleu, gris ou noir — il ne faut pas devenir blet. Parce que c'est une trahison que de le faire. On n'en meurt pas forcément. Mais on devient un adulte pesant. Lourd de partout. On ne charge plus. On n'a plus d'élan. Plus de sève. Plus de foi.

Pour toutes ces raisons — et quelques autres qu'il est inutile de dire — on aurait tort de croire que *Le Hussard blet* est un pastiche amoureux. Oh, il y a bien, en filigrane, quelques souvenirs affectueux, un ou deux clins d'œil, sans quoi on finit par se prendre au sérieux... Mais ce *Hussard blet* est d'abord, est surtout, est avant tout, un adieu à Nimier.

Écrivain, journaliste, grand reporter, Alain Sanders est membre du conseil éditorial du quotidien *Présent* et chroniqueur au mensuel satirique *Pas d'Panique à bord*.

234 pages, édition brochée. 95 F

*Pour commander, utiliser le bon de commande
situé dans les dernières pages de cette revue.*

BRÈVES

Holocaustique

Des esprits hypercritiques n'hésitent pas aujourd'hui à minorer ou à remettre en cause la réalité historique de l'holocauste. Pourtant, il continue d'avoir des effets à long terme sur la deuxième et la troisième génération de ceux qui ont survécu à l'effroyable univers concentrationnaire. Pour témoigner de l'indicible souffrance psychologique des rescapés, de nombreuses associations rassemblent les anciens détenus et leurs familles. Malheureusement, les survivants et leur entourage ne sont pas exempts des préjugés et stéréotypes que l'on retrouve couramment dans le reste du corps social (1). C'est ainsi que les minorités sexuelles ont longtemps été exclues de la grande famille issue de l'univers concentrationnaire. Le journal homosexuel *Weekly Observer* a révélé que cette lacune vient récemment d'être comblée par la création d'une association nommée Lesbiennes juives, filles de survivants de l'holocauste. Dans un colloque dont les débats ont eu lieu dans le New Hampshire, aux États-Unis, ces courageuses jeunes femmes se sont réunies pour mieux s'organiser afin de se soutenir mutuellement. Cette

(1) Souvenons-nous à titre d'exemple des déclarations de la cinéaste et militante juive américaine Nina Rosenblum au journal *New Republic* du 6 février 1993 (pp. 13-14). : « Il existe un très fort racisme au sein de la communauté juive. Que des gens qui ont survécu à l'holocauste puissent se révéler racistes est un fait qui échappe à l'entendement. Penser que les Noirs sont inférieurs, opinion majoritairement partagée par les juifs, est un fait que je ne puis comprendre. »

association possède des contacts dans la majorité des pays anglo-saxons, le nombre de ses adhérents est en constante progression au fur et à mesure que les candidates potentielles apprennent son existence. Pour en faire partie, il faut évidemment se réclamer de la religion mosaïque, afficher publiquement son lesbianisme et être issue d'au moins un parent ayant été détenu dans un camp de concentration sous la responsabilité des autorités allemandes. Toutefois, afin d'éviter une insupportable hiérarchisation de la souffrance et de l'exclusion par des critères inutilement stricts de candidates méritantes, l'adhésion est également autorisée pour celles dont au moins un des parents se trouvait en Europe continentale ou en Afrique du Nord de 1933 à 1945 et ayant survécu en se faisant passer pour non-juif ou en réussissant à rejoindre un territoire sûr. Grâce à cette définition libérale, tous les traumatismes du vécu juif sont pris en compte. Par exemple, un juif ayant quitté l'Allemagne en 1935, en cabine de première classe sur le luxueux paquebot *Tel Aviv*, pour émigrer en Palestine avec l'aide financière des autorités allemandes (voir la brochure *Le III^e Reich et le sionisme* par Mark Weber) peut être à juste titre considéré comme un rescapé de l'holocauste. Poursuivant sa politique intelligente d'intégration, l'association a prévu un accueil spécifique pour les partenaires (juives et non juives) des adhérentes et organise des ateliers qui leur sont spécifiquement destinés et où elles apprendront à mieux appréhender les souffrances psychologiques de leurs amantes. Pour un supplément d'information, les lectrices intéressées par les activités de cette association sont invitées à écrire au Jewish Lesbian Daughters of Holocaust Survivors, P.O. Box 6194, Boston MA 02114, ou appeler au 19 - 1 - (617) 321-4254.

Mémoire juive

Un colloque a été organisé à Vilnius au mois de novembre 1993 pour évoquer la présence juive dans cette ville avant la Seconde Guerre mondiale. Autrefois forte de plus de trente mille personnes, cette communauté ne compte aujourd'hui que cinq mille personnes. Le quartier juif, considéré autrefois comme la Jérusalem de Lituanie, a été détruit en partie par l'armée allemande en 1943 puis rasé par les Soviétiques après la guerre. Le lourd contentieux qui existe entre les Baltes et les juifs demeure

puissant. Les Baltes reprochent encore aux juifs la participation active de certains d'entre eux à la répression communiste entre 1939 et 1941. Les juifs, quant à eux, n'oublient pas le rôle moteur des Lituaniens dans les massacres de populations juives. Au cours de nombreux pogroms, les nationalistes lituaniens, souvent encadrés dans des milices, ont exécuté de nombreux juifs pour se venger des brutalités soviétiques dont la responsabilité était abusivement attribuée à des juifs de Lituanie passés au service de l'armée Rouge. Aujourd'hui, les organisations juives ne contribuent pas à créer un climat d'apaisement. Elles exigent la poursuite d'anciens combattants lituaniens pour déterminer leurs éventuelles responsabilités dans ces massacres alors que l'ensemble de la population du pays les considère comme des héros de la lutte contre l'opresseur soviétique.

Fusillés pour l'exemple

Le 11 novembre 1993, la chaîne culturelle franco-allemande Arte avait programmé une remarquable soirée consacrée à la Première Guerre mondiale. Un bon montage de documents filmés, suivi par le film de fiction *Les Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick (tourné en 1957 et projeté en France pour la première fois en 1975), a permis de lancer une discussion animée par Michel Polac qui a réuni Jay Winter, Gerd Krumeich, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau. Le bouleversant et excessif film de Stanley Kubrick a servi de prétexte à un débat durant lequel on a remis à leur place les légendes dont le film était le reflet. Français, Britanniques et Allemands ont rappelé que les mutineries furent, même en France, un phénomène mineur. Les combattants ont tenu parce qu'ils étaient convaincus de la justesse de leur cause. L'intervenant allemand a donné un chiffre très significatif, durant toute la Grande Guerre, les Allemands n'ont fusillé en tout et pour tout que quarante-cinq soldats pour défaillance face à l'ennemi.

Juste gratification

Selon un document officiel publié le lundi 22 novembre 1993 par le gouvernement polonais, les quarante-quatre membres du NKVD (ancêtre du KGB) ont touché une prime équivalente à un mois de salaire pour leur active participation dans l'assassinat d'au moins cinq mille officiers polonais.

Un trésor de dessins français dévoilé à New York

Avec le soutien financier de la banque Morgan qui fête son 125^e anniversaire de présence à Paris, la bibliothèque Morgan de New York a organisé une exposition de dessins français choisis parmi ses fonds. Cent vingt-cinq chefs-d'œuvre ont été présentés au public. Couvrant une période comprise entre le xiv^e et le xix^e siècle, l'exposition compte des dessins d'Ingres, Delacroix, Watteau, Poussin et Cézanne ainsi que nombre d'œuvres d'artistes moins connus comme Pierre Paul Prud'hon (1758-1823). Exposition ouverte du mardi au samedi de 10 h 30 à 17 h. Morgan Library, 29 E. 36th St. téléphone (212) 685 0610.

Expulsion du prétendant au trône des aigles

Le prétendant au trône d'Albanie, Leka I^{er}, a été expulsé de Tirana le 20 novembre 1993 sur ordre du gouvernement d'Albanie. Le fils de l'ex-roi Zog, qui vit habituellement en Afrique du Sud, était venu en Albanie pour tenter de convaincre les autorités d'organiser un référendum sur une éventuelle restauration de la monarchie. Vêtu d'un uniforme militaire, Leka I^{er} a quitté le pays en avion en s'exclamant : « Je reviendrai. »

Des précisions sur les archives françaises de Moscou

Depuis 1991, on sait que des archives françaises, saisies par les Allemands, ont été récupérées et conservées par les Soviétiques après la guerre. En 1992, un accord de restitution a été signé par les deux pays. Selon les autorités russes, qui ont envoyé un inventaire, on trouverait des dossiers de la Sûreté nationale, du Deuxième Bureau, des archives privées de Léon Blum, Jules Moch, la famille Rothschild, André Maurois et l'historien Marc Bloch (fusillé par les Allemands en 1944). Parmi les dossiers de ce dernier on trouve une partie du manuscrit de la *Société féodale*, 1 400 pages d'articles, 2 500 pages de transcriptions de cours d'histoire et 400 lettres professionnelles.

De l'art de changer les noms des rues

Les édiles municipaux de Caen ont récemment décidé de débaptiser la rue Paul-Déroulède. A Clermont-Ferrand, la rue Alexis-Carrel est menacée par des initiatives du groupuscule gauchiste Ras l'front. A Paris, d'éminents intellectuels pétitionnent pour débaptiser la rue Alexis-Carrel du xv^e arrondissement. On note

les noms de Georges Charpak, Claude Bourdet, Pierre Bourdieu, Gilles Perrault, Serge Klarsfeld, Rita Thalmann et Jean-Pierre Vernant.

Que doit-on penser du maréchal Pétain ?

Jean Cheneli, professeur d'histoire à l'université d'Aix-Marseille III, directeur de l'Institut de droit et d'histoire canoniques, a publié un court article intitulé *La Responsabilité de Vichy*, dont nous reproduisons le dernier paragraphe : « Mais le pays, comment réagissait-il ? [en juin et juillet 1940] Groggy, anesthésié, mais quasi unanimement consentant. Un de mes vieux maîtres disait souvent : "S'il y avait eu un référendum alors, Pétain aurait eu 80 % des voix." N'est-ce pas l'opinion d'Henri Amouroux lorsqu'il intitule le premier volume de son *Histoire des Français sous l'occupation* : "40 millions de pétainistes" ? La défaite a accentué dramatiquement la crise des institutions. Mais elle existait avant. Dans tous les scénarios de sauvetage de la République qui foisonnaient à droite comme à gauche entre 1938 et 1939, le recours, le sauveur désigné était le maréchal ; Il était donc nationalement populaire et l'appel que lui ont adressé Paul Reynaud puis Albert Lebrun correspondait à la logique du moment. »

Le marquis de la Rouërie à l'honneur

Saint-Aubin-du-Cormier, petite commune rurale bretonne, tristement célèbre pour avoir été le théâtre d'une cuisante défaite des troupes ducales contre les Français, tente de faire oublier le discrédit qui pèse sur elle en organisant un spectacle autour de la vie du marquis de la Rouërie, un des héros bretons de la guerre d'Indépendance américaine, mais surtout un des organisateurs de la résistance contre le terrorisme républicain. La légende raconte qu'il est mort de saisissement en apprenant la mort du roi. On se surprend à rêver à ce qui aurait pu se passer si ce grand organisateur, ce génie militaire de premier ordre, avait pu continuer son œuvre contre le régime républicain instauré à Paris. Renseignements au (16) 99 39 10 13.

Jacques Cathelineau statufié

Le 18 juillet dernier a été inaugurée, à Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), une superbe statue de bronze de Jacques Cathelineau à l'occasion du deuxième centenaire de sa mort (14 juillet

1793). A cette occasion, le cardinal Paul Poupard, le ministre de la culture du Vatican, a prononcé une étonnante allocution dans laquelle il a évoqué la mémoire du saint de l'Anjou en qualifiant le généralissime vendéen de « chrétien fidèle à sa conscience jusqu'à l'héroïsme » et qui versa son sang « pour le droit à la conscience, la liberté religieuse, la fidélité à l'Église catholique ».

Sur le chemin de Saint-Jacques

Le 25 juillet se sont rassemblés à Saint-Jacques-de-Compostelle, des milliers de Jacquets venus de toute l'Europe et qui ont pour beaucoup effectué une partie du chemin à pied le long de la route traditionnelle qui, en Espagne, porte le nom de « chemin du Français ». Ce pèlerinage est l'avant-dernier d'une année sainte compostélane au xx^e siècle. Le prochain aura lieu en l'an 2000. Si vous voulez en savoir plus, prenez contact, entre autres, avec : Société des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle, 4 square du Pont-de-Sèvres, 92100 Boulogne-sur-Seine ; Centre de documentation Saint-Jacques, Château de Ferrières, 81260 Ferrières.

Nouveau charnier à Moscou

Fin juillet on a découvert près de Moscou, à Butovo, un charnier datant des années trente et contenant les restes de trente mille personnes. Selon les premiers résultats de l'enquête, il s'agirait de personnes fusillées par les services soviétiques durant les grandes purges staliniennes entre 1937 et 1938.

Elie Wiesel accusé d'incitation à la haine raciale

Le publicitaire canadien bien connu, Ernst Zundel a porté plainte contre le publiciste Elie Wiesel. Il accuse ce dernier d'incitation à la haine raciale en raison de ses écrits anti allemands dans lesquels il explique que tout juif doit ressentir une haine virile à l'égard de tout ce qui est allemand. Selon toute vraisemblance cette plainte sera classée sans suite.

Le même Elie Wiesel est en conflit avec son compatriote Jacques Attali au sujet du livre *Verbatim* de ce dernier. Jacques Attali aurait repris des passages d'un manuscrit à paraître de Wiesel où notre martyr professionnel relatait ses entretiens avec François Mitterrand. D'intenses marchandages ont lieu actuellement pour déterminer le montant des dommages que l'éditeur d'Attali verserait à Wiesel pour qu'il ne porte pas plainte.

Demjanjuk innocent

Le citoyen américain d'origine ukrainienne John Demjanjuk a été innocenté par la cour suprême israélienne. Cette décision, très retardée, était attendue. L'accusation reposait sur des éléments de preuve très faibles, notamment des témoignages de « survivants ». Un juge américain a entre-temps autorisé son retour aux États-Unis. Le centre Simon-Wiesenthal de Los Angeles a annoncé qu'il faisait appel avec huit « survivants » pour que Demjanjuk soit poursuivi pour avoir fait partie de la machine de mort nazie. Il s'agit uniquement d'une rodomontade dans la mesure où le traité d'extradition ne permet aux Israéliens de poursuivre Demjanjuk que pour les charges pour lesquelles il vient d'être innocenté. Le procès fleuve mérite un jour prochain d'être raconté. Il faut se souvenir, par exemple, que le premier avocat de la défense, jugé trop pugnace, fut « suicidé » en le jetant du haut d'un immeuble.

Jean-Claude Pressac le Vrai-Faurisson du néo-révisionnisme

« Nous, Fils de la Mémoire Juive, dénonçons avec la dernière énergie l'odieuse campagne médiatique lancée par le magazine *l'Express* (du 23/29 septembre), le *Monde* (du 26/27 septembre) et *Libération* (du 24 septembre), pour la promotion de l'œuvre de Jean-Claude Pressac, révisionniste notoire, qui n'a jamais caché avoir “flirté” au début de sa carrière d’“historien” avec Faurisson : “J'ai été un proche de Faurisson qui m'a assez bien formé à la critique négationniste à la fin des années 70.” Pressac n'hésite même pas à rendre hommage au “professionnalisme” de l'un des plus grands faussaires de l'Histoire : “Il faut savoir que Faurisson en savait beaucoup. Il disposait de plans et de photos qu'on n'avait jamais vus.” (*Libération*, du 24/9/93).

Comble du cynisme, c'est cette critique “technique” inventée par les négationnistes que l'on réhabilite avec tant de fracas afin de mettre ouvertement en doute la véracité des témoignages des survivants et les vérités incontestées et incontestables du Tribunal de Nuremberg et vérifiées par les historiens de la Shoah. Le génocide a été techniquement possible puisqu'il a eu lieu. Il ne saurait y avoir de débat sur la “technique” de la mort. Telle est la réponse juste aux tentatives désespérées des négationnistes en vue de mettre en doute l'holocauste, tentative que Pressac reprend en toutes lettres à son compte : “ comment pratiquement a-t-on pu

assassiner à une telle échelle ?” répète Pressac sur la foulée de son maître Faurisson. Résumons la doctrine néo-révisionniste propagée au grand jour par les pressaquiens :

1) Thèse de l'“adjonction” tardive de la chambre à gaz aux camps de la mort et aux crématoires, fin 1942/début 1943, comme si les camps n'étaient pas créés pour servir d'usine de la mort, comme si l'intention criminelle n'existait pas à l'origine. Il est particulièrement pénible de voir avec quelle légèreté Pressac prétend démontrer que les chambres à gaz n'étaient pas le noyau central autour duquel s'est formé le crématoire et le camp de la mort lui-même, en prétendant que les SS allemands auraient “transformé” laborieusement et avec “beaucoup de déboires” les morgues en chambres à gaz. Le but est clair : nier la vocation exterminatrice des camps de la mort.

2) Thèse du caractère non secret du génocide : dans leurs documents, les criminels SS n'auraient jamais tenté de camoufler ou coder les opérations de mise en œuvre du génocide. Cette thèse veut en fait remettre en cause les innombrables témoignages des survivants et des historiens de la Shoah, tout en permettant à Pressac d'expliquer les multiples mentions des opérations de gazages dans les documents officiels relatifs aux chambres à gaz. Mais s'il n'y a pas réellement de secret, comment Pressac peut-il prétendre à la page 1 de son livre que le SS Werner Jothann, directeur des constructions des chambres à gaz à Auschwitz, “ignorait le contenu “explosif” des dossiers de construction liés à l'aménagement des chambres à gaz”, et de ce fait, il ne se serait pas “soucié” de détruire ces archives à la fin de la guerre ? Le néo-révisionnisme voudrait ainsi nous faire croire que le directeur des chambres à gaz n'était pas au courant des chambres à gaz qu'il construisait lui-même ! Ceci, tout en prétendant qu'il n'y avait pas de secret autour de ces chambres ! Et pourquoi les SS tenaient-ils à détruire les installations de la mort et leurs archives si aucun secret ne les avait entourés ?

3) L'étude technique de l'arme du crime a aussi pour but de mettre en doute les témoignages des survivants, qualifiés de “contradictaires”, car, dit Pressac, “beaucoup ne tiennent pas”. L'explication pseudoscientifique de cette grave mise en doute des témoignages des survivants consiste à prétendre à l'existence d'un “coefficient d'émotion” qui aurait affecté tous ces survivants et les aurait poussé à déformer la réalité. Pressac

rejoint certains révisionnistes qui ont traité les témoins de “malades” et de “délirants”.

4) Révision à la baisse des chiffres des victimes de l'holocauste. C'est une autre conséquence directe de la soi-disant étude technique des crématoires si chère à Pressac-Faurisson. Résultat : de quatre millions de morts sur le seul site d'Auschwitz, l'on passe allégrement à huit cent mille morts ! Et l'on nous promet de faire mieux la prochaine fois : des “décomptes plus précis” du génocide pendant la dernière guerre sont promis par *Libération*. Un lapsus commis par François Bédarida dans *l'Express* (p. 80) pourrait nous guider dans ce sens : il y évoque la “mise à mort et la réduction en cendres de centaines de milliers d'hommes et de femmes” par les nazis durant la guerre. Est-ce bien là l'ordre de grandeur vers lequel les néo-révisionnistes s'acheminent au bout de leurs “décomptes précis” : quelques centaines de milliers de morts en tout et pour tout, comme le soutient Faurisson, au lieu des six millions de morts ? Avec cette piètre consolation : “Cinquante ans après, on sait que l'ampleur de la catastrophe nazie ne se mesure pas aux chiffres” (Philippe Rochette, *Libération*). L'impudence de ce raisonnement veut-elle nous faire croire que plus les chiffres baissent et plus la catastrophe a de l'“ampleur” ?

Comment a-t-on pu s'aveugler à ce point en revendiquant ce qu'hier même on rejetait ? Pourquoi a-t-on donné aujourd'hui et pas hier la parole au révisionniste Pressac ? Les explications rapportées par *Le Monde* sont horribles : “Parce que les gens n'étaient pas mûrs, le sujet était trop sensible, la loi Gayssot interdit de s'exprimer librement.” Telle est donc la doctrine du néo-révisionnisme : les temps sont mûrs pour propager le venin révisionniste sous la houlette d'un Pressac lavé de tout soupçon ! En reprochant à la loi Gayssot de l'avoir empêché de s'exprimer, Pressac ne s'assimile-t-il pas explicitement aux révisionnistes ? Et ses conclusions révisionnistes ne devraient-elles pas tomber sous le coup de cette loi ?

A moins que toute cette opération médiatique ne constitue elle-même qu'une étape, une “dose homéopathique” – comme sait l'administrer notre illustre pharmacien –, dans la voie de la reconnaissance officielle du révisionnisme. Après que l'on en ait reconnu aujourd'hui l'essentiel. »

Les Fils de la Mémoire Juive

Robert Faurisson

RÉPONSE À JEAN-CLAUDE PRESSAC

En réponse à l'ouvrage de J.-C. Pressac, le principal animateur du courant révisionniste français expose le point de vue des historiens libres sur la question. Son nouvel ouvrage *Réponse à Jean-Claude Pressac* met en évidence les concessions faites par Pressac au révisionnisme et les points sur lesquels le débat reste entier.

Citons les concessions faites par Pressac et étudiées en détail par le professeur Faurisson : Wannsee n'est plus le point de départ de ce que l'on présente dans la presse comme le plan d'extermination d'une population déterminée ; l'emplacement du camp d'Auschwitz n'était en rien un lieu secret ; les archives du camp ont survécu en très grand nombre ; la lutte contre les épidémies de typhus par les Allemands à l'aide du Zyklon B et de la crémation était une priorité du camp ; les quatre crématoires de Birkenau ont été conçus sans chambre à gaz ; le bilan final des morts du camp d'Auschwitz serait, selon Pressac de seulement 800 000 morts, dont 630 000 gazés. Voici selon le professeur les points oubliés par Pressac sur lesquels le débat reste entier : pas de photographie ni de plan du crématoire 1 ; aucune photographie de la chambre à gaz du crématoire 2 ; pas un mot des expertises menées par Fred Leuchter et par l'institut médico-légal de Cracovie ; pas un mot des photographies aériennes analysées dans le *Rapport Ball* ; pas un mot des registres des cadavres en chambres froide (à ne pas confondre avec le registre des décès).

Dans cet ouvrage le professeur ne se contente pas de démonter avec brio l'argumentation de Jean-Claude Pressac. S'adressant aux tenants de l'histoire officielle et aux puissances du monde médiatique, il leur renouvelle obstinément son offre de débat public, un débat qui, aujourd'hui, s'amorce enfin dans les universités américaines. Robert Faurisson conclut à la nécessité de désigner une commission internationale d'experts qui devrait, soit confirmer soit infirmer toutes les expertises de spécialistes et de laboratoires indépendants qui, depuis 1988, sont venues appuyer les thèses révisionnistes.

Edition brochée. 80 F

*Pour commander, utiliser le bon commande
situé dans les dernières pages de cette revue.*

BIBLIOGRAPHIE

***L'Éducation contre les libertés,
politiques de la race et du sexe sur les campus américain***

Dinesh d'Souza

Gallimard

Un universitaire indien travaillant aux États-Unis fait un compte rendu hallucinant sur le terrorisme intellectuel régnant actuellement sur les campus américains. Coïncidant avec l'arrivée de jeunes professeurs issus des mouvements gauchistes, une nouvelle orientation a été donnée aux universités américaines. Autrefois, le principal critère d'admission pour les établissements réputés était le niveau scolaire. Mais cette politique égalitaire et juste entraînait l'inconvénient majeur de réduire à la portion congrue le nombre d'étudiants noirs ou hispaniques dans les universités. Pour accroître le nombre des étudiants minoritaires, les universités désormais pratiquent des critères de choix différents selon les races. Ainsi, pour entrer dans les collèges les plus huppés de la côte est, les Blancs doivent avoir entre 1 250 et 1 300 points. Il suffit de 700 points aux personnes de couleur. Le résultat est paradoxal. Ne recrutant que les meilleurs des étudiants blancs, le contraste au cours des études avec les minoritaires est d'autant plus fort. Lors de la première année, incapables de suivre, nombre de Noirs décrochent et abandonnent les études. Les autres évitent la compagnie des Blancs et se regroupent au sein de fraternités exclusivement noires (privilège interdit aux Blancs). Comment faire pour que les Noirs puissent

tout de même décrocher un diplôme ? Il suffit de leur préparer des enseignements sur mesure. Désormais on trouve partout des études afro-américaines où l'on enseigne que les Blancs sont biologiquement inférieurs aux Noirs en raison d'une insuffisance de mélanine. Une des raisons pour lesquelles les Blancs ont perpétré tant de crimes et d'atrocités, selon le professeur Leonard Jeffires, est que leurs gènes ont subi une déformation à l'époque glaciaire tandis que ceux des Noirs étaient vivifiés par le « système de valeurs du soleil ». Désormais, les traitements préférentiels s'appliquent à toutes sortes de minorités, les Noirs, les Hispaniques, les Philippins, mais aussi les homosexuels et les lesbiennes. Il est interdit de tenir des propos ethniquement désobligeants, comportant des allusions fondées sur les préjugés ou les stéréotypes de groupe. On arrive à des situations ubuesques. Un jeune étudiant découvre qu'il doit partager sa chambre avec un militant homosexuel ayant recouvert les murs de photographies d'hommes nus. Ayant fait une demande pour changer de chambre, il fut menacé de poursuites pour discrimination sexuelle ! L'auteur passe en revue tous les aspects de la situation. Son livre se lit comme un roman. Il relève les faits les plus étranges. Ainsi, en Californie, si on appliquait strictement la sélection par le mérite, les Asiatiques seraient le groupe le plus nombreux, suivi par les Blancs, les juifs et, très loin derrière, quelques Noirs et Hispaniques. Pour permettre aux personnes de couleur (sombre) d'entrer à l'université, on interdit à autant d'Asiatiques de s'y inscrire. Mais la controverse ne se limite pas aux étudiants. Une des exigences des minorités est de faire figurer un nombre accru des leurs parmi les enseignants. Or le nombre de docteurs noirs non seulement décline d'année en année, mais il s'agit pour plus de la moitié des docteurs en sciences de l'éducation et en sport. Comment faire pour recruter un professeur de mathématiques noir ? Mission impossible. Alors, pour que l'université compte son nombre de Noirs, on crée des postes bidon aux seules fins statistiques. Affligeant.

La Revue Historique des Armées

Dans son numéro 2 (1993), *La Revue* publie un deux articles véritablement passionnants : « Normandie 1944, les décisions qui sauvèrent les armées allemandes ». Comment la Wehrmacht, étrillée en Normandie, a-t-elle fait pour éviter le pire et recons-

tituer un front face à l'avance alliée ? A cette question difficile, Michel Dufresne apporte une réponse argumentée et solide. Mais l'article qui retient l'attention est celui du Captain W. Koburger de la marine américaine : « Les relations navales franco-américaines 1942-1945 ». L'auteur fournit la version américaine des événements d'Afrique du Nord en 1942. Il rappelle que pour les États-Unis, l'événement capital fut la signature par l'amiral Darland des accords franco-américains qui ont permis à la France de Vichy de reprendre la guerre aux côtés des alliés. En application de cet accord, en dépit de l'opposition des gaullistes et de leurs alliés communistes, la Marine reçut de nombreux bâtiments américains et fit reconditionner aux États-Unis une partie de la flotte. C'est ainsi que le cuirassé *Richelieu* arriva à l'arsenal de Brooklyn où malheureusement son équipage allait être l'objet d'une intense propagande gaulliste encourageant les hommes à désertier. Les résultats furent minces. Seulement 68 hommes quittèrent le bord. En juin 1944, l'œuvre de Darland avait porté ses fruits. La Marine nationale comptait quelque 125 bâtiments et 350 000 tonnes. La transition a permis à la Marine de sortir sans honte de l'état de neutralité à celui de guerre sans pour autant déclencher une sanglante épuration dans ses rangs. Cet exemple nous montre ce qu'aurait pu être une France réconciliée, dirigée par Darland ou Giraud, retrouvant le chemin de la guerre contre l'Allemagne. La France aurait participé à la victoire et fait l'économie d'une guerre civile. *La Revue Historique des Armées*, Château de Vincennes B.P. 108 00481 Armées. Le numéro 80 F. La revue propose les quatre numéros de 1993 au prix de 210 F. Le prix normal d'abonnement : 290 F.

They Were White and They Were Slaves

Michael Hoffman, Wiswell Ruffin House, Box 236, Dresden N.Y. 14441 États-Unis.

L'histoire peu connue des esclaves blancs des États-Unis est disponible dans cette étude très fouillée (texte en anglais). Pour recevoir cet exemple d'histoire non conformiste, envoyez 50 F à l'adresse de l'éditeur.

The Scorpion

Le numéro 16 vient de paraître. On y trouve d'intéressants articles dans la mouvance de la nouvelle droite sur « Marshall

McLuhan, prophète ou charlatan ? », « Les Pays baltes », etc. Le numéro 50 F, l'abonnement 170 F. Libeller les chèques à l'ordre de Michael Walker. Adresser les courriers à *The Scorpion*, Lützowstraße 39, 50674 Cologne, Allemagne.

Chesterton Review

St Thomas More College, 1437 College Drive, Saskatoon, Saskatchewan S7N Canada.

Les amateurs du romancier britannique G.K. Chesterton peuvent adhérer à cette association de promotion de Chesterton qui publie régulièrement un magazine.

Les Paras de l'Afrikakorps

Jean Mabire,

Éditions Jacques Grancher, 260 p. 130 F

Jean Mabire est un des auteurs francophones les plus prolifiques. En comptant les titres de sa bibliographie (dont la majorité est consacrée à l'histoire), ce volume serait le soixante-quatrième. Les ouvrages de Jean Mabire ont marqué deux générations de jeunes lecteurs qui ont, grâce à son talent, revécu les heures les plus sombres comme les plus glorieuses de la Seconde Guerre mondiale. Avec ce nouveau volume, l'historien normand aborde un point de détail du conflit, le rôle des parachutistes allemands au sein de l'Afrikakorps.

Replaçons-nous dans le contexte. En ce torride été 1942, les forces germano-italiennes commandées par le maréchal Rommel piétinent devant El-Alamein, le dernier retranchement britannique avant la vallée du Nil.

Certes, le « Renard du désert » a franchi la frontière égyptienne. Il fait peser une menace sur Alexandrie. Mais ses lignes de ravitaillement sont démesurément étirées et il manque de moyens pour assener son coup de grâce, cette offensive finale qui lui ouvrirait la route du canal de Suez et du Proche-Orient. Il a besoin de renforts.

Durant ce temps, les Britanniques ne cessent de recevoir du matériel et des hommes. Ils bâtissent, bien à l'abri de leurs lignes fortifiées, une nouvelle armée au moral bien meilleur grâce au travail du nouveau généralissime, Montgomery.

De son côté, Rommel reçoit en tout et pour tout une simple brigade à quatre bataillons plus quelques unités d'appui. Mais elle

regroupe des combattants de choc, des parachutistes placés sous les ordres du général Ramcke, un chef de guerre de grand style, plus qu'un militaire, un guerrier.

Ramcke et ses paras vivront les heures les plus dures de l'offensive, puis de la retraite, avant d'échapper à l'encerclement par un exténuant raid de 350 km à pied. Le récit du raid se lit comme un roman d'aventures.

Le 8 novembre 1942, les Anglo-Américains débarquent au Maroc et en Algérie. Les Allemands envoient quelques unités supplémentaires en Tunisie, par un minuscule pont aérien. Ce seront encore des paras, appartenant au 5^e régiment de chasseurs parachutistes du lieutenant-colonel Koch. Ces hommes se battront devant Tunis jusqu'en mai 1943 et parviendront longtemps encore à bloquer les attaques des Britanniques, des Américains et des Français.

Des cartes et de nombreuses photographies en font un livre passionnant qui se lit avidement.

Le général Ramcke prendra, au début de l'année 1943, le commandement de la 7^e division de chasseurs parachutistes. Il terminera la guerre comme commandant des troupes allemandes en Bretagne et sera gardé en captivité par les Français jusqu'au début de 1951 dans des conditions très dures. Le soutien moral de codétenus politiques français aura joué un rôle important dans la survie de général qui ne comprenait pas l'acharnement des autorités françaises à l'égard d'un soldat vaincu. Bernhard Ramcke a été l'un des vingt-sept titulaires de la croix de chevalier de la croix de fer avec feuilles de chêne, glaives et diamants. Il est mort en 1968 à Kappeln an der Schlei, dans son pays natal du Schleswig-Holstein.

Front de l'Est, le rêve éclaté

Philippe Randa

Vent du Nord, 290 p. 95 F

L'entrée des troupes de l'Axe en Union soviétique a été un tournant de notre siècle. Hier la guerre était encore une question de frontières que se disputaient mesquinement les États européens. Pour la première fois, nous assistons à une guerre idéologique. La liberté ou le bolchevisme, il n'y aura pas d'autre alternative pour les héros de ce roman. Désormais, pour eux, cette guerre prend un sens différent.

Philippe Randa a bâti une trame romanesque où un jeune résistant communiste se retrouve engagé dans les rangs de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme pour tenter de rejoindre les rangs de l'armée Rouge. Très vite, le héros sera envouté par le pays des Ivans, son peuple et sa terre alors que les combats se déchaînent autour de lui, dans la neige et le sang. Un bon roman qui fut publié tout d'abord par les Presses de la Cité.

ETA, la derrota de las armas

(« *ETA, la défaite des armes* »)

par José-Maria Irujo, Ricardo Arques

Plaza & Janes, 780 p. 3450 pesetas

Le Pays basque vit actuellement des heures cruciales de son histoire. L'heure des combats simples et clairs est close. Ce n'est plus l'heure des *gudaris* (combattants basques) se battant contre les *maquetos* (terme basque péjoratif désignant les Espagnols). Aujourd'hui, les Espagnols ont retiré une bonne partie de leurs billes du jeu et laissent le gouvernement autonome basque se débrouiller face à l'ETA. Pour comprendre comment la situation a évolué, il existe peu de moyens dans la mesure où de rares auteurs se sont penchés sur l'ensemble du phénomène. Deux journalistes espagnols ont consacré d'importants moyens au décryptage de l'histoire récente de l'ETA. Ils ont dû exploiter des sources orales (plus de deux mille entretiens) pour tenter de reconstituer, non seulement l'histoire de la lutte policière, mais aussi l'histoire interne de cette armée secrète. Pour la première fois on a le compte rendu de toutes les conversations secrètes entre le gouvernement de Madrid et l'organisation ETA, les contacts entre le gouvernement français et l'ETA, les auteurs dévoilent le plan secret de l'armée espagnole pour en finir avec l'organisation. Ce qui reste le plus passionnant est le portrait détaillé du fonctionnement de l'organisation. On apprend comment sont organisées les campagnes d'attentats, comment sont choisies les victimes, quels sont les problèmes de conscience des poseurs de bombes. Mais le plus poignant est le sentiment de certains combattants d'être désormais dans une voie sans issue où la question de l'utilité de la poursuite de la lutte armée se pose. Pour faire taire les combattants de la première heure tentés par la réinsertion et plaidant pour l'arrêt des combats, la direc-

tion clandestine de l'organisation a décidé de les faire taire par la force. Paradoxalement, comme les arrestations ont éclairci les rangs des *gudaris*, l'homme qui assassinera la plus célèbre des « réinsérées » est un Espagnol né au Pays basque. Quel symbole !

Au fil des pages on apprend des choses étonnantes, que plus de cent gardes civils recueillent des renseignements en civil au Pays basque français en étroite collaboration avec les Renseignements généraux, que l'armée de l'Air a dépêché un avion Mirage de reconnaissance pour photographier des maisons suspectées d'abriter des hommes de l'ETA, que le commando Madrid que les Espagnols ne parvenaient pas à neutraliser était en réalité composé de Basques français qui repartaient une fois l'opération achevée. En dépit de quelques répétitions et de quelques maladresses, ce livre est une véritable mine de renseignements sur l'ETA et sur l'activité des polices basques, espagnole et française depuis 1976.

***La Nouvelle Inquisition,
ses acteurs, ses méthodes, ses victimes***
Essai sur le terrorisme intellectuel et la police de la pensée
David Barney, Charles Champetier et C. Lavirose

Éditions du Labyrinthe, 128 p. 100 F

Le paysage intellectuel français est aujourd'hui en pleine mutation. Après l'effondrement des grandes églises idéologiques et l'extinction des fausses alternatives, de nouveaux clivages se composent, de nouveaux enjeux se dessinent. Face à une idéologie dominante qui ne dit pas son nom et s'incarne dans un consensus fade autour de la modernité libérale (individualisme, droits de l'homme, etc.), des pensées originales et des analyses critiques éclosent, qui aspirent à se rencontrer, à débattre et à s'enrichir mutuellement.

Pourtant, ce débat, indispensable à la vitalité démocratique, est aujourd'hui paralysé. Une poignée de sectaires, pour qui vigilance rime toujours avec intolérance, tente d'allumer les bûchers d'une nouvelle chasse aux sorcières. Pour disqualifier les pensées non-conformes à l'idéologie dominante, ils agitent les vieux épouvantails du fascisme et du nazisme, donnant artificiellement à ces idéologies une actualité qu'elles ont perdue depuis cinquante ans. Usant avec générosité de l'amalgame, du

raccourci et du procès d'intention, ces censeurs décernent avec avarice des licences de fréquentabilité et des brevets d'honorabilité aux hommes et aux idées.

Dans ce livre passionnant, les auteurs (proches de ce que l'on convient d'appeler « la nouvelle droite ») exposent les mécanismes de cette nouvelle chasse aux sorcières, traquent les impostures et dénoncent les plus flagrantes contrevérités. En menant cette enquête, David Barney (pseudonyme utilisé par un des principaux responsables du GRECE), Charles Champetier (rédacteur en chef de la revue *Éléments*) et C. Lavirose (journaliste à la revue *Éléments*), ne se livrent nullement à un plaidoyer *pro domo* : c'est pour la liberté en France qu'ils combattent.

Les amateurs d'histoire seront particulièrement intéressés par la dénonciation de la loi liberticide qui cherche à museler les révisionnistes et par un brillant exposé de quelques affaires médiatiques qui montrent bien dans quel type de société nous vivons (affaire Notin, affaire Burt, affaire Gauchon, affaire Jankhun, affaire Yonnet, affaire Dumézil).

Mémoires du capitaine Alonso de Contreras (1582-1633)

Texte français établi et annoté par Olivier Aubertin

Le Seuil, collection Points Seuil, 260 p.

Capitaine de l'ordre de Malte au début du XVII^e siècle, Alonso de Contreras est le paradigme de l'aventurier. Perpétuel voyageur au service du roi d'Espagne, ses exploits, querelles, ont lieu aussi bien sur terre que sur mer. Il chasse les pirates en Méditerranée, guerroye contre les Turcs, se bat en Flandres et à Cuba. De retour en Espagne, sa légende est telle que Lope de Vega lui dédie une comédie : *le Roi sans royaume*. Ses Mémoires, découverts dans les archives à la fin du XIX^e siècle, constituent un fabuleux document sur la vie ordinaire – et extraordinaire – d'un soldat de la guerre de Trente Ans.

Ce soldat hors du commun a également fasciné de grands auteurs modernes. Cette édition de poche a conservé une post-face d'Ortega y Gasset, mais en revanche, cet éditeur a manifesté à nouveau son étroitesse d'esprit en refusant de faire figurer dans cette édition de poche la préface d'Ernst Jünger qui figure dans l'édition originale. Rappelons pour mémoire que le Seuil publie ce monument de désinformation qu'est la revue *l'Histoire*.

La Francophobie**Eric Delcroix**

Libres Opinions, 120 p. 85 F

Un des meilleurs avocats de France prend la plume pour rédiger trois essais : « la Francophobie », « Du délit d'opinion » et « Du crime contre l'humanité » qui sont un remarquable réquisitoire (quel exploit pour un avocat qui habituellement pourfend les réquisitoires des procureurs) de sottise du système légal dans lequel nous sommes. Loi liberticide Gayssot, loi dite antiraciste, amendement Chalandon, etc. rien n'échappe à son esprit critique. L'auteur met l'accent sur le caractère unique des lois qui répriment ceux qui pensent mal. Il démontre sans difficulté comment le système qui nous gouverne depuis la victoire militaire des Alliés a fait litière de ses principes juridiques pour assouvir sa soif de vengeance contre les vaincus. Mais en créant ce précédent dont ont fait les frais des hommes comme Barbie, Papon ou Bousquet, les fiers-à-bras qui nous gouvernent risquent à leur tour d'être les victimes d'un éventuel retournement de tendance. Verrons-nous un jour sur le banc des accusés, cinquante ans après les faits et inculpés à titre rétroactif, les assassins de Deir Yasine, les meurtriers de Sabra et Chatilah, le sinistre Gayssot, le triste Chalandon ou tous les Gobert de service ?

Vénerie, la chasse aux chiens courants**Revue trimestrielle, organe officiel de la société de vénerie**

Abonnement annuel 160 F (étranger 200 F)

10, rue de Lisbonne, 75008 Paris

La vénerie, un des plus beaux fleurons des traditions françaises, a sa revue. Dans chaque numéro, outre l'actualité de la vénerie en France et en Europe, vous trouverez un abondant choix d'articles historiques sur la chasse en général et la vénerie en particulier. Richement illustrée, cette revue est non seulement un régal pour les lecteurs amoureux des relations équilibrées entre l'homme et la nature, mais aussi un cadeau de choix pour un ami chasseur ou amateur de traditions.

Néropolis**Hubert Monteilhet**

Presses Pocket, n°3545

Ce chef d'œuvre est enfin disponible en livre de poche. Ne man-

quez pas de lire cet ouvrage dans lequel l'auteur nous fait revivre, grâce à une érudition sans faille, la mentalité et les mécanismes compliqués de la société romaine. Monteilhet nous permet de mieux comprendre les prémices de son affrontement avec le christianisme primitif.

La Révolution conservatrice en Allemagne 1918-1932

Armin Mohler

Pardès, 900 p. 340 F

La publication de ce livre est un événement. Paru pour la première fois en Allemagne en 1949, puis réédité en 1972 et en 1989 sous une forme considérablement augmentée, cet ouvrage s'est en effet imposé depuis longtemps dans les pays de langue allemande comme un manuel indispensable à tous ceux qui s'intéressent au mouvement de pensée de la Révolution conservatrice.

Après avoir situé les origines historiques, philosophiques et politiques de la Révolution conservatrice, Armin Mohler présente en détail ses cinq composantes essentielles : les jeunes conservateurs, les nationaux-révolutionnaires, les *Völkische*, les ligues du Mouvement de jeunesse et les auteurs de la révolte paysanne des années vingt. Après quoi, ce sont quatre cents auteurs dont la vie et l'œuvre se trouvent ici étudiées méthodiquement, à commencer par les plus célèbres d'entre eux : Ernst Jünger, Thomas Mann, Carl Schmitt, Oswald Spengler, Karl Haushofer, Othmar Spann, Arthur Moeller van den Bruck, Gottfried Benn, Ludwig Klages, Edgar J. Jung, etc.

Né en 1920 à Bâle (Suisse), Armin Mohler, ancien professeur de science politique à l'université d'Innsbruck, est aujourd'hui connu comme le meilleur spécialiste mondial de la Révolution conservatrice. Ancien secrétaire particulier d'Ernst Jünger, il a également été durant de nombreuses années le correspondant à Paris de grands journaux suisses et allemands.

Lecture fascinante en même temps qu'outil de travail de premier plan, ce manuel déjà classique représente l'une des plus remarquables contributions contemporaines à l'histoire des idées. Traduite à partir de la plus récente édition allemande, l'édition française comporte également, en annexe, un répertoire de toutes les œuvres de la Révolution conservatrice traduits à ce jour en français.

COURRIER DES LECTEURS

Une analyse sans complaisance

Ainsi que l'a écrit Alain Peyrefitte dans son livre *La France en désarroi*, « les Français vivent mal ce qui semble la fin de "l'exception française". Ils multiplient les commémorations. Ils s'élèvent à eux-mêmes des mausolées, comme s'ils redoutaient d'être laissés sur place par l'histoire ».

De nos jours, la grande presse, la radio, la télévision, tout ce monde qui reçoit prébendes et subventions du pouvoir actuel, tente par tous les moyens de nous faire accroire que notre histoire contemporaine a eu comme point de départ la date du 10 juillet 1940, lorsque la Chambre des députés et le Sénat, réunis en Congrès à Vichy, accordèrent à une très large majorité les pleins pouvoirs au maréchal Pétain afin qu'il constitue les bases d'un nouvel État. Il faut quand même savoir que si la guerre est une chose horrible, il y a plus horrible encore, c'est de la perdre. Or, en 1940, nous avons perdu la guerre contre l'Allemagne nazie. Mais ce n'est pas une raison pour essayer de faire reconnaître au peuple français, par notre V^e République, une quelconque culpabilité analogue ou identique à celle du peuple allemand vis-à-vis des juifs. Le récent assassinat du secrétaire général de la police de Vichy, René Bousquet, a permis à la chaîne de télévision Arte de mettre en exergue, à la page 31 du numéro 133 de sa revue programme, la façon dont les Français ont ou n'ont pas assumé l'héritage d'une classe politique et d'une administration, complices zélées de crimes contre l'humanité.

Ne trouvez-vous pas que cette insinuation, qui laisse entendre que de 1941 à 1944 les Français ont déployé une ardeur impulsive et enthousiaste auprès de l'occupant allemand pour faire déporter les juifs vers des camps de la mort, est insultante ?

Cette énorme imposture ne se trouve ni dans les discours ni dans les mémoires du général de Gaulle. Elle a été forgée par l'infamale dialectique des ennemis de notre pays afin de pouvoir mettre un obstacle à la réconciliation des Français ; elle a trompé et mobilisé jusqu'à d'honnêtes juifs, d'honnêtes chrétiens. La vérité est qu'à l'époque, il y a cinquante ans, en France personne ne parlait d'extermination ni ne se l'imaginait. Cette affirmation trompeuse mérite donc d'être vigoureusement infirmée.

En 1939, la communauté israélite de France comptait 400 000 personnes. De 1941 à 1944, les Allemands qui la considéraient comme appartenant à une « nation internationale » avec laquelle ils étaient en guerre, en déportèrent en tout 67 000. Sur ces 67 000, 58 500 étaient étrangers et 8 500 français. Comparés aux autres chiffres d'Europe, ces chiffres prouvent que les autorités françaises et l'action du maréchal Pétain ont protégé beaucoup de juifs et surtout des juifs français. Pourtant, lorsqu'on reproche au maréchal Pétain ou bien à ses hauts fonctionnaires leur collaboration avec l'occupant, on pourrait faire le même grief aux autorités de la communauté juive. De 1941 à 1944, elles ont collaboré à la fois avec le gouvernement de Vichy et avec les Allemands.

Le travail

Le travail demandé aux juifs à cette époque concernait ceux que l'on appelait « les travailleurs de l'aiguille », ceux qui confectionnaient des manteaux de cuir, des gants et des canadiennes.

Les entrepreneurs juifs qui exploitaient cette industrie étaient inclus à cette occasion parmi les *W.W.J. (wirtschaftlichen wertvolleren Juden)* « juifs économiquement utiles » .

En fait il semble que les juifs admis à fournir la Wehrmacht étaient comme leurs confrères aryens trop heureux de palper les liasses de gros billets que distribuaient généreusement les bureaux d'achats de l'organisation « OTTO », quitte pour soulager leur conscience ou plus simplement assurer leur sécurité, à jouer — comme Joanovici — sur les deux tableaux (collaboration et résistance).

Les rafles

Assisté de deux traîtres juifs amenés de Berlin, nommés Israëllovitch et Biberstein, le capitaine Danneker, spécialiste des questions juives au SD et qui, d'après Pierre Laval, était un véritable aliéné, procéda au regroupement de toutes les organisations juives existant en zone occupée. Elles furent fondues dans un trust dit « Comité de coordination » qui, seul, avait qualité pour traiter avec l'administration allemande. Simultanément, sur requête des Allemands, un fichier juif « modèle » fut constitué à la préfecture de police de Paris, par ordre alphabétique, par rues, par professions et par nationalités.

La loi française du 2 juin 1942 avait également prescrit un recensement général des juifs en zone libre. Mais les ballots de fiches restèrent intentionnellement entassés dans un garage, sans jamais être mis à la disposition des Allemands. Le premier juillet 1942, un avis arriva de Berlin, signé Eichmann, « ordonnant que tous les juifs domiciliés en France soient déportés, en exerçant sur le gouvernement français la pression appropriée ». C'est en vain que Pierre Laval protesta véhémentement auprès de Knochen, d'Oberg et d'Abetz. Seules les difficultés de transport, réelles ou provoquées, freinèrent les déportations dont la cadence prévue était « trois transports de 1 000 personnes par semaine ».

Le 8 juillet 1942, Danneker, grâce à son « fichier juif » établi par Israëllovitch et Biberstein, réclama à Paris l'arrestation, par la police française, de 28 000 juifs de 16 à 50 ans. Ces arrestations, que l'on appela plus tard la rafle du Vel'd'Hiv., se déroulèrent les 16 et 17 juillet 1942. A la grande fureur de Danneker, elles ne ramenèrent que 12 284 malheureuses victimes (3 031 hommes, 5 802 femmes et 3 451 enfants). Sur ce sujet, le rapport allemand explique :

« Les personnes arrêtées proviennent en majeure partie des couches les plus basses de la "race juive". [...] Des sources les plus variées, il ressort qu'un nombre important de juifs avait eu vent de l'affaire et avait pu se cacher. Des fonctionnaires de la police française auraient, dans plusieurs cas, renseigné sur les rafles projetées des personnes qu'ils devaient arrêter, en particulier des juifs apatrides fortunés... » (Fin de citation).

Camp de concentration de Drancy

Cette petite commune de la Seine est, hélas, devenue célèbre grâce au camp de regroupement des juifs qui y fut installé, par les Français, durant l'occupation. (A la libération, on y enfermera les soi-disant collaborateurs). Ce camp, placé sous l'unique responsabilité des autorités françaises, était la dernière étape avant la déportation en Allemagne. Sa particularité était d'être administré par les juifs eux-mêmes et aussi commandé par eux à l'intérieur. D'après les demandes allemandes, les listes des déportations étaient établies par le bureau des effectifs où ne travaillaient que des juifs. Il y avait un service d'ordre juif, un tribunal condamnait les juifs à être tondu ou enfermés dans la prison du camp, sous la surveillance d'autres juifs. Dans ce cas également, les juifs ont donc collaboré avec les Allemands, autant que les gendarmes français qui gardaient le camp à l'extérieur.

Voilà ce qu'il est, au moins, bon de savoir avant de multiplier les commémorations, d'écrire ou de produire des émissions pour la télévision, en accusant le maréchal Pétain, les Français, les hauts fonctionnaires français et la police française d'avoir aidé les Allemands à commettre des crimes contre l'humanité.

Il faut rappeler qu'en 1939, n'ayant pas su préparer la guerre ni moralement ni matériellement, le gouvernement français du Front populaire, présidé par Édouard Daladier, l'a pourtant déclarée. Les hommes qui en faisaient partie sont aussi responsables de ce qui s'ensuivit. Ce sont eux, en fait, qui ont contribué au déclenchement du cataclysme mondial et à l'holocauste des populations. Durant les années terribles, de 1940 à 1944, période tragique de notre histoire, la France fut sans cesse meurtrie et menacée. Elle fut tout d'abord occupée aux deux tiers, puis ensuite totalement. Il y eut un million huit cent mille prisonniers de guerre en Allemagne qui servirent pratiquement d'otages entre les mains des Allemands. Par conséquent, il fallait tout faire pour préserver le maximum de Français du pire.

Le sort du pays demeura continuellement tenu par un fil entre les mains du maréchal Pétain, chef du pouvoir légal. Des hommes étaient là, pour l'aider. Il ont fait, dans l'intérêt de la patrie, ce qu'il ont cru devoir faire, avec des résultats qui, certainement, n'ont pas toujours été ceux qu'ils escomptaient.

LES MORTS

Alberto Brescia, 74, dessinateur argentin d'origine italienne.

Erich Leinsdorf, 81, chef d'orchestre israélite né à Vienne et résidant en Suisse.

Sheik Amin Tarif, 95, chef spirituel des Druzes.

Agnes de Mille, 88, danseuse et chorégraphe américaine.

Nina Berberova, 92, écrivain russe résidant aux États-Unis.

James H. Doolittle, 96, aviateur américain. Il fut le planificateur du fameux raid sur Tokyo en avril 1942. A la tête d'une formation de bombardiers B-25 décollant du porte-avions *Hornet*, il survola la capitale japonaise en larguant quelques bombes symboliques dont l'effet fut grand sur l'opinion américaine. Né en 1896, il suivit des cours de l'université de Californie, puis ceux de l'Institut de technologie du Massachusetts. Il prendra part à la Première Guerre mondiale comme aviateur. Il sera blessé en 1917 en combat aérien. Il quitte l'armée après l'armistice et participe de 1925 à 1936 à de nombreuses compétitions aériennes. Il remporte en 1925 le Schneider Trophy et le Thomson Trophy en 1932. Lors de l'ouverture des hostilités avec le Japon en 1941, Doolittle est mobilisé au sein de l'aviation et rejoint le théâtre du Pacifique. Il est partisan d'un riposte immédiate à l'attaque japonaise. Pour frapper directement le territoire métropolitain, l'idée d'une attaque à partir d'un porte-avions est retenue. Doolittle prend place sur le *Hornet* avec 80 hommes d'élite et 16 B-25. Le 18 avril 1942, la formation navale ayant été aperçue par des chalutiers japonais, l'opération est avancée et les appareils décollent en direction du Japon à 800 milles des côtes. Pilotant lui-même un bombardier, Doolittle est le premier

à survoler Tokyo et à déverser ses bombes incendiaires. A l'issue de 13 h de vol, il survole le territoire chinois et les équipages se jettent en parachute. Les effectifs américains n'enregistreront que trois tués, huit prisonniers japonais et cinq soviétiques. En 1944, à la tête de la VIII^e flotte aérienne des États-Unis, Doolittle dirige le bombardement stratégique de l'Allemagne. En 1946, il quitte pour toujours l'uniforme.

Shusuke Nomura, 58, patriote japonais. Il s'est suicidé dans les bureaux du journal *Shukan Asahi* pour protester contre des articles publiés le dénigrant. Il est mort en criant « Vive l'empereur. »

Nicholas Ridley, 64, homme politique britannique germanophile. Un des principaux soutiens de Margaret Thatcher lors de son premier gouvernement, il perdit son poste après avoir fait un commentaire fort pertinent sur le rôle de l'Allemagne dans l'Europe contemporaine : « L'union monétaire européenne est un racket allemand conçu pour dominer le reste du continent. »

Franco Brusati, 70, écrivain italien et metteur en scène de cinéma (*Pain et chocolat*, 1973).

Tadao Kashio, 75, électronicien japonais, fondateur de la compagnie Casio.

Albert Sabin, 86, chercheur. Né en Russie et vivant aux États-Unis, il fut l'inventeur de la version orale du vaccin contre la polio.

Carlos Garcia Montoya, 89, un des meilleurs guitaristes de flamenco. Né à Madrid, il terminera sa carrière à New York.

Lillian Gish, 99, célèbre actrice du temps du cinéma muet. Elle joua dans des chefs-d'œuvre de D.W. Griffith comme *Intolerance* et *Way Down East*.

Emile Ardolino, 50, réalisateur de cinéma. Il est mort du sida à son domicile de Los Angeles. Parmi ses récents succès : *Dance in America*, *Dirty Dancing* et *Sister Act*.

Christopher Frank, 51, réalisateur de cinéma et écrivain. Il avait reçu le prix Hermès pour son premier roman *Mortelle*. En 1972, il reçut le Renaudot pour *La Nuit américaine*. Plus tard, il écrira les scénarios de films comme *L'Année de la méduse* ou *Josepha*.

Tatiana Kikolaeva, 69, pianiste russe. Elle est décédée à Santa-Monica (Californie, États-Unis) après une attaque cardiaque.

Albert Collins, 61, guitariste et chanteur américain, mort des suites d'un cancer.

Hugues de l'Estoile, 62, marchand de canons. Ingénieur général de l'armement, né en 1931 à Poitiers, ancien élève de Sup-Aéro et de Polytechnique, Hugues de l'Estoile a marqué de son empreinte les ventes d'armes de la France de 1970 à 1991. Agissant sous la direction de Georges Pompidou, il a joué un rôle décisif dans la vente de Mirage V à Israël et de Mirage III à l'Arabie Saoudite (pour le compte de l'Égypte). Il n'hésitera pas à entrer en conflit avec la hiérarchie militaire afin de lui imposer les contraintes des programmations industrielles. Homme d'action et aventurier au service de l'État, Hugues de l'Estoile a bien servi la France.

Fernand Picard, 87, ingénieur. Chef du bureau d'études de Renault en 1939, il sera après la guerre l'inventeur de la quatre-chevaux qui permit à l'entreprise de relancer sa production de voitures particulières alors que le plan Pons voulait restreindre la nouvelle régie à la fabrication de véhicules utilitaires.

Anthony Burgess, 76, romancier britannique. Écrivain par accident, il naît en 1917 à Manchester au sein d'une famille catholique d'origine irlandaise. Il publie *Orange mécanique* en 1962, roman inspiré par une tragédie personnelle, la mort de sa femme, violée par trois soldats américains alors qu'elle était enceinte. En trente ans, il publiera plus de cinquante romans, essais et biographies. Sa production prolifique lui inspirait le commentaire suivant : « Si on écrit beaucoup, la loi des grands nombres garantit que parfois l'on écrira quelque chose de bon. »

Harry Robbins Haldeman, 67, « Prussien » de Nixon. Ancien chef de cabinet de Richard Nixon. Originaire comme Nixon de Californie du Sud, il dirigea la campagne de Richard Nixon en 1968 durant laquelle il modifia considérablement l'image du candidat afin qu'il plaise davantage à l'électorat. Comme chef de cabinet de Nixon, il fut mêlé de près à l'affaire du Watergate. Sa raideur lui fit gagner le surnom de « Prussien ». Condamné par la justice américaine, il passa dix-huit mois derrière les barreaux. Après sa libération, il se retira de la vie politique.

Song Chol, 82, chef spirituel du bouddhisme coréen. Il était réputé pour n'accorder d'audiences qu'aux fidèles qui s'inclinaient 3 000 fois de suite devant Bouddha au cours d'une cérémonie religieuse longue de 24 heures.

Ellen Garwood, 89, milliardaire américaine. Farouche anticommuniste, elle prit fait et cause en faveur des contras du Nicaragua et leur fournit un soutien financier de 18 millions de francs.

Sebastiano Baggio, 79, cardinal catholique romain. Il aurait été un des prétendants au trône pontifical en 1978 après les morts de Paul VI et Jean-Paul I. Dans les années soixante-dix, le cardinal Baggio était l'un des membres les plus influents de la Curie romaine.

John Hersey, 78, romancier et journaliste américain. Né en Chine, il couvrit la guerre du Pacifique pour *Time*. En 1945, son roman *A bell for Adano* lui valut le prix Pulitzer.

Émile Bouthmy, 75, compagnon de la Libération. Né en 1919, il a combattu dans les rangs du bataillon Moyen-Congo appartenant aux Forces françaises libres (Londres). Il fut blessé dans des combats fratricides le 25 octobre 1940 devant Lambaréné et dut être amputé du bras gauche. Il n'en poursuivit pas moins ses actions contre le gouvernement du maréchal Pétain dans l'Afrique équatoriale française. Il en fut récompensé par le grade d'officier de l'ordre national du Mérite et par celui d'officier de la Légion d'honneur.

Achille Zavatta, 78, clown. Né en 1915 en Tunisie, le jeune Achille connaît la consécration à Paris au cirque d'Hiver en 1936. Durant toute la guerre, il sera très occupé à faire la joie des petits et des grands. A partir de 1947, il prendra la tête d'un grand chapiteau à l'américaine. En dépit de son talent, il sera la victime des changements des goûts des spectateurs et devra abandonner le terrain pour finir par faire une tentative télévisuelle avec la « Piste aux étoiles ». Mais cette formule ne dure pas et le revoilà sur les routes à la direction d'un cirque dit traditionnel. Mais la mauvaise fortune ne l'abandonne pas et le contraint à quitter définitivement la piste. Les clowns ne peuvent pas vivre longtemps éloignés des pistes. Malade des reins, il s'éteindra à son domicile d'Ouzouer-des-Champs.

Lucia Popp, 54, cantatrice classique. Née à Bratislava en 1939, elle a poursuivi des études musicales dans cette ville et fut engagée par Karajan en 1963 pour l'Opéra de Vienne. Dès 1964, elle brille par un enregistrement de *La Flûte enchantée* sous la direction d'Otto Klemperer. C'est le début d'une brillante carrière. A Paris, elle fera vibrer le public en 1973 lors d'une reprise de *La Flûte enchantée* qui reste dans les mémoires des mélomanes.

Edward Deming, 93, statisticien américain. Son rôle fut considérable dans la mise à niveau technologique du Japon après la défaite de 1945. Diplômé en mathématiques et en physique, il

plaidait pour une meilleure mobilisation des travailleurs dans le processus de fabrication et pour une utilisation plus importante des statistiques dans le contrôle de la qualité des produits. Ses idées ne rencontraient qu'un faible écho aux États-Unis, mais elles eurent beaucoup de succès au Japon. Dès 1951, l'union des scientifiques et ingénieurs japonais instituait le prix Deming récompensant l'entreprise faisant le plus grand effort dans le domaine de la qualité.

Rita Klimova, 62, dissidente tchèque. Durant de longues années, ses connaissances des langues étrangères lui permirent d'assumer le rôle de porte-parole du mouvement Civic Forum.

Norman Vincent Peale, 95, anti-catholique américain. Auteur à succès, il a vendu plus de vingt et un millions de volumes d'une littérature populaire célébrant les vertus de l'optimisme. Prêcher évangéliste très volubile, il était connu pour son anti-catholicisme rabbinique.

William Shirer, 89, fantaisiste américain. Journaliste résidant à Berlin dans les années trente pour le compte de journaux américains. Ayant un réel talent pour sentir le vent tourner, il a publié des ouvrages de vulgarisation historique dans lesquels il met en scène les bons et les gentils (les Anglo-Saxons) et les vilains méchants (les autres).

Pierre-Paul Schweitzer, 81, banquier français. Il dirigea le Fonds monétaire international de 1963 à 1973. Le célèbre médecin allemand Albert Schweitzer était son oncle, Jean-Paul Sartre, un cousin éloigné. Durant la Seconde Guerre mondiale, il rejoignit les rangs de la résistance. Capturé par les Allemands, il ne fut pas fusillé comme le permettaient les conventions internationales, mais envoyé en déportation d'où il revint en 1945 pour occuper de hautes fonctions.

Thomas « Tip » O'Neill, 81, parlementariste américain. Président de la Chambre des représentants des États-Unis de 1977 à 1987, sa carrière parlementaire avait commencé en 1952 lorsqu'il remporta un siège de représentant pour la ville de Boston.

Sommaire

Le combat d'un fils pour l'honneur de son père

Wolf Rüdiger Hess, 207

Les crématoires d'Auschwitz

André Chelain, 243

Histoire de la nuit du brouillard

Serge Thion, 265

Drapeaux en berne aux « Temps Modernes »

Henri Roques, 291

Les leçons de l'histoire de l'Égypte pharaonique

Massimo Patanè, 299

Jeanne dite d'Arc n'a pu être brûlée

Robert Ambelain, 315

Monsieur Jacques Le Goff et l'âme des femmes

Adrien Dekour, 329

Soljenitsyne en Vendée

Alexandre Soljenitsyne, 339

Destination Washington

André Chelain, 343

Brèves

André Chelain, 363

Bibliographie

André Chelain, 373

Courrier des lecteurs

383

Les Morts

387